VOYAGE ET RECHERCHES

EN

ÉGYPTE ET EN NUBIE.

II.

ALEXANDRIE.[1]

CARACTÈRE GREC DE LA VILLE ANCIENNE. — LA VILLE MODERNE.

Où est l'ancienne Alexandrie? Qu'était-elle par rapport à la nouvelle? C'est toujours une étude intéressante que de suivre l'accroissement graduel d'une ville dont on prend, pour ainsi dire, la mesure à différens âges; mais nulle part peut-être ces transformations, ces vicissitudes topographiques, ne sont plus curieuses à observer qu'ici.

Alexandre, qui venait de détruire Tyr, voulut la remplacer. La côte d'Égypte valait encore mieux pour le commerce que le littoral de la Phénicie. Par la Méditerranée, on tenait toujours à l'Europe; par le Nil et la mer Rouge, on touchait à l'Inde. Un seul point sur toute cette côte offrait un bon mouillage; Alexandre le choisit avec une sagacité qu'on

(1) Voyez la livraison du 1er août.

a mille fois vantée, et qui a fait dire à Napoléon, ce qu'il ne pensait peut-être pas, qu'Alexandre était plus grand par là que par toutes ses batailles.

Le Macédonien réalisa, par la fondation d'Alexandrie, cette union de l'Orient et de l'Occident, qui était le rêve de son génie, et que, sous une autre forme, le jour où la mort le surprit, il essayait dans Babylone. D'après une tradition alexandrine, le conquérant vit dans un songe Homère, lui indiquant l'île de Pharos comme l'emplacement le plus convenable pour la ville qu'il voulait fonder. Alexandre obéit au poète, pour lequel on connaît sa prédilection, et déclara qu'Homère, outre tous ses autres mérites, avait celui d'être un excellent architecte. Une telle légende devait naître dans la ville où Homère, que l'on y disait Égyptien, était considéré comme un dieu, et où Zoïle fut traité comme un impie; mais on n'avait pas réfléchi que les vers adressés par Homère à Alexandre étaient précisément ces deux vers qui contiennent une erreur géographique assez forte, et placent l'île de Pharos à une journée du continent. On ne voit pas bien comment une île, située à cette distance, eût pu indiquer la position que devait occuper Alexandrie; il fallait avoir bien envie de trouver tout dans Homère pour trouver l'indication de l'emplacement de cette ville dans un vers qui montrait combien Homère se faisait une idée fausse de la côte où elle devait s'élever.

Le second fondateur d'Alexandrie fut Ptolémée Soter, le seul grand homme de sa race, et frère, disait-on, d'Alexandre, auquel il affectait de ressembler; il acheva son œuvre. Alexandre avait fait dessiner le plan général de la ville, Ptolémée en éleva les murailles et les temples.

Du nord au sud, la dimension de l'ancienne Alexandrie est déterminée par la configuration naturelle des lieux. Pressée entre la mer et le lac Maréotis sur une langue de terre plus étroite autrefois qu'elle ne l'est aujourd'hui (1), Alexandrie formait un parallélogramme trois fois plus long que large; la longueur, de l'est à l'ouest, égalait à peu près les trois quarts du grand diamètre de Paris (2) dans le même sens, mais le petit diamètre de Paris, du nord au sud, est le triple ou le quadruple de celui d'Alexandrie. Alexandrie devait avoir entre quatre et cinq lieues de tour.

Les anciens comparaient volontiers un pays ou une ville à quelque objet parfois médiocrement semblable : l'Italie à une feuille de lierre, le Péloponèse à une feuille de platane. Ils comparèrent Alexandrie à un manteau macédonien, comme si Alexandre eût jeté le sien sur le

(1) Strabon, trad. de M. Letronne, t. V, 337.

(2) Alexandrie avait 5,600 mètres. — Letronne, *Journal des Savans*, 1828. — Paris en a 7,819. — *Recherches statistiques sur la ville de Paris*, 1821.

sable pour y servir de patron à la cité qu'il voulait créer (1). Les antiquaires sont parvenus à retrouver, avec un peu de bonne volonté, la configuration primitive de ce manteau. La situation d'Alexandrie, toute métaphore à part, se comprend très bien. C'était une ville placée entre la mer et un lac, comme Stockholm. A droite et à gauche, la côte était échancrée par deux rades, celle de l'ouest et celle de l'est. Entre les deux, une digue longue de sept stades réunissait la ville à la petite île de Pharos. Cette digue était un pont et un aqueduc. On y avait ménagé deux arches sous lesquelles les vaisseaux pouvaient passer d'un port à l'autre. Le port de l'ouest communiquait avec le lac, qui lui-même était en communication avec le Nil par un canal. On conçoit combien cette disposition était favorable au mouvement du commerce maritime d'Alexandrie. Aussi, dans ses ports les vaisseaux, dit Strabon, se pressaient plus nombreux qu'en aucun lieu du monde.

Alexandrie offrait une régularité symétrique; il en est ainsi de toutes les villes improvisées qui ne sont pas l'œuvre graduelle et spontanée du temps, mais qui sortent soudainement de terre à la voix d'un homme ou d'un peuple. Ainsi la cité de La Valette, à Malte, fut créée de toute pièce par le grand-maître qui lui a donné son nom; ainsi Berlin fut aligné comme un camp par Frédéric; ainsi s'élèvent instantanément les villes que décrète chaque jour la démocratie américaine. Alexandrie, qui était une pensée et une volonté d'Alexandre, se dressa à la voix du capitaine, ordonnée et régulière comme la phalange. Deux grandes rues s'y coupaient vers leur centre : la plus longue avait une lieue et demie d'une porte à l'autre, et cent pieds de largeur. Toutes les autres rues, parallèles à ces deux voies principales, faisaient ressembler la ville à un échiquier, ressemblance qui frappait encore Abulféda au XIVe siècle.

Cette disposition avait de grands avantages. Les rues dirigées du nord au sud étaient rafraîchies par le vent de mer, qui s'y engageait sans obstacle. C'est un rafraîchissement du même genre qu'on cherche à obtenir encore aujourd'hui en Égypte par des ventilateurs dont l'orifice évasé est dirigé vers le nord. Du reste, on ne saurait imaginer de contraste plus parfait que ce parallélisme des rues droites et larges de l'antique Alexandrie avec les sinuosités des rues étroites et obscures de la ville turque qui l'a remplacée.

Rien n'était plus splendide que l'ancienne Alexandrie. Athénée l'appelle plusieurs fois la belle et la dorée; Philon et Diodore de Sicile la proclament la reine des villes. Nous avons, dans le roman de l'Alexan-

(1) On trouvait la même forme à la terre habitable telle que les anciens se la représentaient. Le monde ancien tout entier était donc taillé comme le vêtement d'Alexandre.

drin Achilles Tatius, une peinture assez vive de l'impression que devaient faire sur un étranger, encore au IVe siècle, les merveilles d'Alexandrie. « Après trois journées de navigation, nous arrivâmes à Alexandrie, et, comme j'entrais par la porte dite du Soleil, la beauté de la ville, me frappant comme un éclair, remplit mes regards de volupté. Une suite de colonnes s'étendait en ligne droite des deux côtés de la rue qui va de la porte du Soleil à la porte de la Lune, car ces dieux sont les gardiens des portes de la ville. Au milieu de ces portiques était une place de laquelle partaient des rues en grand nombre. La multitude semblait une foule qui émigre. Puis, m'étant avancé encore de quelques stades, je suis arrivé au lieu qui porte le nom d'Alexandre. Là, j'ai vu une autre ville distinguée par ce genre de beauté, que les colonnes s'offraient obliquement, aussi nombreuses qu'en ligne droite. Distribuant donc mes regards dans toutes les rues, je ne pouvais ni me rassasier de voir, ni suffire à contempler tant de beauté (1). »

L'utile se trouvait à côté du magnifique : l'eau du Nil était amenée, par un canal, dans une foule de citernes qui abreuvaient les habitans d'Alexandrie, et dont un assez grand nombre existe encore (2). C'était près du port de l'est qu'était le beau quartier, le quartier royal sous les Ptolémées, impérial sous les Romains. Le palais avec ses dépendances, parmi lesquelles étaient le musée et la grande bibliothèque, occupait un immense emplacement : la cinquième partie de la ville selon Pline, le quart et même le tiers selon Strabon. On le concevra si on réfléchit que c'était un ensemble d'édifices et de jardins dans le goût oriental, comme la résidence des empereurs mogols à Delhi, ou le sérail des sultans à Constantinople, comme la maison dorée de Néron, qui couvrait tout un quartier de Rome, du Palatin à l'Esquilin, de la villa Mills à Sainte-Marie-Majeure.

Vers le milieu de la ville se voyait le tombeau d'Alexandre. Le corps du conquérant avait été enlevé à Perdiccas par Ptolémée Soter, apporté sur un char colossal que traînaient soixante-quatre mules, et placé dans un cercueil d'or qui fut volé par un indigne Ptolémée. Le corps, mal protégé par le cercueil de verre qui remplaça le cercueil d'or, a disparu lui-même, et a emporté avec lui l'indépendance d'Alexandrie, qu'une prophétie bientôt réalisée attachait à la conservation des restes de son fondateur.

On sait qu'Alexandre est entré dans la tradition orientale. Il n'a pas été plus oublié en Égypte que dans la Perse et dans l'Inde, où le souvenir d'Iskander est populaire encore aujourd'hui. Les Arabes d'Alexandrie montraient, au XVe siècle, le tombeau du grand prophète

(1) Achilles Tatius, Erotic, l. V, c. I.

(2) Les chrétiens d'Égypte attribuent ces citernes à un patriarche jacobite du IXe siècle.

Iskander; mais rien ne prouve que ce fût la véritable sépulture du fils de Philippe. Une légende arabe, rapportée par Édrisi, plaçait le tombeau d'Alexandre dans une île lointaine, aux extrémités de l'Occident, au milieu d'une mer ténébreuse. Il est remarquable que l'imagination des peuples ait rêvé pour le tombeau d'Alexandre ce que la destinée a fait pour le tombeau de Napoléon. L'histoire, cette fois, avait égalé en poésie la légende, et, chose étrange, cette poésie que la fantaisie orientale avait créée pour son héros, nous en avons dépouillé le nôtre.

En avançant de l'est à l'ouest, on marchait de la ville grecque vers la ville égyptienne. On trouvait l'éminence où la colonne marque encore l'assiette de l'acropole, du Sérapéum et de l'ancienne Alexandrie, nommée Racotis; enfin, tout-à-fait à l'occident, la ville des morts, la nécropole. Les Égyptiens avaient toujours une ville des morts à côté de la ville des vivans, et toujours elle était située à l'ouest, comme ici. Cette habitude tenait à leurs croyances. Ils plaçaient dans la région où le soleil se couche la demeure des ames, et ils exprimaient par le même hiéroglyphe et par le même mot, *amenti*, cette demeure mystique et la région du couchant. A l'ouest d'Alexandrie était le faubourg où Strabon vit les sépultures et les maisons pour l'embaumement des morts. Ce quartier correspondait au Mnémonium de Thèbes, qui renfermait le même genre de bâtimens, et qui était situé aussi à l'ouest de la ville, sur le bord occidental du fleuve. A Alexandrie, ce lieu s'est appelé longtemps le lieu des sépulcres. Les chrétiens continuèrent à y enterrer leurs morts, et saint Pierre, patriarche d'Alexandrie, s'y bâtit un mausolée. Encore aujourd'hui on montre, à *l'ouest* de la ville, les catacombes, vestiges de l'antique nécropole. Le style grec y règne, mais légèrement modifié par les influences égyptiennes.

Alexandrie offre un des plus curieux exemples des déplacemens qu'amène la décadence des villes. Rome presque tout entière est descendue de ses sept collines dans le champ de Mars, Syracuse s'est renfermée dans l'île d'Ortygie, Agrigente s'est retranchée dans son acropole. Alexandrie a eu un sort plus singulier; elle s'est réfugiée sur l'Heptastade, cette chaussée qui l'unissait à l'île de Pharos, et qui a été élargie considérablement par les sables et les débris accumulés à sa base. C'est un peu comme si Cherbourg se transportait un jour sur sa jetée.

La ville d'Alexandrie, de tout temps étroite pour sa longueur, a été se resserrant toujours. Le manteau d'Alexandre décroissait rapidement sous le tranchant du sabre de Mahomet, la ville arabe ne formait que le tiers de la ville antique; enfin on a taillé dans le manteau rogné par le ciseau des siècles un dernier lambeau, et ce lambeau, c'est la ville turque, l'Alexandrie de nos jours. La population d'Alexandrie a varié avec son étendue. Au temps de Diodore de Sicile, elle comptait 300,000

personnes libres (1), ce qui, en supposant pour Alexandrie comme pour Athènes un nombre égal d'esclaves, fait 600,000 individus (2). C'est à peu près la population de Paris au commencement de ce siècle (3). Les Juifs occupaient deux des cinq quartiers dans lesquels la ville était divisée. La population d'Alexandrie diminua assez rapidement; elle avait déjà décru sensiblement sous Galba (4). Baissant toujours de siècle en siècle, le chiffre était tombé à 6,000 ames (5), c'est-à-dire avait été réduit à un centième. Il s'est relevé aujourd'hui à 60,000, ce qui est le décuple du chiffre antérieur et le dixième du chiffre ancien. C'est Méhémet-Ali qui a ainsi accru la population d'Alexandrie, en rouvrant par un canal la communication de la ville avec le fleuve. Il faut se hâter de célébrer ce bienfait; j'aurai, dit-on, peu d'occasions de renouveler ce genre d'éloges.

Alexandrie était une ville commerciale et industrielle, une ville occupée et laborieuse comme nos cités modernes. « C'est une cité opulente, dit Vopiscus, où personne ne vit dans l'oisiveté. » Ses verreries étaient célèbres, ses tapisseries brodées l'emportaient sur les tapis de Babylone. Au milieu de la ville était un lieu appelé la *rue ou le quartier des riches*, où l'on vendait, dit Athénée, tout ce qui appartient au luxe le plus varié. C'était une espèce de bazar certainement beaucoup mieux fourni que le bazar actuel d'Alexandrie. Cette activité industrielle et commerciale était dans le caractère grec plus que dans le caractère égyptien; c'est que les Alexandrins étaient beaucoup moins Égyptiens que Grecs, leurs défauts même le prouvent.

C'était un peuple léger, moqueur, faisant sans cesse contre ceux qui les gouvernaient des satires ou des chansons; ils donnèrent des noms grotesques à la plupart des Ptolémées; ils raillèrent Vespasien, qui, railleur lui-même, entendait la plaisanterie; ils raillèrent Caracalla, qui s'en vengea par un épouvantable massacre. Soldats médiocres, ils excellaient aux combats de coqs et aux chants de table. Mobiles, indisciplinés, toujours prêts aux tumultes et aux révoltes, agités par les passions de l'école et de l'hippodrome, les Alexandrins offraient un singulier mélange de la vivacité athénienne et de la turbulence byzantine. Leur caractère était le caractère grec, avec une teinte du tempérament

(1) Livre XVII, LII.

(2) A Athènes, la population esclave de tout âge et des deux sexes était à peu près égale à la population totale des individus libres. Letronne, — *Mémoires de l'Institut*, VI, 199.

(3) Dans les sept premières années du siècle, la population de Paris était de 547,556. En 1848, elle avait atteint le chiffre de 912,033. — Horace Say, *Études sur l'Administration de la ville de Paris*.

(4) Sharpe, *Égypt. under the Romans*, p. 45.

(5) Savary, *Lettres sur l'Égypte*, lettre IV.

sombre et colérique de la race égyptienne. Le grec était, à Alexandrie, la langue des tribunaux, on le voit par les papyrus, et la langue officielle, on le voit par les inscriptions. Le grec paraît seul sur les médailles jusqu'à Dioclétien. Philon, citant des mots grecs usités à Alexandrie, dit qu'ils appartiennent à la langue *indigène*. Les fêtes et le culte public étaient grecs, comme le prouvent la description des fêtes d'Adonis dans *les Syracusaines* de Théocrite et la pompe solennelle, sous Ptolémée Philadelphe, décrite avec tant de détail par Athénée, vraie procession bachique dans laquelle figurent Dionysos, Sémélé, les Silènes, et où ne paraît aucune divinité égyptienne; dans laquelle, trait caractéristique, sont représentées les *quatre* saisons de l'année grecque, tandis que l'année égyptienne n'en comptait que *trois*.

En somme, Alexandrie fut très grecque, assez juive, peu romaine et presque point égyptienne. On a un vif sentiment de cette vérité dans cette ville, où il ne reste debout qu'une colonne, selon moi, grecque, et deux obélisques venus d'ailleurs et reposant sur une base grecque; dans cette ville tournée vers la Grèce, qui regarde Athènes et Byzance, qui est à quelques jours de mer seulement du Péloponèse, de la Sicile, de la Grande-Grèce, et qui, voisine de la côte où fut Cyrène, chantée par Pindare, voit presque à son horizon la Crète, berceau de Jupiter. Ce que je viens de dire du caractère de la population, je le dirai de plusieurs institutions célèbres, du musée, de la bibliothèque; je le dirai de la philosophie, des lettres, des sciences, des arts, du christianisme, des hérésies : tout cela était à Alexandrie presque purement grec, et beaucoup moins égyptien ou oriental qu'on ne l'a cru souvent.

Je commencerai par le musée. On connaît cette institution singulière, qui donna le premier modèle des académies. C'était plus qu'une académie; les savans du musée ne se réunissaient pas seulement pour des séances. S'asseyant à la même table, vivant d'une vie commune dans une magnifique demeure, ils pouvaient, délivrés de tous les soucis de la vie, se consacrer sans partage à la culture des lettres. Cette institution était grecque d'origine. Démétrius de Phalère, disciple d'Aristote, importa dans Alexandrie un musée à l'imitation de ceux de Platon et de Théophraste. Seulement, sous un roi, le musée fut moins libre que sous une république. Les satiriques du temps purent le comparer à une cage remplie d'oiseaux rares; cependant il y était resté assez de l'esprit démocratique athénien pour qu'un philosophe du musée pût dire à un empereur que la république seule était raisonnable et que la monarchie était un gouvernement contre nature. Peut-être le spectacle de la réclusion du Sérapéum donna-t-il l'idée d'une résidence qui, dans le musée, fut toujours une faveur et jamais une contrainte; c'est tout ce qu'on peut accorder aux influences égyptiennes. Je ne saurais aller plus loin, je ne saurais admettre, avec l'auteur d'un travail approfondi sur l'école

d'Alexandrie, M. Matter, qu'une pensée de fusion entre les sciences de la Grèce et l'*organisation des écoles sacerdotales de l'Égypte* (1) ait présidé à la fondation du musée. Je ne saurais admettre, avec M. Wilkinson (2), qu'il y ait eu aucun rapport entre le musée d'Alexandrie et les colléges sacrés d'Héliopolis, ni que le premier ait jamais été l'asile de cette *sagesse égyptienne* dont on retrouve les traces partout, excepté sur les monumens. Le musée était une institution grecque comme son nom; ses chefs furent des littérateurs grecs; leurs travaux eurent pour objet les lettres et la philologie grecques : son organisation n'offrit jamais rien d'égyptien ou de sacerdotal. Mais le musée, dit-on, était placé sous la direction d'un prêtre, et c'est là ce qui en faisait une institution analogue aux écoles de l'Égypte. Au premier coup d'œil, cette circonstance peut paraître décisive; si on y regarde de plus près, l'on verra que ce prêtre supérieur du musée était toujours grec sous les rois grecs, toujours romain sous les empereurs romains. Il y a plus, de quelle divinité était-il le desservant? Était-ce d'Ammon, de Thot ou d'Osiris? Non, c'était, comme l'a montré M. Letronne, des dieux Ptolémées. Peut-on voir dans le prêtre d'un tel culte autre chose qu'un employé revêtu d'un caractère officiel et préposé à la police du lieu? La présidence de ce fonctionnaire n'entraînait en aucune sorte l'influence de la vieille religion et du vieux sacerdoce de l'Égypte sur l'organisation du musée. En effet, le musée demeura fidèle à son origine et à son nom, et les muses athéniennes y gardèrent leur empire jusqu'à la fin (3).

C'est encore une pensée de *transaction* entre l'Égypte et la Grèce que M. Matter prête au fondateur de la grande bibliothèque d'Alexandrie. Il s'agissait, suivant cet auteur, d'une collection qui renfermât tous les *monumens du génie humain, qui rapprochât les codes de l'Égypte et de la Judée*, etc. Ces expressions, plus pompeuses que précises, semblent vouloir dire que les Ptolémées avaient conçu le dessein de réunir dans leur bibliothèque, aux chefs-d'œuvre de la littérature grecque, les produits de la littérature égyptienne et des littératures étrangères. Je dois dire que M. Matter rejette les exagérations des écrivains ecclésiastiques, d'après lesquels l'attention de Ptolémée Philadelphe aurait été attirée sur les écrits importans que possédaient les Éthiopiens, les Indiens, les Perses, les Babyloniens, les Assyriens, les Chaldéens, les Phéniciens, les Syriens, etc. C'est toujours la même illusion sur Alexandrie, que, dès l'origine, on a voulu faire plus égyptienne et plus orientale qu'elle

(1) Matter, *Histoire de l'École d'Alexandrie*, 2e édition, t. I, p. 42.

(2) *Modern Egypte and Thebes*, t. I, 133-134.

(3) Le musée existait encore sous Théodose. Théon, le père de la célèbre et malheureuse Hypathie, était membre du musée. — Fabr., Bibli. gr., IX, 169.

ne le fut jamais. Pour moi, je crois qu'une bibliothèque à la tête de laquelle furent placés Zénodote et Lycophron contenait peu de papyrus hiéroglyphiques ou hiératiques, et je n'imagine pas que de tels écrits aient figuré en grand nombre dans le catalogue de Callimaque. Je ne crois pas non plus qu'on y rencontrât beaucoup de manuscrits indiens ou persans, beaucoup d'exemplaires du *Ramayana* sanscrit ou de l'*Yacna* de Zoroastre (1). Entre les livres sacrés de l'Orient, les livres des Juifs s'y trouvaient seuls, non comme un code rapproché par les Ptolémées des *codes égyptiens*, dont l'existence est au moins douteuse, mais parce qu'il y avait cent mille Juifs à Alexandrie.

Si l'on en croyait certains documens récemment publiés (2), les bibliothèques d'Alexandrie auraient contenu des ouvrages traduits de tous les idiomes du monde en grec; mais je doute de ce fait, que rien ne prouve. Les Alexandrins, en leur qualité de Grecs, estimaient peu et connaissaient encore moins les langues et les littératures étrangères. On peut donc affirmer que les trésors littéraires d'Alexandrie étaient surtout grecs. S'il s'y trouvait quelque chose d'oriental et d'égyptien, ce n'était pas dans la grande bibliothèque du palais qu'il eût fallu le chercher, mais dans la bibliothèque du Sérapéum. Là, comme je l'ai dit, se conservait un reste de la vieille vie égyptienne; là s'étaient glissés peut-être aussi, avec les superstitions orientales, quelques-uns des livres de l'Orient. C'est dans cette bibliothèque du Sérapéum que Tertullien (3) indique un texte hébreu de la Bible; encore faut-il se rappeler que l'hébreu était une langue vivante à Alexandrie.

Puisque j'ai fait mention de deux bibliothèques, je suis conduit à dire quelques mots du fameux incendie attribué à Omar. Tout le monde connaît le récit qui a fait du nom d'Omar le symbole du fanatisme et de la barbarie. Après avoir subi, pendant des siècles, l'injure de cette renommée proverbiale, Omar a été déclaré presque innocent de l'incendie des livres d'Alexandrie; on lui a, du moins, découvert des complices qui l'ont devancé, et ont fait beaucoup plus de mal que lui. Ces complices sont illustres, et ne sont point des ennemis farouches de la civilisation; ils s'appellent César et le christianisme.

César est le premier coupable, coupable involontaire, il est vrai; ce

(1) Les oracles de Zoroastre sont cités parmi les livres orientaux qui se trouvaient dans la bibliothèque d'Alexandrie; mais cet ouvrage n'appartenait pas plus à Zoroastre qu'à Orphée les hymnes orphiques ou à Pythagore les vers dorés. Nous savons, grace à Anquetil et surtout à M. Burnouf, que les livres de Zoroastre contiennent un rituel et non des oracles.

(2) Un fragment grec donné par M. Cramer, et une scholie latine écrite au XVI[e] siècle, publiée en partie par M. Osanne.

(3) Édition de l'abbé Migne, t. I, p. 55.

fut lui qui, assiégé par les Alexandrins dans le quartier du palais où était la grande bibliothèque, y mit le feu en voulant incendier la flotte égyptienne et les maisons occupées par l'ennemi. C'est ce qui a fait dire trop légèrement à quelques-uns qu'après César, Omar n'avait rien trouvé à brûler: mais ceci n'est point exact. On connaît l'existence de plusieurs collections qui se formèrent pour remplacer la première; on sait qu'Antoine fit don à Cléopâtre de la bibliothèque de Pergame, rivale de la bibliothèque d'Alexandrie, et qui se composait de deux cent mille volumes. Ces deux cent mille volumes paraissent avoir été déposés au Sérapéum, dans cette bibliothèque, fille, comme on disait, de la collection mère, et qui contint jusqu'à sept cent mille volumes; mais cette seconde bibliothèque devait elle-même périr par d'autres mains que les mains musulmanes. Déjà atteinte deux fois par les flammes sous Marc-Aurèle et sous Commode, il est difficile qu'elle ait survécu à l'assaut que les chrétiens donnèrent, sous Théodose, au Sérapéum. Les livres entassés dans cet édifice durent être, au moins en grande partie, détruits par le zèle, armé ce jour-là contre tous les souvenirs du paganisme. Voilà donc les deux grandes collections de livres à peu près détruites, dispersées du moins avant l'arrivée d'Omar. Malgré ces faits incontestables, M. Matter déclare solennellement que *l'existence et l'incendie d'une bibliothèque à Alexandrie, au temps d'Omar, est un fait à rétablir dans l'histoire.* Il est permis de voir dans ces paroles une protestation contre une opinion que le XVIII[e] siècle avait émise avec trop de complaisance. Gibbon et d'autres écrivains du même temps peuvent avoir éprouvé quelque joie en voyant l'acte de barbarie le plus célèbre de l'histoire transporté des musulmans aux chrétiens, d'un calife à un évêque. Sans partager le moins du monde un tel sentiment, on est en droit de se refuser à cette réaction qui porte M. Matter à combattre aujourd'hui Gibbon *à la suite d'écrivains animés*, dit-il, *d'un autre esprit.* En accordant à M. Matter qu'il y a eu encore des livres à Alexandrie après la destruction du Sérapéum, puisqu'il y avait des littérateurs et des philosophes, on n'en peut pas moins maintenir, comme *acquis à l'histoire,* ce fait, que les deux grandes collections avaient été détruites avant l'arrivée d'Omar, l'une par César, l'autre par les chrétiens, et qu'un grand incendie, comme celui dont la tradition accuse le calife arabe, était devenu impossible. A chacun ses œuvres; que l'histoire soit juste pour tous, même pour Omar. Point de fanatisme même contre le fanatisme : la philosophie a eu le sien dans le siècle dernier; il semble que la gloire du nôtre devrait être de n'en connaître aucun.

Quant à la littérature alexandrine, elle fut purement grecque : tour à tour reproduction érudite et critique minutieuse des grands écrivains de la Grèce, elle ne sort pas de ce cercle. Le goût qui lui est propre et

qui la caractérise n'a rien d'oriental, sauf l'enflure d'un Lycophron ou d'un Claudien (1), défaut que le mauvais goût de la décadence explique suffisamment. Du reste, les genres où cette littérature excelle, l'épigramme, l'idylle, l'élégie, sont purement grecs. On récitait sur le théâtre d'Alexandrie les narrations d'Hérodote et les chants d'Homère. La littérature alexandrine se rattache à Homère par ses poètes et par ses critiques. Les uns le continuent à leur manière, comme Coluthus et Triphiodore; *les homériques* font des centons ou des parodies du poète dont ils portent officiellement le nom. Il en est qui écrivent l'Odyssée sans employer la lettre *s*, d'autres retranchent de chaque chant de l'Iliade une des vingt-quatre lettres de l'alphabet. La grande affaire des plus sérieux est de reviser le texte d'Homère; les rois même se livrent à ce travail (2). Aristarque est le vrai représentant de cette littérature, qui s'appelle elle-même philologie. Dans tout cela, rien d'égyptien. L'*Ibis* de Callimaque n'était pas un chant sur l'oiseau sacré, mais une satire dans laquelle il persiflait ses rivaux. Il a fallu toute la crédulité irréligieuse de Dupuis pour s'imaginer avoir retrouvé dans *les Dyonisiaques* de Nonnus les débris d'un poeme sacré sur les calendriers composé 1600 ans avant Homère. Nonnus n'a rien emprunté aux sanctuaires de l'Égypte; mais, en véritable Alexandrin, écrivant dans une ville où l'astronomie, cultivée avec éclat par les savans, était à la mode parmi les lettrés, où les sept principaux poètes formaient une *pléiade*, où les beaux esprits métamorphosaient en constellation la chevelure de la reine Bérénice, Nonnus, par une prétention à la science toute pédantesque et toute moderne, introduisit l'astronomie dans la mythologie. Quant à sa prétendue imitation d'un ancien poème égyptien, il est très douteux que des poèmes, au moins d'une certaine étendue, aient existé dans l'ancienne Égypte. Dion Chrysostome dit que les Égyptiens n'avaient pas de vers. L'assertion est probablement trop absolue, car les monumens représentent des prêtres qui chantent en s'accompagnant sur une sorte de harpe qu'on a retrouvée dans les tombeaux, et Champollion a lu une chanson destinée à accompagner le travail des bœufs foulant le grain. Toutefois il y a loin de quelques chants religieux ou populaires à de vastes compositions telles que celles qu'aurait connues et imitées Nonnus. Rien de pareil à ces grands poèmes ne s'est montré jusqu'ici ni sur les murs des temples ni sur les papyrus couverts d'hiéroglyphes. L'inscription et le rituel avec d'immenses développemens paraissent avoir remplacé, chez ce peuple monumental

(1) Claudien, né à Alexandrie, écrivit d'abord en grec. On doit le compter parmi les poètes alexandrins.

(2) Ptolémée Physcon, appelé aussi le Philologue. Voyez *Aristarque*, par M. Egger, dans la *Revue* du 1er février 18[illegible].

et sacerdotal, ce qui, chez d'autres peuples, a été l'épopée héroïque ou religieuse.

La littérature alexandrine n'appartient donc pas à un pays, mais à une époque. Parmi les hommes qui l'honorent le plus, on compte un grand nombre d'étrangers : le Sicilien Théocrite, Philétas de Cos, Hermesianax de Colophon; quelques-uns même ne vinrent jamais à Alexandrie, Euphorion, par exemple, qui, né à Chalcis, vécut à Séleucie et mourut à Antioche. Euphorion n'en est pas moins classé avec les poètes alexandrins, avec Rianthus et Parthenius, que Tibère lui associait dans ses prédilections littéraires et ses imitations poétiques. La littérature alexandrine n'a donc rien d'égyptien, et l'on y sent à peine la proximité de l'Orient; mais elle a le caractère de son âge, elle a les défauts des littératures surannées. Vieille, coquette et pédante, elle remplace la simplicité par la recherche, l'inspiration par la science, le génie de l'art par la théorie de l'art.

Ingenio quamvis non valet, arte valet :

ce qu'Ovide a dit durement de Callimaque, je le dis d'elle peut-être un peu durement aussi.

Comme il arrive dans les littératures qui dégénèrent, la recherche n'exclut pas la négligence. Plotin, nous dit Porphyre, ne relisait jamais ce qu'il écrivait. Quelle différence entre cette improvisation sans art et le travail exquis, l'atticisme habile du style de Platon! La fécondité démesurée est aussi un signe de décadence, nous ne le savons que trop. Callimaque avait écrit huit cents ouvrages, et Dydime *aux entrailles de fer* six mille volumes. C'est à désespérer nos *facilités* contemporaines.

La rhétorique, dont l'heure est venue, triomphe dans Alexandrie; on l'y retrouve partout, à tel point que ce sera un rhéteur grec, Théodote, qui présentera à César la tête de Pompée. Or, quoi de plus grec que la rhétorique, quoi de moins égyptien? Ainsi, plus je considère la littérature alexandrine et plus j'y vois le signe de l'âge, non l'empreinte du sol. Alexandrie, ce n'est pas pour cette littérature une patrie, c'est une date. Tout au plus le pays funèbre par excellence, le pays où l'image de la mort était partout présente, jusque dans les festins, pouvait-il agir sur l'imagination des poètes, en inspirant à Cheremon des vers à la louange de la mort, dont se moquait Martial.

L'art alexandrin dut subir plus que la littérature l'influence de l'Égypte. La littérature égyptienne, si on peut lui donner ce nom, était enveloppée des mystères de son écriture. L'art parlait aux yeux un langage que tout le monde pouvait comprendre et répéter.

L'architecture grecque, j'ai déjà eu occasion d'en faire la remarque, émule et comme jalouse des dimensions colossales de l'architecture

égyptienne, éleva le phare et la colonne d'Alexandrie. Le char immense et si singulièrement orné qui apporta dans cette ville le corps d'Alexandre offrait lui-même, dans sa décoration extraordinaire, un caprice grandiose de l'architecture orientale. Quel que soit le fait véritable qui ait servi de fond au récit merveilleux d'une statue d'Arsinoé soutenue par des aimans, il faut voir là quelque tentative bizarre à laquelle le désir du nouveau, du prodigieux, poussait la sculpture hellénique en présence des merveilles étranges de la sculpture indigène. Quant à la peinture, si les hiérogrammates égyptiens tracèrent sous les Ptolémées, à Alexandrie comme partout ailleurs, sur les murs des temples (1), des tableaux composés d'hiéroglyphes et de figures selon la tradition, ces images étaient trop semblables aux essais déjà anciens de la peinture grecque, alors si perfectionnée, pour qu'elle fût tentée de revenir à son point de départ par l'imitation d'un style analogue à celui de ses commencemens, qu'il avait peut-être inspirés. La peinture hiératique resta dans les temples; mais les Ptolémées, qui continuaient sans doute à s'y faire représenter, comme dans toute l'Égypte, en adoration devant Ammon ou Osiris, s'entourèrent de peintres grecs. On ne voit pas que Ptolémée Soter ait eu des artistes égyptiens à sa cour; cependant il y fit venir Apelles, que lui avait légué Alexandre. Ce fut pendant son séjour auprès du roi d'Égypte qu'Apelles se servit de son art pour dénoncer et punir ses calomniateurs. Ce fut à Alexandrie qu'il composa ce tableau allégorique de la Calomnie traînant sa victime aux pieds de l'Ignorance, et suivie par le Repentir, que Raphaël a restitué, d'après la description des anciens, dans un dessin qui est au Louvre.

Ptolémée Philadelphe, non moins ami de la peinture grecque, obtenait pour ses galeries, par un traité avec Aratus, plusieurs chefs-d'œuvre de l'école de Sycione, l'une des plus anciennes et des plus célèbres de la Grèce. L'Hyacinthe de Nicias, célébré par Martial, fut rapporté d'Alexandrie par Auguste. Les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture grecques étaient donc recueillis avec soin dans cette ville, qui, comme l'a dit Saint-Martin, ne fut pas une ville égyptienne, mais une ville grecque en Égypte.

C'est surtout en ce qui concerne les sciences et la philosophie d'Alexandrie que l'influence de ces mystérieuses connaissances, de ces profondes doctrines qu'on prêtait à l'Égypte, a été exagérée outre mesure. En combattant les exagérations systématiques et traditionnelles qui, mises en avant de très bonne heure et répétées de siècle en siècle, sont arrivées à cet état de lieu commun qui est la consécration du préjugé, en les combattant, dis-je, je ne suis point suspect de

(1) On n'en a trouvé aucune trace; mais on sait que des hiéroglyphes, entre autres le *signe de la vie*, étaient tracés sur les murs intérieurs du Sérapéum.

prévention contre l'Égypte; on ne pourra du moins me reprocher de céder à cette manie si commune, qui fait enfler à un auteur l'importance d'un sujet favori. C'est au nom des hiéroglyphes et des monumens que l'on commence à comprendre que je viens protester contre un égyptianisme immodéré. On ne le pouvait jusqu'ici. On accordait trop sur quelques points à l'Égypte, parce qu'on la connaissait très peu; maintenant on sait assez ce qu'elle fut pour savoir ce qu'elle ne fut pas. C'est le moment de lui donner sa véritable place dans l'histoire de l'humanité, et certes cette place restera grande. Il suffit à la vieille Égypte de sa religion, de ses arts, de ses institutions, de toute sa civilisation si antique et si curieuse, encore écrite sur ses monumens, sans lui attribuer les sciences et la philosophie alexandrines, qui sont éminemment et presque exclusivement grecques, comme Alexandrie elle-même. Cette conviction saisit vivement ici, dans cette ville isolée du reste de l'Égypte, à laquelle elle ne tient qu'artificiellement, tandis qu'elle est tournée vers la Grèce et semble l'appeler. Les faits, comme on va voir, confirment pleinement cette impression produite par les lieux.

Ce serait une insigne gloire pour les anciennes doctrines égyptiennes d'avoir inspiré le savoir alexandrin, car il est aujourd'hui reconnu que les sciences, dans le sens moderne du mot, c'est-à-dire les sciences d'observation et d'expérience, ne datent que d'Alexandrie. Les connaissances géographiques, mathématiques, astronomiques, médicales, y ont fait des progrès jusqu'alors inconnus. Une impulsion nouvelle leur a été donnée dans cette ville, qui, par son esprit industriel, commercial, érudit, éclectique, est presque une ville moderne, une ville du XVIe siècle et un peu du XIXe. Dans l'ignorance où l'on était de ce qui fit le fond de la société égyptienne, sous l'empire d'opinions erronées transmises par les anciens et contemporaines de l'erreur qu'elles perpétuaient, il était naturel d'accorder à l'Égypte une grande part dans les connaissances et les idées alexandrines. Ce que l'étude des monumens, interprétés à l'aide des découvertes de Champollion, nous permet d'affirmer sur l'ancienne civilisation de l'Égypte, suffit pour montrer qu'elle fut presque entièrement étrangère à ces connaissances, et n'eut point ces idées qu'on a voulu faire remonter jusqu'à elle. Le développement alexandrin doit être considéré désormais comme un produit natif du génie grec, excité tout au plus par l'idée vague d'une doctrine mystérieuse, et éclairé par quelques rayons d'une science qu'en restreignant beaucoup il ne faut pas nier tout-à-fait.

Les connaissances mathématiques et astronomiques qui ont tant illustré Alexandrie ne sont point, quoi qu'on ait prétendu, un héritage qu'elle ait reçu des sanctuaires de l'Égypte. Les anciens ont proclamé les Égyptiens inventeurs de la géométrie, parce que les inondations du Nil rendaient nécessaire une mesure des propriétés exacte et souvent

renouvelée; mais cette géométrie, bornée aux procédés pratiques de l'arpentage, n'a rien de commun avec la science cultivée dans les écoles de la Grèce et de l'Italie. On ne voit pas qu'elle ait conduit les Égyptiens à une découverte comme celle du carré de l'hypoténuse. On n'a rien trouvé, parmi les nombreuses représentations dont les monumens sont couverts, qui ressemble à une figure de géométrie. Si un de ces prêtres, dont nous lisons les noms écrits dans leurs tombeaux, eût été géomètre, n'aurait-il pas laissé sur les murs de ces tombeaux, où l'on peint d'ordinaire les occupations du mort pendant sa vie, quelque image de ses études, quelque signe de ses découvertes, comme Archimède avait fait graver le rapport du cylindre à la sphère sur son monument, que Cicéron vit encore à Syracuse? Il n'y a pas plus de trace de l'algèbre des Égyptiens que de leur géométrie, et, jusqu'à ce qu'on en ait trouvé quelqu'une, il faut laisser à Diophante l'honneur de ses théorèmes, et reconnaître que dans l'algèbre, sauf le nom qui est arabe, tout ce qui n'est pas d'origine grecque, est d'origine indienne.

Quant à la géographie, dont Ptolémée fut le père, il n'est pas probable que les Alexandrins aient dû beaucoup sur ce point aux enseignemens de l'Égypte. Les anciens Égyptiens ne paraissent pas avoir eu moins de mépris que les Chinois pour le reste du genre humain. De même que ceux-ci n'ont qu'une expression pour désigner leur empire et le monde entier, les Égyptiens se servaient aussi d'un même signe, *les deux régions*, pour exprimer et les deux parties de l'Égypte et les deux zones dont se compose l'univers. Dans un curieux tableau où sont représentées plusieurs races pour eux barbares, et où les hommes aux yeux bleus, nos ancêtres, ont l'honneur d'être associés aux nègres, les Égyptiens sont distingués par l'appellation homme, *romi*. *Homme* et *Égyptien* étaient donc synonymes. Avec une telle manière de voir, on s'intéresse médiocrement aux peuples étrangers, et on n'est pas très disposé aux recherches géographiques.

Cependant les rapports que le commerce et la guerre établirent entre les anciens Égyptiens et différens peuples asiatiques, rapports qui nous sont attestés par les monumens, ont dû leur apprendre quelque chose de ces peuples. Jusqu'où a été la connaissance qu'ils en ont eue? M. Gosselin voyait dans les cartes d'Ératosthène et de ses successeurs des copies plus ou moins altérées de cartes beaucoup plus anciennes, dont les *distances* prouvaient, selon ce savant, que la géographie avait été portée jadis à un degré de perfection auquel les peuples de l'Europe n'étaient pas encore parvenus il y a cent cinquante ans (1); mais il paraît, au contraire, qu'Ératosthène et les géographes de son époque

(1) *Mémoires de l'Institut*, t. IX, p. 115-6.

reproduisaient les erremens de la cosmographie poétique des Grecs (1). Bien que la zone torride commence à Philé, bien que les monumens des Pharaons se trouvent au cœur de cette zone, les géographes n'y plaçaient pas moins un océan imaginaire, au-delà duquel était la terre opposée à la nôtre, l'antichthone. Ces vieilles idées grecques règnent dans Alexandrie jusqu'à Hipparque. Celui-ci refit la terre sur un nouveau plan, et, en rapprochant beaucoup trop la partie orientale et la partie occidentale du continent, établit dans la science cette nouvelle et utile erreur qui, encourageant Colomb à aller chercher l'Asie, lui fit rencontrer l'Amérique (2). Erreurs et progrès, la géographie alexandrine dut tout à elle-même et rien aux anciennes notions égyptiennes, qui, si elles l'avaient éclairée, l'auraient éclairée plus tôt, et l'auraient désabusée des chimères de la cosmographie fabuleuse des Grecs, où elle s'égara jusqu'à Hipparque (3).

L'astronomie est une des sciences dans lesquelles on a supposé que les anciens Égyptiens avaient fait le plus de progrès; d'autre part, voyant l'astronomie grecque prendre dans une ville d'Égypte des développemens inconnus jusqu'alors, on a été porté à faire encore cette fois honneur à l'Égypte de la science grecque. On a cru à une astronomie très ancienne et très avancée, dont les représentations figurées et surtout les représentations zodiacales conservaient le mystère, et qui se serait transmise aux Grecs par Platon, par Eudoxe et par les Alexandrins; mais ici encore cette superstition qu'inspiraient le nom de l'antique Égypte et la renommée de ses connaissances mystérieuses a fait à de bons et grands esprits une illusion de laquelle il faut revenir pour deux raisons : la première, c'est que les Égyptiens n'ont point eu les profondes connaissances en astronomie qu'on leur a prêtées; la seconde, c'est que les astronomes d'Alexandrie ne paraissent pas leur avoir emprunté beaucoup.

Un des grands argumens avancés en faveur de la science antique des astronomes égyptiens était tiré des représentations zodiacales qu'on voit sur différens temples d'Égypte, et en particulier à Denderah. Aujourd'hui la haute antiquité de ce zodiaque n'est plus soutenable, depuis surtout que Champollion a lu les noms de Tibère et de Néron écrits

(1) Letronne, *Journal des Savans*, 1831, 476.

(2) *Mémoires de l'Institut*, t. IX, 210.

(3) Remarquons seulement qu'une tentative plus ou moins heureuse pour opérer une mesure de la terre eut lieu, selon M. Gosselin et de l'aveu de M. Letronne, avant l'école d'Alexandrie; mais, comme on n'a pu déterminer encore si cette opération fut tentée en Égypte ou ailleurs, on ne saurait en tirer aucun argument positif en faveur des connaissances géographiques des anciens Égyptiens.—*Ibid.*, t. VI, 157.—*Journal des Savans*, 1827, 97.

très distinctement en hiéroglyphes sur ce monument, qui devait précéder de plusieurs milliers d'années les monumens historiques. La question qui s'agite aujourd'hui à son sujet entre deux savans illustres, M. Biot et M. Letronne, est d'un tout autre ordre; je la retrouverai plus naturellement à Denderah. Il me suffit à présent de poser, comme un fait conquis à la science par M. Letronne, qu'il n'y a point eu de zodiaque en Égypte avant l'époque grecque (1). De plus, ni télescope ni astrolabe n'ont été trouvés en nature ou représentés dans les tombeaux de l'Égypte, où l'on a trouvé tant de choses, et sur les parois desquels est figuré tout ce qui a pu servir au défunt pendant sa vie. Enfin il a fallu renoncer à cette antique sphère égyptienne présentant l'état du ciel 1400 ans avant Jésus-Christ, qu'Eudoxe aurait eue sous les yeux, à laquelle ont cru Newton, Fréret et Bailly, et que le souffle de la critique a brisée pour jamais (2).

Sur le savoir astronomique des anciens Égyptiens, je pourrais citer des expressions bien dédaigneuses de M. Delambre, l'historien de la science, celles-ci par exemple : « Les Égyptiens étaient astronomes tout juste ce qu'il fallait pour être charlatans. » Je pourrais citer des paroles sévères de M. Letronne; je préfère m'en rapporter au témoignage de M. Biot, et parce que M. Biot est une de nos plus hautes renommées scientifiques, et parce qu'il a pu paraître accorder plus que d'autres au savoir astronomique de l'ancienne Égypte. On va voir dans quelles limites lui-même le restreint. « En reconnaissant *le défaut absolu d'instrumens et de méthodes précises, soit pour l'observation, soit pour le calcul trigonométrique*, il faut accorder aux anciens peuples de la Chaldée et de l'Égypte tout ce qu'une longue et assidue contemplation des phénomènes peut donner (3). » C'est assez, pour la thèse que je soutiens, de ces sages paroles. Il n'y a donc en Égypte, avant les Grecs, ni instrumens ni méthodes précises pour l'observation, ni calcul trigonométrique. C'est à Hipparque seulement que commence l'emploi de ce calcul, sans lequel, dit Delambre, il n'est pas de véritable astronomie. Or, Hipparque n'a pu rien emprunter à l'ancienne Égypte, car il n'est probablement jamais venu à Alexandrie. Ptolémée, qui y a vécu, doit beaucoup à Hipparque et rien aux anciens Égyptiens. Jamais il n'allègue leurs observations. Il cite trois éclipses observées à Babylone et pas une seule observée en Égypte.

L'invention de l'astrologie, liée aux origines de l'astronomie, n'appartient pas d'une manière certaine à l'ancienne Égypte; la Chaldée semble y avoir plus de droits. Le nom de Chaldéen fut synonyme de

(1) *Mémoires de l'Institut*, XVI, 113.
(2) Letronne, *Journal des Savans*, 1841, 72.
(3) *Journal des Savans*, II, 561.

celui d'astrologue, et l'Égyptien Philon répète à plusieurs reprises que les Chaldéens ont inventé l'astrologie.

Le don le plus certain que l'ancienne astronomie de l'Égypte ait fait à Alexandrie, et par elle à Rome et à toute l'Europe, c'est l'année dont nous nous servons, que nous appelons julienne, et qu'il serait juste d'appeler égyptienne. L'année de trois cent soixante-cinq jours un quart est originaire d'Égypte, M. Letronne l'a reconnu. Tout le monde sait que César fit faire, par un astronome d'Alexandrie, la réforme du calendrier, à laquelle il a attaché son nom. Ainsi, le véritable titre astronomique de l'ancienne Égypte, l'héritage qu'elle nous a réellement laissé, c'est l'almanach.

La médecine et la chirurgie, autant qu'aucune autre science, illustrèrent Alexandrie. Hérophile et Érasistrate y fondèrent l'école qui devait porter le nom de cette ville célèbre. Gallien y étudia et conseille d'y aller étudier l'anatomie. La chirurgie y fut cultivée avec succès et y reçut de précieux perfectionnemens. L'opération de la pierre, en particulier, ne se faisait nulle part aussi bien qu'à Alexandrie. Les enseignemens de l'Égypte ont-ils été pour quelque chose dans les progrès de l'école médicale d'Alexandrie? On serait tenté de le croire, car la réputation de la médecine égyptienne était grande chez les anciens. Hérodote parle de médecins voués à l'étude d'une maladie spéciale, et, selon Manethon, un des premiers rois de l'Égypte aurait écrit un livre de médecine. Mais, d'abord, on a peut-être exagéré la place que tenait la médecine dans l'ancienne société égyptienne. On a affirmé, par exemple, qu'en Égypte les murs des temples étaient couverts de recettes et de descriptions de maladies (1); cependant il est certain que ni Champollion ni personne n'a découvert jusqu'ici, sur aucun mur de temple, une recette ou une ordonnance. Les tableaux des tombes n'ont montré qu'un vétérinaire soignant des animaux, jamais un médecin soignant des hommes. J'ai relevé dans divers musées de l'Europe, sur plusieurs centaines de pierres funéraires, les noms des professions diverses qu'ont exercées ou les morts ou les membres de sa famille : j'y ai trouvé des prêtres, des officiers, des juges, etc.; jamais je n'y ai trouvé de médecins. On ne sait pas encore comment *médecin* se disait en égyptien, et quels hiéroglyphes servaient à désigner cette profession. Je n'en conclus point qu'il n'y eût pas de médecins chez les anciens Égyptiens, mais seulement que la médecine n'y était pas aussi en honneur et aussi cultivée qu'on l'a dit. Quoi qu'il en soit, ceux qui ont le plus étudié l'histoire de la médecine grecque (2) s'accordent à penser, comme moi,

(1) *Dict. des Sciences médicales*, t. XXXII, p. 11.

(2) Avant tous je citerai l'admirable traducteur d'Hippocrate, M. Littré, et après lui M. Daremberg, qui, j'espère, professera bientôt au Collége de France l'histoire de la médecine depuis Hippocrate jusqu'à Gallien.

que l'école d'Alexandrie n'est qu'une continuation et un magnifique développement de l'école hippocratique.

Peut-être, en se rappelant que les premiers médecins d'Alexandrie, Hérophile et Érasistrate, passent pour avoir donné l'exemple de disséquer des corps humains, est-il permis de croire que les préparations de l'embaumement ont suggéré l'idée de la dissection; mais cette influence très douteuse et bien indirecte de l'Égypte serait une influence fortuite et non scientifique. En somme, l'école grecque d'Alexandrie demeure en possession de sa médecine aussi bien que de son astronomie, et plus complétement encore.

La philosophie d'Alexandrie a besoin aussi qu'on lui restitue ses origines purement grecques. Là, plus peut-être que partout ailleurs, s'est manifesté ce que j'appellerai le préjugé égyptien. Si j'ouvre les plus récentes histoires de la philosophie d'Alexandrie, j'y trouve qu'*elle dérive des Égyptiens au moins autant que des Grecs* (1). Un auteur estimé (2) pense que les platoniciens d'Alexandrie ont fait de larges emprunts à l'Égypte. Cette opinion est tellement établie, qu'elle se trouve d'elle-même sous la plume des historiens de la philosophie, et pour ainsi dire à leur insu. Le jugement supérieur de M. Cousin lui-même a peine à le défendre contre l'opinion dominante qui voudrait l'entraîner, et à laquelle il résiste. Cependant ce que l'on sait de la philosophie d'Alexandrie, ce que l'on commence à connaître par les monumens des idées religieuses de l'Égypte, n'offre point cette ressemblance que plusieurs auteurs anciens ont imaginé trouver, et que les modernes ont admise sur parole comme un fait démontré. Qu'était-ce, en effet, que l'éclectisme alexandrin? n'était-ce que la théologie égyptienne, et qu'y a-t-il de commun entre eux?

L'éclectisme, si attaqué de nos jours, est tout simplement l'application du bon sens à la philosophie. Il faut convenir que l'école d'Alexandrie ne s'est pas tenue à ce sage éclectisme, qui est celui de Socrate. Au lieu de demander à chaque système ce qu'il pouvait renfermer de vrai, elle a voulu les unir tous ou plutôt les absorber dans le platonisme. Elle a opéré une fusion plutôt qu'elle n'a fait un choix. Bien qu'il y ait eu à Alexandrie des péripatéticiens, des stoïciens et même des sceptiques, c'est le platonisme qui a dominé. Ce platonisme n'est pas tout-à-fait celui de Platon, mais il en dérive évidemment. C'est le platonisme à un autre âge et dans un autre monde, c'est un platonisme nouveau, un néo-platonisme. La philosophie alexandrine est une philosophie néo-grecque si l'on veut; c'est encore une manière d'être grecque. En présence de l'Égypte et de l'Orient, elle prend des ten-

(1) Simon, *Histoire de l'École d'Alexandrie*, I, 66.
(2) Sharpe, *Egypt. under the Romans*, 108.

dances mystiques et une allure sacerdotale; mais le fond des idées reste grec, mais cette doctrine, qui affecte les formes de l'extase, n'est qu'un développement immodéré de la spéculation platonicienne. M. Cousin a donné avec une grande justesse l'*abstraction* pour caractère à la philosophie de Platon. L'abstraction de plus en plus raffinée est aussi le caractère de l'école d'Alexandrie. Or, rien ne semble jusqu'ici moins abstrait, et ne devait moins l'être, que les dogmes religieux de l'ancienne Égypte. Sans connaître à fond ces dogmes, les scènes mythologiques tracées sur les murs des temples suffisent pour montrer qu'un petit nombre d'idées fort simples formaient la base de cette religion. L'action vivifiante du soleil et la force reproductrice de la nature animée y tenaient la plus grande place. Quant aux abstractions platoniciennes qu'ont voulu y trouver des écrivains qui, comme les Alexandrins eux-mêmes ou comme Plutarque, y transportaient leurs propres idées, elles n'ont aucune valeur historique, et il est à regretter que l'homme admirable qui avait, dans les monumens égyptiens dont il venait de révéler le langage, de quoi contrôler et réfuter ces interprétations prétendues, leur ait donné, dans son *Panthéon égyptien*, une importance qu'elles ne méritent pas. Qu'y a-t-il en effet chez les philosophes alexandrins qui rappelle les idées égyptiennes telles qu'on peut déjà les lire en grande partie sur les monumens? Quel rapport peut exister entre Ammon générateur ou Ammon-soleil et l'unité divine des alexandrins dans laquelle l'être est tellement dégagé de tout attribut déterminé, tellement supérieur à toute conception finie, qu'il est un *non-être*, la substance ineffable, principe de toute réalité, mais qui elle-même échappe à la réalité par l'abstraction? Les triades jouent un grand rôle dans la philosophie alexandrine, et les divinités égyptiennes sont très fréquemment groupées en triades. Pourtant quelle analogie véritable pourrait-on trouver entre des trinités abstraites telles que *l'ame, l'esprit, l'unité,* ou *l'unité, l'ineffable, l'inintelligible,* et la trinité naïve de l'Égypte, qui, sous les noms d'Osiris, d'Isis et d'Horus, et sous vingt autres noms, représente toujours le père, la mère et l'enfant?

C'est évidemment des deux côtés un ordre d'idée et un esprit entièrement différens. Quelques emprunts de détail ont pu être faits, mais la philosophie d'Alexandrie n'a rien dû d'essentiel à une religion dont les enseignemens étaient aussi simples que les siens étaient métaphysiques.

Et les mystères, dira-t-on, les mystères d'Osiris et d'Isis, n'ont-ils pu transmettre une doctrine réservée aux initiés et plus abstraite que la religion écrite et sculptée sur les murs des temples? J'attendrai pour répondre qu'on ait solidement établi qu'il y a eu un système de mystères et d'initiations *propre à l'Égypte*, et non importé de la Grèce. Je sais qu'on a fait grand bruit de ces mystères, à commencer par les

Alexandrins eux-mêmes; mais on a toujours négligé d'en prouver rigoureusement l'existence, et il n'y est fait nulle allusion, que je sache, sur aucun monument égyptien connu.

Il est encore une autre source à laquelle les Alexandrins auraient puisé les enseignemens de l'antique sagesse égyptienne : ce sont les livres d'Hermès. La source était abondante, à en croire Iamblique, qui porte le nombre de ces livres à vingt mille volumes; mais je ne suis pas bien sûr qu'Iamblique ait vu les volumes et qu'Hermès les ait écrits. Hermès est le nom que les Grecs donnaient au dieu Thot, qui, dans les scènes mythologiques retracées sur les monumens égyptiens, figure comme *scribe des dieux*. Un auteur réel aurait pu, j'en conviens, écrire les livres qui portent le nom de l'auteur à tête d'ibis; cependant rien ne donne à penser que les Égyptiens eussent une bibliographie aussi savante. Les innombrables papyrus trouvés jusqu'ici sont, à une ou deux exceptions près, des rituels funèbres et non des traités de philosophie; enfin, en admettant que d'anciens livres, attribués à Thot ou Hermès, aient jamais existé, une chose est certaine, c'est qu'ils n'ont rien de commun avec ceux que nous possédons en tout ou en partie, et qui ont été fabriqués dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Il est possible et même vraisemblable que ces livres hermétiques aient recueilli quelques idées anciennes (1); mais elles y sont noyées dans tant d'idées plus récentes et surtout d'idées platoniciennes, qu'on ne peut guère les en distinguer. Ainsi, la philosophie alexandrine a dû renoncer à cette tradition, qui la faisait procéder du dieu Thot en personne, c'est-à-dire de l'antique littérature sacrée des Égyptiens. Il faut qu'elle se contente de remonter à Platon et tout au plus à Pythagore; mais Pythagore et Platon ne sont-ils pas eux-mêmes disciples de l'Égypte? De Pythagore, on ne sait rien d'assuré; pour Platon, s'il est certain qu'il vint à Héliopolis, on ne voit pas dans ses dialogues immortels qu'il en ait rapporté autre chose qu'un grand respect pour le bel ordre et l'antiquité de la société égyptienne, et peut-être un certain goût du symbolisme que pouvaient, du reste, avoir déjà répandu les mystères de la Grèce. Quand Platon veut exprimer ses idées philosophiques par des symboles mythologiques, il se sert des mythes grecs et non des mythes égyptiens, qu'il paraît n'avoir pas connus.

Ainsi, ce n'est point par voie d'héritage que les philosophes alexan-

(1) Par exemple, l'idée de la punition de l'ame par la métempsycose (*Hermes apud Stobeum*, l. I, c. LII, 44). Cette idée est bien égyptienne, témoin le tableau, plusieurs fois répété, qui représente le gourmand condamné par Osiris à renaître dans le corps d'un pourceau, au-dessus duquel on trouve un hiéroglyphe exprimant la gourmandise. Les régions des ames dont il est fait mention dans un autre fragment attribué à Hermès (*ibid.*, 61) paraissent aussi offrir quelque rapport avec les régions de l'autre monde représentées dans les tombeaux et les rituels funèbres.

drins ont pu recevoir les traditions de l'Égypte. Ont-ils pu les recevoir immédiatement? Pas davantage, et la raison en est bien simple : c'est que personne, parmi ces philosophes, n'a rien su de la langue égyptienne et de l'écriture hiéroglyphique. D'abord, si ces philosophes les eussent connues, ils n'eussent pas manqué de nous l'apprendre; encore s'ils avaient eu la prudence de se taire sur ce sujet, nous pourrions croire qu'ils s'y entendaient quelque peu. Malheureusement plusieurs d'entre eux se sont laissé aller à en parler, et ce qu'ils disent montre toute leur ignorance à cet égard. Il est incroyable à quel point les Grecs d'Alexandrie restèrent étrangers à la connaissance de la langue et de l'écriture égyptiennes; on ne pourrait le comprendre, si on n'avait d'autres exemples de l'éloignement dédaigneux des Grecs et des Romains pour l'étude des langues barbares. Ce qui est certain, c'est que, sauf un passage souvent cité de saint Clément d'Alexandrie et un passage moins concluant, il est vrai, de Porphyre, on ne voit pas qu'un seul auteur grec se soit douté que les hiéroglyphes pouvaient être phonétiques, c'est-à-dire représenter des sons, ce qui a lieu pourtant trois fois sur quatre. Quoique tenant moins de place que l'écriture phonétique dans les inscriptions, l'écriture symbolique est citée par les alexandrins comme l'unique écriture des Égyptiens. Cette fausse opinion est celle de Plotin (1), de Proclus (2), de Porphyre lui-même (3), d'Iamblique (4), qui n'en écrivait pas moins sur la *science des Égyptiens*.

On conçoit la raison de cette erreur si répandue : cette portion symbolique de l'écriture égyptienne, bien que la moins considérable, était ce qui la distinguait le plus des autres écritures et lui donnait un caractère mystérieux, c'est ce que les prêtres devaient mettre en relief dans les incomplètes confidences qu'ils faisaient aux Grecs, et c'est aussi ce qui devait frapper l'imagination de ces derniers, précisément parce qu'ils trouvaient là un procédé d'écriture plus étrange et plus différent du leur; mais, en ne disant rien des hiéroglyphes-lettres, beaucoup plus nombreux que les hiéroglyphes-images, les auteurs grecs et les philosophes alexandrins en particulier ont montré qu'ils étaient hors d'état de comprendre une ligne d'un texte hiéroglyphique. Manquant des notions les plus élémentaires sur l'écriture égyptienne, comment auraient-ils pu puiser dans les sources égyptiennes qui leur étaient fermées, et transporter dans leurs écrits des enseignemens qu'on n'y rencontre pas (5)?

(1) Enn., v. l. 8, 6.
(2) Commentaire sur le Timée, édit. de Bâle, 35.
(3) *De Vita Pythagoræ*, cap. 11, 12.
(4) *De Mysteriis Ægypt.*
(5) Dans le traité d'Iamblique sur les mystères des Égyptiens, il n'y a guère d'égyptien que quelques noms de divinités.

Voilà comment la philosophie d'Alexandrie est égyptienne; le christianisme d'Alexandrie le fut-il davantage? Distinguons d'abord dans le christianisme alexandrin l'orthodoxie et les hérésies.

Il y aurait eu à Alexandrie une fusion ou plutôt une confusion déplorable des croyances égyptiennes et du christianisme, si on s'en rapportait à la lettre de l'empereur Adrien, dans laquelle il dit positivement : « Ceux qui honorent Sérapis se disent chrétiens, et ceux qui se disent chrétiens sont dévots à Sérapis. » Mais cette boutade de l'empereur bel-esprit, dans une épître qui vise à l'effet, ne peut rien établir de positif, et prouve seulement que chez quelques-uns il se faisait un mélange grossier des deux religions. Il se peut aussi que certaines expressions, certains symboles, quelques idées même appartenant à l'ancienne religion, se soient infiltrés dans la nouvelle. Ainsi, quand saint Ambroise, qui imite et même copie souvent Philon et Origène, tous deux d'Alexandrie, quand saint Ambroise appelle Jésus-Christ le bon scarabée (1) qui a pétri la fange informe de nos corps, il fait, probablement d'après ses modèles alexandrins, une allusion évidente à un symbole égyptien, le scarabée considéré comme image de l'énergie formatrice du monde, parce qu'il roule en petites boules la fange dans laquelle il dépose ses œufs, ainsi que nous l'apprend le témoignage des anciens, confirmé cette fois par les monumens. L'art chrétien a pu accueillir aussi quelques-uns des attributs d'Isis et les transporter à la vierge Marie, quand par exemple il a placé le croissant de la lune sous ses pieds. La coutume très ancienne de donner à la Vierge la couleur noire a pu avoir aussi pour motif une imitation de l'Isis funèbre. Certains dogmes chrétiens ont pu trouver dans certaines croyances de l'Égypte une analogie qui a aidé à les faire admettre, au moins en ce pays. La liaison que les Égyptiens établissaient entre l'immortalité de l'ame et cette perpétuité qu'ils cherchaient à donner au corps par les procédés de l'embaumement a un rapport frappant avec le dogme qui associe la chair ressuscitée à la vie impérissable de l'esprit, et l'on est autorisé à croire que l'opinion égyptienne vint ici en aide au dogme chrétien, quand on entend saint Augustin déclarer (2) que les Égyptiens étaient les seuls chrétiens qui crussent véritablement à la résurrection. D'autre part, on comprend comment un éloignement bien naturel pour tout ce qui pouvait rappeler les superstitions égyptiennes portait à déclarer que l'ame seule ressuscitait certains esprits que leur puritanisme dogmatique rendait pour ainsi dire hérétiques à force d'orthodoxie.

L'orthodoxie fut égyptienne en ce sens seulement qu'elle fut natio-

(1) Luc, x, 113; Sch., 71.
(2) *De Resurrectione*, 349, c. XII; serm. 4.

nale. L'énergie du catholicisme alexandrin s'accrut des sentimens d'antipathie et de rivalité qu'Alexandrie portait à Constantinople, dont les empereurs protégeaient l'arianisme. De là les fureurs de la population égyptienne contre les ariens, de là l'ardeur avec laquelle elle soutint son indomptable représentant, saint Athanase. Ce zèle pour l'orthodoxie était nourri et enflammé par les moines qui peuplaient le désert aux portes d'Alexandrie. Ces moines, pour la plupart Égyptiens de race, comme le prouvent leurs noms souvent tout mythologiques, Ammon, Sérapion, etc., ces moines, successeurs des ascètes égyptiens dont ils continuaient le genre de vie, soutenaient l'orthodoxie en haine de Constantinople. Ainsi le moine Ammon jetait une pierre à Oreste, préfet d'Égypte, en lui reprochant tout à la fois qu'il était païen et qu'il était Grec.

Ces moines formaient, pour l'église d'Alexandrie, une milice formidable, recrutée dans le fond de la population indigène. On reconnaissait à leurs emportemens le caractère sombre et violent de la race égyptienne; trop souvent ce caractère étouffa, dans les luttes théologiques d'Alexandrie, les inspirations de la mansuétude chrétienne. Ce fut la population d'Alexandrie qui se souilla du plus odieux crime qu'ait commis le fanatisme des premiers siècles; ce fut cette population tour à tour ameutée contre les Juifs, contre le christianisme et contre la philosophie, qui renversa du char sur lequel elle apparaissait comme une divinité, dit un chrétien, dépouilla de ses vêtemens, déchiqueta avec des tessons, traîna nue sur le pavé d'Alexandrie, et enfin déchira en morceaux la belle et savante Hypathie, mathématicienne, astronome, *philosophe*, comme la nomme, dans ses aimables lettres, l'évêque Synesius, qui fut son disciple et demeura son ami.

Cet exemple de fanatisme, le plus exécrable de tous, n'est malheureusement pas le seul qu'aient donné les partis religieux d'Alexandrie. Un jour, les ariens détruisent l'école chrétienne, fondée en regard et à la porte du musée. Un autre, le peuple foule aux pieds l'évêque George, et déchire son cadavre. Des recrudescences de l'ancien paganisme égyptien enveniment ces fureurs théologiques. L'évêque George était l'ennemi de saint Athanase, mais il était aussi un ennemi acharné de l'idolâtrie, et, en même temps que lui, on égorgea Dracontius et Diodore, qui avaient élevé des bâtimens chrétiens sur un emplacement consacré à l'ancien culte. Un vieux levain d'égyptianisme semble être au fond de toutes ces horreurs, et les haines de secte empruntent une atrocité plus grande aux haines emportées qui armaient autrefois les habitans de Denderah, ennemis du crocodile, contre ceux d'Ombos, qui l'adoraient.

Le christianisme d'Alexandrie a un caractère à part, c'est le christianisme de saint Clément et d'Origène, c'est un christianisme savant, philosophique, et, chez le second, abusant du symbolisme. Cette direc-

tion de la spéculation chrétienne, qui est propre à l'école théologique d'Alexandrie, est-elle due aux influences de l'Égypte? Est-ce la science et la philosophie égyptiennes qu'a recueillies Clément d'Alexandrie? est-ce le symbolisme égyptien qui a inspiré Origène?

Quelque part que l'on veuille faire à l'Égypte dans les tendances théologiques de Clément et d'Origène, il restera, je crois, certain que ces tendances proviennent principalement de la philosophie grecque plus dominante à Alexandrie que les doctrines égyptiennes, et plus connue des docteurs chrétiens. Un passage de saint Clément d'Alexandrie, que je rappelais tout à l'heure, contient, il est vrai, sur l'écriture hiéroglyphique le renseignement le plus exact que l'antiquité nous ait transmis; mais Clément, qui l'avait recueilli de la bouche de quelque Égyptien instruit, montre en plusieurs endroits que lui-même ne lisait pas cette écriture, dont il connaissait la vraie nature. On ne peut donc de cette notion juste, mais très générale, et dont saint Clément ne paraît avoir jamais fait l'application à un texte égyptien, conclure avec M. Matter que « les chrétiens restaient aussi peu étrangers aux croyances égyptiennes qu'aux théories des Grecs. » Ceci n'est nullement prouvé par le passage de saint Clément, ni que je sache par aucun autre passage de ses écrits ou de ceux d'Origène. Au contraire, on voit à chaque page que tous deux connaissent à fond les philosophes grecs, et sont pénétrés de leur esprit. Quand Origène s'écriait : Heureux ceux qui sont assez avancés pour n'avoir plus besoin du fils de Dieu comme d'un médecin, d'un pasteur et d'un sauveur, mais qui n'ont besoin de lui que comme vérité et raison, Origène ne parlait-il pas en philosophe platonicien, en condisciple de Plotin?

Il est un écrivain qui doit être pris en considération ici : c'est Philon, ce Juif alexandrin qui a constamment cherché dans les livres de Moïse une signification symbolique et mystérieuse. En effet, si Philon n'est pas chrétien, il a fondé l'école allégorique parmi les chrétiens; ses hardies interprétations de l'Écriture ont été reproduites par les docteurs les plus savans, comme Origène, et les pères les plus orthodoxes, comme saint Ambroise. L'emploi de ce symbolisme, souvent outré, a-t-il été suggéré à Philon par le génie symbolique de l'ancienne Égypte? Bien qu'il soit naturel de le croire, rien n'est moins fondé. Philon prouve, par ce qu'il dit de l'écriture de la langue (1) et de la religion des Égyptiens, que ces sujets lui sont à peu près entièrement étrangers. Il prend quatre fois Typhon pour Osiris; qu'aurait-il pensé d'un Égyptien qui eût pris Satan pour Jehovah? Du reste, il déteste les idoles des Égyptiens, il ne voit dans leur religion, envisagée de la manière la plus grossière et

(1) Bien loin d'admettre que les hiéroglyphes puissent être des lettres, il n'y voit que des animaux sacrés et des symboles de la religion égyptienne. Sur trois mots égyptiens dont il donne l'explication, il n'approche que pour un seul de la vérité.

la plus superficielle, que le culte des animaux; il n'a donc point emprunté son symbolisme au symbolisme égyptien, car il ne le connaît pas; il l'a reçu de Platon, dont il applique les idées au judaïsme, au point de se faire appeler un *Platon judaïsant*. Peut-être ce que l'on disait autour de lui des mystères cachés sous les images tracées sur les monumens de l'Égypte a pu l'exciter à trouver des mystères dans chaque mot du récit de Moïse; mais je pense qu'il doit surtout la tendance allégorique qui le caractérise à certaines écoles juives, surtout à celles des thérapeutes, que lui-même nous fait connaître avec détail, et dont il dit à plusieurs reprises qu'on y explique aux Hébreux le sens allégorique de leurs livres sacrés. Philon ignore les Égyptiens parce qu'il les déteste, il ne leur a rien emprunté parce qu'il les ignore. Le Juif Philon a été défendu de tout contact avec les idées égyptiennes par la haine, comme les Grecs par le dédain, et les Romains par l'orgueil.

Mais revenons au christianisme. Pour trouver quelque influence de l'ancienne Égypte sur le christianisme alexandrin, il faut sortir de l'orthodoxie. L'hérésie arienne, dont Alexandrie fut le berceau, l'hérésie arienne, avec sa tendance au déisme, est un fruit du rationalisme grec, et nullement de la théologie égyptienne; il faut donc aller jusqu'à des hérésies qui sont à peine chrétiennes, il faut aller jusqu'au gnosticisme. L'idée de la *gnose*, c'est-à-dire d'une connaissance supérieure à l'intelligence vulgaire et littérale, cette idée dont abusèrent ceux qui reçurent le nom de *gnostiques*, mais que ne repoussaient pas les théologiens orthodoxes d'Alexandrie, peut sembler empruntée au génie incontestablement symbolique des Égyptiens; elle a une origine plus vraisemblable dans la tradition des mystères grecs et dans les usages de l'école platonicienne, qui avait aussi deux enseignemens, dont le plus relevé formait une véritable *gnose* réservée aux disciples initiés.

Il est naturel de se demander quelle part l'Égypte peut réclamer dans les élémens qui ont formé le gnosticisme, car une grande famille des gnostiques est égyptienne d'origine. Basilide, Valentin, Héracléon, Carpocrate, étaient Alexandrins. Le chef de l'autre école gnostique, de l'école juive, Cérinthe, avait étudié à Alexandrie. Aussi a-t-on fait pour le gnosticisme comme pour le néo-platonisme alexandrin : on l'a cru dérivé en très grande partie des anciennes croyances égyptiennes. Est-ce avec beaucoup plus de raison? M. Matter, qui voyait dans le musée d'Alexandrie une institution à demi égyptienne, voit dans le gnosticisme une émanation des doctrines religieuses de l'Égypte. « La gnose de l'Égypte, dit-il, emprunta sans hésitation les plus beaux symboles de l'antiquité égyptienne pour rendre les doctrines les plus augustes de la nouvelle religion (1); » et ailleurs : « Les gnostiques ont trouvé en

(1) Matter, *Histoire du Gnosticisme*, préf., XIII.

Égypte non-seulement les idées fondamentales de l'émanation des dieux et des ames humaines du sein de Dieu, mais encore une foule de théories accessoires, avec tous les emblèmes qu'y rattachait l'antique mystériosophie. »

Il faudrait d'abord prouver que les idées qu'on croit retrouver dans le gnosticisme appartiennent réellement à l'ancienne religion de l'Égypte. C'est ce qui sera très facile, si on laisse à cette religion tout cet ensemble de notions abstraites que lui ont prêté les Alexandrins, Plutarque, et, d'après eux, les modernes; mais si l'on s'en tient aux monumens égyptiens, seule source qui ne soit point suspecte, on aura quelque peine à y rien trouver qui ressemble à la doctrine de l'émanation et à toutes les subtilités métaphysiques du gnosticisme. Quelques idées réellement égyptiennes offrent bien une véritable analogie avec des conceptions gnostiques; mais la plupart, comme la purification des ames après la mort ou leur chute dans un ordre d'existence inférieure, se trouvant ailleurs qu'en Égypte, ont pu être empruntées par les gnostiques aux spéculations de la philosophie grecque ou aux dogmes des religions orientales (1) : la provenance égyptienne est donc loin d'être assurée, là même où elle est possible. Elle n'acquiert un grand degré de probabilité que quand, au lieu d'une ressemblance générale qui ne prouve aucun rapport certain, on rencontre une identité de détails ou de noms que le hasard ne peut produire.

Mais ces identités sont en bien petit nombre (2), et l'on peut avancer hardiment que ce qui a dominé dans le gnosticisme et en particulier dans le gnosticisme alexandrin, c'est la spéculation platonicienne mêlée à quelques rêveries de la cabale juive et peut-être à quelques dogmes persans. L'unité inconnue d'où tout émane et qui tantôt s'appelle *Abîme*, tantôt s'appelle *Silence* chez les gnostiques; les manifestations de cette unité dans une série descendante de puissances, et le retour de ces manifestations à leur ineffable principe; la matière conçue comme ce qui

(1) Ainsi l'adoration du serpent par les Ophites peut certainement avoir un rapport réel avec le choix du symbole égyptien par lequel on désigne la divinité dans les peintures et les hiéroglyphes, et qui est le serpent Uréus, ou avec le serpent à ailes et à pieds que l'on voit représenté dans les rituels funèbres; mais le serpent est partout, dans les mythologies et les cosmogonies de l'Orient, et on ne peut être assuré que le serpent des Ophites soit égyptien plutôt que juif, persan, indien, etc.

(2) Je citerai les génies qui président aux diverses parties du corps, selon certains gnostiques, ce qui est tout-à-fait dans les idées égyptiennes, comme le prouve l'inscription hiéroglyphique qui accompagne la momie de Petemenoph (Champollion, *Voyage de Cailliaud*, t. IV, p. 37). Les génies des sphères (Matter, II, 237), qui ont des têtes de lion, de serpent, etc., et ressemblent singulièrement à des personnages qu'on voit figurer dans les représentations astronomico-funèbres des tombeaux de Thèbes, enfin quelques noms des êtres dont se compose le pléroma, sont bien égyptiens, comme Athumes, Emphe. Ce dernier nom est celui d'une divinité égyptienne. L'Horos des Valentiniens paraît bien rappeler Horus.

limite et dégrade; la notion du démiurge, dieu formateur du monde et inférieur au dieu suprême, au dieu sans nom, tout cela est beaucoup plus semblable aux théories abstraites et compliquées du néo-platonisme qu'aux dogmes simples et positifs de la religion égyptienne, tels que les présentent les monumens; tout cela montre que la gnose d'Alexandrie appartenait plus à la Grèce qu'à l'Orient, et plus à l'Asie qu'à l'Égypte.

Ceci est vrai surtout de ce qu'on peut appeler le gnosticisme scientifique, celui des livres, des docteurs. A mesure que l'on descendra dans le gnosticisme populaire, on verra l'élément égyptien intervenir de plus en plus. Les sectes les plus grossières sont celles où il s'est conservé le plus de l'ancien sensualisme égyptien. C'était pour les adeptes les moins éclairés, pour ceux dont on cherchait plus à frapper les yeux par des figures bizarres qu'à exalter l'intelligence par des abstractions; c'était pour cette classe d'adeptes qu'étaient tracés les dessins étranges qu'on voit sur les amulettes appelées *abraxas* et sur le *diagramme* que nous a conservé Origène (1). Ces amulettes portent des traces nombreuses et non équivoques des croyances mythologiques de l'Égypte, et ce diagramme, qui offrait et un plan des régions par lesquelles l'ame devait passer pour s'élever de sphère en sphère jusqu'à la sagesse incréée, et des formules de prières mystiques; ce diagramme, bien que rempli de noms hébreux, offre dans sa disposition générale une singulière analogie avec les rituels funèbres qu'on trouve dans les caisses des momies, et qui de même présentent à la fois des peintures de l'autre vie et des prières écrites au-dessous de ces peintures.

Si le gnosticisme et surtout le gnosticisme populaire a pu devoir quelque chose aux anciennes croyances de l'Égypte, il n'en a pas été de même des autres hérésies dont Alexandrie a été le foyer. Je l'ai déjà dit de l'arianisme. Le nestorianisme et l'euthychéysme étaient aussi des hérésies procédant du besoin, beaucoup plus grec qu'égyptien, de raisonner et de comprendre, et parfaitement pures de toute influence égyptienne (2). A ces hérésies se rattache le jacobitisme qui a séparé Alexandrie de l'église orthodoxe; mais le jacobitisme est encore plus un schisme qu'une hérésie. Le principe qui a fait sa force est le même que celui auquel l'orthodoxie dut la sienne au temps de saint Athanase : c'est la répugnance d'Alexandrie à subir l'ascendant de Constantinople. Avec la même passion, les Alexandrins résistèrent tour à tour aux empereurs ariens et aux empereurs orthodoxes. Le parti de ceux-ci s'appelait le parti royaliste (*melchite*), comme par opposition au parti

(1) Voyez M. Matter, t. II, 475, et les planches.

(2) Cependant il faut remarquer que les eutychéens croyaient à l'incorruptibilité du corps du Christ, opinion qui se rattachait peut-être à l'ancienne opinion égyptienne, d'après laquelle l'immortalité de l'esprit était liée à celle du corps.

national : c'était donc une querelle de nationalité égyptienne et surtout alexandrine.

Du reste, la même cause produisit les mêmes effets. Les scènes violentes se renouvelèrent; on égorgea Protérius, comme on avait égorgé l'évêque George, et Apollinaire fit massacrer par des soldats son propre troupeau. Si les sectes qui divisent Alexandrie n'ont rien d'égyptien dans leurs doctrines, le vieux fanatisme égyptien s'y montre toujours, on le reconnaît à ses fureurs.

Alexandrie, devenue arabe, ne cessa pas tout d'abord d'être grecque, car la science grecque subsista en partie au sein des populations musulmanes et fit presque toute leur civilisation. Après la conquête, dit M. Libri, la science arabe, héritière de la science grecque, en continua quelque temps la tradition dans Alexandrie. Au IXe siècle, un calife y créa une bibliothèque dont la fondation est plus certaine que la destruction de celle des Ptolémées par Omar. Du reste, on doit reconnaître qu'Alexandrie ne fut pas un foyer scientifique comme Bagdad ou Damas. Négligée pour le Caire, Alexandrie se releva par le commerce; elle avait toujours sa position admirable, elle en profita de nouveau, de nouveau l'Europe reçut par elle les marchandises de l'Égypte, de l'Arabie et de l'Inde. Marseille, Barcelone, Bruges, Florence, Gênes, Venise, eurent des établissemens à Alexandrie et firent des traités de commerce avec les sultans d'Égypte.

Par cette force des choses qui naît d'une situation essentiellement favorable, Alexandrie redevint ce qu'elle avait été, le lien de l'Orient et de l'Occident, de l'Europe et de l'Asie. C'est à ses rapports avec Alexandrie que Venise doit en grande partie sa physionomie presque orientale. Si Sainte-Sophie de Constantinople et Saint-Vital de Ravenne ont fourni les modèles de Saint-Marc, ces élégans palais qui bordent le Grand-Canal, et dont l'architecture n'est point byzantine, mais arabe, d'où peuvent-ils venir, si ce n'est d'Alexandrie?

Ce commerce entre les puissances chrétiennes et le sultan d'Égypte est un grand fait dans l'histoire du moyen-âge. Les croisades avaient rapproché l'Orient et l'Occident par la guerre, le commerce les rapprocha par la paix. Ce fut un second pas vers le même but par une voie contraire. Il y eut bientôt conflit entre ces deux tendances. L'esprit ancien de guerre et d'enthousiasme se trouva en lutte avec les nouveaux besoins d'échange et de bien-être. Peuples et gouvernemens étaient souvent tentés par des profits qu'ils obtenaient au préjudice de la chrétienté. Tantôt des négocians de Gênes se faisaient les pourvoyeurs d'esclaves du sultan d'Égypte, tantôt les rois promettaient de ne pas aider les entreprises des papes, des princes francs et des templiers contre les états musulmans. L'on portait au sultan des armes et des munitions qui pouvaient servir contre les fidèles. Les papes,

défenseurs vigilans de l'esprit chrétien, que l'esprit commercial envahissait, interdirent ce trafic coupable. Le sultan répondait à ces anathèmes en accordant des primes à l'exportation des objets prohibés. La république de Venise aimait mieux toucher ces primes qu'obéir à ces prohibitions, et la république trouvait des casuistes pour la justifier. Parfois les princes chrétiens défendaient à leurs sujets de commercer avec Alexandrie, mais bientôt ce commerce était repris par les princes même sous couleur de racheter des esclaves ou sous prétexte d'*affaires touchant l'exaltation de la foi;* les papes eux-mêmes accordaient des permissions de commercer avec les infidèles; Jacques Cœur, accusé de s'être enrichi par ce négoce, allégua l'autorisation d'Eugène IV et de Martin V. Malgré de coupables abus, ce commerce était utile, il effaçait les haines de race et de religion. L'on comprenait en Europe que tout n'était pas mauvais chez les musulmans, les musulmans s'accoutumaient à traiter les chrétiens avec de certains égards. Dans un traité, les Catalans sont appelés *les fermes colonnes des baptisés*. Ainsi on s'acheminait vers l'abaissement des barrières qui parquaient les hommes en fractions ennemies, et dont chaque jour voit tomber quelqu'une. Tout le monde sait que la découverte de la route des Indes par l'Océan fit abandonner au commerce la voie de la Méditerranée et de la mer Rouge : ce fut le coup de mort pour Alexandrie. Comme le reste de l'Égypte, conquise par les Turcs, opprimée par les mamelouks, sa population était tombée de six cent mille ames à six mille, quand les Français se présentèrent sous ses murs et la prirent après un siége de quelques heures. Déjà Leibnitz avait adressé à Louis XIV un mémoire sur l'occupation et la colonisation de l'Égypte; Leibnitz exhortait la France à cette conquête. Le conseil perdu pour Louis XIV ne devait pas l'être toujours : Bonaparte venait exécuter le plan de Leibnitz.

Il faut avouer que certains souvenirs *modernes* ne nuisent point aux souvenirs antiques, et je ne dissimulerai pas que, tout en étant fort occupé de la colonne d'Alexandrie, comme indiquant l'emplacement de l'ancienne acropole et du Sérapéum, comme prouvant la vérité de mon système sur son origine grecque, je n'étais pas indifférent à la pensée que, près de cette colonne, Kléber, blessé à la tête en montant à l'assaut, avait senti, pour la première fois, le fer musulman, sous lequel il devait succomber; qu'au pied de cette colonne avaient été enterrés les Français morts en escaladant les murailles d'Alexandrie; qu'un ordre du général Bonaparte avait prescrit que sur la base de cette colonne fussent gravés les noms de ces Français, noms que je n'y ai point trouvés, et que j'aurais préférés à ceux des *gentlemen* anglais dont l'obscure vanité est rendue plus risible encore par ce contraste.

J'aime mieux cette pensée de Bonaparte que celle qu'il eut également ici de persuader aux musulmans que nous étions de grands amis d'Allah,

et qu'ayant fait la guerre au pape nous devions être embrassés par le muphti. Cette comédie, à laquelle l'indifférence philosophique du temps donnait une certaine sincérité, ne pouvait réussir auprès des musulmans. Jamais, de long-temps au moins, un musulman ne croira qu'un Franc puisse être son libérateur et son allié. Nous nous en apercevons en Algérie, quand nos fidèles décampent, la Légion-d'Honneur sur la poitrine, pour aller rejoindre Abd-el-Kader; il en fut de même en Égypte, nos protestations de bonne amitié pour le sultan et de dévotion à Mahomet obtinrent peu de créance. Un membre du divan du Caire, qui a écrit en arabe l'histoire de la campagne d'Égypte, y a mis cette phrase bonne à méditer : « Ce qui m'a le plus amusé, c'est quand Bonaparte a dit : — Je suis l'ami des musulmans, et je veux le bien de l'Égypte (1). »

Et cependant il était vrai que nous venions pour le bien de l'Égypte! Nous lui apportions la civilisation nouvelle dans les voies de laquelle elle était appelée à marcher avant les autres nations de l'Orient, comme elle avait marché autrefois une des premières dans les voies de la civilisation antique. Alexandrie, en particulier, doit aux Français le commencement de sa régénération. Les Français ont réparé ses fortifications, déblayé ses ports, introduit dans son régime quelques mesures de salubrité, conçu l'idée de rouvrir le canal qui rattache Alexandrie au Nil, et qui est pour elle une condition d'existence; en général, ce sont les Français qui ont préparé l'œuvre de Méhémet-Ali. Il n'est peut-être aucune de ses idées de réforme qui ne lui ait été suggérée par l'initiative française. C'est par nous que la civilisation occidentale a mis le pied sur cette vieille terre d'Égypte, d'où elle ne sortira plus.

Méhémet-Ali, il faut le reconnaître, a été le second fondateur d'Alexandrie, en exécutant le canal que nous avions conçu. Les ports se sont remplis de navires comme autrefois; on a pu y compter jusqu'à mille mâts et dire : « Livourne, Marseille, Plymouth, n'en offrent pas un plus grand nombre (2). » La flotte de Méhémet-Ali était composée, en 1838, de neuf vaisseaux et de neuf frégates; elle occupe le septième rang parmi les puissances maritimes; la Turquie, l'Autriche, l'Espagne, ne viennent qu'après. Pour réaliser cette création, qui a donné rang à un simple pacha parmi les puissances, Méhémet-Ali a été secondé par des Français, dont les noms sont trop honorables pour ne pas trouver place ici. Deux Français, MM. de Cerizy et Besson, ont créé cette flotte et cet arsenal, création, dit le maréchal Marmont, étonnante et presque incompréhensible. Les difficultés de tout genre étaient immenses; il a

(1) *Journal d'Abdharaman Gabarti. — Nouv. Journ. asiat.*, XV, 185.
(2) Parthey, *Reisen*, I, 20.

fallu une persévérance et une habileté rares pour les surmonter. Un autre Français, M. Mougel, vient d'achever un bassin dont l'exécution présentait aussi les plus grands obstacles. Toutes les fois qu'il est question en ce pays de travaux difficiles, d'utiles perfectionnemens, on entend résonner le nom de la France.

Je n'ai pas voulu quitter Alexandrie sans faire le tour de son enceinte. Laissant à gauche la grande colonne, je suis sorti par une porte à l'ouest de la ville; mon chemin m'a conduit sur le bord du canal qui doit me porter au Nil. J'ai trouvé d'abord une cohue empressée, des barques rangées côte à côte, et tout le mouvement d'un port plein d'animation et de bruit; puis, marchant toujours, j'ai dépassé la région du tumulte. Un grand silence a remplacé ces rumeurs. Je ne voyais que l'eau du canal, quelques berges solitaires et des terrains plats et nus. Des chameaux marchant sur une jetée étroite se profilaient sur le ciel. Cet aspect était singulièrement triste. Je me représentais les environs d'Alexandrie tels que nous les dépeignent les anciens, semés de jardins et de villas, embaumés par les rosiers dont les fleurs composaient les parfums d'Alexandrie, plantés de vignes qui produisaient le vin de Maréotis, chanté par Horace. Le mahométisme a déraciné les vignes, les roses ne se cultivent plus que dans la province de Fayoum. Souvent je n'avais sous les yeux qu'une nappe de sable blanc ou les ondulations d'un terrain jaunâtre. Par momens je saisissais une échappée de la ville; j'apercevais, comme une vignette dans un *voyage en Orient*, une coupole colorée ou un toit en terrasse dans un groupe de palmiers diversement inclinés. Le soleil me rendait précieux le maigre feuillage des acacias, et délectable l'ombrage épais des sycomores. Enfin, après plusieurs heures d'une agréable chevauchée sur ces petits ânes vifs qui sont la monture du pays, je suis rentré dans Alexandrie par la porte de Rosette, à l'opposite de la porte par laquelle j'étais sorti. Si Alexandrie a gagné un arsenal et une flotte, elle a beaucoup perdu en ruines. Le voyageur ne peut plus dire, comme Volney, en traversant l'enceinte arabe: « On parcourt un vaste intérieur sillonné de fouilles, percé de puits,... semé de quelques colonnes anciennes, de tombeaux modernes, de palmiers et de nopals. » Dans toute ma course, je ne rencontrai d'autres antiquités que quelques colonnes de granit, les unes debout, les autres gisant sur le sol; mais il n'y avait là point d'hiéroglyphes à lire. Enfin le ciel m'envoya, pour consoler ma détresse, un beau sarcophage égyptien, placé à l'entrée du jardin d'un riche négociant nommé Gibarra. Je me jetai sur cette proie, unique aliment offert à ma faim archéologique, et me voilà grimpé sur le couvercle ou agenouillé à côté du sarcophage, m'évertuant à déchiffrer les noms et la condition du mort. Il s'appelait Petpapi, nom que je n'ai encore trouvé sur aucun monument funèbre, et j'ai déjà recueilli une collection bien considérable de noms propres

égyptiens. Son titre est écrit de diverses manières. Il est dit *préposé ou attaché aux deux siéges ou aux deux trônes :* c'est la désignation d'une charge que je n'ai non plus rencontrée nulle part. La nuit est venue m'interrompre dans ma transcription, que je compte bien reprendre à mon retour. Ce matin, le bateau à vapeur part pour le Caire. Je quitte sans regret Alexandrie, par où je dois nécessairement repasser. Le lecteur trouvera peut-être que je l'y ai un peu long-temps arrêté, et que je lui ai fait faire, sans changer de place, beaucoup de chemin : c'est que dans cette ville, dont l'histoire est si vaste et l'enceinte si pauvre, il y avait plus à méditer qu'à voir, plus de questions à examiner que d'objets à décrire, plus de souvenirs que de débris; mais Alexandrie était un trop grand nom et une trop grande chose pour ne pas lui consacrer une *étude* un peu approfondie. De plus, j'ai profité de l'occasion qui se présentait naturellement pour éliminer de l'Égypte, avant d'y entrer, beaucoup de choses qu'il ne faut pas s'attendre à y trouver. Il en reste assez pour satisfaire la plus exigeante curiosité. Cette exécution faite, continuons notre route; des *recherches* revenons au *voyage*, ou plutôt commençons réellement le voyage. Ici j'étais encore en Grèce; je vais entrer en Égypte, demain je verrai les pyramides.

J.-J. AMPÈRE.

Alexandrie, 14 décembre.

BRIOLAN.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Il y a cent années et plus, un homme qui n'avait lu ni *René* ni *Werther* se promenait, par une journée de printemps, sous les ombrages du Palais-Royal, aussi souffrant, quoiqu'il fût parfaitement poudré et vêtu d'un habit vert tendre, que le héros le plus sombre, le plus fatal et le plus négligé de l'école moderne. Il est vrai, par exemple, que ses souffrances n'étaient point très vagues. « Oh! pensait-il, si j'avais pu tirer de ma poche un rang de perles pour ce cou charmant, une bague d'émeraude ou de rubis pour ces doigts gracieux et superbes! si je possédais ce qui appartient aujourd'hui à tant de butors et de manans, la fortune!.... » En un mot, l'homme à l'habit vert tendre regrettait avec une rage profonde, une amère mélancolie, de ne pas avoir cinquante ou cent mille écus de rente. Je suis sûr qu'on s'intéresse à lui dès à présent, car il ne souffre pas d'un mal inconnu. Il n'a ni regrets ni désirs étranges. Ses peines sont bien de ce monde. On les comprend sans fatigue aucune pour l'esprit.

Maintenant on l'aimera bien davantage, quand on saura qu'il était beau, noble, courageux, ayant de la bonté et de la loyauté certainement, peut-être même de l'esprit, de l'esprit par exemple qui n'était point du jour, mais bien des temps antiques, comme sa maison. Le

comte Guy-Tancrède-Saladin de Briolan était d'une des plus vieilles familles du Périgord. Ce nom de Saladin, qu'il portait à son tour après une suite illustre de preux, s'était conservé dans sa maison, comme dans celle des Anglure, par un pieux respect pour une tradition des croisades. Je ne sais quel sultan avait demandé à un Briolan, en lui rendant une épée dont il l'avait vu se servir en héros, de porter ce nom et de le faire porter à ses premiers nés. Les Briolan n'avaient de turc que leur prénom de Saladin. Il n'était pas race de chevaliers où se transmît avec plus de soin et d'amour, dans toute sa noble et charmante délicatesse, le respect pour les femmes. Aussi un proverbe périgourdin disait-il : « Il n'est point si pauvre croix ni si pauvre femme que ne salue un Briolan. » Quand il y avait dans le village de ces nobles seigneurs un fils qui parlait rudement à sa mère, un frère qui maltraitait sa sœur, quelque voisin ou quelque voisine se trouvait toujours pour dire au mauvais garnement : « N'as-tu pas honte, Pierrot ou Jacquot, d'agir ainsi? Est-ce que tu n'as jamais vu monseigneur Saladin sortir de l'église avec madame la comtesse ou mademoiselle? Comme il les couve des yeux! on dirait qu'il va mettre sous leurs petits pieds ses belles mains blanches, pour les empêcher de marcher à terre. »

Voilà quel cœur les Saladin de Briolan avaient pour les femmes. Quant au danger, il fallait voir comme ils le traitaient. Ce que les épieux et les mousquets de dix manans n'auraient point pu faire contre un loup, le couteau de chasse d'un Briolan le faisait. Tant qu'il restait une goutte de sang dans les veines d'un Briolan, cette goutte de sang renfermait une bravoure à défrayer toute une armée.

Le comte Tancrède-Saladin, celui dont la promenade agitée nous occupe maintenant, était, par la courtoisie et la valeur, complétement digne de sa maison. Il en était fort digne aussi par l'élégance de sa tournure et le grand air de ses traits. Il était mince et élancé; comme l'aimable et cher chevalier Jehan de Saintré, peut-être aurait-il pu être vaincu dans une lutte à coup de poings; mais on sentait qu'il ne trouverait jamais de maître dans les combats de l'épée. Il avait une bouche fine et fière, les yeux ardens et mobiles, animés d'un regard d'amoureux et de vaillant. Enfin il entrait à peine dans sa vingt-cinquième année, c'est-à-dire qu'au fond de son cœur bouillonnait encore une sève aussi printanière que celle des arbres sous l'ombrage desquels il marchait.

On sent bien qu'un homme ainsi fait et de cet âge ne désirait point des pièces d'or pour entretenir avec elles le damnable commerce des avares. Ce que nous avons dit déjà de ses pensées nous montre pour quelles fins il souhaitait la fortune si ardemment. « Un collier pour ce cou charmant, des bagues pour ces jolis doigts, » voilà à peu près, je crois, ce qu'il pensait.

Les jolis doigts et le cou charmant pour lesquels il demandait au ciel des pierreries, c'étaient les doigts et le cou de Mme Brigitte de Briolan, sa cousine, duchesse de Lorédan.

La duchesse de Lorédan, qui avait près d'un million de revenus et les plus beaux diamans de l'Europe, n'avait pas besoin des présens et ne se doutait guère des souffrances de son cousin. Du reste, pour bien faire comprendre le désir qu'on pouvait avoir de la parer, il faut dire que jamais madone ne fut plus belle. Quand je dis madone, était-ce bien à une madone qu'elle ressemblait? C'était plutôt à une déesse antique, toutefois avec quelque chose de romanesque, de capricieux, et pourtant de divinement austère que l'antiquité ne connaissait pas. Brigitte appartenait au monde des fées et des chevaliers. C'était une Briolan; partant, l'on sait de quelle façon elle avait été élevée. Le sentiment de la dignité féminine, si profondément gravé dans le cœur de tous ceux de sa race, avait passé de son ame à son regard rayonnant d'un royal éclat. Ce que ses yeux avaient toujours d'imposant ne les empêchait point de laisser voir parfois une expression de douceur qui alors était un véritable enchantement. Celui qu'elle avait regardé un seul instant avec bonté était charmé pour sa vie entière.

Du moins, c'est ce que n'aurait pas craint d'avancer et de soutenir, l'épée à la main, son cousin Tancrède-Saladin, qui en était, nous essaierions vainement de le cacher, passionnément amoureux.

Amoureux depuis assez peu de temps toutefois, quoiqu'il la connût d'enfance, il n'avait songé à regarder sa cousine Brigitte, élevée dans un château voisin du sien, que le jour où elle avait épousé le duc de Lorédan, un ancien compagnon du régent, vieux seigneur philosophe et libertin, qui était parvenu à enlever sur la fin de ses jours, aux filles d'opéra, une santé fort chancelante, mais une fortune en très bon état. A l'église, où elle mit sa main fraîche et rosée entre les doigts d'ivoire jauni de l'ancien roué, Brigitte occupa assez vivement Saladin. Puis la jeune femme partit pour Paris, et son image s'affaiblit, s'effaça même, je crois bien, entièrement dans l'esprit du comte, occupé à guerroyer au fond de ses bois contre les renards et les loups. Par malheur ou par bonheur pour lui, la suite de ce récit l'apprendra, notre gentilhomme ne resta point dans son château. Il voulut venir à Paris : c'était le voyage qui avait remplacé, pour la noblesse, les héroïques et lointaines expéditions. Il n'eut point vu deux fois sa cousine qu'il l'aima, et l'aima comme peut aimer un homme de vingt-cinq ans, qui sort d'un vieux château avec un cœur de paladin.

Un dragon, un lion, un géant, un enchanteur, qui auraient été les ennemis de Brigitte, auraient passé de rudes momens avec Tancrède-Saladin; mais notre pauvre preux ne connaissait guère pour séduire le cœur d'une femme la méthode du jour. Du reste, hâtons-nous de le

dire, s'il l'eût connue et pratiquée, il n'en aurait eu que des chances moindres de succès auprès de sa belle cousine. La duchesse était aussi étrangère aux mœurs de son siècle que l'eût été une belle au bois dormant sortant d'un sommeil séculaire. Sur le sofa, au fond de la bergère, dans le monde des mouches, de la poudre et des paniers, elle avait les pensées et les regards que pouvaient avoir ses aïeules sur le grand fauteuil de bois sculpté, au milieu des longs voiles, des cuirasses, des flottantes chevelures et des robes à queue. Si elle conservait, dans toute sa grace touchante et fière, la simplicité antique, ce n'était point la faute de son mari ni de sa tante, la maréchale de Lorédan.

La maréchale de Lorédan avait toujours eu les maximes commodes, la vie riante et facile de la maréchale de Mirepoix, l'amie des favorites, de cette Mme de Grancei, vantée d'une façon si moqueuse par Voltaire, enfin de la maréchale de Luxembourg, si célèbre par la chanson :

Quand Boufflers parut à la cour, etc.

C'était une douairière dont la frivolité s'était accrue au lieu de diminuer avec les ans. Quelques madrigaux comme en écrivait l'amant de la princesse de Babylone, des souvenirs d'amours sans larmes, un goût toujours insouciant et vif de l'amusement, voilà ce que renfermait une tête dont la chevelure l'aurait certes emporté sur la poudre en blancheur. La maréchale de Lorédan accablait Brigitte de caresses, pour faire pièce à la jeune marquise de Lorédan, sa belle-fille, qu'elle détestait souverainement, parce qu'elle lui trouvait, disait-elle, un dérèglement de mauvais goût. Le fait est que la marquise était une sorte de soldat aux gardes, aimant le plaisir à l'instant où il appelle la hardiesse et congédie la grace. C'est la passion de la maréchale pour Brigitte qui est la cause du désespoir où se trouve maintenant plongé le comte Saladin de Briolan.

La douairière, en regardant, pendant une matinée qui lui paraissait fort longue, un petit calendrier tout entouré de fleurs et d'amours, découvrit la Sainte-Brigitte, tombant précisément un jour de la semaine dans laquelle on venait d'entrer. Aussitôt sa cervelle se mit en travail; elle fit venir le duc, son neveu, et lui persuada, sans beaucoup de peine, car le duc était très facile à gagner au plaisir, de donner une fête pour la Sainte-Brigitte dans son château de Viroflay; puis elle-même se mit à la recherche d'un présent propre à rehausser la beauté de sa nièce. Le jour de la Sainte-Brigitte arriva. Saladin était au nombre des invités de Viroflay.

Notre gentilhomme, qui n'était point riche, comme nous l'avons bien suffisamment indiqué, arriva dans un carrosse de louage, de fort mauvaise humeur, devant le château de Viroflay, dont la cour, entourée d'orangers et tapissée d'un sable fin, s'ouvrait aux plus élégans équi-

pages de Paris. Il eut bien vite oublié son dépit quand il fut auprès de sa cousine Brigitte. Quels chagrins n'auraient fait fondre dans son cœur les charmans rayons que dardaient les yeux de la belle! Mais il était réservé à une souffrance inattendue et inouie. Avec cette façon simple qu'elle devait à son humeur, et qu'autorisait d'ailleurs la familiarité du cousinage, Brigitte dit à Briolan, en lui montrant son cou que parait un rang de perles fines, et une de ses mains à laquelle brillait une bague formée d'une merveilleuse pierrerie :

— Voyez, mon cousin, ce que m'ont donné pour ma fête M. le duc de Lorédan et Mme la maréchale.

Ce fut alors qu'une pensée aux serres brûlantes s'abattit sur l'ame de Saladin. « Quoi! se disait-il, moi je ne pourrais point donner à cette chère beauté une fleur de rubis ou de diamant? Mon vieil édenté de cousin et cette folle de maréchale, pour qui les beaux yeux noirs de Brigitte sont lettre close, qui ne sentent point ce qu'il y a de divin dans chaque trait de son visage et dans chaque doigt de sa main, peuvent lui donner ce que bon leur semble. Moi, pour lui faire présent d'un joyau qu'on refuserait en sachant ce qu'il me coûte, je serais obligé de vendre les meilleurs bois et les meilleurs prés de ma terre de Briolan. » Et le digne preux sentit que de grosses larmes allaient remplir ses yeux.

Saladin avait eu mainte cause bien autrement sérieuse et raisonnable, suivant le monde, que ce qui l'occupait en ce moment, de maudire sa pauvreté. La veille même, il n'avait point pu obtenir un magnifique régiment de dragons qui avait appartenu à un de ses oncles, parce qu'on en demandait un prix trop élevé. Dans la vie mondaine que sa naissance l'avait obligé de mener depuis qu'il avait quitté son château, combien de fois l'absence de fortune s'était fait sentir pour lui d'une façon irritante et douloureuse! Eh bien! jamais il n'avait souffert comme il souffrit alors. Il éprouvait un de ces chagrins de jeunesse fous, extravagans, dont les orageux transports ne seront dépassés par aucun autre chagrin de la vie. Il erra quelque temps à travers la fête, en proie à une de ces fièvres qui se plaisent dans les lieux de plaisir, au milieu des clartés de bougies, des odeurs de bouquets et des sons d'orchestre, comme les fièvres d'Italie dans les perfides magnificences de certaines contrées, puis il remonta dans le vieux carrosse qui l'avait amené, et retourna chez lui.

Qu'il ne dormît point, cela va sans dire. Cependant les rêves ne lui manquèrent pas, seulement il les faisait tout éveillé. Nourri qu'il était des contes de fées, car, dans son château de Briolan, les contes de fées avec les romans de chevalerie avaient composé presque toutes ses lectures, il songeait qu'il descendait dans des grottes défendues par des dragons, pour chercher des diamans, des émeraudes, des saphirs, des escarboucles dont il formait des diadèmes, des couronnes, des bagues

et des bracelets pour Brigitte. Le matin il se leva aussi brisé que s'il eût vraiment accompli une de ces expéditions merveilleuses, mais n'ayant point entre ses mains la moindre pierrerie. Alors il mit cet habit vert tendre dont nous avons parlé, et, comme le ciel était attrayant, il se dirigea vers le jardin du Palais-Royal pour y faire une promenade mélancolique.

Il se promenait donc, livré aux pensées que maintenant on connaît parfaitement, quand il aperçut devant lui, à l'extrémité d'une allée, le duc de Lorédan. Il ne trouva aucun moyen d'éviter son cousin, qui marchait de son côté, et l'aborda au bout d'un instant.

— Mon cher comte, dit le duc, vous êtes, j'en suis sûr, étonné de me voir courant de si grand matin dans le Palais-Royal, moi qui d'ordinaire ne me lève pas avant deux heures, et que vous avez laissé hier au soir à Viroflay. Voici d'où vient cette étrangeté. Cette nuit on jouait un jeu si bourgeois, et il régnait en tout un ton si maussade chez Mme la duchesse, que l'ennui m'a saisi tout à coup, et, une heure après votre départ, sans prendre congé de mes hôtes, je suis parti avec quelques garnemens pour Paris. Nous avons été chez la baronne de Verviers : vous savez, la mère de Mlles Glycère et Aglaé, cette honnête baronne qui protége le jeu et les amours. Là, nous avons joué un pharaon et un lansquenet à remuer le cœur du vieux Lucifer. On pouvait monter, descendre et remonter, et redescendre encore en quelques minutes toute l'échelle des conditions humaines. Tantôt riche comme un souverain, tantôt aussi pauvre qu'un berger, chacun jouissait du plaisir de voir la fortune lui prodiguer tour à tour ses plus provoquans dédains et ses plus enivrantes faveurs. Je me suis amusé, cher comte, ce qui m'est, hélas! si difficile, d'autant plus qu'en vérité j'ai eu du bonheur. Là, dans les poches de cette veste à fleurs et de cet habit brodé, j'ai en or et en billets près d'un million. Heureusement que je ne suis pas au milieu de la nuit dans la Forêt-Noire, mais bien au Palais-Royal, en plein jour. Je vais me coucher, car j'ai joué jusqu'à présent, et mes paupières, qui doivent être écarlates, commencent à me paraître bien lourdes. Ce soir, je veux voir si les chances heureuses seront encore pour moi, et je retourne chez la Verviers. Vous devriez m'accompagner, mon cher comte; être à Paris et s'écarter du jeu, c'est vivre à la cour sans connaître le roi.

— Vous savez bien, mon cousin, répondit Briolan d'un air sérieux, que je ne puis pas et ne dois pas jouer.

— Eh! mon cher Saladin, reprit le duc, vous pouvez, vous devez jouer, au contraire. Vous avez l'inappréciable bonheur d'avoir vingt-cinq ans, une ame que n'a remuée encore aucune des émotions du jeu. La fortune, c'est bien connu des joueurs, aime, comme les vieilles coquettes, les amoureux novices. Elle aura bientôt fait de quitter un ado-

rateur suranné tel que moi, qu'elle ne doit plus pouvoir regarder sans bâiller, pour venir, avec ses plus doux sourires, au-devant d'un jeune galant comme vous. Ah! si je n'avais jamais touché un dé ni une carte, je voudrais gagner ce soir de quoi acheter les diamans du Grand-Mogol, s'il m'en prenait fantaisie.

Ces derniers mots, qui ramenèrent Briolan au milieu des pensées dont il avait essayé un instant de se tirer, furent d'un effet magique. Saladin, aussi probe, aussi délicat qu'il était vaillant, s'était bien promis de ne jamais céder aux séductions du jeu, et jusqu'alors, dans les réunions d'hommes auxquelles il avait forcément assisté, il s'était tenu héroïquement écarté des tapis verts; mais, en cet instant, il ne se sentait plus aucune force pour tenir l'engagement qu'il avait pris avec lui-même. Il désirait savoir, en effet, si sa jeunesse, sa chevalerie, et ce je ne sais quoi de prédestiné qu'on croit toujours porter en soi à ses premiers pas dans la vie, seraient des titres pour la fortune.

— Eh bien! soit, dit-il tout à coup d'une voix énergique au duc de Lorédan; j'irai ce soir avec vous chez la baronne de Verviers.

Le soir de ce jour, en effet, le duc de Lorédan présentait son jeune parent à la baronne de Verviers et à ses deux filles, Mlles Glycère et Aglaé.

On a deviné déjà, sans aucun doute, quelle femme était la baronne. C'était un de ces personnages dont la vie est un roman si compliqué, qu'eux-mêmes n'en connaissent plus bien les chapitres. Après toute sorte d'enlèvemens très publics et de mariages très secrets dans sa jeunesse, elle était arrivée à un âge mûr avec un titre de baronne, fort respectable assurément, car l'origine en était aussi perdue que celle des plus vieux titres, et deux filles intelligentes, très capables de la seconder. Si sa maison n'était pas un des lieux les plus sûrs de Paris, c'était certes un des plus fréquentés. On y voyait des gens de différentes sortes, dont quelques-uns étaient trop simples, d'autres trop adroits, ceux-ci d'une fort vieille et très véritable noblesse, ceux-là d'une noblesse très récente et tirée du pays des fables; mais tous les gens qui allaient chez la baronne, les naïfs et les habiles, les vrais et les faux gentilshommes, les amoureux même de Mlles Aglaé et Glycère, y allaient dans la même intention : emplir leurs poches et vider celles de leurs voisins.

J'aimerais mieux voir notre héros en ces grottes peuplées de monstres où il s'était rêvé toute la nuit qu'en un pareil lieu, et lui-même l'aimerait mieux aussi, s'il faut en juger par son visage qui a pris une expression de mécontente tristesse. Les regrets et le dégoût s'étaient emparés de Saladin à ses premiers pas dans le tripot. L'exaltation qui l'avait poussé là s'était abattue, et même abattue si bien, qu'il lui vint dans l'idée de rester à causer avec Mlles Aglaé et Glycère, au lieu de suivre son cousin dans le salon des joueurs.

Mais le comte de Briolan avait un défaut pour les joyeux compagnons, une qualité pour les gens austères et rêveurs : c'était de sentir un ennui aussi pesant, aussi cruel qu'ennui puisse l'être, avec une certaine classe de femmes. Les regards où la fierté ne se mêle point à la tendresse ne disaient rien à son ame. En chassant dans les bois, ou bien en allant s'enfermer dans la grande bibliothèque du château de Briolan, il avait rencontré apparemment des beautés dont le souvenir le rendait sévère, des fées aux yeux de diamant noir comme Brigitte, se plaisant aux pensées délicates et hardies qui croissaient dans les fraîches solitudes de ce jeune cœur. M[lles] Glycère et Aglaé ne ressemblaient guère à ces fées mystérieuses. Leur voix bruyante, leurs yeux sans secret, leur sourire infatigable, mais fatigant, faisaient souffrir le pauvre Saladin. La courtoisie de Briolan pour les femmes ne lui permettait point, il est vrai, de témoigner la moindre humeur; son supplice n'en était que plus intolérable. Au moment où, gauche et malheureux, il cherchait un mot à répondre aux agaceries dont il était très littéralement accablé, M. de Lorédan vint lui frapper sur l'épaule.

— Eh bien! mon cher comte, criait le duc, à quoi songez-vous? Certes, vous avez choisi un fort aimable passe-temps; mais l'épreuve que vous êtes venu tenter, la vie nouvelle que vous voulez connaître, ne vous permettent pas ces loisirs. Vous reviendrez auprès de ces beaux yeux, qui vous paraîtront plus séduisans encore, quand vous serez sorti triomphant des hasards du jeu. En ce moment, mon beau cousin, suivez-moi.

Briolan, n'obéissant guère qu'au plaisir d'abandonner M[lles] Aglaé et Glycère, suivit en effet le duc de Lorédan, et, traversant sur ses pas plusieurs salons, arriva jusqu'à celui qui était le véritable sanctuaire du jeu. Les visages enflammés des joueurs, cette atmosphère des tripots, brûlante comme l'or mal acquis, où les joies, les désespoirs, toutes les passions que déchaîne le jeu confondent leurs ardeurs infernales, remuèrent profondément l'ame de Saladin. Au moment où il entra, il se faisait un silence solennel. Un homme au visage brun, à l'œil hardi et à la longue moustache, tenant du gentilhomme et du soldat, s'écria :

— Je fais un pari de cent mille livres; qui veut le tenir contre moi?

Une de ces inspirations, sœurs du vertige, d'où naissent les injures irréparables, les coups qui donnent la mort, une de ces inspirations qui font passer sur le visage couvert de sueur comme un souffle d'ailes embrasées, s'empara de Briolan. Toutefois, même en ce moment de délire, le sévère gardien de son cœur, l'honneur, ne l'abandonna pas. « Cent mille livres! se dit-il en raisonnant avec cette rapidité que prennent les mouvemens de la pensée dans les instans de péril. En vendant les prairies, les bois et le vieux château de Briolan, tout ce que je possède,

c'est la somme à peu près que je pourrai me procurer. Si je perds, je me tuerai ou me ferai soldat. » Et d'une voix énergique il cria :

— Je tiens!

Puis un intervalle de temps s'écoula, comme celui qui s'écoule pour les témoins, sinon pour les acteurs d'un duel, entre le moment où s'abaisse et celui où part un pistolet. Tout à coup une voix ou vingt voix, c'est ce que ne distingua point Briolan, firent retentir ces mots :

— Le nouveau venu a gagné.

Saladin comprit en un instant que le vieux château où avaient vécu et étaient morts ses pères, avec les prairies dont l'éclat lui plaisait tant, les bois où il allait poursuivre les daims et croyait rencontrer des fées, tout cela lui restait, et que de plus il avait gagné cent mille livres.

Cent mille livres! de quoi acheter ce beau régiment de dragons qu'on lui avait refusé la veille, s'en aller gaiement parmi les riches, jouer encore, gagner encore, acquérir tant de trésors enfin, qu'il pourrait offrir un bracelet de diamans à Brigitte, comme il lui offrirait aujourd'hui un bouquet de jasmin!

Le cœur plein de toutes ces émotions, la tête livrée à tous ces rêves, il aperçut, par une fenêtre ouverte, un balcon suspendu au-dessus d'un jardin. Il s'y précipita, pour donner à sa poitrine oppressée la joie de s'ouvrir à l'air de la nuit. Un homme l'avait suivi, et une voix, qu'il reconnut pour celle du duc de Lorédan, prononça ces mots à son oreille :

— Hélas! mon cher comte, la fortune n'a pas été pour vous ce que je croyais. Ce n'est pas cent mille livres, c'est tout simplement un coup d'épée que vous avez gagné, car c'était Mafré qui pariait.

II.

Le vicomte Ascagne de Mafré, s'il fallait en croire ses amis, car il en avait quelques-uns, était d'une vieille famille provençale, de ces Mafré qui portent de sable à une rencontre de taureau d'argent. A vingt ans, il avait été chez les Hongrois combattre les Turcs, puis, de la Hongrie, il avait passé en Morée, de la Morée en Espagne, d'Espagne dans les Indes, des Indes au Canada. C'était de ce dernier pays qu'un vaisseau l'avait ramené en France, avec d'assez fortes sommes, englouties maintenant à Paris. Ses ennemis ne niaient aucune de ses pérégrinations, mais ils contestaient très vivement sa noblesse. Suivant eux, les Mafré de Provence étaient éteints depuis long-temps. Le prétendu rejeton de cette noble race n'était qu'un hardi aventurier, né on ne savait sous quel ciel, ne tenant à rien et prêt à tout.

Ce qu'on pouvait dire de certain sur Mafré, le voici : c'est qu'en effet

il avait traversé beaucoup de mers, vu nombre de pays chauds et de pays froids, d'hommes pâles et d'hommes bruns; qu'il ne tenait ni à son or, ni à celui des autres, ni à sa vie, ni à celle des autres; que c'était un très dangereux, mais très séduisant compagnon. Son danger, toutefois, était plus généralement senti que sa séduction. Rien d'étonnant à cela; ses attraits ne pouvaient agir que sur des gens spirituels et braves; tout le monde pouvait comprendre ce qu'il y avait en lui de périlleux. Aussi, on l'appelait Mafré-le-Redouté, et il n'était guère invité que là où il s'invitait. Du reste, deux mots donneront l'idée de ce bizarre caractère. Un officier espagnol, qui avait fait la guerre chez les sauvages du Nouveau-Monde, dit, au sortir d'un duel où il avait eu Mafré pour adversaire : « C'est la bravoure d'un Algonquin! » Un vieux seigneur, qui avait connu les beautés du dernier siècle, dit, après une conversation avec Mafré : « C'est l'esprit de Ninon! »

Ce n'est pas toutefois un assemblage sans exemple, quoique extrêmement rare, que cette réunion d'un esprit doué de toutes les coquetteries, de toutes les graces, de toutes les délicatesses, avec un cœur altier et solide comme un rocher. C'est toujours quelque chose de très noble et de très piquant. Aussi, je l'avoue, pour ma part, je me serais senti tout-à-fait porté vers le vicomte Ascagne de Mafré, s'il n'avait pas eu le défaut affreux, révélant toute une morale des plus relâchées, d'aimer mieux payer ses dettes de jeu avec son épée qu'avec sa bourse.

Il va sans dire que de cette épée, si renommée fût-elle, Briolan se souciait fort peu. Un combat avec le roi Arthur armé de son Escalibor, Roland de sa Durandale, Renaud de sa Balisarde, n'aurait pas préoccupé un seul instant notre digne Saladin; mais ce qui semblait dur au pauvre gentilhomme, c'était de voir son rêve s'envoler si tôt. Briolan rentra chez lui en se répétant les paroles de Lorédan. — Si ce Mafré, se dit-il, était un homme pacifique, je regarderais comme indigne de moi de lui réclamer la somme que je lui ai gagnée, je l'abandonnerais à la honte de sa dette; mais, puisqu'on l'appelle Mafré-le-Redouté, je ne dois point en agir ainsi. Je lui reprocherai devant tout le monde ses mœurs déloyales de joueur, et je trouverai ainsi au moins sur qui me venger du coup dont me frappe le sort. — C'est ainsi que notre héros faisait tourner à sa consolation le duel avec Mafré-le-Redouté.

Le lendemain, en effet, il était, à la même heure que la veille, chez la baronne de Verviers. Mafré n'était pas arrivé encore; Briolan se posta au bout du premier salon, les yeux fixés sur la porte d'entrée. Après une attente de quelques instans, il vit cette porte s'ouvrir, et deux hommes entrer en se donnant le bras : l'un, vêtu d'une façon simple et militaire, au visage bruni et déjà sans jeunesse, mais ne manquant pas d'une grace hardie, à la taille élevée et droite; l'autre, habillé avec une ridicule recherche, au visage jeune, mais vulgaire, d'une expres-

sion à la fois prétentieuse et hébétée, enfin à la taille courte et épaisse. Le premier était Mafré-le-Redouté; le second, un personnage qu'on va bientôt connaître, Narille-le-Magnifique.

Saladin s'avança droit vers Mafré, et, d'une voix haute, distincte, que tout le monde entendit :

— Monsieur, dit-il, je n'ai point reçu ce matin la somme qu'hier je vous ai gagnée. Je me suis décidé à vous la réclamer publiquement, parce que vous avez, m'a-t-on assuré, une manière très bizarre de prendre certaine sorte de réclamations.

— J'ai, monsieur, répondit Mafré avec le plus grand sang-froid, une manière non point très bizarre, mais très simple, très connue au contraire, de prendre toutes les impertinences.

— Je vous entends, monsieur, fit Saladin; dispensons-nous, si vous le voulez bien, de tout l'esprit qu'on dépense d'habitude pour se faire comprendre qu'on est prêt à échanger des coups d'épée.

— De très grand cœur, monsieur! C'est vous qui aviez le premier pris des détours que j'abandonne très volontiers. Demain, à l'heure et au lieu que vous choisirez, nous nous battrons, monsieur, nous nous battrons! Dites-moi si c'est bien parler?

Le lendemain, dans une allée du bois de Vincennes, à l'heure où le soleil fait courir ses premiers rayons sur l'herbe, fait sortir les premiers chants de la feuillée, Saladin, accompagné de M. de Lorédan et d'un vieux maréchal de camp, joueur et vert-galant de la connaissance intime du duc, Saladin attendait son adversaire. Un carrosse amarante, et *où beaucoup d'or se relevait en bosse*, s'avança vers le comte et ses compagnons. Mafré en descendit très lestement, Narille le suivit, et fut suivi à son tour d'un troisième personnage, que Briolan et ses témoins ne purent s'empêcher de regarder quelques instans avec surprise. C'était un homme de vingt ans, d'un port fier et digne, dont le visage, régulier comme celui d'une statue antique, était éclairé par un regard étrange et profond sortant de deux grands yeux d'un bleu pâle.

— Messieurs, dit Mafré en saluant son adversaire, le duc et le maréchal de camp, avec une grace courtoise qui aurait fait honneur au plus authentique des Mafré de Provence, vous voyez deux de mes amis : le marquis de Narille (ici sa voix prit un léger accent d'ironie), dont la noblesse est si connue, et un mien compagnon d'aventures, qui a fait déjà assez de brillantes actions pour illustrer dix nobles races, M. Dranmor, un marin breton devant lequel se fût incliné Jean Bart.

Après cette sorte de présentation, on se salua de part et d'autre; puis les deux champions ôtèrent leurs habits et tirèrent leurs épées.

Comme un poète aime les arbres, comme un peintre aime les tableaux, comme une jeune fille aime les fleurs, Saladin aimait les épées. Quoiqu'il n'eût reçu des leçons que d'un vieux soudard qui savait à

peine se mettre en garde, il connaissait toutes les ressources de l'escrime. Comme Pascal découvrit les douze propositions d'Euclide, il avait découvert toutes les parades, depuis prime, seconde, tierce ou quarte jusqu'au demi-cercle et aux contres.

Mafré était un adversaire digne de lui. D'une main qui savait, dit-on, manier le crypte des Malais, le tomahawk des Hurons, Mafré faisait voltiger à sa fantaisie l'épée des Saint-George et des chevalière d'Éon.

Saladin, qui pressait en quarte l'épée de son adversaire, venait de faire un coupé sur pointe si preste, si fin, si léger, que nulle parade n'aurait dû l'arrêter; Mafré l'arrêta cependant par la plus prompte et la plus sèche des parades de tierce, mais sa main s'était portée un peu trop haut, de sorte que, par une riposte heureusement à demi évitée, le visage de Briolan fut atteint.

— Ce n'est point là que je voulais frapper, dit Mafré en retirant précipitamment son arme, je vous demande mille pardons. Et le combat reprit.

Le bon Saladin commença, dès ce moment, tout en préparant une botte inattendue, à se sentir une secrète inclination pour Mafré.

La botte qu'il méditait lui réussit : sur une imprudente tension, une flanconnade prompte comme la foudre fit entrer entre les côtes de Mafré deux pouces de l'épée de Briolan.

Les témoins intervinrent pour exiger que le combat fût suspendu.

— Ma foi, monsieur, fit Mafré en se tournant vers son adversaire, je n'ai jamais rencontré tête plus calme que votre tête, et poignet plus prompt que votre poignet. Je vous admire de tout mon cœur, que quelques lignes plus haut, ajouta-t-il en souriant, vous auriez traversé. Puis, avant de remonter en voiture, il emmena un peu à l'écart Narille, sur lequel il s'appuyait.

— Mon très cher, lui dit-il tout bas, ce comte Saladin de Briolan m'intéresse, je veux lui payer ses cent mille livres...

— C'est-à-dire, reprit Narille d'une voix assez lamentable, tu veux que je les lui paie, mais...

— Tu m'as compris, mon cher marquis, interrompit Mafré en lui serrant la main, et, retournant vers Saladin, qui rajustait le ceinturon de son épée :

— Monsieur, dit-il, je n'ai maintenant qu'à vous demander pardon du retard fort coupable, j'en conviens, que j'ai mis dans ma dette envers vous. Ce soir, je ferai porter les cent mille livres que vous m'avez gagnées à votre logis. Je crois, monsieur, ajouta-t-il en regardant fixement le duc de Lorédan, qu'on vous a induit en de nombreuses erreurs sur mon caractère et ma façon d'agir.

— Ma foi, monsieur, repartit impétueusement Saladin, qui ne pou-

vait plus résister à tant de marques de générosité, j'en suis maintenant convaincu, et je vous demande votre main.

— Mon cher cousin, dit le duc de Lorédan au comte, quand Mafré et ses deux témoins furent remontés dans leur carrosse, vous ne tenez pas encore vos cent mille livres, et, si vous les possédez jamais, ce ne sera point à ce beau parleur que vous les devrez, mais à ce gros rustre en habit brodé qu'il traîne toujours avec lui, à sa stupide victime, le fils du bonhomme Narille le drapier, qui s'est fait marquis de Narille.

— Peut-être, repartit Briolan, M. de Mafré sera-t-il en effet obligé d'emprunter la somme qu'il me doit à un de ses amis; mais il la rendra, j'en suis sûr. Un homme aussi brave, aussi courtois, ne saurait rien faire contre la délicatesse. Ah! mon cousin, quoi que vous m'en ayez dit, M. de Mafré appartient bien aux vrais Mafré qui portent en champ de sable une rencontre de taureau d'argent. C'est un gentilhomme et un excellent gentilhomme. Pour faire l'épreuve des hommes, morbleu! vivent les épées!

Les cent mille livres arrivèrent en effet le soir même chez le comte de Briolan. Dès-lors Saladin devint l'ami de Mafré. Notre preux trouvait bien de temps en temps qu'il sortait d'assez étranges maximes de la bouche du seigneur provençal; mais Mafré, dans toutes ses paroles comme dans toutes ses actions, traitait la vie avec tant de grace, et la mort avec tant de hauteur, il avait toujours dans l'esprit quelque chose de si agréablement imprévu, de si franchement aventureux, que Saladin l'aimait de tout son cœur. Les effets de cette affection ne se firent pas attendre long-temps pour notre héros.

Saladin se prit de passion pour le jeu, et, en quelques jours, avec les cent mille livres de Narille, il perdit près de cent autres mille livres sur sa terre de Briolan. Le matin qui suivit la nuit où il fit la dernière et la plus énorme de ses pertes, le comte de Briolan se rendit chez Mafré. L'aventurier, qui, contre son habitude, n'avait pas été la veille chez la baronne de Verviers, était couché au fond d'une alcôve toute garnie d'armes bizarres. Il s'était fait apporter sur son lit tout ce qui est nécessaire pour écrire, et semblait occupé d'une très sérieuse correspondance.

— Ah! vous voilà, mon cher comte, dit-il en mettant plume et papier de côté quand il aperçut Briolan; qui vous amène si matin ici? Est-ce d'une bourse, est-ce d'une épée que vous avez besoin? J'aimerais mieux, ajouta-t-il en souriant, après un moment de silence, j'aimerais mieux aujourd'hui, je l'avoue, que ce fût d'une épée.

— Hélas! repartit Briolan, c'est une bourse qui me serait nécessaire, mais une bourse si bien garnie, que je ne voudrais la recevoir de personne, même de mon plus intime ami, car peut-être ne pourrais-je

jamais la rendre, et vous connaissez ma façon de voir, Mafré. J'ai perdu cette nuit tout ce que je possède ou à peu près. Quand j'aurai vendu mon château et les terres qui en dépendent, à peine s'il me restera deux ou trois mille livres...

— Alors, interrompit brusquement Mafré, il vous restera deux ou trois mille livres de plus qu'à moi. Tenez, cher comte, reprit-il ensuite d'une voix en même temps enjouée et sérieuse, je sais maintenant tout ce que vous venez me dire, c'est à peu près ceci : Mon cher Mafré, j'ai quelque envie de me passer mon épée à travers le corps ou de me brûler la cervelle; je ne crains point la mort assurément, mais j'aurais voulu savoir ce qu'il y a dans la vie, surtout ce qui se cache au fond de certains yeux noirs...

— Comment! de certains yeux noirs? fit vivement Saladin, qui crut découvert son amour pour sa cousine Brigitte...

— Ou bleus, interrompit Mafré avec indifférence; rassurez-vous, je ne connais point et ne veux point connaître la dame de vos pensées : je sais seulement que cette dame existe. J'ai vu assez de fièvres jaunes pour dire : Voilà un homme qui a la fièvre jaune, assez d'amoureux pour dire : Voilà un homme atteint de l'amour. Donc, pour en revenir à ce qui nous occupait, comme vous aimez, ainsi que vos distractions, vos soupirs, votre façon de parler, ou plutôt de ne pas parler des femmes, me l'ont depuis long-temps appris, comme vous aimez, vous n'avez pas envie de descendre dans les lieux où l'on n'aime plus. Et pourtant, comment rester dans la vie avec votre nom, plus pauvre que n'était le père de Narille quand il ouvrit sa boutique de drapier? Vous ferez-vous marchand pour gagner une nouvelle fortune? Ce n'est point possible. Vous engagerez-vous comme soldat dans un régiment? Obéir où vous devriez commander, cela n'est point possible non plus.

— Eh oui! s'écria Saladin, c'est justement ce que je me répète. Aussi, du diable si je vois comment sortir de la fosse où je suis tombé!

— Écoutez-moi, reprit alors Mafré, vous ne connaissez que Paris et votre château de Briolan; mais le monde est vaste, quoiqu'il pût être encore plus grand (fit-il avec le soupir d'un homme qui, à force d'aller et venir sous tous les cieux, commence à se sentir un peu blasé sur les charmes de notre planète). Le monde est vaste. Il renferme des océans et des forêts aussi bien que des canaux et des villes. L'existence qu'on ne peut point mener ici, on peut la mener là-bas. Quand on a perdu sa place dans la vie civilisée, on n'a tout simplement qu'à aller en chercher une autre dans la vie sauvage. C'est faute de ne point savoir faire quelques pas que nombre d'hommes souffrent et s'éteignent dans la misère et l'abaissement.

— En un mot, dit Briolan, vous me proposez de quitter ma patrie et

de m'en aller, en coureur d'aventures, chercher fortune au-delà des mers.

— Mon cher comte, il y a, je crois, des merlettes dans votre écusson. Savez-vous pourquoi, suivant Vulson de la Colombière, les merlettes jouent un si grand rôle dans les armoiries? C'est parce qu'elles traversent les mers et font leurs nids dans les crevasses des tours. Leurs goûts sont donc, dit Vulson, ceux qui font l'ame du gentilhomme, l'amour des vieux châteaux et des voyages à travers les mers. Puisque votre château vous est enlevé, mon paladin, donnez votre tendresse aux océans.

On le voit, Mafré trouvait les paroles qui pouvaient toucher le cœur de Briolan. L'aventurier lut sur le visage de son chevaleresque ami l'effet qu'avaient produit ses discours.

— Eh bien! se hâta-t-il d'ajouter en prenant la lettre qu'il écrivait au moment où Briolan était entré, si vous le voulez, je joindrai votre nom à ceux des trois passagers que je propose au commandant du vaisseau *l'Indompté?*

— Ces trois passagers? dit Briolan.

— Sont Narille, Dranmor et moi-même, mon cher comte.

— Comment! Narille veut se livrer aussi à la vie d'aventures?

— Tenez, cher comte, deux mots sur Dranmor et Narille, puisqu'ils doivent être nos compagnons. Vous savez ce que veut dire en breton *dre an mor,* car ces mots sont la devise de plusieurs nobles familles de marins : *Droit à la mer.* De *dre an mor* on a fait Dranmor, et l'on a donné ce nom à cette sorte de dieu marin que vous avez vu avec moi le jour de notre duel. De qui Dranmor est-il né? on n'en sait rien. Le patron d'un bateau-pêcheur l'a trouvé sur un rocher de la Bretagne; il l'a élevé dans sa pauvre maison. Dès que l'enfant a pu marcher, il a été droit à la mer, qu'il n'a presque plus quittée. J'ai rencontré Dranmor sur une côte de l'Amérique, où un navire baleinier qu'il montait avait fait naufrage. Il s'est attaché à ma fortune, et je suis, après la mer, ce qu'il aime le mieux au monde, mais bien après la mer, dont il est épris, comme un amant passionné l'est de sa maîtresse, comme vous l'êtes, mon cher comte, de la dame aux yeux noirs ou bleus qui vous sauve du suicide. J'ai nommé Dranmor l'amoureux de la mer. C'est un nom qu'il a justifié déjà et que nous le verrons justifier encore. Dranmor se meurt de chagrin à Paris, et, malgré le dévouement qu'il a pour moi, je suis persuadé qu'il me quitterait, si je voulais y rester un mois de plus. La mer n'attire point Narille comme Dranmor. De Narille-le-Magnifique j'ai peu de chose à vous dire. Il a des ridicules dont depuis quelques années la cour et la ville vont toujours s'égayant de plus en plus. En l'enlevant, je vais frapper beaucoup de gens dans leur plaisir. C'est

Narille qui a changé en écusson l'enseigne de son père : *A la bonne foi.* Il porte d'hermine à une bonne foi d'or. Narille, avec sa tournure épaisse et sa face immobile, est animé, mon cher comte, de la plus impérieuse, de la plus terrible des passions, celle du bourgeois qui veut donner à sa vie la noble et capricieuse allure d'une vie de grand seigneur. Comme il était fort bon pour... (ici Mafré, qui sans doute allait dire tout simplement : pour me prêter de l'argent, changea le ton de son discours qui était des plus lestes, et se reprenant avec un accent onctueux :) Comme il est fort bon, qu'il a vraiment des qualités généreuses, enfin (ajouta-t-il avec sa voix ordinaire) qu'il m'amuse, j'ai fort bien accueilli jusqu'à présent l'amitié pleine d'admiration dont il a daigné m'honorer. Ce pauvre Narille, et ma fatuité me fait trouver qu'en cela il n'est vraiment pas si sot, a compris que, s'il était une société dans laquelle il eût quelque chance de perdre l'air bourgeois, c'était la mienne. Je crains bien qu'il ne le perde jamais, ou, pour mieux parler, j'espère qu'il le gardera, car, en vérité, ce serait dommage de voir s'altérer un pareil type. Pourtant Narille va goûter de ce qui débourgeoise par excellence, de la vie d'aventures. Le pauvre diable s'est maintenant débarrassé de tout ce qui lui venait de son drapier de père. Il a bien, à ce que j'ai découvert, une vieille usurière de tante, Mlle Narille, qui prête à la petite semaine; mais Mlle Narille ne prête ni ne donne rien à son neveu. Elle ne laissera notre ami le magnifique toucher ses écus que lorsqu'elle sera partie dans une bière pour aller voir s'il y a sous terre des trésors. Narille veut, en attendant, courir les aventures pour acquérir une de ces fantasques renommées qui siéent si bien à un jeune seigneur. Que son désir s'accomplisse! Il jettera un amusement certain dans nos voyages. L'amusement est fort nécessaire dans la vie un peu monotone qu'on mène parfois sur la mer.

Au moment où Mafré prononçait ce dernier mot, un homme vêtu d'une chemise de toile, d'un pantalon de matelot, et tenant à la main une longue pipe, sortit d'une chambre voisine.

— La mer, dit-il, quand la verrons-nous?

— Avant la fin de cette semaine, mon cher Dranmor, répondit Mafré.

Briolan, saisi d'admiration en regardant la belle tête de Dranmor, croyait voir le génie même des aventures.

III.

On n'était pas en paisible compagnie sur le vaisseau *l'Indompté*. *L'Indompté* avait reçu l'ordre de transporter en Amérique toute une population d'aventuriers aux projets, surtout aux principes fort vagues et très périlleux. Les uns songeaient à la vie du boucanier, cette vie de

chasses formidables et de hasardeux trafics, où l'on est obligé de réunir souvent le métier de tueur d'hommes à celui de tueur de bêtes. Les autres pensaient tout simplement à l'existence du flibustier, cette existence dont la durée moyenne était d'un an, où l'on vous payait tant pour un œil crevé, tant pour une oreille emportée, tant pour un nez coupé.

On s'imagine sans peine ce que devait être une bande de pareils hommes. Les cartes, les dés, les bouteilles et les pipes jouaient un grand rôle dans cette société; les querelles y avaient aussi leur place. On fumait, on jouait, on buvait, on se battait, et cela si invariablement du soir au matin, du matin au soir, que la monotonie trouvait moyen de s'établir dans la plus agitée en apparence de toutes les vies.

Quatre personnages de notre connaissance, Briolan, Mafré, Narille et Dranmor, se conduisaient fort diversement au milieu de tout ce fracas.

Dranmor passait ses journées entières à fumer en regardant les vagues; il paraissait dans un état de complète béatitude.

Narille jouait vis-à-vis de lui-même au grand seigneur ruiné, au fils de famille qui a vendu le château et jusqu'aux portraits de ses ancêtres pour payer de folles dettes.

Mafré promenait à travers un monde qui lui était depuis long-temps familier son humeur moqueuse et philosophique.

Briolan était profondément triste. Tout en contemplant l'immensité de la mer et en l'admirant, car son cœur, quoiqu'il ne fût pas celui d'un poète, n'était pas entièrement muet devant les spectacles de la nature, il se pénétrait de cette vérité : à vingt ans, pour éclairer les mers, les montagnes, les forêts, les plus libres et les plus majestueux espaces, ce n'est point le soleil qu'on invoque, c'est le regard de deux yeux aimés. Il n'y a que désolation et ténèbres où le cher regard ne brille pas.

Briolan n'oubliait les yeux noirs de sa cousine Brigitte que pour songer à son vieux château, réuni maintenant aux domaines d'un Turcaret du voisinage. Cette seconde pensée n'était point propre à dissiper la mélancolie de la première. Notre pauvre paladin avait donc vraiment un chagrin dont toute ame un peu sensible aurait été attendrie; mais les ames sensibles, comme on le pense bien, étaient fort rares sur *l'Indompté*. Pourtant le capitaine même du vaisseau, à en juger du moins par sa physionomie, n'était pas un homme complétement brouillé avec toute idée sentimentale : c'était un Anglais de tempérament et d'origine, quoique ce fût un sujet du roi de France. Le vicomte Jacques de Caringham était d'une famille qui avait quitté l'Angleterre avec les Stuarts, et s'était fait inscrire, comme les Fitz-James, dans la noblesse de notre pays. Ainsi qu'on le verra tout à l'heure, les Caringham, en se faisant Français, n'avaient point renoncé à l'excentricité britannique.

Le capitaine Jacques avait tout au plus trente ans, et semblait souffrir d'un chagrin d'amour ou d'une maladie de poitrine. Il mangeait peu et

ne buvait que de l'eau, quand il ne se grisait pas, ce qui, par exemple, lui arrivait de temps en temps. Il ne souriait jamais, il avait la parole triste et rare; c'était, du reste, un fort galant homme, aimant la politesse et la pratiquant.

Au milieu des gens que portait son vaisseau, il avait distingué Briolan, Mafré et même Narille; mais Narille l'avait tout de suite ennuyé, Mafré lui avait rapidement déplu; Briolan, au contraire, lui avait inspiré une confiance et une amitié qui allaient toujours en croissant. Il le faisait demander le soir, après son dîner, et allait se promener avec lui sur le pont. Dans les premiers temps, il ne lui disait rien. Beaucoup de gens ont cette manie de se mettre en quête d'un compagnon pour ne lui rien dire; mais peu à peu il prononça quelques mots, et une fois, je ne sais trop comment, peut-être le capitaine Jacques, après avoir bu de l'eau pendant tout le cours de son dîner, avait-il tout à coup vidé au dessert une bouteille de vin de Porto, ou bien peut-être Vénus, qui se levait alors à l'horizon, avait-elle, dans son regard d'étoile, un attrait plus puissant, plus tendre, plus provoquant aux confidences et aux rêveries que d'habitude; une fois, dis-je, un des mots prononcés par la plus discrète des bouches fut un nom de femme, le nom de lady Émilia.

Briolan sut bientôt ce qu'était lady Émilia. C'était une de ces belles qui, depuis que le monde existe, ont fait verser assez de larmes pour mettre des navires à flot, ont fait pousser assez de soupirs pour remplacer le souffle des autans. Elle, la beauté qui causait de si grands chagrins, était la personne la plus rieuse, la plus gaie, la plus libre de soucis qu'il fût possible de rencontrer sous le ciel. Elle avait reçu les déclarations passionnées du pauvre Jacques de Caringham avec cette *tigrerie* enjouée dont parle et que pratiquait trop bien la marquise de Sévigné. Transports de colère, mornes tristesses, désespoirs, reproches, pâleurs, rien n'avait pu la fléchir. Elle avait de ces yeux qui semblent ignorer pourquoi sont faits le gazon, le feuillage et la lune. Amour et rêverie étaient des mots qu'elle ne comprenait pas. On juge donc de ce que devait souffrir près d'elle un homme qui aurait fait paraître Hamlet badin. Jacques l'avait quittée pour courir les mers, mais sur les mers il la retrouvait, car l'amour est maître sorcier dans la conjuration des fantômes. Notre homme s'attristait, maigrissait et se plaignait à Briolan.

Entre amoureux, on est d'une grande indulgence. Saladin, qui, depuis quelques jours, s'était hasardé à prononcer à son tour un nom chéri, écoutait, sans un bâillement, ni un sourire, ni une parole grondeuse, ni une parole de raison, les doléances du capitaine sur l'inhumaine gaieté de lady Émilia. Un soir où, contre son habitude, le vicomte de Caringham ne l'avait pas fait avertir après son dîner, Saladin se sentait profondément triste et abominablement ennuyé.

Le ciel pourtant était magnifique; il y avait à l'horizon un coucher de soleil à rendre fou d'enthousiasme et de jalousie un peintre comme Claude Lorrain. Dranmor, tout baigné d'une lumière rouge et couché sur le rebord du navire, regardait la mer de l'œil dont un amant regarde sa maîtresse qui s'endort. Mafré semblait prendre plaisir à un jeu assez bizarre que venaient d'inventer à l'instant les passagers turbulens de *l'Indompté :* c'était un combat ou du moins le simulacre d'un combat de taureaux. Des Espagnols, quelle nation n'était point représentée sur *l'Indompté !* avaient parlé des courses de taureaux, puis proposé d'en donner le spectacle; mais une course de taureaux à bord d'un bâtiment, c'est chose difficile à organiser. La première difficulté que l'on rencontre, c'est l'absence de taureaux; cette difficulté n'avait pas arrêté un instant nos aventuriers. Il avait été convenu que le rôle des bêtes serait rempli par des hommes de bonne volonté; puis on avait équipé des picadors, des matadors, et le jeu avait commencé.

Mafré, qui possédait une de ces étranges natures mélangées de capricieuse barbarie et d'excessive civilisation, qu'une épigramme murmurée derrière un éventail ou la morsure d'une bête dans une chair vivante peuvent distraire également, Mafré était très occupé de ce combat. Un nègre, armé d'un épieu, venait de sauter par-dessus le taureau, c'est-à-dire par-dessus un gros Normand à l'œil fauve, au poil roux, dont le front était orné de deux grandes cornes empruntées à une de ces coiffures bizarres qui servent aux mascarades marines du passage sous la ligne. Mafré applaudissait à outrance. Briolan, tout-à-fait las et dégoûté de cette scène, prit soudain une résolution.

La résolution de Saladin était d'aller voir ce que devenait le vicomte Jacques de Caringham.

Notre gentilhomme arriva jusqu'à la chambre du capitaine. Le valet de chambre du vicomte, un de ces vieux domestiques tenant du bouledogue et de la nourrice, qu'il faut souhaiter à tout fils de famille d'un caractère aventureux, voulait empêcher qu'on ne troublât son maître dans sa solitude, car le vicomte, disait-il, était enfermé seul dans sa cabine. Saladin, dont tout l'équipage connaissait l'intimité avec le capitaine, finit par triompher des scrupules du serviteur. Il trouva le capitaine dans l'attitude d'une profonde méditation; mais il était facile de voir à quoi cette méditation était due. Jacques était assis en face d'une table, et, sur cette table, étaient plusieurs rangées de bouteilles, dont quelques-unes, débouchées et couchées sur le flanc, ne laissaient plus couler une seule goutte de vin.

Les buveurs d'eau, quand ils se mettent à boire, sont comme les avares quand ils se mettent en frais. C'est là un fait certain que tous les philosophes ont constaté. Jacques, de temps en temps, lorsque la voix de lady Émilia vibrait d'une façon trop douloureuse dans son cœur,

lorsque l'image qui le poursuivait lui apparaissait sous des couleurs trop vives, tandis qu'au contraire les choses réelles dont il était environné lui semblaient trop pâles, Jacques enfin, lorsqu'il souffrait trop, appelait pour le distraire les diables à quatre cachés dans les bouteilles. Hélas! c'était encore un mécompte qui l'attendait. Des démons lugubres, et non de joyeux démons, sortaient pour lui des flots blonds ou vermeils de l'aï et du porto.

Le pauvre Jacques avait le vin triste : au milieu des bouteilles, il demeurait aussi mélancolique qu'il l'eût été au milieu des pâles soucis et des noirs cyprès d'un cimetière. Seulement il se mettait alors à parler beaucoup. S'il eût été poète, un essaim de vers élégiaques se fût envolé de ses lèvres; comme il n'avait jamais rien eu à démêler avec les muses, il s'exprimait en prose, et dans une prose que, faute de confidens, il adressait quelquefois aux tentures de sa cabine, ou, ce qui revenait à peu près au même, aux oreilles de son valet de chambre.

Il montra un vif plaisir en apercevant Briolan, ce qui indiquait d'une façon certaine que sa raison était déjà partie pour la planète où voyage le bon sens des buveurs; car, avant de se mettre à boire, il recommandait qu'on ne laissât pénétrer auprès de lui personne, se défiant à juste titre des confidences auxquelles pourrait l'entraîner le vin.

Au bout de quelques instans, voici, entre autres choses, ce qu'il disait à Saladin :

— Mon cher comte, dans très peu de jours je ferai tout simplement ce que j'aurais dû faire depuis long-temps. J'irai voir quels yeux on rencontre dans l'autre monde...

— On n'y rencontre pas les yeux que l'on aime, dit Briolan, et voilà pourquoi vous ne vous tuerez pas...

— Et voilà pourquoi, au contraire, je me tuerai, reprit le vicomte. Si charmant que soit le visage de lady Émilia, il me fait plus souffrir que ne pourront me faire souffrir jamais têtes de larves ou de fantômes attachant leurs regards sur moi. C'est le grand mystère de ce monde : les poignards dentelés, les fers rouges, les balles mâchées, les flèches à cran trempées dans du venin, font moins de mal aux chairs qu'elles percent, brûlent et déchirent, que n'en font au cœur, sur des bouches plus douces que des fleurs, certains sourires plus gais que l'aube. Je me tuerai, Briolan...

Puis, après un moment de silence, il ajouta :

— Mais voyez un peu quelle singulière bonté, quelle étrange, quelle folle faiblesse se mêle chez moi pour la cruelle à la rage de ma douleur. Je ne veux point faire de ma mort une vengeance contre celle qui me tue. Cette gaieté sans tendresse, sans pitié, qui m'a désespéré tant de fois, je ne veux point la combattre, la détruire peut-être par un fantôme. Écoutez bien; un soir je sortais avec lady Émilia d'une maison

où venaient de s'écouler, à travers les passe-temps tantôt insipides, tantôt irritans du monde, des heures indifférentes, peut-être même amusantes pour elle, atroces, intolérables pour moi. Je descendais avec elle un escalier, lui donnant un bras qu'elle avait accepté jusqu'à son carrosse, quand tout à coup je lui dis d'un accent dont sans doute la sincérité la frappa : « Madame, il faudra bien que demain vous prononciez mon nom d'une bouche sérieuse, car cette nuit je logerai deux balles dans mon cerveau. D'un vivant qui vous aimait du plus ardent, du plus dévoué des amours, vous aurez fait un mort qui peut-être vous maudira et vous enverra de glaciales pensées au cœur. » Lady Émilia me répondit d'une voix brève, et cette fois sans légèreté : « Vous ne mourrez pas cette nuit, car demain, à midi, chez moi, je veux vous parler. » Cette nuit-là, en effet, les balles restèrent au fond de mes pistolets. J'attendis dans la fièvre de l'impatience, et pour la première fois de l'espoir, l'heure où je devais me rendre vers lady Émilia. Je vois encore son visage quand je l'abordai; il n'exprimait point, comme à l'ordinaire, un cruel enjouement, mais on n'y lisait pas la moindre tendresse. Lady Émilia me fit signe de m'asseoir près d'elle, et, d'une voix résolue : « Monsieur de Caringham, fit-elle, je ne vous aime pas et ne puis pas faire que je vous aime; mais, si vous ressentez pour moi cette passion désintéressée dont vous m'avez parlé si souvent, vous ne voudrez point me punir par le plus cruel des châtimens du mal involontaire que je vous cause. Un heureux destin a voulu que jusqu'à présent il n'y eût rien de lugubre en ma vie, j'ai le lugubre en horreur. Une mort à laquelle je pourrais m'attribuer quelque part détruirait chez moi cette parfaite gaieté qui est mon véritable bien dans ce monde. Si l'amour est vraiment cette passion de dévouement héroïque dont je vous ai entendu parler, prouvez-le-moi en me promettant de ne m'infliger jamais la peine d'un remords. »

Et je lui ai promis, reprit le vicomte après un intervalle de quelques secondes rempli par des soupirs, et, par respect pour cette gaieté qui a été le plus implacable instrument de mes tortures, j'ai choisi un genre de trépas qui doit éviter à lady Émilia tout remords.

— Et ce genre de trépas? dit Briolan qui commençait à prendre intérêt aux confidences de Caringham dont il admirait la chevalerie.

— Me jurez-vous, s'écria le vicomte, qu'une pensée de précaution prudente vint tout à coup arrêter dans l'entraînement de son ivresse, me jurez-vous par votre honneur de gentilhomme de cacher à tous ce que je vais vous apprendre?

— Je le jure, fit impétueusement Saladin avec la précipitation traditionnelle qui produit tous les sermens absurdes dont l'histoire des preux est remplie.

— Eh bien donc! reprit le vicomte, après demain, mon cher Briolan,

peut-être même demain, quelques étincelles qu'on croira tombées par hasard et que j'aurai laissé tomber exprès dans la soute aux poudres feront sauter en l'air *l'Indompté* avec tout son équipage.

Briolan, comme on le sait, était de ceux qui, pour son compte et le compte des autres, sont toujours prêts à traiter fort cavalièrement la mort. Toutefois, à cette déclaration inattendue, il ne put s'empêcher de trouver que le capitaine sacrifiait bien lestement cinq cents existences, outre la sienne, au repos de lady Émilia.

— Mais, capitaine, se hasarda-t-il à lui dire, permettez-moi de vous ouvrir un avis. Si vous n'avez envie que de donner à votre mort un air d'accident, ne pourriez-vous pas atteindre votre but en vous laissant tomber à la mer par un gros temps, tout aussi bien qu'en faisant sauter avec vous des gens qui n'ont jamais connu lady Émilia?

— Mon cher comte, répondit Caringham, celui qui tombe à la mer peut toujours être repêché. Et puis, j'y ai bien réfléchi, rien ne saurait avoir aux yeux de lady Émilia cet air de catastrophe fortuite, étrangère à toute idée de suicide qu'auront le saut dans les airs et le plongeon dans l'océan du vaisseau *l'Indompté*. Enfin, mon cher comte, entre nous, sauf un bien petit nombre d'exceptions, une seule même peut-être, celle que vous formez, l'équipage de *l'Indompté* ne vaut guère la peine qu'on ait des ménagemens pour lui. Mon cher Briolan, n'essayez point de combattre ma résolution, elle est inébranlable, et votre parole me rend certain que vous ne chercherez point à en empêcher l'effet. Buvons à l'heureux succès du grand voyage que nous allons entreprendre. A nos ames! mon cher Briolan, car de nos corps il ne faut déjà plus avoir souci.

Et le capitaine se mit à boire si copieusement, que Saladin renonça, pour cette soirée du moins, à toute discussion. Le lendemain matin, Briolan se promenait sur le pont, après avoir fort peu dormi, en songeant aux confidences de la veille. Bien d'autres à sa place peut-être auraient envisagé sans scrupule l'idée de sauver leur vie et celle de leurs compagnons en jetant leur serment à l'oubli; une pareille idée ne traversa même pas un instant l'esprit de Saladin. Je ne sais point s'il n'eût pas, comme les rois des contes de fées, livré consciencieusement sa fille à un dragon, dans le cas où il aurait eu une fille et l'eût promise à un dragon, sauf à se prendre ensuite corps à corps avec le monstre. Il était, en un mot, impossible d'aller plus loin que lui dans les exagérations de la délicatesse à l'endroit du serment. Saladin envisageait donc, sans trouver aucun moyen de l'empêcher, la brusque fin qui allait terminer ses aventures et les aventures de beaucoup d'autres, quand il aperçut le capitaine Jacques qui se dirigeait vers lui.

Les traits du vicomte, sauf une expression de fatigue plus marquée que d'ordinaire, avaient repris leur aspect accoutumé. Ils étaient tristes, mais d'une tristesse sombre et contenue, non point expansive et exaltée.

— Écoutez, monsieur, dit d'une voix solennelle le mélancolique Jacques quand il eut rejoint Saladin, aujourd'hui, contre mon habitude, je me suis rappelé le matin à jeun les propos tenus la veille dans l'ivresse. Mes confidences se sont représentées à mon esprit ainsi que votre serment. Je compte sur ce serment et ne change rien au fond même de mes projets; mais voici ce qui se passera : nous entrons aujourd'hui, vers le milieu de la journée, dans des mers où l'on rencontre toujours des baleines. Je ferai équiper un bateau baleinier. Ce bateau prolongera sa chasse jusqu'au soir, et, quand la nuit tombera, s'éloignera du vaisseau au lieu de s'en rapprocher. Vous, mon cher comte, vos trois compagnons et quelques hommes de l'équipage, vous serez parmi les chasseurs de baleines; vous devinez pourquoi, n'est-ce pas? vous vous écarterez de *l'Indompté.*

IV.

Le soleil en avait fini avec son royal coucher. Débarrassé de sa couronne d'or et de son manteau de pourpre, il dormait depuis long-temps au fond de la mer. Le règne des étoiles commençait. Comme des beautés entrent dans une salle de fête, elles faisaient leur entrée l'une après l'autre dans les bleus espaces du ciel. Une petite barque dans un coin de l'océan voguait entre la nuit et les flots. Cette barque portait les destinées auxquelles nous nous intéressons.

— Je crois, par Satan! pilote de malheur, criait une voix sur la frêle embarcation, je crois que tu veux nous perdre. Nous nous sommes éloignés de *l'Indompté* au lieu de nous en rapprocher. Tout à l'heure j'apercevais encore une cime de mât que je ne vois plus à présent. Où diable nous mènes-tu? En plein jour nous n'avons pas découvert une seule baleine. S'il en rôdait maintenant quelqu'une autour de nous, il faudrait, pour qu'on la vît, qu'elle jetât des flammes par les naseaux. Allons, pilote d'enfer, tâche de retrouver ta route, ou, Dieu me damne! je t'enverrai aux poissons et prendrai ta place. Ce n'est pas la première fois que j'aurai tenu un gouvernail.

Celui à qui ces paroles s'adressaient, au lieu de répondre, échangea un signe d'intelligence avec un grand et mince jeune homme qui se tenait auprès de lui, et que nous reconnaissons, malgré l'obscurité, pour notre ami Saladin de Briolan.

Comme la voix grondeuse devenait de plus en plus véhémente, Saladin s'écria tout à coup :

— Voyons, Mafré, laissez manœuvrer en paix ce brave homme. Écoutez-moi. Ce qui peut arriver de pis, n'est-ce pas? à des gens qui sont sur la mer, c'est d'aller où sont entrés tout à l'heure les rayons du soleil. Or, votre cœur n'a pas plus peur que le mien de ce qui se cache sous les flots. Quand nous devrions aller, cette nuit, visiter les dieux

marins, ce ne serait point la peine de crier si fort. Eh bien! c'est pour éviter une visite à laquelle vous seriez prêt, comme moi, qu'on fait la manœuvre dont vous vous plaignez. Notre pilote n'agit point au hasard. Vous, le roi des aventuriers, abandonnez-vous avec confiance à la fortune. Sachez, pendant quelques instans, supporter un bandeau sur vos yeux; tout à l'heure ce bandeau tombera.

Mafré était précisément de ces gens qui, par caractère, aiment infiniment mieux, dans les momens de danger, se confier à leur destinée que d'entrer en dispute avec elle. Le fait est que le laisser-aller dans le péril est une façon d'agir à la fois brave et de bon goût. Dans un langage qui, par malheur, sent un peu celui de Jodelet, Narille confirma tout-à-fait notre avis.

— Le cher comte a raison, fit l'enragé marquis (c'est ainsi que Mafré l'appelait souvent), le cher comte a raison, livrons-nous à la fortune. C'est une drôlesse qu'il faut traiter comme nous traitons nos maîtresses et nos intendans, c'est-à-dire ne pas honorer de la plus légère surveillance. Si elle nous sert bien, tant mieux; tant pis si elle nous sert mal. Elle ne dérangera pas un instant l'équilibre de notre humeur.

Mais Mafré, Narille, Briolan et l'impassible Dranmor ne composaient point tout l'équipage du bateau baleinier. Quelques aventuriers de mœurs vulgaires étaient embarqués avec nos quatre intrépides et dédaigneux compagnons. Cette plèbe, qui avait fort approuvé Mafré dans ses apostrophes au pilote, ne l'approuva plus dans sa philosophique et chevaleresque résignation. Dix voix rauques sortant de gosiers minés par l'humidité des mers et brûlés par les ardeurs de l'eau-de-vie reprirent en termes plus énergiques les reproches qui venaient d'être adressés à l'homme du gouvernail.

Cependant, au plus fort d'un combat d'injures et de blasphèmes entre l'équipage et son pilote, on aperçut tout à coup à l'horizon, dans la direction de *l'Indompté*, une lueur écarlate qui, spectre terrible, grandit et s'éleva dans le ciel, puis fut suivie d'un nuage immense aux teintes à la fois ardentes et blafardes dans lequel son sanglant éclat s'éteignit.

— Ah! s'écria un aventurier, j'ai déjà vu sauter des vaisseaux; c'est *l'Indompté* qui saute!

Un bruit dont semblèrent s'ébranler toutes les cavernes de l'océan accompagna et couvrit ces paroles.

Le fait est qu'en ce moment l'ame du capitaine Jacques de Caringham, escortée d'une légion d'autres ames, franchissait les distances qui séparent le monde des morts du monde des vivans.

— Eh bien! dit le pilote au milieu du silence de stupeur qui régna dans la barque après le tonnerre de l'explosion, si nous avions rejoint *l'Indompté*, maintenant nous passerions du feu à l'eau.

— Tu savais donc, crièrent en même temps dix voix, que *l'Indompté* devait sauter ce soir?

Le pilote était un Breton appelé Pierre Kormeuc. En sa qualité de Breton, il pouvait professer des croyances qui auraient fait rougir un Provençal.

— La nuit dernière, répondit-il, j'ai vu feu mon grand-père, Jean Kormeuc, qu'on appelait l'homme aux harengs. Il m'a dit : « Pierre, mon petit-fils, *l'Indompté* doit sauter au commencement de la nuit prochaine, entre huit et neuf heures. Tiens-toi la chose pour dite, adieu. » Mon grand-père parlait peu pendant sa vie, la mort ne l'a point rendu bavard, c'est tout simple. Il a disparu là-dessus. Moi, j'ai raconté l'apparition du bonhomme au comte Saladin. Le comte Saladin n'est pas de ces seigneurs, comme il y en a tant aujourd'hui, qui croient que les pauvres gens ont pendant la nuit des yeux et des oreilles d'idiots. Les vrais nobles, pas ceux des villes, mais ceux des vieux châteaux, savent à quoi s'en tenir sur les morts. M. Saladin m'a dit : « Il ne faut pas négliger l'avis de Jean Kormeuc. » Ainsi ai-je fait; au lieu de retourner vers *l'Indompté*, j'ai pris le large, et bien nous en a pris, comme vous voyez. Les corps de nos camarades sont dans la mer, leurs ames je ne sais où. Nous voici, nous, encore vivans, sentant la brise et voyant le ciel. Remercions le Tout-Puissant et Jean Kormeuc.

Il y en avait plus d'un sur le bateau baleinier à qui l'apparition de Jean Kormeuc semblait chose difficile à croire, mais le pilote Pierre avait un tel air de bonne foi, que les plus incrédules se sentaient tout ébranlés. Nous voyons, nous autres, que Pierre était un Breton moins naïf qu'il ne voulait le sembler. Vieux marin, dévoué à toutes les volontés de ses chefs, il avait été mis par Saladin, avec la permission du capitaine, dans la confidence du sort réservé à *l'Indompté*, et voilà comme il s'y prenait, d'après des instructions, bien entendu, mais des instructions comprises à merveille, pour empêcher que la vérité ne fût jamais connue sur la fin de Caringham et de son vaisseau, partant pour assurer le repos de la trop joyeuse lady Émilia.

Mafré comprit à un regard de Saladin, dont il s'était approché pendant le discours de Kormeuc, qu'il était au milieu d'un mystère; mais il prit le parti, avec sa philosophie accoutumée, d'attendre un moment favorable pour obtenir l'explication de ce qu'il voyait et entendait.

Quant à Narille, une seule chose l'occupa vivement, ce fut cette maxime de Kormeuc : « Les vrais nobles savent à quoi s'en tenir sur les morts. » Avec cet étrange instinct de la véritable nature du gentilhomme, qu'il avait souvent au milieu de ses plus grotesques folies, il se dit : « Le maraud a raison; quoique l'incrédulité soit dans ce moment-ci à la mode, croire sent plus le descendant des preux que se moquer de tout, » et l'honnête Narille se promit d'être superstitieux.

Cependant ce n'était point tout pour l'équipage du baleinier que de n'avoir pas fait dans les airs l'évolution des fusées et des bombes, comme les gens de *l'Indompté*. On était au milieu de la nuit, sur l'océan, dans un esquif que la première tempête ne manquerait certes pas d'engloutir. Cette situation était assez triste, et déjà plus d'un aventurier commençait à faire de mélancoliques réflexions, quand Pierre Kormeuc, en regardant les étoiles, s'écria :

— J'en suis sûr ! là, du côté de Vénus, nous devons rencontrer une île où je n'ai jamais abordé, mais que j'ai rasée plus d'une fois; tâchons de la gagner.

— Et si elle est habitée par des sauvages? dirent quelques voix.

— Avec des fusils, fit Mafré, et nous avons des fusils, avec des couteaux, et nous avons des couteaux, on fait entendre raison aux sauvages. Allons, pilote, conduis-nous vers ton île; j'en ai bonne idée, puisqu'elle est sous l'étoile de Vénus.

Une heure après cet échange de paroles, la barque qui portait nos aventuriers entrait, par la plus limpide des nuits, dans une baie ombragée de grands arbres, mystérieux et poétique asile digne d'être habité par des Océanides, coin charmant comme en cachent les mers.

L'équipage descendit sur une rive tapissée d'un gazon vert sombre tout parsemé d'insectes luisans. On fut d'avis d'attendre le jour pour pénétrer dans le pays, et l'on demanda au sommeil d'abréger la nuit. Enveloppés dans des manteaux et des couvertures, nos aventuriers s'endormirent avec cette voluptueuse insouciance propice aux sommes profonds que donne la vie des hasards. Un homme, pourtant ne prit point sa part du repos qui semblait accordé à tous : ce fut le comte de Briolan. Saladin, quand il se fut étendu dans l'herbe, au lieu de sentir dans son cerveau cet accablement souvent plein de charme qui fait éprouver à l'esprit comme un désir de néant, sentit au contraire s'éveiller en lui mille pensées héroïques et aventureuses. L'envie lui prit, pendant que ses compagnons dormaient, de s'avancer seul dans l'île. Périon, Amadis, Galaor, Lancelot, Tristan et tant d'autres l'auraient bien fait. Ce n'était point pour marcher toujours entouré de sabres et de mousquetons qu'il s'était mis en tête de courir le monde. Il s'arma tout simplement de son épée, et, se levant doucement, entra dans une sombre allée resserrée par des arbres gigantesques, d'où l'on apercevait, comme d'un abîme, les étoiles briller à travers un espace étroit du ciel.

Il marcha pendant long-temps; l'allée formait des sinuosités, il les suivait. Du reste, il ne rencontrait pas de sérieux obstacles et n'entendait aucun bruit, si ce n'est parfois celui d'une source dont l'eau, éclairée par des rayons de lune, rampait devant lui sur le sol couvert d'ombres, comme un filet de lumineux argent. Mais il lui sembla tout

à coup que l'air venait de retentir d'une explosion de mousqueterie, et, en levant la tête, il aperçut dans la direction de ses pas, au-dessus des cimes les plus hautes des arbres, des globes qui montaient dans le ciel, puis éclataient en répandant à travers l'espace une pluie d'étoiles colorées comme des fleurs, ardentes comme des étincelles. Évidemment, assez près de lui on tirait un feu d'artifice.

On comprend combien fut excitée la curiosité de Briolan. Il n'était donc point chez des sauvages, puisque là, devant ses yeux, il voyait monter dans l'air des fusées et des bombes qui auraient fait honneur à une fête royale de Versailles ou de Paris. Dans quel monde était-il alors? Enivrante question que peu de gens ont le bonheur de s'adresser pendant l'union de leur ame avec cette vieille machine sans perfectionnement ni aucun avenir de perfectionnement qu'on appelle le corps. Dans quel monde était-il? Le bon Saladin se sentait déjà quelque penchant à croire que c'était dans celui des fées. Son cœur lui avait bien dit qu'Urgande et Morgane devaient exister quelque part. Au lieu de Topinambous ou d'Algonquins, il allait voir apparaître les bonnes amies de son enfance. Il faut convenir que sa situation avait du charme. Se sentir éveillé, bien éveillé, au milieu d'une aventure plus étrange que celles dont nous amuse le sommeil, c'est ce qui est arrivé à un bien petit nombre d'élus depuis le commencement du monde. Combien ont vieilli, combien doivent vieillir, combien ont bâillé, bâillent, bâilleront, puis mourront sans avoir eu l'émotion de Saladin!

Après quelques instans d'une marche précipitée, notre paladin, parvenu au bout de l'allée où il avait marché jusqu'alors, put tout à coup contempler un spectacle qui n'était pas de nature à le tirer de ses heureuses illusions. Une ouverture, semblable à ce qu'on appelle dans les campagnes un saut de loup, pratiquée entre deux murs couronnés d'énormes vases remplis de fleurs, laissait voir, au bout d'un parc d'une élégance rêveuse, d'une majesté romanesque, un château à faire pleurer de joie et de tendresse un amant des fées, un de ces châteaux dont toutes les pierres vous attirent par un regard enchanté. Devant la façade du magique édifice que baignait une éclatante lumière, sur un riant et gracieux perron aux marches de marbre, on apercevait quatre femmes, ou, pour mieux dire, quatre êtres, vêtues de robes à faire pâlir les robes de Peau-d'Ane. Briolan porta la main à ses yeux, puis à son cœur; il éprouvait de tels transports d'ivresse, de tels éblouissemens d'esprit, qu'il ne voyait plus, je crois, en ce moment, le soleil ordinaire de ses pensées, la belle Brigitte de Lorédan.

Cependant Saladin n'était pas homme à perdre son temps en ébahissemens dans aucune circonstance de sa vie. En vrai chevalier, il voulut pousser l'aventure qui se présentait à lui d'une si magnifique et si galante façon. Leste et souple, il franchit d'un bond le fossé qui s'étendait

devant l'ouverture pratiquée aux murailles du parc, et se trouva ainsi tout à coup dans le merveilleux séjour. Tandis que le château rayonnait de clarté, les jardins étaient plongés dans l'ombre. Saladin put donc s'avancer, sans être aperçu, jusqu'à un massif de feuillage placé à quelque distance du perron. Il résolut de se cacher là un instant pour bien voir, avant de poursuivre son entreprise, à quels êtres il avait affaire. Les quatre beautés aux robes éblouissantes qu'il avait contemplées de loin ne perdaient rien à être examinées de près. Deux avaient les cheveux d'un blond pâle, les joues d'un rose tendre et les yeux couleur des plumes de l'oiseau bleu. Une, évidemment, était poudrée. (Saladin souleva, à propos de celle-là, cette grave question qu'il n'osa pas résoudre : Une fée s'est-elle poudrée jamais?) La dame poudrée avait une petite mouche noire au coin d'une bouche vermeille, et de jolis yeux d'un brun luisant. Enfin la quatrième beauté avait les cheveux d'un noir éclatant, le teint d'une blancheur de lune et les yeux comme une nuit d'orage, c'est-à-dire pleins d'abîmes sombres et ardens.

Se sert-on de flammes de Bengale dans le royaume des fées? Voilà une nouvelle question que Saladin eut à se poser pendant sa contemplation. Si vous avez jamais célébré dans un parc l'anniversaire d'un mariage, d'un jour de naissance, ou bien encore de quelque glorieux combat gagné par quelqu'un des vôtres, sur terre ou sur mer, contre les Allemands ou contre les Anglais, vous savez qu'en allant cacher derrière les arbres quelques feux de Bengale, on produit des effets charmans; on se trouve entouré de bosquets d'un rose vif ou d'un bleu tendre, on peut croire un instant les lois de la nature changées, ce qui est tout-à-fait réjouissant. Sans doute, les quatre belles dames que regardait Saladin voulaient se donner ce plaisir obligé de toutes les fêtes de châteaux, car, prenant entre leurs mains des vases où brûlaient des flammes de toutes les couleurs, elles se mirent à courir dans le parc, plaçant ces flammes derrière les arbres. Or, il arriva que la dame poudrée se dirigea vers l'asile que s'était choisi Saladin.

En apercevant un homme derrière le feuillage qu'elle voulait illuminer, la belle poussa un grand cri et laissa tomber sa flamme. Saladin, toujours fidèle aux traditions, se jeta sur-le-champ à ses genoux, et lui dit de sa voix la plus respectueuse comme la plus douce :

— Je suis le comte Saladin de Briolan, des Briolan du Périgord. Que vous soyez une fée ou une noble dame, vous devez me voir avec bonté. Loin d'être un méchant ou un félon, je suis de ceux qui tuent les méchans et les félons. Mon cœur et mon épée sont honnêtes. Enfin, si vous daigniez jeter les yeux sur moi, vous verriez que je n'ai point l'air d'un brigand. On m'a toujours dit que j'avais le regard très doux; je ne puis pas avoir vieilli dans le crime, car je n'ai pas encore vingt-cinq ans.

On voit que, dans la dernière partie de son discours, le bon Saladin,

sans le savoir, bien certainement, usait du moyen qu'aurait dû employer Apollon, suivant Fontenelle, pour forcer Daphné à tourner la tête. Au lieu de dire : Je suis le dieu de la médecine, du chant, etc., que si le blond Phœbus eût dit :

Je suis un jeune dieu toujours beau, toujours frais,
Daphné, sur ma parole, aurait tourné la tête.

Quand l'heureuse pensée vint à Briolan de laisser de côté ses ancêtres et son épée, dont il parlait volontiers en toute occurrence, pour dire qu'il était jeune et qu'il avait les yeux fort doux, la dame à laquelle il s'adressait tourna la tête de son côté. On sait déjà que le regard d'une jolie femme pouvait s'arrêter avec plaisir sur Saladin. La dame poudrée se rassura promptement, et, d'une voix qui répondait au charme enjoué de sa personne :

— Relevez-vous, monsieur, lui dit-elle, je ne suis pas une fée, comme ne vous l'a que trop montré ma frayeur. Je ne sais point d'où vous venez, ni comment vous vous êtes introduit ici; mais votre mine encore mieux que vos paroles m'apprend que vous n'avez point de coupables desseins. Suivez-moi, je vais vous conduire à mes compagnes. Ce sont des femmes de qualité, près desquelles un homme de votre sorte, dans quelque situation qu'il se trouve, est toujours sûr de trouver un bon accueil.

Ce langage, qui reproduisait les formes habituelles du langage mondain, dissipait un peu le merveilleux dont Saladin s'était plu à se croire entouré; mais l'aventure restait des plus agréables encore. Comme l'indique fort bien notre langue par son mot admirable de *charme*, qui sert à désigner l'agrément des jolis visages et des corps bien formés, toutes les belles sont un peu magiciennes ou fées. Saladin n'avait donc pas un trop cruel mécompte à subir. Les caractères, surtout la situation étrange des femmes au milieu desquelles il se trouvait transporté, nous montreront quelles faveurs avait le destin pour le rejeton des Briolan.

La dame poudrée avait dit vrai en assurant notre gentilhomme qu'il trouverait un bon accueil auprès de ses compagnes. Elles furent toutes, même la belle au teint pâle et aux yeux menaçans, de la plus exquise aménité. Quand Saladin eut en termes choisis, avec toute la grace dont il disposait, dépeint sa situation et celle de ses compagnons, la beauté pâle murmura quelques mots à l'oreille d'une femme qui était près d'elle; cette femme disparut, puis revint au bout de quelques instans, suivie de valets en livrées éclatantes, qui tenaient d'une main un chapeau galonné, de l'autre une torche.

— Monsieur le comte, dit la dame pâle en s'adressant à Saladin, voici des gens qui vont vous conduire jusqu'à la baie où vous avez laissé vos compagnons. Suivez-les; vous verrez que notre île n'est pas sauvage,

qu'on y trouve des carrosses qui valent les carrosses de France, et des chevaux qui valent les chevaux d'Espagne.

Saladin, se laissant guider par la livrée, trouva en effet, au milieu d'une grande cour, quatre équipages complets qui eussent fait honneur à l'ambassadeur d'un grand prince le jour de son entrée dans une capitale. Deux heiduques lui ouvrirent la portière d'un véritable chariot de fée tout brillant de peintures et de dorures. Il s'installa sur de moelleux coussins, et, suivi de voitures destinées à recevoir ses compagnons, partit à travers la nuit, au grand galop de quatre chevaux vites comme le vent, blancs comme la lune.

Mafré, Narille et tous les hommes du bateau baleinier dormaient d'un profond sommeil, quand ils furent réveillés par une clarté de torches et un bruit de chevaux. Leur premier mouvement fut de se jeter sur leurs armes. On comprend leur surprise quand ils aperçurent tout le magnifique et galant attirail que traînait avec lui Saladin, et surtout quand Saladin lui-même, descendant l'épée au côté de son éblouissant carrosse, s'avança en souriant vers eux. Des mains dont ils apprêtaient leurs armes, tous se frottèrent les yeux en même temps. Évidemment ils n'étaient pas les jouets d'un songe, comme Mafré put le reconnaître en touchant la main de Briolan. Après quelques instans donnés à l'étonnement, à la joie et à un étourdissant pêle-mêle de questions, on s'établit dans les voitures dorées, et on gagna, de toute la vitesse des fringans attelages, le merveilleux château des quatre beautés.

Si l'on désire savoir maintenant quelles étaient ces quatre beautés, il faut se transporter, quelques jours après cette singulière nuit, dans une chambre où sont réunis Mafré, Narille, Briolan et Dranmor, vêtus de robes comme celles des convives des noces de Cana dans le tableau de Véronèse, étendus sur les plus sultanesques des divans, puisant enfin la volupté songeuse des fumeurs dans les flancs de cristal du narguilé.

Mafré, dont on voit briller les yeux et remuer les lèvres derrière un blanc nuage de fumée, parle ainsi à ses compagnons :

V.

— A la distance où nous sommes de Paris, au milieu des étrangetés de la vie que nous menons, je ne me crois pas obligé à une discrétion qui, d'ailleurs, n'a jamais été beaucoup dans mon caractère, quoique j'estime infiniment les héros discrets, comme le sait mon chevaleresque ami le comte Saladin. Je ne vous cacherai donc point que lady Mac-Morth, la pâle lady Mac-Morth, malgré son regard effrayant de magicienne, me traite avec la plus grande bonté. Moi qui ai épousé quatre sauvages les plus accomplies de leurs tribus, qui ai enlevé deux sultanes, séduit

la fille du roi de Guinée, connu les yeux les plus noirs de Madrid, les teints les plus transparens de Londres, les nez les plus retroussés de Paris, j'apporte maintenant un esprit très observateur et très calme dans les choses amoureuses, cela est tout simple. Et vous-même, mon cher Briolan, vous sur qui un regard de femme peut faire encore l'effet de dix mille cymbales sur les oreilles d'un coursier, vous auriez ma tranquillité de cœur, si vous aviez vécu comme moi. Je fais de cette tranquillité l'usage qu'il faut faire de la tranquillité suivant la sagesse et la science, je m'en sers pour interroger et apprendre. Voici ce que j'ai appris avec lady Mac-Morth.

Il existait un Espagnol appelé don José de Temera qui vint en Angleterre à vingt ans avec un précepteur chargé de lui apprendre à voyager. Cet Espagnol avait une immense fortune; il était d'une parfaite beauté, et il désirait le bonheur, comme on l'entend dans la jeunesse, le bonheur qui étourdit l'ame et brûle le corps, avec une passion si puissante, si expansive, qu'elle se communiquait à tous ceux, surtout à toutes celles dont il s'approchait. Au moment où don José arrivait à Londres, lady Mac-Morth venait d'y arriver de son côté, conduite par le vieil amiral Mac-Morth, son époux, qui l'avait tirée, pour la mener à l'autel, d'un château écossais, peuplé de morts, de lutins et de sorcières, où s'était passée son enfance. La première femme de l'amiral Mac-Morth, qui avait fait la guerre en Espagne, était une tante de don José. La maison de lady Mac-Morth s'ouvrit donc à Temera aussitôt qu'il eut mis les pieds dans Londres. Un jeune homme avec un précepteur, une jeune femme avec un vieux mari, ce sont oiseaux qui ne demandent qu'à prendre même volée et soupirer même chanson.

Messieurs, je n'ai point le bonheur d'être les premières amours de lady Mac-Morth. Elle aima don José, et l'aima même, dit-elle, fort passionnément. Le vieil amiral Mac-Morth, qui cependant avait gagné dans son métier de marin la goutte, les rhumatismes, toutes les infirmités qui peuvent tourmenter une créature de chair et d'os, eut l'idée d'exposer encore son pavillon au vent des mers. Au moment où les yeux de Temera et ceux de sa femme se disaient les plus tendres choses, le vieux marin s'en allait passer les nuits sur l'océan. On devine la vie que menèrent nos amans. L'amiral Mac-Morth était parti au commencement d'un hiver. Quand le soleil de Naples, la verdure du Rhin, les fleurs parfumées du Gange, auraient tout à coup brillé, se seraient soudain épanouis dans l'atmosphère brumeuse de Londres, la saison où entrèrent ces amoureux ne leur aurait point paru plus gaie, plus heureuse, plus parée d'un éclat d'été.

L'amiral revint au printemps; alors tout sembla sombre, désolé, en deuil, au couple tout à l'heure si joyeux. Ce n'est point que lord Mac-Morth fût un mari très incommode; mais les époux les moins gênans,

comme les rois les plus débonnaires, sont ceux qu'on supporte avec le plus d'impatience. On se trouvait si bien de son absence! Qu'avait-il besoin de quitter la mer, la vraie, la seule amante des marins à barbe blanche? Les soirées étaient si courtes pendant qu'il courait sur l'océan, et si longues maintenant qu'il était là, au coin du feu, tisonnant avec ses béquilles! José et Argine, c'est ainsi que s'appelle lady Mac-Morth, en vinrent à s'estimer les amans les plus malheureux de ce monde. Un soir que l'amiral était sorti pour aller faire sa cour à un ministre, et qu'ils avaient passé à gémir un temps qu'ils auraient pu mieux employer, Temera fit à sa maîtresse une singulière confidence. Un de ses grands-oncles, il y avait près d'un siècle, fuyant devant le courroux de l'inquisition, qu'il s'était attiré en sauvant d'un auto-da-fé une sorcière juive, s'était enfui dans le Pérou avec celle qu'il avait délivrée. Du Pérou il avait passé dans le Brésil, et du Brésil s'était embarqué sur l'Océan atlantique. Là il avait découvert, à quelque distance du cap Saint-Augustin, une île dont les sites et le climat l'avaient tellement charmé, qu'il avait résolu de s'y établir en compagnie de sa magicienne. Il s'y était établi en effet, et, s'il fallait en croire les récits que don José avait entendus dans son enfance, il y avait construit un palais qu'une fée ou un génie n'aurait pas dédaigné d'habiter. Don José avait toujours été possédé du désir d'aller visiter ce palais, domaine mystérieux et lointain de sa famille; il avait rêvé une vie étrange et splendide dans le château d'outre-mer de Temera, l'amant de la juive, comme on désignait son grand-oncle. Maintenant, disait-il, une existence pourrait surpasser en incroyable bonheur l'existence même de ses rêves : ce serait celle qu'il mènerait dans ce lieu féerique avec une femme aimée par lui de tout l'amour de sa jeunesse.

La pensée d'un musulman qui fume le soir en regardant le ciel sur la terrasse embaumée de sa maison ne part pas plus vite pour les étoiles ou la lune, aux premières bouffées de la pipe, que l'ame de lady Mac-Morth, à ces paroles, ne partit pour le château de l'Océan. Elle fit jurer à son amant qu'il l'enlèverait et la conduirait à travers les mers jusqu'à l'île où s'étaient cachés jadis la juive et son chevalier. Quelques jours après ce serment, un autre soir, où elle se trouvait seule encore avec l'Espagnol, elle dit qu'elle ne pouvait plus résister au désir d'aller embrasser la vie entrevue par sa pensée, qu'elle voulait partir sur-le-champ. Alors elle remarqua sur la figure de don José une expression mystérieuse. Le beau jeune homme lui déclara qu'il lui donnerait, si elle le voulait, les moyens de se rendre à l'île désirée, et qu'il irait l'y rejoindre au bout d'un mois, mais qu'il ne pouvait point être son compagnon de voyage. Son père l'appelait en Hollande dans une lettre qu'il lui avait cachée, et les nécessités les plus inflexibles le forçaient de se rendre à cet appel; mais il saurait rapidement se soustraire à la société

paternelle, et de La Haye, où il se rendrait, il s'embarquerait pour aller retrouver la vie de ses songes et l'épouse de son cœur.

Lady Mac-Morth est de ces êtres que leurs désirs pourraient entraîner à travers toutes les routes les plus remplies de ténèbres et d'épouvante, les plus horriblement solitaires, les plus hantées de voyageurs sinistres. Une nuit, elle quitta le logis conjugal et gagna un port de mer, d'où elle s'embarqua sur l'Océan. Elle avait été confiée, par don José, à un ami du précepteur qu'on avait mis auprès de lui pour lui apprendre à voyager.

Lady Mac-Morth parvint, sans aucun événement, jusqu'à l'île où elle nous reçoit aujourd'hui. Son étonnement fut vif, lorsqu'elle entra dans le château du grand-oncle de don José, de trouver ce château rempli de livrée, resplendissant des peintures les plus fraîches et des dorures les plus neuves, semblable enfin à une demeure qui n'a jamais cessé d'être habitée. Elle pensa que son amant avait voulu lui ménager une surprise, que depuis long-temps il connaissait ces lieux, où peut-être il était déjà venu, et depuis long-temps méditait d'y passer avec elle des années de délices, au milieu de toutes les magies du luxe; mais ce qui fit succéder chez elle à un étonnement plein de joie un étonnement pénible, ce fut l'ordre donné, lui assura-t-on, par don José, et exécuté avec un air d'autorité par l'ami du précepteur, son compagnon de voyage, de lui assigner pour demeure, d'où, sous nul prétexte, elle ne devait sortir, une partie du château. Quoique son domaine fût magnifique, il avait des limites qui l'attristaient et même l'irritaient. Le jour où on lui dit qu'avant l'arrivée de don José ses promenades seraient enfermées dans le jardin suspendu qui s'étendait sous ses fenêtres, elle versa des larmes à la fois de colère et de tristesse. D'abord elle prit le parti de ne plus sortir; mais ce jardin qu'elle dédaignait, parce qu'elle y voyait une prison, avec ses orangers, ses fleurs gigantesques, ses bassins de porphyre et ses statues de toutes sortes, les unes aux formes de péris et de chevaliers rappelant l'Arabie et l'Espagne, les autres par des formes de déesses et de héros antiques rappelant l'Italie et la Grèce; ce jardin, certes, était plus beau qu'aucun de ceux dont furent jamais couronnés les palais de Sémiramis. Il l'invitait, elle qui était songeuse, puis la curiosité aussi venait jouer son rôle auprès d'elle. Rien n'appelle la curiosité comme la prison, surtout une prison semblable à celle de lady Mac-Morth. Un jour donc, à son réveil, malgré ce qu'elle s'était juré, elle descendit sur la terrasse. Une balustrade de marbre blanc régnait tout autour du jardin aérien. Elle s'accouda sur cette balustrade, et se mit à promener la vue dans les profondeurs du grand parc, aux allées pleines de lumière verte et peuplées de blanches statues, qui s'étendaient à ses pieds.

Il lui sembla tout à coup qu'à l'extrémité d'une de ces allées elle

voyait marcher une femme. Alors elle redoubla d'attention, et, l'être qu'elle avait aperçu s'étant rapproché, elle put se convaincre qu'en effet elle avait bien une femme sous les yeux, et une femme que son port, son air, ses vêtemens, ne lui permettaient point de confondre avec celles qui avaient été placées dans le château pour la servir. Tandis qu'elle examinait cette habitante inattendue de l'île avec la plus ardente curiosité, elle était, elle aussi, l'objet du plus attentif examen, car la dame errante, de son côté, la regardait avec une expression de surprise et d'anxiété. Pendant que ces deux femmes s'abandonnaient à cette mutuelle contemplation, le personnage qui exerçait l'autorité dans le palais de don José, l'homme qui avait accompagné lady Mac-Morth, parut dans le jardin. Il avait les traits bouleversés d'un gardien de ménagerie, qui a laissé s'échapper la sultane des panthères, la reine des gazelles ou l'empereur des cataquouas. Le trouble qui était sur ses traits devint bien plus frappant encore, lorsqu'il aperçut la dame du balcon échangeant des regards avec la dame du parc. Il courut à cette dernière, et, après avoir eu avec elle un entretien de quelques instans, qui parut fort animé à lady Mac-Morth, il parvint à l'emmener vers un des pavillons du château.

Argine était fort occupée de cette aventure, et les conjectures les plus bizarres se succédaient dans son esprit, quand, un matin, une des femmes qui l'habillaient lui remit un petit billet ainsi conçu : « La présidente de Gazay serait fort heureuse de voir lady Mac-Morth et de s'entretenir avec elle sur don José. » Lady Mac-Morth ne demandait pas mieux que d'avoir avec la présidente de Gazay, dans laquelle bien certainement elle retrouverait la dame du parc, toutes les conversations imaginables; mais comment pouvait s'accomplir son désir et celui de la présidente? Et celle qui sollicitait le rendez-vous, et celle qui voulait l'accepter, n'étaient-elles point captives toutes deux?

La femme qui avait remis le billet se chargea de procurer aux prisonnières l'entretien qu'elles désiraient. C'était une ennemie du majordome-geôlier, puis elle s'intéressait aux deux dames; enfin elle avait sans doute, comme la plupart des femmes de son rang, et de tous les rangs pour bien dire, le goût des intrigues, des menées, des choses difficiles, périlleuses et secrètes.

Le fait est que, grace à cette officieuse personne, lady Mac-Morth et Mme de Gazay eurent, une nuit, dans un coin du parc, un entretien mystérieux. Elles découvrirent une terrible chose. Ce don José, qui était si peu avancé dans la vie et dont le visage se recommandait par une expression d'ingénuité, ce don José avait une ame aussi effroyablement trompeuse que l'amant d'Elvire, le fils de don Louis, le convive du commandeur. Il avait fait à la présidente et à l'amirale les mêmes promesses. Bien plus, s'il fallait en croire les rapports de la femme qui se

chargeait des entrevues et des billets, une troisième beauté était débarquée récemment dans l'île, et avait été aussi emprisonnée dans un bâtiment du château.

Quels pouvaient être les projets de Temera? On se perdait en conjectures. Reviendrait-il trouver ses victimes? comptait-il les abandonner? Ce qui était certain, quelque parti qu'il dût prendre, c'est qu'il était coupable de la plus noire perfidie. Ainsi du moins raisonnaient les deux captives, qui, dans leur indignation, ne tenaient aucun compte à leur amant de toutes les magnificences rassemblées autour d'elles pour leur faire prendre en patience leur captivité.

A cette première entrevue en succéda une seconde, et dans celle-là ce furent de bien autres transports de courroux. La nouvelle annoncée la dernière fois était certaine. Une troisième beauté habitait le château. La dangereuse suivante qui avait déjà fait un si irréparable tort aux desseins de don José promit à Mme de Gazay et à lady Mac-Morth de les faire trouver avec leur rivale. Cette rivale était Mlle Ottilia de Ferbruken, la fille d'un baron allemand, au cœur doux, limpide et tendre comme son regard à la fois virginal et amoureux.

Ottilia s'indigna moins que ses compagnes, mais elle eut un chagrin qui couvrit ses joues de perles. Elle pleura beaucoup. Il fut convenu entre les trois femmes que, si don José osait se présenter à elles, on le recevrait d'un air qui le pénétrerait de confusion et de douleur, s'il avait encore quelque sentiment d'honnêteté. On ne s'en tint pas à cette résolution. Lady Mac-Morth et la présidente (Ottilia ne voulut pas être du complot) jurèrent qu'elles se vengeraient de celui dont les lèvres et les yeux avaient été si perfidement menteurs.

Tandis que ces réunions secrètes avaient lieu, que ces projets de vengeance se formaient, le moment arrivait où devait s'exécuter une volonté bizarre de don José.

Un matin, lady Mac-Morth vit entrer chez elle le personnage qui gardait les beautés prisonnières de l'île. Cet homme lui dit, après l'avoir profondément saluée, qu'il la priait de le suivre dans un salon où on lui remettrait une lettre de don José. Lady Mac-Morth obéit en silence à cette invitation. Elle parvint, sur les pas de son guide, à un salon qu'elle ne connaissait pas, décoré avec la magnificence fabuleuse qui régnait dans tout le château.

Dans ce salon se trouvaient déjà la présidente, Ottilia, et, faut-il le dire? une autre belle encore, qu'on n'avait point découverte ou qui venait d'arriver. Cette belle avait les cheveux blonds comme l'Allemande, quelque chose de moins rêveur et de plus calme dans le regard. C'était aussi, comme vous allez voir, une fille du Nord; elle était née dans la ville des tulipes, à Harlem. On se l'imagine, la vue de cette nouvelle figure ne disposa point lady Mac-Morth à calmer sa

colère contre don José. Elle prit, d'un air irrité, une lettre qu'on lui offrit dans un vase de vermeil rempli de fleurs; sur cette lettre, la main de Temera avait écrit ces mots : « Je prie ma chère lady Mac-Morth de lire à haute voix, devant Mme la présidente de Gazay, Mlle de Ferbruken et Mme Van Hendam, l'épître qui est entre ses mains. »

Lady Mac-Morth regarda un instant ses quatre compagnes, auxquelles il n'était point difficile d'appliquer les noms écrits sur le billet; avec un nouvel élan d'indignation, elle songea aux motifs qui avaient sans doute entraîné don José en Hollande, puis elle lut l'incroyable lettre que voici à peu près :

« J'ai quatre amours dans le cœur; il peut bien naître quatre fleurs et même plus sur une même tige. Je ne suis point un libertin, et j'ai la tromperie en horreur; j'aime quatre femmes avec toute la délicatesse, l'ingénuité, l'ardeur d'une première passion. Je ne comprends point pourquoi l'amour par excellence, celui qui est la source de la vie, la gloire de la jeunesse, le bonheur et le charme du monde, je ne comprends point pourquoi le véritable amour serait plus maltraité que l'amour paternel, l'amour fraternel et tant d'autres sortes d'amours. Un père peut aimer dix enfans, un frère peut partager sa tendresse entre dix frères, et on veut une seule maîtresse pour un amant: cela est absurde. Moi, don José de Temera, j'ai quatre amours passionnés dans le cœur.

« La société, je le sais, veut qu'on se partage en couples, c'est dans ce caprice qu'elle a placé ce qu'elle nomme l'ordre et la morale. Aussi j'ai fui la société, et j'ai transporté ce que j'aime dans un coin enchanté du monde où ne sourit, ne soupire, n'existe enfin que la nature. J'espère faire comprendre à celles dont dépend ma joie qu'un même amour peut réunir des êtres humains en un groupe harmonieux comme les fruits d'une même grappe, les pousses d'une même branche, les étoiles d'une même pléiade.

« Maintenant, mes chères divinités, mes belles et précieuses houris, il me reste à obtenir mon pardon pour l'isolement et la captivité où je vous ai tenues. J'ai cru les moyens que j'ai employés nécessaires pour assurer notre bonheur à tous. Il faut ma présence, et tous les trésors d'affection, je l'espère aussi, de vraie sagesse, avec lesquels je viens pour calmer les révoltes naturelles à mille préjugés qu'une situation sans exemple ne manquera point d'irriter en vous. Quand vous lirez cette lettre, je serai déjà débarqué dans l'île, et bien près du château. Ah! si vous pouviez venir à moi, unies dans une seule pensée de clément et puissant amour, quelle délicieuse surprise vous me causeriez! quel bonheur triomphant et durable vous me feriez connaître! Si cette félicité idéale ne m'est point destinée aux premières heures, peut-être même aux premiers jours de mon arrivée; si je trouve mes jolis fronts

voilés de tristesse, mes chères bouches veuves de sourires, mes regards adorés tout grondeurs, certes je souffrirai, mais ce ne sera point d'une souffrance sans espoir. Quand vous verrez comme je vous aime, et combien je vous aime, mes quatre fleurs chéries, vous reprendrez votre doux éclat; mes quatre maîtresses, votre esclave sera pardonné. »

Voici une lettre fort onctueuse, comme vous voyez, mais qui n'eut pas un grand succès. L'Allemande Ottilia elle-même parut goûter fort peu les théories sentimentales de don José. La présidente Sylvanire les déclara tout-à-fait impertinentes; Lucie, la Hollandaise, ne les avait point comprises; quant à l'Écossaise Argine, on va voir quels sentimens elle nourrissait.

Tandis que ses quatre divinités, ses quatre houris, comme il disait, se livraient contre lui à tout le dépit que puissent ressentir des créatures humaines, don José arriva dans la plus élégante des tenues. A la boutonnière d'un habit amarante, il avait attaché un bouquet composé de quatre fleurs : une tulipe, un verghiss-mein-nicht, une rose rose et une fleur de genêt. En son amoureuse et pimpante toilette, il était vraiment fort beau, et d'une beauté que comprenaient bien certainement celles qu'il abordait; mais il n'en reçut pas moins des quatre dames l'accueil le plus glacé. La bienvenue qu'il était accoutumé à trouver dans ces yeux noirs, ces yeux bruns et ces yeux bleus, lui faisait défaut. Le pauvre Temera fut un instant tout décontenancé. Cependant, quoique placés dans des circonstances très bizarres, entièrement hors de la société, les gens qui se trouvaient réunis dans cette île perdue étaient des gens du monde, après tout. Dans ce château féerique, au milieu des mers, sous ce ciel lointain, dans les conditions les plus étranges où des créatures humaines puissent se trouver, les convenances furent appelées et jouèrent leur rôle. Les quatre dames furent fort dignes envers Temera. L'Espagnol, de son côté, déploya toute la grace courtoise de ses manières. On se promena et l'on dîna, puis on se promena encore, puis on atteignit l'heure du souper, et enfin l'heure du coucher, au milieu d'un entretien qu'auraient pu entendre les murs de l'Escurial. L'étiquette la plus rigoureuse régna entre ces êtres qui devaient s'abandonner aux lois de la nature.

Temera, resté seul sur un divan, après avoir vu chacune des quatre femmes prendre congé de lui cérémonieusement, put comprendre la chimère de ses pensées. D'une Hollandaise et d'une Allemande, d'une Anglaise et d'une Française, toutes quatre femmes de qualité, on ne fait point des esclaves soumises, comme celles qui ornent les harems du Caire et de Constantinople, encore moins des femmes aux mœurs primitives, comme les beautés de ces âges bibliques où les anges se mêlaient aux filles de la terre. La soumission que donne l'esclavage, ou l'intrépide ingénuité que donnent les mœurs primitives, voilà ce dont

auraient eu besoin les quatre fleurs de don José, pour accepter l'idylle trop hardie qu'avait conçue leur amant.

Cependant la plus irritée des amantes de don José, c'était Argine, et Argine, je vous l'ai dit, est née dans la patrie des lutins et des sorciers, dans l'Écosse, au fond d'un vieux château diabolique, qui s'anime toutes les nuits d'une abominable existence sous le regard de la lune. Elle résolut de se défaire de Temera par des moyens connus à celles qui vont se promener sur les bruyères, quand le soleil ne se montre plus que par une tache de sang dans le ciel. Versée dans l'art d'évoquer les ombres, elle s'imagina de lui envoyer *l'ombre qui tue.*

Il faut vous dire, messieurs, fit Mafré, interrompant ici son histoire d'une voix où il était impossible de démêler la crédulité de l'ironie, il faut vous dire, messieurs, qu'on reconnaît en sorcellerie, dans la grande variété des ombres, deux espèces bien distinctes : l'ombre qui effraie, appelée dans le manuel du sorcier *umbra horrifica,* et l'ombre qui tue, dont le nom scientifique est *umbra lethifera.*

On ne peut pas envoyer à tout le monde l'ombre qui tue, car cette apparition est à craindre pour ceux-là uniquement qui ont quelque terrible mystère dans leur vie. Quand on n'a causé aucun trépas, l'ombre qui effraie peut seule être mise à vos trousses; mais lady Mac-Morth pensa qu'un homme tel que don José, au cœur capable de si audacieuses et si déréglées amours, devait être exposé à l'ombre qui tue.

Un soir qu'à une heure assez avancée, aux confins de ce qu'on peut vraiment appeler la nuit, elle était avec Temera et ses trois rivales dans un salon aux fenêtres ouvertes, où les clartés de la lune entraient et venaient se mêler aux lueurs tremblantes de candélabres cachés derrière des fleurs, un soir, lady Mac-Morth s'écria en s'adressant à la présidente de Gazay :

— Vous me disiez l'autre jour, madame, qu'à Paris la sorcellerie était fort à la mode, et s'employait, souvent avec succès, à faire passer le temps des soirées; nul n'a plus de familiarité que moi avec toutes les choses de magie. Si vous voulez, nous ferons passer quelques instans, ce qui vous rendra grand service, ajouta-t-elle en regardant Temera avec un regard plein d'une dure ironie; nous ferons passer quelques instans à l'aide du merveilleux. La lune est dans son plein et montre distinctement la tache ronde qu'on appelle le puits des esprits; nous n'avons qu'à éteindre les deux candélabres qui brillent derrière ces grands vases de roses, car toute lumière, hors celle des astres nocturnes, est hostile aux fantômes, et nous verrons, je vous le promets, un spectacle dont il n'est pas de cœur qui ne soit ému.

La Hollandaise Lucie et surtout l'Allemande Ottilia goûtèrent assez peu la proposition de lady Mac-Morth, et celle même à qui s'adressait Argine, la Française Sylvanire, semblait trouver la lune trop pâle, la

nuit trop noire, les yeux de son amie la sorcière trop brillans pour se livrer à des opérations magiques; mais la haine l'emporta chez la présidente sur l'effroi, et lui inspira une résolution énergique, quand l'Écossaise, s'approchant d'elle, murmura ces mots à son oreille : « Secondez-moi, il s'agit de nous venger. » Sans savoir de quelle mystérieuse vengeance lady Mac-Morth disposait, elle résolut de la seconder en effet, et dit aussitôt tout haut de sa voix la plus caressante :

— Oui, chère lady, je vous en prie, faites vos conjurations; pour ma part, je brûle du désir d'avoir peur.

Don José, cela va sans dire, pressait de son côté lady Mac-Morth de commencer ses évocations au plus vite. Argine se décida donc, et alla éteindre les candélabres; puis, s'avançant vers la fenêtre par laquelle arrivaient avec le plus de force les rayons de la lune, baignée dans la clarté mortuaire, les regards fixés sur l'astre livide, elle prononça quelques paroles d'une voix recueillie comme celle qui prie dans une église, basse comme celle qui parle dans la chambre d'un malade endormi. Quand ces paroles furent dites, elle alla au fond du salon et prit, dans une corbeille de fleurs, une grosse rose rouge particulièrement éclairée par la lune; elle donna cette rose à Temera en lui disant :

— Cette rose rouge, la fleur des brûlantes et fatales amours, est le rameau magique; secouez-la trois fois en répétant après moi ces paroles : « Devant moi ce qui est mort par moi. » L'espace qu'encadre cette fenêtre est le temple, c'est-à-dire l'endroit de l'apparition. Dites et regardez.

Temera obéit à la sorcière, et prononça en secouant la rose, d'une voix où l'on sentait une émotion croissante, les paroles demandées. Cette évocation terminée (lady Mac-Morth l'affirme du moins), dans l'espace désigné sous le nom de temple, on vit quelque chose de terrible : une femme morte avec un regard de morte qui tenait dans ses bras un enfant mort.

— Ah! la Madillez! cria Temera; la Madillez et son enfant!

La Madillez était une pauvre fille de Madrid, une fille du peuple, qui avait fait connaître à don José les premières joies amoureuses. Elle avait eu avec Temera une triste et ordinaire aventure; elle l'avait aimé de tout son cœur, et s'était vue abandonnée par lui avec un enfant. Les amours populaires, ce sont les violettes du printemps : on les découvre avec bonheur, on les respire avec ivresse, quand il n'y a pas sur la terre d'autres fleurs; mais on les jette dès que viennent les roses. La Madillez alla se noyer avec son enfant. Dans les bals très éclatans et dans les soupers très gais, tenant un verre, ou donnant le bras à une belle dame, don José se souvenait souvent avec effroi et douleur de ces deux êtres dont l'un était sa chair et dont l'autre avait eu son cœur.

Une expression triomphante parut sur le visage de lady Mac-Morth.

— J'en étais sûre, dit-elle, on pouvait conjurer contre lui l'ombre qui tue.

Alors elle appela des domestiques, qui arrivèrent avec des flambeaux pour rallumer les candélabres.

Pour Ottilia, Sylvanire, Lucie et lady Mac-Morth elle-même, les premières, les plus faibles clartés dont s'était éclairé le salon avaient fait évanouir le fantôme. Les valets n'étaient pas encore entrés que l'éclat précurseur de leurs flambeaux avait déjà rendu invisibles la morte et son enfant; mais, au milieu du monde et des lumières, don José de Temera semblait voir encore l'effrayant fantôme de la Madillez.

— Don José, lui dit lady Mac-Morth, pour nous l'apparition est évanouie; mais, pour vous, elle existe et existera toujours. Ouverts ou fermés, dans le jour ou dans les ténèbres, dans la solitude ou parmi les hommes, vos yeux verront éternellement cette femme morte et l'enfant mort. C'est un mal, et un terrible mal, que vous envoie le ciel, mais un mal qui a torturé déjà bien des créatures humaines. Combien en ont souffert et en sont morts, traités de fous par leur famille, leurs amis et leurs médecins, qui disaient : — Il est là, je le vois, il me regarde, le fantôme! le fantôme! — Ce n'étaient point des fous, don José.

Un mois s'était à peine écoulé depuis cette soirée, et, au milieu de l'île, sous un grand arbre qui semble tout pénétré d'une romanesque douleur, on ensevelissait le pauvre Temera. Il avait pâli, maigri, et enfin il était mort. L'ombre qui tue l'avait tué.

Ce récit achevé, Mafré garda un moment le silence pour laisser sans doute à ses auditeurs le temps de faire leurs observations.

— J'ai toujours eu du penchant, dit Saladin, à croire, comme lady Mac-Morth, que les gens qui se plaignent de voir des fantômes en voient bien réellement; mais, de par Dieu! si on lâchait contre moi un spectre, je voudrais en avoir raison. S'il me regardait, je le regarderais. Je trouve qu'il y a de la faiblesse à se laisser tuer par l'ombre qui tue.

Puis l'honnête gentilhomme ajouta, par une réflexion que venait de lui suggérer son esprit inébranlable de courtoisie :

— Par malheur, c'était une ombre de femme. Oh! le pauvre don José!

— Eh bien! je crois, moi, fit Mafré en partant d'un éclat de rire, et même je suis sûr, mon cher Saladin, qu'il n'y avait point d'ombre dans tout cela. Il y avait une vengeance de femme, ce qui est suffisamment terrible. Lady Mac-Morth a empoisonné le pauvre Temera, et elle est bien aise de me faire croire qu'elle a des moyens surnaturels pour expédier dans l'autre monde ses amans.

— Moi, dit alors Narille, je crois très fermement à l'ombre de la Madillez; nous en voyons, par Dieu! bien d'autres dans nos vieux châteaux!

VI.

Don José de Temera, comme nous l'a appris Mafré, était enterré, en effet, au milieu de son île, sous un saule à la chevelure lamentable et désordonnée. Cet arbre pleureur représentait tout ce qu'on accordait de regrets et de tristesse à la mémoire du trop amoureux hidalgo. Si dans sa funèbre couche le pauvre don José pouvait voir ce que devenaient ses quatre fleurs, comme il disait quand il portait à sa boutonnière la tulipe de Harlem, le myosotis, la rose rose et la fleur de genêt, il devait sentir au cœur une morsure plus cruelle que celle des vers; car elles étaient bien prodigues de leurs parfums, ses quatre fleurs!

Nous savons, par l'indiscrétion de Mafré, comment agissait lady Mac-Morth; la présidente Sylvanire jugeait avec beaucoup de faveur Briolan. La Hollandaise Lucie ne détestait point Narille. Elle trouvait en lui un fonds de douceur et de gaieté qui charmait son humeur tranquille; aussi Narille, depuis quelque temps, avait toujours une tulipe entre les plis de son jabot. Enfin la mélancolique Ottilia s'était prise d'une sérieuse passion pour le mystérieux Dranmor. C'était des quatre beautés celle qui s'adressait au cœur le plus difficile à conquérir.

Quoi! pensera-t-on, l'image de Brigitte ne défendait-elle point Briolan? Saladin, dans son enfance, s'était nourri d'Amadis et avait sincèrement admiré l'amant d'Oriane; mais il avait un penchant pour Galaor, et, tout en ayant en son ame une seule religion, il se souciait peu de pratiquer les sentimentales austérités du beau ténébreux. Il aimait mieux égayer son culte, en y introduisant de temps en temps quelques habitudes tant soit peu profanes et étrangères. La présidente Sylvanire lui sembla ce que le ciel avait fait réellement, une femme charmante, dont l'amour rencontré à travers route était ce qu'on a si bien appelé une bonne fortune.

Lady Mac-Morth appuyé sur Mafré, Briolan conduisant la présidente, Narille et Mme Van Hendam, marchant côte à côte, faisaient dans l'île les plus riantes promenades. De temps en temps, ils s'arrêtaient dans des salles de verdure, entre des pins en parasol, sur le velours des gazons, et là ils vivaient de la belle vie que mena l'enfant prodigue avant de retourner chez son père manger du veau gras. Mais Ottilia était triste, car elle avait affaire à ce qu'on nomme un cœur de rocher. Dranmor ne semblait point voir ses avances les plus marquées. L'Hippolyte d'Euripide, ce farouche ingénu qui priait les dieux d'inventer un nouveau moyen de donner aux hommes des enfans, n'était point plus ennemi que Dranmor des douces œillades et des tendres propos; il ne menait point vie plus solitaire. Mlle de Ferbruken voyait les heureux couples quitter le château pour aller faire leurs joyeuses excursions

dans l'île, et seule elle restait au logis faute d'un bras pour appuyer son joli bras. Elle se demandait parfois avec inquiétude ce que pouvait devenir le bel aventurier, s'il n'aurait point par hasard quelques indignes amours parmi ses suivantes ou celles de ses compagnes, comme les grossiers marins échappés ainsi que nos héros à l'incendie de *l'Indompté*. Tous les jours, à midi, Dranmor disparaissait; il n'allait point à la chasse, car il n'emportait point d'autre arme que le poignard oriental à poignée festonnée d'argent et à la lame recourbée qui ne le quittait jamais. Il s'enfonçait dans les grands bois qui bordaient la rivière, et il n'en sortait que le soir, quand le soleil était couché.

Un jour, Mlle de Ferbruken résolut de connaître le mystère de ces disparitions. Elle se mit tout simplement à suivre l'objet de son tendre et curieux intérêt. Dranmor n'avait point l'habitude en route de tourner la tête; il marcha, comme d'ordinaire, sans se douter qu'il y avait sur ses pas une des plus jolies et des plus nobles filles de l'Allemagne. Il se jeta dans les sombres allées qu'avait suivies Saladin la nuit où il s'était mis à la recherche des curiosités de l'île; aucune source, aucun arbre, aucun banc de verdure, ne l'arrêtèrent; il arriva d'un pas rapide jusqu'au bord même de la mer. Alors il gravit un petit rocher, tout couvert de mousse et de gazon, qui s'avançait dans l'eau. La cime de ce rocher était creusée en sorte de nid; ce fut dans cet asile frais et verdoyant, où l'herbe tremblait d'un frisson amoureux, que s'établit Dranmor. Là il se mit à regarder la mer.

Il faisait un temps magnifique d'été. Il y avait sur les flots la douceur du sommeil et la splendeur des songes. L'onde, riante, voluptueuse, attendrie, dépouillée de sa terreur et de ses tristesses, laissait s'exhaler de son sein cette magnétique émanation qui lui donne sur l'ame humaine une puissance mystérieuse et enchantée comme celle de la beauté, du rêve, de la musique et des fleurs. Les yeux de Dranmor, qui tantôt se fermaient mollement, tantôt s'ouvraient grands et fixes, étaient inondés des joies de l'extase. Ottilia se souvint d'un propos de Mafré : — Ah! se dit-elle, ce n'était donc pas une façon de dire; c'était bien la vérité! celui que j'aime est amoureux de la mer. — Mlle de Ferbruken, tout Allemande qu'elle était, comprenait avec assez de peine cette passion pour quelque chose qui ne vous parle pas avec une bouche et ne vous regarde pas avec des yeux. Elle se réjouit de n'avoir que la mer pour rivale, ne se doutant point que cette rivale était la plus terrible qu'elle pût rencontrer. Elle eut cette pensée toute vulgaire : l'amour de la nature seconde, bien loin de combattre les autres amours. Il est doux d'admirer à deux de beaux paysages, et, gravissant, pleine d'espoir, d'un pas aérien, le rocher qu'avait gravi Dranmor, elle parvint jusqu'au nid de l'aventurier, dont elle toucha l'épaule de sa petite main blanche et légère.

Si attrayante que soit la mer, je sais plus d'un galant homme qui aurait cessé avec plaisir de la contempler pour se livrer à l'aimable apparition qui était en ce moment devant Dranmor. Le regard enjoué et timide, la bouche éclairée d'un jeune sourire, la taille attrayante et hardie, Ottilia était ravissante. Que diable peut-on rêver sous la mer, si ce n'est des naïades faites comme cette aimable personne? Eh bien! Dranmor parut aussi mécontent, quand il se fut tourné vers cette belle fille, que si un lourdaud l'eût tiré d'un rêve où le berçaient des sylphides.

— Monsieur Dranmor, lui dit Mlle de Ferbruken, vous admirez la mer aujourd'hui, vous avez raison, elle est bien belle! Moi aussi, j'étais venue l'admirer; mais je suis fort heureuse de vous avoir trouvé sur le rivage, car il n'est rien de triste, suivant moi, quand on éprouve une admiration, comme de n'avoir personne à qui l'on puisse la faire partager.

— Mademoiselle, répondit très froidement Dranmor, je n'admire pas la mer, je l'aime tout simplement, et, au lieu d'être fâché de rester seul avec ce qu'on aime, on est au contraire fort content.

— Il paraît, reprit Ottilia d'une voix qu'elle s'efforça de rendre gaie, il paraît, monsieur Dranmor, que la mer n'est pas comme les belles dames, qu'elle ne forme pas ses adorateurs à la galanterie. Mais tenez, ajouta-t-elle d'un ton où l'émotion était volontairement mêlée à une folâtre franchise, vous avez un caractère d'une si amusante, d'une si intéressante bizarrerie, que je veux à toute force le connaître. C'est un caprice que je m'accorde. Aujourd'hui, monsieur Dranmor, il faut que vous preniez votre parti de m'avoir en tiers dans vos amours avec les flots.

Tout ce que Dranmor laissa voir sur son visage, ce fut l'expression d'une vertu, la résignation. Mlle Ottilia ne se tint pas pour battue. Cessant l'attaque à la française, c'est-à-dire l'enjouement, pour en revenir à l'attaque à l'allemande, c'est-à-dire à la mélancolie, elle promena sur la mer et dans le ciel un regard enthousiaste, puis partit sur la nature et le sentiment qu'elle inspirait sans doute à Dranmor en phrases d'une rêverie passionnée comme la poésie des *Niebelungen*.

Cette nouvelle tactique fut encore sans succès; Dranmor n'aimait aucune phrase; les propos enthousiastes et sérieux étaient vis-à-vis de lui chose perdue, comme les propos badins et moqueurs. La seule poésie qu'il comprenait sans savoir si c'était de la poésie, et surtout sans s'en inquiéter, c'était le sourire, la colère, toute l'existence mystérieuse des vagues. Le spectacle de cette vie, qui lui semblait liée à la sienne, lui faisait éprouver des joies comme un enfant en ressent le matin sur le sein qui l'a nourri, comme un amant en ressent le soir sous le regard de sa maîtresse. A voir prendre un sujet de discours, et de discours pré-

tentieux, dans ces joies simples et secrètes, il y avait pour lui quelque chose de monstrueusement pénible et ennuyeux.

La séance au bord de la mer lui sembla ce jour-là fort maussade. Quel fut son dépit quand le lendemain, sur le point de partir, par une matinée éclatante, par un soleil triomphal, pour aller se dédommager sur son cher rocher du contre-temps de la veille, il trouva sur son passage Mlle Ottilia de Ferbruken, décidée à lui tenir compagnie de nouveau! Dranmor eut encore recours à la résignation; mais il se promit d'échapper à la poursuite de Mlle de Ferbruken.

Les jours suivans, il sortit à des heures irrégulières, de façon à ne point pouvoir être suivi, et, avec une industrie de sauvage, il forma d'un arbre qu'il abattit à coups de hache un de ces minces et étroits canots qui peuvent recevoir un seul nautonnier. Dans cette embarcation dangereuse, où l'on sent chaque étreinte des ondes, notre amoureux de la mer put aller mettre ses plaisirs à l'abri de Mlle Ottilia.

La belle Allemande pâlissait et languissait; eh bien! elle n'était pas la seule qui dût souffrir par Dranmor. Un matin que Mafré, Narille et Briolan, réunis, causant et fumant, voyaient s'envoler les heures douces, parfumées, légères comme les nuages de leurs pipes, Dranmor parut devant eux en costume de matelot, et portant sur sa chevelure la trace des baisers de la mer.

— Si vous voulez partir, dit-il, à une lieue d'ici, en pleine mer, arrêté par le calme plat qui dure depuis trois jours, il y a un vaisseau français *le Régent*, où l'on ne demande pas mieux que de vous recevoir. Je ne pense pas que vous croyez être au terme de vos aventures, ce n'aurait pas été la peine de se mettre en route pour aller croupir dans ce méchant petit coin du monde. Vous devez être las, ce me semble, de tenir compagnie aux veuves de don José de Temera. Quant à moi, la mer des côtes ne m'a jamais fait oublier la pleine mer : dans une promenade en canot, j'ai rencontré *le Régent*, qui doit parcourir l'Océan atlantique jusqu'au Canada. Son capitaine, qui me semble un fort digne homme, a dit qu'il recevrait avec joie des passagers de *l'Indompté*. Le Canada est un pays de boucaniers. Ainsi, Mafré, c'est une terre qui vous convient. Si vous m'en croyez, messieurs, appelons les hommes qui ont quitté *l'Indompté* avec nous, embarquons-nous sur notre baleinier et rejoignons *le Régent*.

— Palsambleu! s'écria Narille, quelle rage de mouvement a ce Dranmor? Moi, je m'arrêterais encore volontiers ici quelque temps. Ce méchant petit coin du monde est un vrai paradis terrestre. On y fait bonne chère, on y est avec de jolies femmes; quand on n'est pas amoureux de la mer, que diable désirer de plus! Les hommes qui se sont sauvés avec nous de *l'Indompté* penseront comme moi. Jamais on ne

les arrachera de ce pays de Cocagne pour aller chasser les bêtes dans le Canada.

Briolan, qui semblait livré à de profondes réflexions, dit tout à coup d'une voix grave et ferme :

— Il faut qu'on les en arrache cependant. Dranmor a raison, nous devons partir. Nous ne sommes point ici où nous devons être, où nous nous sommes proposé d'aller. Il ne convient pas à des gentilshommes de mener la vie que nous menons, aux dépens, messieurs, de quatre femmes. Nous sommes partis pour vivre de notre courage. Ce séjour aura été un heureux et merveilleux incident de nos voyages; mais il ne doit être qu'un incident.

— Eh bien donc! remettons-nous en mer, dit à son tour Mafré. Je respecte les scrupules de Briolan, et la passion de Dranmor m'intéresse. L'île et les quatre beautés qui l'habitent m'ont beaucoup plu; mais île et beautés me sont suffisamment connues maintenant. Narille se trompe en croyant que les marins de *l'Indompté* feront des difficultés pour nous suivre. Notre digne marquis ne connaît que les mœurs des vieux châteaux et de la cour; il ignore celles des mers. Les vagues appellent le matelot, comme les coups de fusil appellent le soldat, d'une façon irrésistible. Nous sommes bien ici; mais peut-être serons-nous encore mieux là-bas. Nous sommes ici dans un palais tout doré, peut-être là-bas serons-nous dans un palais de diamant. Les marins ne voient rien d'impossible; moi-même, malgré des déceptions cruelles, je suis un peu comme ces braves gens. J'espère toujours que le sort se mettra en frais d'invention, et nous offrira quelque nouveauté. Allons, messieurs, partons.

Il fut convenu, en effet, que l'on quitterait l'île, mais qu'on la quitterait la nuit, pour éviter de pénibles adieux. Mafré écrivit, au nom de ses compagnons, une lettre ainsi conçue :

« Le comte de Briolan, le vicomte de Mafré, le marquis de Narille et M. Dranmor sont pénétrés de reconnaissance pour la gracieuse et magnifique hospitalité qu'on a exercée envers eux pendant plus d'un mois. Ils emportent au fond de leur cœur quatre images que le respect et la tendresse y entoureront toujours; mais, gentilshommes et marins, ils sont obligés de reconnaître les droits que le danger et la mer ont sur eux. Il faut qu'ils s'arrachent au repos et au bonheur. Leurs destinées seront-elles ramenées un jour aux lieux où ils ont connu tant de délices? Ils l'ignorent, et c'est leur tristesse; mais leur cœur y viendra sans cesse, ils en sont sûrs, et c'est leur consolation. »

On s'arrangea pour que cette lettre fût remise à lady Mac-Morth le lendemain matin, et l'on fit pour la nuit même les préparatifs du départ. A minuit, par une lune limpide et pleine qui enveloppait toute la

surface des mers dans une lumière d'argent, on s'embarqua dans cette même baie où l'on pénétrait avec tant d'inquiétude après l'incendie de *l'Indompté*. Vingt bras robustes faisaient force de rames, de sorte qu'on eut bientôt rejoint *le Régent*.

Le Régent était un vaisseau à trois ponts, ayant la prestance superbe, le royal aspect, l'élégante et formidable attitude d'un bâtiment de guerre. Des dorures comme celles de Trianon et de Versailles étincelaient entre les sombres bouches de ses canons; de gracieux balcons serpentaient au gaillard d'arrière, devant les appartemens du capitaine. Le pavillon de France, qui surmontait son grand mât, brillait d'un héroïque éclat à travers cette vaste mer dans cette nuit pleine d'étoiles.

Ce ne fut point sans quelque émotion au cœur que nos aventuriers gravirent l'escalier qui conduisait à bord de ce noble vaisseau. Un homme aux cheveux blancs et aux traits sévères les reçut sur le pont. C'était le capitaine du *Régent*, le marquis de Kermandin. Près de lui était un jeune officier, au visage riant et à la tournure élégante : c'était son neveu, le vicomte d'Esprénil. L'oncle et le neveu accueillirent, l'un avec une politesse austère, l'autre avec une courtoisie enjouée, nos quatre héros. MM. de Kermandin et d'Esprénil, en vrais gentilshommes bretons, connaissaient trop bien leurs armoriaux pour ignorer les noms de Briolan et de Mafré. Un grand nombre d'hommes du *Régent*, qui se tenaient sur le pont à quelque distance du capitaine, reçurent les marins de *l'Indompté* avec le respect et l'intérêt qu'on a pour les débris des grandes infortunes.

Mafré dit à l'oreille de Briolan, en pénétrant dans le vaisseau avec lui sur les pas du capitaine :

— Eh bien ! mon cher comte, nous voici de nouveau livrés à l'océan. Croyez-vous que sans Dranmor nous nous serions embarqués si vite? C'est sa passion qui nous a mis tous en mouvement. Je crois bien que l'amour de la mer est le plus puissant des amours.

Saladin ne répondit pas; mais, par un de ces doubles mouvemens du cœur dignes de don José de Temera, il pensa avec une tendre tristesse à la présidente Sylvanire, avec une passion emportée à la belle duchesse Brigitte.

G. DE MOLÈNES.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LA LIBERTÉ DU COMMERCE ET LES SYSTÈMES DE DOUANES.

II.

LES DOUANES ET LA POLITIQUE COMMERCIALE DES PRINCIPAUX ÉTATS.

I.

Dans la première partie de cette étude (1), nous nous sommes attaché, avant tout, à résoudre la grande objection que les protectionistes français opposent sans cesse à l'établissement du régime du libre échange, celle qui naît de la cherté générale de nos produits. C'était, nous le savions, considérer la question qui nous occupe d'un point de vue assez étroit, peut-être même exclusif. La France est le seul pays au monde où une telle objection se présente, au moins dans toute sa force, parce que c'est le seul pays où les tarifs de la douane frappent sans distinction tous les produits. Il convient maintenant d'élargir notre cadre et de considérer le système restrictif dans ses applications diverses; mais, avant de jeter un coup d'œil sur le régime économique

(1) Voyez la livraison du 15 août.

des principaux états commerçans, il est nécessaire de pénétrer dans la constitution intime du système protecteur. Pour comprendre ce système dans sa portée véritable, et surtout pour se rendre compte des diverses transformations dont il est susceptible, il faut le soumettre à l'analyse, il faut en décomposer les élémens. C'est ce que nous allons d'abord essayer.

Toutes les lois de douanes n'ont pas le même caractère et ne produisent pas, à beaucoup près, les mêmes effets. Elles diffèrent par les motifs qui les ont dictées, par les principes qui en dirigent l'application, et surtout par la nature des marchandises qu'elles frappent. De là presque autant de systèmes qu'il y a de peuples commerçans. Sans entrer dans le détail de toutes ces dispositions diverses, il nous suffira de marquer nettement les caractères principaux qui les distinguent.

Certaines lois de douanes n'ont été établies que dans un intérêt fiscal, c'est-à-dire en vue d'un revenu. Tel est, par exemple, le caractère général de la législation douanière des États-Unis, au moins si on ne considère que le motif originaire de son institution. La cause du libre échange est en général désintéressée dans l'établissement de ces sortes de lois; c'est une question d'impôt. En ce sens, le principe en serait irréprochable, s'il ne se démentait jamais dans l'application. Malheureusement il arrive presque toujours, si on n'y prend garde, que les droits établis dans l'unique intérêt du trésor public changent de caractère, en devenant presque immédiatement protecteurs ou restrictifs. L'exhaussement de prix qu'ils déterminent sur les marchandises étrangères excite à produire ces mêmes marchandises, avec des conditions moins favorables, dans le pays. Ainsi se forment à l'intérieur des industries parasites, qui se créent une vie artificielle, une prospérité factice, en détournant vers elles une partie des taxes qui devaient rentrer dans le trésor public. Ce système d'impôt, malgré sa douceur apparente, devient alors le plus onéreux de tous, lors même que les frais de la perception n'en sont pas très élevés, parce que le produit en échappe en grande partie aux mains du gouvernement auquel il est dû, pour aller se perdre à l'intérieur sur les établissemens particuliers que l'existence des droits a fait naître. Ajoutons que la source de ce genre de revenu peut même tarir quelquefois, lorsqu'il arrive que l'industrie nationale parvient, à la faveur des tarifs, à exclure entièrement de la consommation les marchandises étrangères.

Les recettes de la douane sont toutefois pour les gouvernemens une ressource précieuse et quelquefois nécessaire. Il ne s'agirait, pour en faire un impôt vraiment rationnel et en même temps fructueux, que d'éviter les écueils que nous venons de signaler. Il faudrait n'atteindre que des matières exotiques, qui n'auraient pas de similaires dans le pays, et se montrer d'ailleurs décidé, dans le cas où des équivalens

viendraient à s'y produire, à les frapper d'un impôt semblable. Il faudrait, en outre, ne pas élever trop haut l'échelle des droits, de manière à ménager une importation abondante de ces marchandises et à éviter la contrebande, dont l'action dissolvante n'est pas moins fatale aux intérêts du trésor qu'à la morale publique.

Quand les droits originairement fiscaux deviennent par occasion protecteurs, faute d'avoir été ordonnés selon les vrais principes, ils ne se distinguent plus guère en cela de ceux qui ont été réellement établis en vue d'une protection, d'autant mieux que ces derniers ne laissent pas d'être souvent productifs de revenu. Il est très vrai d'ailleurs que dans la plupart des lois de douanes les deux principes se combinent; on y poursuit à la fois un double but : protéger l'industrie nationale et pourvoir aux besoins de l'état; et, bien qu'à certains égards ces deux principes soient exclusifs l'un de l'autre, on tâche de les concilier en faisant à chacun d'eux sa part. Selon que l'intérêt fiscal ou l'intérêt de la protection domine dans ces lois mixtes, les résultats en sont plus ou moins onéreux ou favorables. Et qu'on ne pense pas, d'ailleurs, que ce soit ici un médiocre objet. C'est pour avoir accordé depuis long-temps à l'intérêt fiscal une plus large place dans son système, que l'Angleterre a pu, dès l'année 1839, élever les recettes de sa douane à la somme énorme de 486,673,000 fr., sans compter le produit du droit sur le tabac (1). En donnant, dans les années suivantes, une nouvelle extension à ce principe, elle est même parvenue à douer cette branche de revenu d'une fécondité encore plus grande, tout en dégrevant un nombre considérable de produits, tandis qu'en France, où l'on a suivi des tendances contraires, bien qu'il n'y ait presque aucune marchandise étrangère que la douane n'atteigne, les recettes ne s'élèvent encore qu'à la somme relativement si faible de 150 à 152 millions par an. Qu'on juge par là de tout ce qu'il serait possible d'obtenir en France en y développant ce principe fécond. Quelle ressource méconnue! quel puissant levier pour l'homme d'état qui voudra s'occuper sérieusement d'alléger le poids des charges publiques!

A ne considérer les droits de douane qu'au point de vue de la protection, ils se divisent en deux classes profondément distinctes, selon qu'ils s'appliquent aux articles manufacturés, en d'autres termes, aux produits du travail humain, ou aux produits naturels, fruits de l'exploitation du sol ou des mines.

(1) Les recettes de la douane anglaise, pour l'année finissant au 5 janvier 1840, s'élevaient en tout à la somme de 22,962,610 liv. st., soit 574,000,000 fr. Afin de comparer plus exactement les recettes effectuées en Angleterre et en France, nous retranchons de cette somme le produit du droit perçu sur le tabac, produit qui ne figure pas en France dans les tableaux de la douane. Il s'est élevé en Angleterre, pour l'année dont nous parlons, à la somme de 87,392,000 francs.

Cette distinction est importante; elle est, à bien des égards, le nœud du système restrictif. Nous savons qu'elle a été repoussée par plusieurs économistes, qui déclarent également pernicieux, également funestes, tous les droits protecteurs, à quelque nature de marchandises qu'ils s'appliquent. C'est une erreur dont on reviendra sans aucun doute après un examen plus attentif. Que les droits protecteurs soient toujours onéreux au pays qui les adopte, en ce sens qu'ils imposent aux habitans des sacrifices en pure perte, c'est ce que nous admettrons sans peine : il y a toutefois cette différence bien grave, que les restrictions mises à l'importation des articles manufacturés laissent subsister à l'intérieur une concurrence libre, illimitée, en sorte que les charges qui en résultent tendent, par la force des choses, à s'atténuer avec le temps, tandis que les droits qui atteignent les denrées du sol ou les produits des mines constituent, au profit des producteurs nationaux, des monopoles qui ne laissent aux consommateurs aucun espoir d'allègement.

On a beaucoup abusé de ce mot de *monopole*, et le reproche qu'il implique a été souvent dirigé contre des industries qui ne le méritaient pas. Appliqué aux manufactures, et en général à toutes les industries dans lesquelles la concurrence est illimitée à l'intérieur, ce reproche est injuste et faux. Il n'y a point de monopole pour les producteurs dès l'instant que chacun peut à volonté élever à côté de leurs établissemens des établissemens rivaux. La concurrence, bannie du dehors, s'établit au dedans et y produit à peu près les mêmes effets, en ce sens du moins qu'elle restreint les bénéfices jusqu'aux limites du possible. Que si, à la faveur des tarifs, les produits nationaux se vendent alors plus cher que les produits étrangers, comme nous le voyons en France, cette aggravation de prix, dont il n'est pas juste de dire que les manufacturiers profitent, représente seulement l'exact équivalent des charges que le régime restrictif leur impose et des faux frais auxquels il les condamne; mais ce qui n'est pas vrai par rapport aux industries susceptibles de s'étendre indéfiniment à l'intérieur est rigoureusement vrai par rapport à celles dont la croissance est limitée, soit par la nature des choses, soit par quelque erreur des lois. Or, telle est en général, bien qu'à des degrés différens, la situation de toutes les industries qui s'appliquent à l'exploitation de la terre, soit qu'elles se bornent, comme l'agriculture proprement dite, à en exploiter la surface, soit qu'elles pénètrent dans ses entrailles pour en arracher les produits minéraux qu'elle renferme.

Comme il y a des hommes qui voient partout le monopole, il y en a d'autres qui le nient dans tous les cas. « La protection, un privilége, un monopole ! s'écriait M. de Saint-Cricq; mais je ne reconnais de privilége que dans le droit individuel de faire ce qui est défendu à autrui, de monopole que dans la faculté individuelle d'exploiter un profit auquel il est défendu à autrui de prétendre. Si vous dites qu'un tel monopole

existe dans nos lois pour quelques-uns, vous vous trompez; si vous dites qu'il existe pour quiconque aura la volonté d'y prendre part, je ne vous comprends plus. » Appliquées à l'industrie manufacturière, ces réflexions sont justes, parce qu'ici le privilége, si privilége il y a, existe véritablement *pour quiconque a la volonté d'y prendre part*. En est-il de même pour l'exploitation des mines? Évidemment non. Cela n'est guère plus vrai quant à l'exploitation du sol, et voilà pourquoi, dans ces deux cas particuliers, l'influence du monopole se fait toujours sentir.

Il est impossible qu'en y réfléchissant un peu, on ne remarque pas à quel point la condition de ces dernières industries diffère de la condition de toutes les autres. Et nous insistons sur cette vérité parce qu'elle est capitale, à tel point qu'elle doit être le principe ou le fondement de toutes les réformes à venir. L'étendue du territoire d'un pays étant bornée par la nature, le nombre des exploitations rurales ne peut pas s'y multiplier au gré des besoins, ni même en raison des bénéfices qu'elles rapportent. Dès-lors plus de concurrence indéfinie au dedans. Dès-lors aussi, nulle garantie que les prix des denrées baisseront jusqu'aux limites du possible : c'est par d'autres lois que ces prix sont gouvernés. Ce qui est vrai de l'agriculture l'est encore plus peut-être de l'exploitation des mines, surtout quand il arrive, comme c'est le cas particulier de la France, que les produits de ces mines ne suffisent même pas à la consommation locale. Ici le privilége que les tarifs confèrent aux producteurs nationaux est absolu. C'est un monopole véritable, plus ou moins étroit, plus ou moins abusif, selon les cas. Aux frais ordinaires de la production, aux charges qui résultent des restrictions douanières, viennent donc s'ajouter les profits du monopole, profits qui se convertissent en rente foncière, prélevée, à l'avantage de l'heureux possesseur du fonds, sur la foule des consommateurs, bien qu'à vrai dire la plus grande partie de ces prélèvemens s'anéantisse, sans aucun avantage pour personne, dans l'exploitation mal entendue qu'un tel système engendre.

Rendons ces différences sensibles par un exemple, en comparant les résultats des restrictions douanières par rapport à deux produits, l'un naturel, l'autre ouvré. Supposons que, le commerce étranger les livrant l'un et l'autre à 100 francs, l'établissement d'un droit de 20 pour 100 en élève tout à coup le prix à 120 francs dans le pays. Certes, il pourra bien arriver que, dans le moment présent, l'effet soit le même pour les deux cas, en ce sens que les producteurs nationaux profiteront également de toute l'augmentation du prix, et que les consommateurs supporteront en conséquence des deux côtés une perte égale de 20 francs; mais cette similitude ne se soutiendra pas long-temps. L'établissement des manufactures étant libre et illimité dans le pays, si un accroissement de 20 francs sur les prix assure aux manufactures exis-

tantes de plus amples bénéfices, elles ne tarderont pas à voir surgir des concurrens. Dès-lors, et par l'effet seul de cette rivalité croissante, les prix tendront naturellement à baisser. Pour peu que la population du pays soit apte au travail manufacturier, que les institutions civiles ou politiques y soient d'ailleurs favorables, et pourvu que d'un autre côté les matières premières et les agens du travail s'obtiennent à bon marché, ces prix ne tarderont pas à tomber, même sans l'intervention de la concurrence étrangère, de 120 francs à 115, 110, 105 et au-dessous, en sorte que la différence du prix artificiel au prix du commerce libre s'atténuera de jour en jour. Et rien n'empêchera même qu'après un certain temps d'épreuve, les manufacturiers du pays venant à égaler ceux du dehors, cette différence ne s'efface entièrement. Alors la protection cessera d'agir, et la taxe imposée au pays dans l'intérêt de ses manufactures disparaîtra. C'est ce qui est arrivé depuis assez long-temps en Angleterre, par rapport à la plupart des articles manufacturés. C'est ce qui serait arrivé tout aussi infailliblement en France, si le législateur n'y avait éloigné ce résultat comme à plaisir, en maintenant contre toute raison les hauts prix des matières brutes. Il n'en est pas de même pour les produits naturels. Ici plus de concurrence indéfinie qui limite les prix dans le présent, ou qui les fasse baisser dans l'avenir. Les producteurs actuels, maîtres du marché, en jouissent sans trouble et l'exploitent sans rémission. Aussi, dans l'hypothèse que nous venons d'admettre, le prix de 120 francs, une fois établi par le tarif, se maintiendra toujours. Il y a plus. Les prix de ces sortes de marchandises eussent-ils été précédemment aussi bas dans le pays qu'ils le sont au dehors, le seul établissement des droits restrictifs suffit pour les faire hausser d'un chiffre égal à tout le montant de ces droits, sans que dans la suite aucune circonstance puisse altérer, sinon accidentellement, ces proportions. Le progrès même de l'industrie, en supposant que le progrès soit possible dans ce cas, n'y fait rien. S'il amène une simplification dans le travail et une économie dans les frais de la production, il ne détermine pas pour cela la baisse des prix; c'est le propriétaire du fonds qui en profite. La rente s'élève, et voilà tout. Ajoutons, toutefois, que cette élévation de la rente ne correspond jamais à la perte subie par le consommateur, parce qu'une exploitation mauvaise, inféconde, est la conséquence inévitable d'un tel régime.

En ce qui regarde les produits des mines, la vérité de cette observation est tellement frappante, elle ressort si clairement des circonstances mêmes du fait, qu'on est vraiment étonné que les esprits les moins clairvoyans ne l'aient pas dès long-temps comprise. Aussi, pour notre part, sommes-nous toujours profondément surpris quand nous voyons des hommes éclairés, des hommes de sens, supposer qu'un temps viendra où, par le seul effet du progrès de notre industrie métallurgi-

que, les fers français tomberont au même prix que les fers étrangers, et prétendre qu'il faut attendre cet heureux moment pour supprimer les droits. Disons hautement que ce jour attendu n'arrivera pas. Jamais, tant que les droits actuels subsisteront, les fers français, avec quelque économie qu'on les produise d'ailleurs, ne descendront aux prix des fers étrangers, car le monopole est là qui s'y oppose. Toujours la différence actuelle se maintiendra, et de plus, sauf quelques variations accidentelles, cette différence sera, dans la suite des temps, comme elle l'est aujourd'hui, sensiblement égale à tout le montant des droits. Et ne suffit-il pas de considérer le passé pour s'en convaincre? Certes, l'industrie métallurgique française a fait de grands progrès depuis trente ans, moins rapides, à coup sûr, que ceux qu'elle aurait pu faire sous l'empire du commerce libre, mais réels et sensibles. Chaque année, toutes les voix de la renommée les proclament. De 1831 à 1843, la production s'est élevée, pour la fonte, de 2,248,054 quintaux métriques à 4,226,219, et pour le fer, de 1,410,571 à 3,084,450, c'est-à-dire que cette production a doublé en douze ans. Ses procédés se sont aussi notablement perfectionnés. Un grand nombre de nos maîtres de forges ont appris à remplacer avec avantage le charbon de bois par la houille. Dans le groupe si important de la Champagne, où la houille ne peut arriver qu'à très grands frais, ils ont appris à économiser considérablement le bois. Qu'en est-il résulté cependant pour le consommateur? Aucune amélioration sensible, en ce sens, du moins, que le rapport des prix français aux prix étrangers s'est maintenu sans altération sur le marché. Les prix ont baissé sans aucun doute : selon toute apparence, ils baisseront encore, pourvu que la concurrence étrangère, qui n'est pas entièrement bannie, les sollicite et les presse. Avec tout cela, cependant, une différence égale au chiffre des droits s'est constamment maintenue dans le passé, et on peut dire à coup sûr qu'elle se maintiendra par la même raison dans l'avenir.

Tout ce passé de notre industrie métallurgique est plein d'enseignemens, dont malheureusement on ne profite guère. Avant 1814, sous l'empire, le droit sur les fers étrangers n'était que de 4 francs les 100 kilogrammes. En outre, la Belgique étant alors province française, nos forges de l'intérieur avaient à lutter contre celles de la Belgique à égalité parfaite de conditions. Si l'on en juge par ce qui se passe aujourd'hui, on croira peut-être que ces établissemens succombaient tous sous ce régime. Qu'on se détrompe. Protégées, d'une part, par un droit si faible; exposées, de l'autre, sans protection aucune, à une concurrence que nous jugeons aujourd'hui si redoutable, les forges françaises, c'est M. de Saint-Cricq lui-même qui l'atteste, prospéraient; *elles avaient pris un immense développement*. Il est vrai que M. de Saint-Cricq attribue cette prospérité à des causes particulières; mais, sans nous arrêter à cette

interprétation, laissons les faits s'expliquer d'eux-mêmes. Les fers français se présentaient donc alors sur le marché à des prix fort peu supérieurs à ceux des fers étrangers, et parfaitement égaux aux prix des fers belges. En 1814, sous prétexte que l'ouverture des ports *mettait* la métallurgie française *en péril*, on se hâta d'élever le droit d'importation sur les fers étrangers à 15 francs les 100 kilogrammes. Qu'arriva-t-il? En peu de temps, les prix s'élevèrent de toute l'importance du droit, et cela pendant que la Belgique, partie du même point que nous, mais qui avait eu la sagesse, après sa séparation d'avec la France, de suivre d'autres erremens, continuait, sans trop d'efforts, disons mieux, avec des avantages croissans, à braver la concurrence étrangère. Ce n'est pas tout. Quelque élevé que fût le droit de 15 francs par 100 kilogrammes établi en 1814, nos maîtres de forges ne s'en contentèrent pas longtemps. L'Angleterre ayant, vers cette époque, donné une grande extension au traitement du fer par la houille, on s'avisa que cette fabrication, alors nouvelle, *menaçait d'une ruine imminente nos établissemens métallurgiques*. On crut donc devoir, en 1822, tout en maintenant l'ancien droit par rapport aux fers fabriqués au bois, établir sur les fers traités à la houille un droit spécial de 25 francs. Il en résulta une nouvelle augmentation dans les prix, ou du moins dans la différence des prix français aux prix étrangers. Cette différence se maintint, du reste, sans altération sensible jusqu'en 1836, époque où le droit sur les fers traités à la houille fut ramené au chiffre actuel de 18 francs 75 centimes les 100 kilogrammes. Avons-nous besoin d'ajouter que, si le prix du fer a baissé sous l'empire de ce nouveau tarif, il s'éloigne toujours des prix anglais de toute l'importance du droit (1)? C'est, en effet, ce qui résulte de la seule comparaison des cours.

Ces vérités, qu'on s'explique facilement quand il s'agit des fers, dont la production est réellement insuffisante pour le pays, paraîtront, au premier abord, moins évidentes en ce qui concerne les produits du sol, parce qu'après tout, si le nombre des exploitations rurales est borné par la nature, il est pourtant considérable et semble ouvrir un champ assez large à la concurrence des producteurs. Il est certain pourtant que cette concurrence intérieure, si étendue qu'elle paraisse, ne suffit pas, et l'expérience le prouve. Voyez, par exemple, ce qui s'est passé en Angleterre depuis tantôt un demi-siècle. Le parlement s'y est avisé autrefois, — par quels motifs? c'est ce qu'il est inutile d'examiner ici, — de frapper de droits à peu près pareils à l'im-

(1) Dans les renseignemens extraits de la correspondance des villes de commerce et délivrés par M. le ministre du commerce aux conseils-généraux dans leur dernière session, le prix du fer anglais en barres est porté à 20 fr. 10 cent., et celui du fer français à 39 francs. Les frais de transport jusqu'à nos villes maritimes sont compris dans ces chiffres : ils sont à peu près les mêmes des deux côtés.

portation les articles manufacturés et les produits du sol. Qu'en est-il résulté? L'établissement de ces droits n'a pas empêché les manufactures anglaises d'arriver par degrés, quand elles ont obtenu la libre importation des matières premières, à niveler les prix de leurs articles avec ceux des articles étrangers, et même à les porter souvent plus bas. Pour les produits du sol, rien de semblable. De 1815 à 1846, le prix des blés, malgré des variations accidentelles, d'ailleurs très violentes et très brusques, s'est maintenu dans les mêmes limites, ou, s'il a baissé dans une certaine mesure, c'est uniquement parce que le droit a baissé (1). On vante pourtant les progrès de l'agriculture anglaise, on en raconte des merveilles. On va jusqu'à dire que les champs cultivés en blé y rendent, grace à l'abondance des engrais dont on les charge, 35 pour 1, tandis qu'ils ne rendraient que 6 pour 1 en France (2). Eh bien! en quoi les consommateurs ont-ils profité de ce progrès? Ils n'y ont gagné ni l'abondance des blés, ni le bas prix. Même observation pour la viande de boucherie. Qui n'a entendu parler des belles races de bêtes à cornes, des innombrables troupeaux de moutons que l'Angleterre nourrit? qui ne connaît, au moins par ouï-dire, ses magnifiques pâturages, si étendus, si gras, si verts? On est émerveillé de ce qu'on raconte sur l'habileté acquise par les cultivateurs anglais dans l'élève et l'engrais des bestiaux. Avec tout cela, la viande est restée chère en Angleterre : nous n'avons pas appris que, jusqu'à la dernière réforme, le prix en ait baissé depuis trente ans, tant il est vrai que, pour ces sortes de produits, le progrès même n'a pas d'action sur les prix. Faut-il citer des exemples pris en France? ils ne manqueront pas. Autrefois toutes les denrées du sol étaient, en France, à fort peu de chose près, au même prix que dans les états voisins. Depuis qu'on s'est avisé, en 1814, et dans les années suivantes, de les charger de droits à l'importation, elles y sont devenues plus chères, et cela d'un chiffre sensiblement égal au montant des droits. C'est ce qu'on peut remarquer pour les blés, les bestiaux, les lins, les chanvres, les laines, et généralement tous les produits agricoles. Pareille observation pour la Belgique et pour les états du *Zollverein*, pays renommés, il y a quinze ans à peine, pour le bas prix des objets de consommation naturels, et où des droits mis à l'importation de ces denrées ont produit des effets exactement semblables. Aussi un de nos agronomes les plus distingués, M. Moll, signalait-il, en 1843, à la suite d'un voyage fait en Allemagne, par ordre de M. le ministre du commerce, l'augmentation rapide que le prix du bétail et de la viande

(1) Le prix soi-disant rémunérateur avait été fixé en 1815 à 80 shillings le quarter. Plus tard, après plusieurs remaniemens de la loi, on le fixa à 70 shillings. Il était à ce dernier taux, lorsque sir Robert Peel commença ses réformes.

(2) *De l'Agriculture en France d'après les documens officiels*, par M. L. Mounier, avec des remarques par M. Rubichon. Paris, 1846.

y avait éprouvée depuis dix ans (1). Et à quelle cause attribuer cette augmentation, si ce n'est aux droits établis précisément en 1833 sur les bestiaux étrangers (2)? Ainsi, non-seulement les prix de ces denrées se maintiennent, quoi qu'il arrive, sous l'empire des tarifs protecteurs, mais encore ils s'élèvent rapidement de toute l'augmentation des droits.

Voilà donc déjà, dans les lois restrictives de l'importation étrangère, trois données parfaitement distinctes, qui engendrent autant de systèmes différens : 1° droits d'importation simplement productifs de revenu, système le meilleur sans aucun doute, et qui serait même irréprochable si on savait en éviter les écueils; 2° droits protecteurs sur les articles manufacturés, système vicieux, en ce qu'il impose au consommateur des taxes que le trésor public ne perçoit pas, tolérable pourtant en ce que ces taxes s'atténuent et doivent même disparaître entièrement dans l'avenir; 3° droits protecteurs sur les produits naturels, système le plus vicieux, le plus abusif de tous, système vraiment intolérable, car, outre qu'il atteint les objets les plus nécessaires à l'homme, comme il constitue au profit des producteurs des monopoles réels, les charges qu'il impose au consommateur se perpétuent sans aucun espoir d'atténuation dans l'avenir.

Cette énumération serait toutefois incomplète si nous ne distinguions encore, dans l'ordre des produits naturels, ceux qui sont destinés, comme matières premières ou comme agens du travail, à alimenter les ateliers industriels, de ceux qui servent directement à la nourriture de l'homme. Qu'on ne se récrie pas contre cette nouvelle distinction, elle est aussi importante que juste. A vrai dire, jamais ni législateur, ni économiste n'aurait conçu de prime-abord la pensée de séparer, pour les soumettre à des régimes différens, ces deux genres de produits, qui sont, après tout, de même nature. Ce n'est guère qu'en Angleterre que cette anomalie se présente, et elle s'explique par la situation particulière et par l'histoire de ce pays. Là, depuis long-temps, deux puissances ennemies sont en présence : d'une part, l'aristocratie terrienne qui travaille à conserver les monopoles dont elle jouit; de l'autre, la classe manufacturière, qui lutte avec une ardeur égale pour obtenir l'affranchissement des produits naturels que ses besoins réclament. Or, si jusqu'à ces derniers temps l'aristocratie a été généralement victorieuse dans ces luttes, il est pourtant vrai qu'elle avait déjà fait à sa rivale

(1) *Rapport à M. le ministre de l'agriculture et du commerce sur l'état de la production des bestiaux en Allemagne, etc.*, par M. Moll, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers. — Voyez aussi l'*Association douanière allemande*, par M. Henri Richelot.

(2) Dans le tarif du *Zollverein*, le droit sur les bestiaux étrangers était, en 1843, de 5 thalers par tête pour les bœufs et taureaux, 3 thalers pour les vaches, et 2 pour les veaux. — Le thaler vaut 3 fr. 90 cent.

d'importantes concessions, et c'est aux matières premières que s'appliquaient toutes les réductions de droits antérieures aux dernières réformes. Voilà comment s'est établie, par le concours de certaines circonstances exceptionnelles, cette distinction à laquelle nul ne se serait arrêté d'abord.

Si nous cherchons maintenant à suivre dans leurs conséquences les divers systèmes que nous venons d'énumérer, en laissant à part, toutefois, les dispositions fiscales dont nous n'avons point à nous occuper en ce moment, voici ce que nous trouverons

Les lois qui restreignent l'importation des articles manufacturés tendent évidemment à développer le travail manufacturier dans un pays. S'il n'y existe pas de manufactures, ces lois ont pour résultat naturel de les faire naître, en offrant, aux dépens des consommateurs, une prime aux capitaux qui voudront s'y engager. Quand il en existe, elles tendent encore à en augmenter le nombre par l'appât des gros profits. Pour que ce résultat soit obtenu, il faut, il est vrai, que les primes offertes soient plus ou moins considérables, selon que les circonstances intérieures se prêtent plus ou moins au succès de ce genre d'industrie. A cela près, on peut dire que, pour un peuple placé dans des conditions ordinaires de travail, et suffisamment avancé d'ailleurs dans la civilisation, des droits même modérés établis sur les articles étrangers suffiront pour le porter activement vers les manufactures.

Sera-ce un bien ou un mal? A nos yeux, cette question n'est pas douteuse. S'il est bon qu'un peuple se livre au travail manufacturier, ce n'est qu'autant que ses tendances naturelles l'y portent. Produites par l'excitation artificielle des droits restrictifs, les manufactures coûtent trop cher au pays qui les possède. Ajoutons qu'elles s'y ordonnent toujours mal, surtout dans le principe, lorsque, trop faibles encore pour soutenir la concurrence étrangère, elles voient leur sphère d'action bornée de toutes parts par les limites de leur pays. Ce n'est que plus tard, lorsqu'elles commencent à se produire au dehors, qu'elles s'organisent sur un meilleur plan; mais, pour arriver à ce nouvel état, que de transformations à subir! De là des crises douloureuses, des perturbations funestes, châtimens ordinaires de ces erreurs. Ce qu'il est important de remarquer, c'est que des manufactures créées prématurément sous l'influence des tarifs protecteurs détournent les capitaux de l'agriculture, avant que ces capitaux se soient suffisamment accumulés pour être conduits à chercher par eux-mêmes des directions nouvelles. L'industrie agricole en souffre doublement, et parce que les capitaux s'éloignent d'elle avant le temps, et parce qu'elle perd, sous un tel régime, ses principaux moyens d'échange avec l'étranger.

Si les droits protecteurs qui s'appliquent aux produits ouvrés ont pour résultat de développer le travail manufacturier dans un pays, il semble

naturel de croire que des droits pareils établis sur les denrées du sol développent à leur tour l'agriculture. On a dû comprendre cependant, par tout ce qui précède, que l'analogie n'existe pas. D'abord il est impossible que des lois restrictives provoquent, en agriculture, l'érection d'exploitations nouvelles, puisque le nombre de ces exploitations est fatalement borné par l'étendue du territoire. L'effet de ces lois sera-t-il au moins d'imprimer une activité nouvelle aux exploitations existantes? Loin de là. Ici tout l'effet de cette excitation artificielle est annulé par le monopole dont les producteurs jouissent. Puisque les droits qui s'appliquent aux denrées du sol tendent invariablement, comme on l'a vu, à exhausser la valeur vénale de ces denrées, ils ont pour conséquence première de fermer à l'agriculture les débouchés extérieurs, en rendant la vente de ses produits très difficile, sinon impossible, à l'étranger. En outre, le débouché intérieur se restreint sous l'influence de la même cause. Malgré les droits protecteurs, les denrées étrangères ne laissent pas d'arriver sur le marché, parce qu'à mesure que ces droits s'élèvent, comme la valeur vénale des produits nationaux s'élève dans la même proportion, elle offre aux produits étrangers une prime toujours croissante. Pour arrêter entièrement l'importation, il faudrait une prohibition absolue; mais cette prohibition est impossible, au moins pour le plus important des produits du sol, le blé, car, si elle existait jamais, le prix de cette denrée nécessaire s'élèverait si haut, il produirait en peu de temps un tel excès de misère dans le pays, que les barrières des douanes tomberaient bientôt devant le cri général d'un peuple affamé. L'importation est donc inévitable dans tous les cas. D'où il suit que les droits protecteurs établis sur les denrées du sol, loin d'encourager, d'étendre l'industrie agricole, l'amoindrissent et la restreignent de toutes parts.

Tout ce que nous disons ici paraîtra sans doute étrange au premier abord, car rien n'est plus contraire, nous le savons, aux idées généralement reçues. Qu'on veuille pourtant jeter les yeux autour de soi, et on verra que nous n'avançons rien qui ne soit confirmé d'une manière éclatante par une masse imposante de faits. Nous pourrions invoquer tour à tour à l'appui de ces déductions l'exemple de l'Angleterre, de la France, de la Belgique, du Zollverein allemand et de tous les autres pays où l'importation des denrées du sol a été, à un degré quelconque, restreinte par les lois. On y toucherait en quelque sorte du doigt l'infaillible résultat de ces mesures. On verrait l'exportation des produits du sol diminuer à mesure que les droits protecteurs s'établissent, diminuer encore lorsque ces droits s'élèvent, et enfin cesser entièrement lorsque ces mêmes droits arrivent, comme en Angleterre, à un certain degré d'élévation, et tout cela sans que l'importation de ces produits, plus irrégulière il est vrai, en soit pour cela moins forte.

Si l'on rassemble les données qui précèdent, on sera frappé de ce fait remarquable, que les lois restrictives, à quelque objet qu'elles s'appliquent, et quelle que soit à d'autres égards la variété de leurs effets, qu'elles surexcitent les manufactures comme en Angleterre, ou qu'elles les dépriment comme nous le voyons en France, ont toutes pour conséquence finale d'amoindrir, ou directement ou indirectement, l'agriculture : triste vérité, bien digne des méditations du publiciste et des préoccupations de l'homme d'état.

II.

Appuyé sur les vérités générales qui précèdent, il ne nous sera pas difficile de juger dans son principe et dans ses conséquences la politique commerciale adoptée dans les états les mieux connus. Nous pouvons dire que nous tenons entre nos mains la clé de tous les phénomènes si divers dont l'existence des peuples commerçans nous offre le spectacle. Pas un de ces phénomènes dont nous ne soyons en mesure de rendre compte, pas un pays dont nous ne soyons presque en état de dérouler le tableau intérieur, rien qu'à analyser les dispositions de ses tarifs.

S'il y a des pays dans le monde qui n'aient point de tarifs de douanes, ceux-là sont à coup sûr, en tout ce qui touche à la vie matérielle, les plus heureux, pourvu que les vices d'une administration négligente ou tracassière n'y détruisent pas d'ailleurs les salutaires effets de ce régime bienfaisant. Un juste équilibre s'y maintient entre les productions diverses; l'agriculture et l'industrie manufacturière y sont également en progrès, bien que celle-là doive naturellement occuper la première place, surtout dans les pays nouveaux. Point de perturbations fâcheuses, point de crises funestes; jamais de famines ni de disettes; ce sont là les fruits amers des systèmes restrictifs. Quant à la classe ouvrière, elle y trouve un travail régulier et constant, bien que le salaire puisse être plus ou moins élevé, selon l'état du crédit.

La Suisse est à peu près dans ces heureuses conditions, et elle en recueille les fruits, quoique la bienfaisante influence de ce régime y soit à bien des égards neutralisée, soit par la division politique du pays, soit encore par ses conditions topographiques, et surtout par les entraves d'un autre genre qu'on y a multipliées comme à plaisir. Tous les cantons s'y efforcent, à l'envi l'un de l'autre, de saisir et de grever les produits sous toutes les formes, par des droits généralement faibles, mais répétés à l'infini : droits de licence, d'octroi, de pontonnage, de route, de pavé, de balance, de vente, d'entrepôt, etc. Ces entraves intérieures, qui n'altèrent pas du reste l'application du principe du libre échange, puisqu'elles n'établissent aucune différence de prix entre les denrées étrangères et les denrées nationales, atténuent bien malheureusement

en Suisse les avantages que la liberté du commerce extérieur procure; il en reste assez néanmoins pour attester la fécondité de ce principe. « J'ai pénétré, disait M. Cobden dans une des mémorables séances de la ligue, j'ai pénétré dans ce pays par tous les côtés : par la France, par l'Autriche et par l'Italie, et il faut vouloir tenir ses yeux fermés pour ne pas apercevoir les remarquables améliorations que la liberté du commerce a répandues sur la république; le voyageur n'a pas plutôt traversé la frontière, qu'elles se manifestent à lui par la supériorité des routes, par l'activité et la prospérité croissante des habitans (1). » On a déjà vu, par quelques-uns des faits que nous avons cités, et auxquels nous pourrions en ajouter bien d'autres, que le progrès de l'industrie manufacturière n'y est pas en reste avec le progrès de la culture du sol.

Pareille, ou peu s'en faut, était la situation de la Saxe avant qu'elle se fût absorbée dans l'association douanière allemande (2). Avec un sol pauvre, avec une administration douce, mais peu active, n'ayant d'ailleurs ni capital ni crédit, ce petit pays avait réussi à se créer, grace à la liberté des échanges au dehors, une industrie manufacturière puissante, capable de se mesurer avec l'industrie anglaise sur les marchés lointains. Et pourtant, sans parler de la faiblesse des ressources de ce pays, tout faisait obstacle à sa prospérité : sa situation géographique, sa petitesse, sa dépendance, et surtout la politique suivie par les états voisins. Sans contact avec la mer, entouré d'une multitude de petits états dont les douanes s'élevaient à chaque pas comme des barrières, privé de la faculté d'entrepôt, et, à certains égards même, des facilités du transit, il avait triomphé de tant d'obstacles par la seule vertu du principe qu'il avait adopté. Si les salaires y étaient faibles, ils étaient sûrs, et le bas prix des subsistances en compensait l'exiguïté. Ils se fussent élevés sans peine, si, à la salutaire action du régime du libre échange, la Saxe avait ajouté celle des institutions de crédit.

Ils sont malheureusement en petit nombre, les pays qui ont adopté cette sage conduite : partout ailleurs une politique plus ou moins restrictive a prévalu. Disons pourtant que la plupart des gouvernemens se sont abstenus de frapper de droits les produits naturels. Sans comprendre toute la gravité des restrictions qui atteignent les produits de ce genre, sans être retenus par la crainte des monopoles que ces res-

(1) Londres, 3 mai 1843. — Voyez *Cobden et la Ligue*, par M. Frédéric Bastiat.

(2) Voici quel était le tarif saxon pour les principaux articles manufacturés :

	LE QUINTAL.		LE QUINTAL.
Tissus de coton................	1 thaler.	Tissus de soie..........	4 thalers.
Tissus de laine autres que draps.	1	Parfumerie, modes, orfévrerie et bijouterie....	2
Draps........................	2		

trictions engendreraient, ils se sont arrêtés, par une sorte de pudeur instinctive, quand il s'est agi de toucher à ces denrées précieuses qui sont l'aliment nécessaire de tous les travaux utiles, ou qui servent directement à la nourriture des hommes. Ce n'est guère que dans les états constitutionnels, où l'influence des propriétaires fonciers domine, qu'on s'est écarté de cette sage réserve. Nous avons déjà signalé ailleurs cette triste vérité (1), et nous sommes obligé de la répéter ici, non pas assurément par aucun sentiment d'hostilité contre une classe respectable dont nous serions, au contraire, disposé à servir les intérêts légitimes, mais parce qu'il faut bien défendre la société entière contre les envahissemens d'un intérêt trop exclusif. Ailleurs que dans les états constitutionnels, c'est en général aux seuls produits manufacturés que les restrictions s'appliquent.

L'ambition de la plupart des peuples, surtout de ceux qui naissent à la civilisation, est de posséder des manufactures. Il semble qu'il y ait dans les établissemens de ce genre un éclat décevant, qui flatte et qui séduit. Tous veulent être manufacturiers, et tous aussi veulent l'être avant le terme, comme s'il y avait quelques priviléges particuliers attachés à ce travail. Il semble qu'un peuple ne soit pas content de lui-même, qu'il se juge incomplet, s'il ne possède pas, lui aussi, ces brillans joyaux qui forment l'apanage naturel de certaines nations plus avancées dans la carrière : on paraît croire que les manufactures, au lieu d'être le fruit d'un certain ordre social, en sont au contraire les instrumens et les mobiles. Les yeux fixés sur les pays qui les possèdent, pays dont on envie l'éclat sans en sonder les misères, on s'enfle, on se travaille, dans l'espoir trompeur de s'égaler à eux. De là tant de mesures restrictives dirigées de toutes parts contre les produits ouvrés, mesures fâcheuses par rapport au mouvement général du commerce du monde, nuisibles à toutes les nations qui prennent part à ce commerce, funestes surtout aux pays qui les adoptent. La Russie a voulu et veut avoir des manufactures, quoiqu'il lui manque et des chefs pour les conduire et des ouvriers pour y exécuter les travaux, car ce n'est pas dans la classe des serfs que de semblables ouvriers se recrutent. L'Égypte aussi veut être manufacturière, avec des conditions à peu près pareilles, mais plus défavorables encore. N'avons-nous pas entendu naguère le Brésil, après l'expiration de son traité avec l'Angleterre, déclarer à la face du monde qu'il allait entrer dans la même voie par des dispositions hautement restrictives, le Brésil, qui n'a pour ouvriers que des esclaves, dont l'unique capital est dans la fertilité de ses terres et dans les ardeurs de son climat, et devant lequel s'ouvre d'ailleurs une immense étendue de terrains vierges à exploiter? Tous les pays de

(1) Voyez *la Question des Céréales* dans la *Revue* du 1er décembre 1845.

l'Italie, sans en excepter les états du pape, aspirent également à devenir manufacturiers, et par des moyens semblables, quoiqu'il soit juste de dire que plusieurs gouvernemens y manifestent depuis peu des tendances plus libérales. Quant à l'Espagne, elle est entrée depuis long-temps, on le sait, dans la voie des mesures prohibitives, et elle y a persisté au milieu de toutes les vicissitudes politiques qu'elle a subies. Les provinces basques sont les seules qui aient pratiqué jusqu'à ces derniers temps le principe du libre échange; aussi sont-elles de beaucoup les plus florissantes, les plus heureuses, quoique le fléau de la guerre civile se soit plus particulièrement appesanti sur elles. L'aspect de ces provinces tranche vivement sur le sombre tableau qu'offre dans toute son étendue la péninsule ibérique : c'est une oasis dans le désert. Ainsi, grace à l'excitation violente des tarifs protecteurs, à laquelle on ajoute quelquefois des encouragemens d'une autre sorte, les manufactures se propagent de toutes parts, même dans les pays les moins préparés à les recevoir, et chez les peuples les moins aptes à les faire prospérer.

Quant aux peuples plus avancés et auxquels une part du travail manufacturier revient de droit, comme l'Allemagne, par exemple, ils ne se contentent pas de cette juste part que la nature des choses leur donne; ils veulent à tout prix, par une excitation artificielle, l'étendre au-delà de ses limites. C'est l'œuvre que poursuit, depuis son organisation, le Zollverein allemand, sans considérer que par là il fausse le mouvement industriel du pays encore plus qu'il ne l'étend. Ainsi fait le peuple américain, bien qu'aux États-Unis la direction change parfois selon que l'un ou l'autre des partis opposés domine.

Long-temps la république des États-Unis a pratiqué, comme la Suisse et la Saxe, la doctrine du libre échange, et nul autre pays n'en a tiré des avantages plus éclatans. Là toutes les circonstances étaient d'ailleurs favorables : une belle ligne de côtes maritimes; une navigation intérieure sans égale; un territoire fertile et sans bornes; un crédit étendu, puissant, bien que mal assis et peu solide; un ordre intérieur admirable, malgré les imperfections et les irrégularités qu'on y rencontre et dont les regards des Européens sont offusqués; enfin des institutions simples, larges, fécondes, qui laissent au dedans comme au dehors une liberté industrielle sans limites. Aussi quel admirable développement de puissance commerciale, agricole et maritime! quelle rapide accumulation de la richesse! quel bien-être pour les masses, et pour l'état quel éclat et quelle grandeur! On s'en souvient encore, car ces merveilles de croissance ne sont pas encore loin de nous, et ce n'est guère qu'en 1842 que le tarif de l'Union américaine est devenu sérieusement restrictif. Mais déjà ce bel astre pâlit, et le déclin commence. Sans parler des luttes sourdes que l'adoption du système soi-disant protecteur fait naître là comme partout, et qui pourraient un jour com-

promettre l'unité de l'état, quelques symptômes de décadence se révèlent. L'agriculture s'arrête dans ses progrès. On ne voit plus, par exemple, la production du coton, qui en est une des branches principales, suivre comme autrefois d'un vol rapide la marche ascendante de l'industrie européenne et satisfaire sans peine ses besoins croissans. Les sources du bien-être tarissent peu à peu, et bientôt le paupérisme naîtra. Si ces symptômes funestes ne sont pas encore très visibles de loin, ils ne tarderont pas à frapper tous les regards.

C'est dans un intérêt purement fiscal que les douanes des États-Unis ont été d'abord instituées. En ce sens, le système américain n'était à l'origine qu'une application de ce principe que nous avons regardé comme inoffensif et même fécond, celui des droits non protecteurs, mais seulement productifs de revenus. Malheureusement on n'a pas su éviter les écueils dont ce système est semé. Établis sur une assez grande variété d'articles, la plupart manufacturés, les tarifs ont bientôt changé de caractère et sont devenus protecteurs, quoi qu'on en eût. Derrière la ligne des douanes se sont élevées ces industries parasites dont nous parlions plus haut, qui, profitant de l'augmentation survenue dans la valeur vénale des articles frappés de droits, ont fait tourner cette augmentation à leur profit; pompant le revenu public, vivant d'une vie artificielle, se créant une prospérité factice dont le trésor fait tous les frais : industries d'ailleurs brillantes dans leurs développemens, que les nationaux admirent, dont ils sont fiers peut-être, et qu'ils regardent comme une richesse nouvelle ajoutée à toutes les autres, parce qu'ils ne voient pas la source impure qui les nourrit. Cette tendance, il faut le dire, n'est pas nouvelle aux États-Unis, car les tarifs n'y datent pas d'hier; mais les droits y ont été long-temps modérés, et telle était la prospérité des branches réellement fécondes de l'industrie nationale, qu'il a fallu des droits très élevés pour en détourner les capitaux et les hommes, et les engager à se porter avec quelque ardeur et quelque suite dans ces directions nouvelles où ils avaient à soutenir une lutte inégale contre les manufactures européennes.

Ce qui a fait long-temps la véritable grandeur ou la prospérité de l'Union américaine, c'est le prodigieux développement de son agriculture, suivi d'un progrès correspondant de sa marine marchande. Tous les capitaux engagés dans ces directions y rapportaient, grace aux circonstances favorables dont nous avons parlé, des bénéfices considérables, qui se répartissaient avec une largesse égale entre le capital et le travail. Voilà précisément ce que l'application des tarifs vient changer. Aux sources si fécondes où les Américains puisaient une somme de richesse et de bien-être incomparable, ils tendent à substituer ces industries européennes déjà appauvries par une concurrence trop générale et trop ardente, et où les populations de l'Europe même ne trou-

vent qu'une existence assez chétive : faute énorme, erreur funeste qui déjà commence à porter ses fruits. La condition du peuple des États-Unis est encore à tout prendre fort supérieure à celle des peuples de l'Europe, car son état social résiste aux malheureuses tendances qu'on lui imprime. Osons le dire cependant, les beaux jours de l'Union américaine, les jours vraiment heureux, vraiment prospères, sont passés, nous ne disons pas sans retour, mais peut-être pour long-temps. Ce pays est sur une pente fatale. A l'exemple des pays de l'Europe, dont il a pendant long-temps nargué les misères, il s'enfonce dans une ornière profonde d'où il ne sortira peut-être qu'après de longs malheurs.

Une fois entrés dans cette voie, il est malheureusement difficile que les Américains s'arrêtent. Outre que le préjugé national s'en mêle, et que ces mots creux, ces mots barbares, *système américain, industrie nationale, industrie indépendante,* étourdissent et aveuglent les esprits, il y a là une logique entraînante qui mène les gouvernemens et les peuples presque malgré eux. On commence par des droits modérés qui ne portent d'ailleurs que sur un petit nombre d'articles, et semblent néanmoins promettre un ample revenu; mais ce revenu, l'industrie qui se forme à l'intérieur, derrière la ligne des douanes et sous l'égide des tarifs, l'industrie parasite le ronge et le dévore; il s'affaisse, il décline peu à peu; pour le retrouver dans sa première ampleur, il faut arriver bientôt à atteindre un plus grand nombre d'articles et à augmenter les droits. Ainsi, par une pente naturelle, le régime restrictif s'étend et se renforce, et comme, à mesure qu'il gagne, le ver rongeur qu'il engendre ne fait que croître et grandir, on trouve sans cesse de nouvelles raisons pour le fortifier encore. Ajoutons que bientôt toutes les industries parasites qu'il a créées se coalisent pour soutenir et défendre l'échafaudage qu'on a dressé (1).

A quelques égards, le système du Zollverein allemand ressemble à celui des États-Unis. Des deux côtés, c'est principalement aux articles manufacturés que le tarif s'adresse, bien qu'il y ait des deux parts aussi

(1) Depuis que ces lignes sont écrites, le nouveau tarif américain a été apporté en Europe. La cause libérale a triomphé cette fois dans le congrès, malgré l'opposition de M. Webster et de son parti. On a écarté le principe de la protection pour s'occuper spécialement du revenu. Cela changera-t-il sensiblement le cours des événemens? nous ne le croyons pas. D'abord la cause du libre échange n'a triomphé qu'à une faible majorité, et il suffit du moindre changement dans l'état numérique des partis pour que le principe contraire l'emporte à son tour. Ensuite, ce n'est guère que théoriquement que le nouveau tarif est plus libéral que l'ancien. Au point de vue pratique, les choses restent à peu près dans le même état, parce qu'on a persisté à percevoir le revenu sur un grand nombre d'articles dont le peuple américain possède ou peut produire les similaires. Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, un tarif devient nécessairement protecteur ou restrictif, quand il frappe autre chose que des produits vraiment exotiques.

d'assez notables exceptions. Et, quoique le congrès du Zollverein semble avoir, plus que celui des États-Unis, visé à la protection de l'industrie nationale, il est certain pourtant qu'il s'est préoccupé fortement de la question du revenu. L'union douanière allemande est donc en cela dans une situation analogue à celle de la république américaine; aussi est-elle placée sur la même pente fatale. Les droits y sont actuellement modérés, et néanmoins le revenu qu'ils produisent n'est pas sans importance (1); mais, par les raisons que nous avons dites, ce revenu doit diminuer peu à peu, la source doit tarir. Pour le raviver, il faudra sans cesse exhausser les droits, et déjà de fortes tendances vers cet exhaussement se manifestent. Vainement la Prusse, mieux avisée ou plus prudente que la plupart des états associés, ou plus particulièrement touchée de la situation des provinces du nord dont l'agriculture souffre de ce régime, résiste-t-elle à ces tendances; elle sera tôt ou tard entraînée par le torrent. Les droits s'élèveront donc, et comme il arrivera bientôt un moment où cet exhaussement même ne fera qu'amoindrir plus vite le revenu, en rendant l'importation des produits manufacturés plus difficile, si on veut continuer à percevoir ce revenu, on se verra de toute nécessité conduit plus loin.

Toutefois les pays compris dans l'association douanière allemande n'ont pas encore ressenti en général les mauvais effets de cette politique, parce qu'ils sont partis d'une situation pire que leur situation présente. Un certain nombre d'états, auparavant séparés par autant de lignes de douanes, s'étant associés pour ne former plus qu'une seule ligne commune à tous, ont en cela supprimé bien des entraves et agrandi le cercle de leur activité; et, quoique le tarif général qu'ils ont adopté soit peut-être en somme plus rigoureux que le tarif antérieur de la plupart des états associés, le seul fait de leur fusion, qui est un grand pas vers la liberté relative, a plus que compensé, pour la plupart d'entre eux, le funeste effet de l'exhaussement de leur tarif. L'industrie y a fait des progrès, cela devait être. Ces progrès eussent été plus sensibles encore, si on n'avait pas commis l'énorme faute de frapper les fers de droits assez élevés (2). Enfin la condition même du peuple s'y serait à coup sûr améliorée, si on n'y avait pas commis cette autre faute, encore plus grave, de taxer les denrées alimentaires telles que la viande et le blé. C'est à ces dernières mesures qu'il faut particulièrement attribuer les souffrances trop réelles de certaines classes, et les désordres qui, en 1844, ont affligé plusieurs provinces.

Toute cette politique, qui consiste à favoriser exclusivement, par des lois restrictives, le travail manufacturier, a trouvé de brillans inter-

(1) 95 millions en 1843.
(2) 11 francs les 100 kilogr.

prètes. Aux États-Unis, MM. Clay et Webster, en Allemagne M. Frédéric List, l'ont prise sous leur égide. A défaut de raisons solides pour l'étayer, ces éloquens orateurs et cet habile écrivain l'ont du moins ornée de toutes les séductions de leur esprit, en intéressant d'ailleurs les préjugés nationaux à son succès.

M. Frédéric List (1) exalte beaucoup la grandeur et l'importance de l'industrie manufacturière, et cela aux dépens de l'industrie agricole, à laquelle il refuse le rôle bien autrement important qui lui revient. L'industrie manufacturière a seule, selon cet auteur, le don d'étendre l'empire de l'homme sur les forces productives de la nature, d'animer le commerce intérieur et extérieur, qui, sous le régime agricole, manque à la fois d'objets et de moyens de transport, de créer les canaux, la navigation à vapeur, les chemins de fer et la navigation maritime, d'animer enfin l'agriculture elle-même en lui donnant des consommateurs pour ses produits : tableau singulièrement forcé, ou qu'un malentendu seul explique! Un peuple purement agricole, dit M. List, est un peuple incomplet; c'est comme un homme qui n'aurait qu'un bras. Soit; mais le peuple purement agricole est un mythe qui ne se rencontre pas sur la terre, et la preuve de cela, c'est qu'il n'y a pas de pays agricole au monde où il n'existe des villes; or, les villes ne sont pas, que nous sachions, habitées uniquement par des cultivateurs. Il y a, en effet, un grand nombre d'arts utiles ou d'industries diverses, comme aussi plusieurs genres de commerce qui relèvent directement de l'agriculture, qui en sont les annexes obligées, le cortége nécessaire, et qui s'établissent partout où cette industrie mère prend son assiette. Quand on parle de l'agriculture, il faut donc la prendre avec ses dépendances naturelles. Ainsi comprise, elle possède à un très haut degré tous les dons que M. List lui refuse, et l'exemple des États-Unis le prouve surabondamment. C'est à l'agriculture seule que le peuple des États-Unis doit ses routes, ses canaux, ses chemins de fer, et même sa navigation maritime, et l'on sait tout ce qu'il a fait en ce genre depuis un demi-siècle. Ce n'est rien moins que ce qui a été exécuté pour l'Europe entière dans le même espace de temps. Il existe bien quelques manufactures aux États-Unis, mais ce n'est pas à leur intention qu'ont été créées les voies intérieures dont ce pays est sillonné, et ce n'est pas d'elles non plus que la navigation maritime reçoit son aliment. Sans rien ôter aux manufactures, qui sont d'admirables et fort utiles créations, quand elles viennent en leur temps et à leur place, sachons donc rendre à l'agriculture, cette mère commune de toutes les industries, le juste hommage qui lui est dû.

(1) *Système national d'économie politique*, 1841. M. List continue à propager ses doctrines avec ardeur dans le *Zollvereinsblatt* (*Journal du Zollverein*), qui se publie à Augsbourg.

Nous savons gré toutefois à M. List de nous avoir fourni l'occasion de placer ici une observation importante que nous tenions à faire. C'est qu'il n'y a pas un peuple en Europe qui sache tout ce que son agriculture peut rendre, parce qu'il n'y en a pas un seul qui ne se soit plu à l'étouffer, ceux-ci en la détournant de ses voies naturelles, ceux-là en la dépouillant, au profit des manufactures à naître, de son droit de vente au dehors; plusieurs en lui attribuant au contraire des monopoles qui ne lui sont pas moins funestes que la privation de ses droits; quelques autres en l'écrasant d'impôts mal assis; tous, enfin, en l'appauvrissant, en la desséchant, pour faire affluer artificiellement vers les manufactures les forces disponibles du pays, sans parler des états où l'on retient encore en servitude les hommes utiles qui l'exercent. Du système général qui prévaut depuis long-temps en Europe, il résulte que les manufactures y ont reçu presque partout un développement exagéré; qu'une concurrence active, ardente, acharnée, s'est portée de toutes parts dans cette voie unique dont elle a épuisé les canaux en y amoindrissant tous les profits, tandis que l'agriculture, cette source féconde de biens, est comparativement délaissée. Et ce n'est pas, selon nous, une des moindres causes de cette souffrance générale, de ce paupérisme croissant, qui, après trente années d'une paix profonde, au sein d'un état social d'ailleurs prospère, travaille sourdement l'Europe et l'envahit. Il ne s'agit pas ici de renouveler contre les manufactures ces accusations banales et ridicules dont elles ont été si souvent l'objet. En lui-même le développement des manufactures est salutaire et bon; ce qui est un mal, c'est cette excitation factice au moyen de laquelle on pousse, s'il est permis de le dire, les populations haletantes dans cette voie unique, trop étroite pour leur donner à toutes un suffisant abri.

III.

L'histoire comparée de la France et de l'Angleterre jetterait un grand jour sur la question qui nous occupe, si on pouvait la suivre dans ses diverses phases. On y remarquerait tour à tour toutes les conséquences des régimes les plus divers. Ces deux pays n'ont pas toujours eu, en matière de douanes, la même politique qu'aujourd'hui, et, selon les différentes combinaisons qu'ils ont adoptées dans leurs tarifs, leur position relative a changé. Sans entrer dans le détail de ces variations, rappelons du moins les plus graves.

Sous l'ancien régime, et pendant tout le cours du XVIII[e] siècle, la politique de la France consista à frapper de droits protecteurs les seuls produits manufacturés, en laissant au contraire toute liberté d'importation pour les denrées alimentaires et les matières brutes. Tel était le

véritable esprit du système qu'on a attribué, à tort ou à raison, à Colbert. On protégeait les manufactures; mais, loin d'étendre cette protection sur les produits naturels, on allait même quelquefois jusqu'à en interdire l'exportation : système vicieux sans aucun doute, mais fort supérieur à notre système présent. Si l'agriculture devait en souffrir, on a vu que l'industrie manufacturière devait en recevoir, au contraire, une vigoureuse impulsion. En effet, jusqu'à l'époque de la révolution, malgré les vices de notre régime intérieur, la France tint en Europe le sceptre des manufactures; l'Angleterre ne marchait que loin derrière elle, et tous les écrivains du temps, comme tous les documens officiels, l'attestent.

En 1814, la France adopte une politique nouvelle, qui consiste à frapper de droits à l'importation les produits naturels aussi bien que les produits ouvrés. « C'est surtout, disait M. de Saint-Cricq, l'un des principaux promoteurs de ces innovations; c'est surtout par rapport à l'agriculture qu'ils (les législateurs de 1814) ont innové, à l'agriculture jusque-là délaissée par les tarifs, sous l'impression de cette vieille maxime que la surabondance des produits naturels ne saurait jamais nuire. Les droits qui protégent les céréales, les laines, les bestiaux, les huiles (ajoutons-y les fers), sont leur ouvrage, et ils se félicitent, comme d'un service rendu, d'avoir mis en honneur un principe trop long-temps méconnu. » Quoi qu'il en soit de ce service, il est certain que c'était là renverser de fond en comble le système de Colbert, dont ces législateurs invoquaient sans cesse le nom, et non pas, comme le suppose M. de Saint-Cricq, le continuer en le complétant. Aussi la supériorité que l'industrie française avait conquise sous l'empire de cet ancien système ne devait-elle pas lui revenir?

Sous ce nouveau régime, la France, qui avait perdu au milieu du tumulte des armes le sceptre des manufactures, ne peut plus le reprendre. Tous ses produits ouvrés, plus chers que ceux des autres pays, ne trouvent un faible débouché au dehors que grace à la supériorité de son goût, et, malgré l'accroissement prodigieux survenu dans le mouvement général du commerce des peuples, ce n'est qu'en 1830, après quinze ans de paix, que ses exportations arrivent à égaler le chiffre de 1787. Qu'on ne pense pas, d'ailleurs, que ce nouveau régime fût plus favorable que l'ancien à son agriculture; nous croyons avoir montré le contraire. On s'abuserait gravement si on en jugeait par l'état réel de la culture aux deux époques, car il faut se souvenir que, sous l'ancien régime, les gens des campagnes étaient écrasés par des impôts vexatoires et désastreux, et qu'en outre la circulation des produits du sol était gênée à l'intérieur par des entraves qui, sous le nom de douanes intérieures ou de péages, se multipliaient de toutes parts. Ce qui tranche la question en faveur de l'ancien système, même au

point de vue de l'agriculture, c'est que toutes les denrées du sol étaient alors en France à bon marché, sans en excepter les produits minéraux, et que l'exportation en était considérable, tandis que, sous le nouveau système, tous ces produits sont chers, et que l'exportation, même en ce qui regarde les vins, a presque entièrement cessé.

En Angleterre, les événemens se présentent dans un ordre différent, sinon entièrement opposé. Dès le dernier siècle, l'influence de l'aristocratie terrienne y avait fait interdire ou frapper de droits l'importation d'un grand nombre de produits naturels. De là une infériorité sensible en industrie, infériorité que ni les prohibitions à la frontière, ni les encouragemens prodigués par le gouvernement et la législature, ne parvenaient à pallier. C'est vers la fin du dernier siècle que l'Angleterre commence à modifier son système. En 1784, elle affranchit les laines brutes, et commence alors seulement à entrer en rivalité avec la France pour la fabrication des lainages; elle affranchit ensuite successivement les fers, les lins et les chanvres; elle n'impose que de faibles taxes sur les cotons, matière exotique; enfin, dans les années 1820 à 1824, elle dégrève encore les soies brutes, qu'elle avait jusque-là, dans un intérêt probablement fiscal, frappées de droits assez élevés (1). Elle maintient, il est vrai, elle aggrave même, en 1815, les restrictions relatives aux denrées alimentaires; mais, pour les matières brutes que le travail manufacturier réclame, elle les dégrève les unes après les autres, quand elle ne les affranchit pas entièrement. C'est grace à cette politique nouvelle qu'après avoir saisi, durant nos longues guerres, le sceptre des manufactures, que la France avait laissé tomber de ses mains, l'Angleterre a pu de jour en jour étendre et fortifier son empire.

A ne considérer la situation économique de ces deux pays que depuis vingt-cinq ou trente ans, l'action si différente de leurs tarifs s'y fait partout sentir. Favorisée par le bas prix des matières premières et des agens du travail, on comprend que l'industrie manufacturière anglaise a pu se développer, s'étendre avec avantage au dehors comme au dedans, en remplissant toutes les conditions d'une production à bon marché. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'elle se croie aujourd'hui assez forte pour braver à tous égards la concurrence étrangère. A vrai dire, l'étendue du crédit commercial a beaucoup ajouté à sa puissance, en lui permettant d'agir dans le commerce extérieur avec cette grandeur de moyens qui est souvent une condition du succès; mais le premier fondement de cette puissance n'en est pas moins dans les facilités

(1) Nous ne précisons pas les dates de ces affranchissemens successifs, parce que les choses n'ont pas toujours été faites en une seule fois, et aussi parce qu'il y a eu, s'il est permis de le dire, des va-et-vient. L'aristocratie faisait des concessions quand elle était trop faible pour les refuser, puis les reprenait quand elle se sentait plus forte, pour les rendre encore lorsque la roue politique avait tourné.

que le tarif lui laisse par rapport aux agens du travail. Sa supériorité une fois assurée par là, elle l'a fortifiée, tant par l'usage des grands capitaux dont elle dispose que par l'étendue des débouchés acquis, et par une plus grande division du travail, qui en est la conséquence. Quant à la cherté de la main-d'œuvre, il nous serait facile de montrer que ce n'était point un obstacle, ou du moins que cette cherté est compensée par le bas prix des capitaux. Il est clair cependant qu'avec des capitaux à bon marché et une main-d'œuvre chère, l'industrie anglaise devait se porter de préférence vers les emplois qui demandent plus de capital et moins de main-d'œuvre, ou du moins qu'elle devait y réussir beaucoup mieux. C'est ainsi que, par rapport à la grande industrie des tissus, elle a plus de chances de succès dans la filature, où le capital domine, que dans le tissage, où c'est la main-d'œuvre qui l'emporte. Aussi la filature est-elle aussi prospère en Angleterre que le tissage y est souffrant. C'est le contraire en Allemagne, où les capitaux sont rares et la main-d'œuvre à bon marché. De toutes les classes de travailleurs anglais, celle des tisserands, et surtout des tisserands à la main, est la plus misérable, et M. Édouard Baines atteste (1) qu'il en est ainsi depuis plus de cinquante ans.

Moins heureuse en cela, sous le nouveau régime qu'on lui a imposé en 1814, l'industrie manufacturière française s'est débattue contre un problème insoluble : produire à bon marché avec des matières premières et des agens de travail à très haut prix. Dieu sait pourtant quels efforts elle a faits pour y parvenir, mais en vain. Aussi pas un progrès sérieux n'a été fait vers son émancipation depuis trente ans, et voilà comment, après de si longues épreuves, elle réclame encore avec tant d'ardeur la protection : non pas qu'elle soit demeurée stationnaire, loin de là; mais comme les industries étrangères ont marché aussi bien qu'elle, en conservant toujours l'avantage du bas prix des matières premières, sa situation relative n'a pas changé. Que si cette situation s'est un peu modifiée, en ce que certains droits restrictifs ont été légèrement adoucis (2), la différence n'est guère sensible.

A d'autres égards pourtant, notre situation économique a été jusqu'à présent meilleure ou moins tourmentée que celle de nos voisins. Si les ménagemens du tarif anglais pour les matières premières ont assuré à l'industrie manufacturière de ce pays un développement puissant auquel la nôtre ne peut actuellement prétendre, on a déjà compris aussi que les rigueurs de ce même tarif, en ce qui touche les denrées alimentaires, ont engendré des maux dont la France est moins forte-

(1) *History of the Cotton Manufacture*, by Edward Baines.

(2) Par exemple, sur les charbons en 1835 et 1837. — On a vu aussi qu'il y a eu une légère réduction sur les fers en 1836.

ment atteinte. Dans la situation qu'elle s'est faite, malgré les prodiges de son industrie et même malgré l'extension si favorable de son crédit commercial, l'Angleterre ne nourrit, après tout, qu'une population misérable, incessamment travaillée par le besoin. Le développement de l'industrie offre à cette population un actif aliment de travail; l'extension du crédit lui assure en outre, pour ce travail, une rémunération assez large; mais la cherté des subsistances annule ce double bienfait, en absorbant dans les seules nécessités journalières tout ce que le travail produit. Les salaires sont élevés, mais le haut prix des subsistances les dévore. De là la gêne, la misère, la souffrance, au sein du mouvement industriel le plus puissant qui fût jamais.

Témoins des souffrances trop réelles de la population anglaise, beaucoup d'écrivains en ont fait un crime à l'industrie même, supposant que ces souffrances étaient son œuvre, qu'elles formaient comme le cortége nécessaire, inévitable, d'un développement industriel puissant. Et Dieu sait combien de réflexions niaisement philosophiques ces rapprochemens ont inspirées. Qu'on ouvre les yeux maintenant, et l'on verra que ces souffrances trop réelles, et qu'avec raison on déplore, sont les fruits malheureux de lois spoliatrices, pervertissant, anéantissant comme à plaisir les bienfaits que l'industrie répand.

Les effets que ce régime a produits relativement à l'agriculture ne sont pas moins curieux à observer. En autorisant, dans l'intérêt des manufactures, l'importation de tels et tels produits en toute franchise, tandis qu'elle prohibait les autres ou les grevait de très forts droits, la douane anglaise a forcé l'agriculture à abandonner les premiers pour concentrer toute son activité sur les autres, qui ne sont pas en très grand nombre. On comprend en effet que, les restrictions mises à l'importation de certaines denrées du sol venant à élever la valeur vénale de ces denrées au-dessus des prix du commerce libre, les autres, qui n'acquéraient pas ce surcroît de valeur, ne pouvaient plus être produites qu'avec un désavantage relatif, d'autant mieux que les baux de fermage se réglaient naturellement d'après les prix des articles protégés. Par là, le système restrictif a réduit l'agriculture anglaise à une simplicité étonnante, dont on n'avait pas encore vu d'exemple ailleurs. Tous les produits agricoles qui ne sont pas protégés en Angleterre contre l'importation du dehors y sont abandonnés, et cela doit être. Ainsi, outre que ce pays ne cultive pas, ce qui se comprend d'ailleurs, les plantes qui appartiennent aux climats méridionaux, telles que la vigne, le mûrier, l'olivier, il a même abandonné plusieurs de celles qui semblent convenir plus particulièrement à son climat, comme le lin, le chanvre, ces plantes précieuses auxquelles la France consacre cent quatre-vingt mille hectares de ses meilleures terres. L'Angleterre ne cultive guère non plus le colza ni les autres plantes grasses. Plusieurs

graines d'espèces secondaires lui manquent, aussi bien qu'un grand nombre de fruits : elle ne nourrit que peu de volailles, et elle est obligée de tirer de France les œufs dont sa population est si friande. Enfin les plantations de bois y ont depuis long-temps presque entièrement disparu. Son territoire est consacré tout entier à la culture des céréales, à celle des plantes fourragères, des herbages surtout, et à l'élève des bestiaux. C'est que ce sont là les produits que la loi des subsistances, *corn and provisions law*, a pris sous sa protection spéciale. L'Angleterre est littéralement couverte de pâturages et de bestiaux, ce qui donne à ses campagnes un aspect particulier, assez riant, mais uniforme, où la monotonie d'un immense tapis vert n'est coupée que par des éclaircies de champs cultivés en grains.

C'est un aspect tout différent qu'offrent les campagnes de France, où la variété des cultures est peut-être poussée trop loin. Par les restrictions qu'il met à l'importation des produits étrangers, le système français étouffe aussi le commerce des denrées du sol, et il frappe ainsi la culture d'un allanguissement général; mais, comme il en protége à peu près également toutes les branches, il n'en décourage aucune d'une manière particulière, et les maintient toutes à peu près au même niveau. Il y entretient donc cette variété qui est dans la nature des choses, et que l'Angleterre n'a pas bannie impunément. Disons même qu'il engendre dans nos campagnes une variété de productions trop grande et qui excède les justes bornes, puisqu'à côté des productions naturelles à notre sol, et qui sont déjà en si grand nombre, il en fait naître, par une excitation factice, plusieurs autres, telles que le tabac, la betterave à sucre, qui conviennent mieux à d'autres climats.

Plusieurs agronomes admirent l'agriculture anglaise, les uns à cause de sa simplicité même, les autres parce que, les innombrables troupeaux qu'elle nourrit produisant une immense quantité d'engrais, les terres cultivées en céréales y sont effectivement d'un plus grand rapport. Nous conviendrons, pour notre part, que si le problème à résoudre en agriculture consiste à produire sur un plus petit espace une quantité plus grande de grains, l'Angleterre l'a merveilleusement résolu; mais si l'on pense, au contraire, que la fin principale de l'agriculture est de nourrir dans l'aisance une population nombreuse, aucune culture au monde ne s'éloigne plus du droit chemin. On assure que la production brute annuelle de l'agriculture anglaise dépasse celle de tout autre pays sur une étendue égale, et particulièrement de la France : nous nous permettrons de douter de la vérité de cette assertion; nous oserions même affirmer le contraire, et, s'il était possible de soumettre de telles données à un calcul exact, nous essaierions de le prouver. Il ne faut pas oublier, en effet, que, si les champs cultivés en blé produisent en Angleterre plus qu'ail-

leurs, les autres terres ont aussi un produit brut bien moindre. Ainsi, en admettant que le capital agricole de l'Angleterre, long-temps accumulé, excède le capital agricole de la France, qui ne s'est guère grossi que depuis cinquante ans, nous croyons fermement que le produit annuel, le produit brut du moins, est de beaucoup inférieur au nôtre. Quoi qu'il en soit, il est certain que cette agriculture si simple, et, si l'on veut, si belle, loin d'enrichir les populations qu'elle occupe, les plonge dans la misère et l'abjection. Si les districts manufacturiers de l'Angleterre offrent des exemples malheureusement trop nombreux de dégradation humaine, c'est dans les districts agricoles qu'il faut chercher le tableau d'une misère à peu près générale. Ce qui n'est pas moins certain, c'est que l'agriculture anglaise, au lieu d'attirer à elle les populations, en leur fournissant un aliment de travail actif, ne peut pas même entretenir celles qui la servent, et les rejette en masse vers les manufactures. Les campagnes se dépeuplent en Angleterre, et les hommes qu'elle rejette sur les villes y vont encombrer les ateliers. Le mouvement des capitaux n'y est pas plus actif que celui des hommes, et le crédit y est mort. Capital et travail, tout cela se porte vers les manufactures, et ne contribue pas peu à produire, avec l'encombrement, cette surexcitation maladive qui les agite; à forcer l'industrie à se précipiter avec une ardeur fiévreuse vers les débouchés extérieurs, et à enfanter ces crises funestes qui l'ébranlent de temps en temps. Aussi, cette tendance trop exclusive vers l'industrie manufacturière, que nous avons signalée dans la plupart des états commerçans, est-elle encore plus prononcée en Angleterre qu'ailleurs. Si l'on ajoute à tout cela les variations convulsives dans les prix des grains, et les disettes qui viennent de temps à autre s'appesantir comme un fléau sur le pays, on aura une idée assez juste de ce que l'Angleterre doit à l'admirable organisation de sa culture. Sans être riche et féconde, comme elle pourrait l'être sous l'empire du commerce libre, l'agriculture française est du moins exempte des violentes convulsions de ce régime. Si elle ne procure aux populations qu'elle nourrit qu'une existence chétive, elle les conserve du moins, et ne les chasse pas dans les villes : elle leur laisse des alimens de travail, appauvris sans doute, mais nombreux. Elle est affranchie enfin, grace à la douceur relative de la loi des céréales, de ces violens soubresauts dans les prix, qu'on peut considérer comme des calamités publiques.

Mais tout ce que nous venons de dire de l'Angleterre est déjà, fort heureusement pour elle, dans le passé. Un nouvel ordre de choses commence pour ce pays. Si l'on nous demande quelles seront les conséquences des dernières réformes, nous dirons que tout ce qui précède les fait déjà pressentir. Osons annoncer hautement, sans craindre que

l'événement nous démente, qu'amis et ennemis de la liberté du commerce y seront également trompés. L'avenir confondra les sinistres prédictions des uns et surpassera les espérances des autres. Pour l'agriculture, on est à peu près généralement convenu des deux côtés qu'elle restreindra sa production sous l'influence de la concurrence étrangère, résultat dont les uns s'épouvantent, que les autres acceptent, parce qu'après tout, comme ils le disent avec raison, le premier besoin, la première loi, c'est que le peuple soit nourri et qu'il le soit à bon marché. Nous disons, nous, que la production agricole s'étendra, sinon dans les années de transition, au moins plus tard, quand elle aura repris son assiette. L'agriculture anglaise pourvoira sans peine à tous les besoins du peuple anglais, et elle le fera d'ailleurs au même prix que l'étranger. Des importations auront lieu sans doute, sinon plus abondantes, au moins plus régulières qu'autrefois; mais l'exportation aura son tour, et l'on verra cette Angleterre, toujours si besoigneuse depuis trente ans, étonner de nouveau le monde par l'abondance de ses récoltes.

Pour l'industrie manufacturière, on croit qu'elle recevra de cette réforme une impulsion nouvelle au dehors, et qu'elle achèvera d'*écraser*, comme on dit, les industries du continent. Certes, elle y gagnera en prospérité et surtout en sécurité, en bien-être; mais nous croyons que cette surexcitation fiévreuse, qui l'anime depuis un demi-siècle, se calmera. Elle se débarrassera d'abord d'un certain nombre de branches parasites qui la surchargent, et qui émigreront, selon toute apparence, à l'étranger. Pour les autres branches, elles acquerront, sans nul doute, une vigueur nouvelle; cependant c'est surtout à l'intérieur du pays qu'elles verront leurs débouchés grandir, et nous ne serions pas étonné si, durant quelques années, l'exportation anglaise en produits manufacturés diminuait. L'industrie manufacturière anglaise pourra bien être encore l'admiration de l'Europe, elle n'en sera plus l'effroi.

C'est, du reste, la classe ouvrière, celle des campagnes autant que celle des villes, qui ressentira le plus la bienfaisante influence du nouveau régime. A moins qu'il ne survienne des crises ou des perturbations fâcheuses dues à d'autres causes, les salaires ne baisseront pas; loin de là, ils tendront plutôt à s'élever. Et comme, d'un autre côté, les denrées alimentaires seront à plus bas prix et le travail plus abondant, l'existence de cette classe y sera désormais aussi facile et aussi douce qu'elle a été précédemment douloureuse et pénible. Il ne faut pas demander cependant qu'un tel changement s'opère en un jour. C'est bien le moins qu'on laisse au nouvel ordre de choses le temps de porter ses fruits.

Rappelons maintenant, pour conclure, les vérités générales qui ressortent de tout ce qui précède. Toutes les lois restrictives ont des con-

séquences pernicieuses, mais celles qui atteignent les produits naturels sont de beaucoup les plus funestes. Elles pèsent durement sur la condition du peuple, et, quand elles s'appliquent aux matières premières, elles tiennent l'industrie même captive. Pour opérer une réforme sans trouble, pour la tenter avec fruit, c'est donc à ces dernières lois qu'il faut d'abord s'adresser. Ainsi a procédé l'Angleterre en obéissant à la seule force des choses : c'est vers le même résultat que la France doit tendre si elle veut obtenir des succès pareils. Quant aux droits sur les articles manufacturés, ils n'ont plus en France les inconvéniens qu'ils peuvent encore avoir en Allemagne ou aux États-Unis. Ce mouvement vers l'industrie manufacturière, qu'on cherche à produire artificiellement dans le Zollverein et dans l'Union américaine, est aujourd'hui pour la France un fait consommé. Notre industrie, quoi qu'on en dise, est tout aussi perfectionnée que l'industrie anglaise, à cela près de l'organisation, qui est une conséquence naturelle de l'étendue du débouché. Qu'on vienne à supprimer les droits sur les matières premières et sur les agens du travail, et elle sera tout étonnée de se trouver l'égale de cette industrie anglaise qu'elle redoute si fort aujourd'hui. Alors elle provoquera elle-même la suppression des droits protecteurs qui la concernent. Jusque-là il n'y a aucun danger à les lui conserver; à d'autres égards, la prudence même en fait une loi.

CH. COQUELIN.

LES EXCENTRIQUES

DE LA LITTÉRATURE ET DE LA SCIENCE.

I.

M. GLEÏZÈS. — LE RÉGIME DES HERBES.

C'est un caractère des révolutions que d'amener à leur suite des rêveurs et des utopistes. Les esprits sont alors dans un état particulier : la soif d'un bien-être chimérique se fait sentir à toutes les existences souffrantes, à toutes les imaginations entraînées. Nous ne finirions pas si nous disions les faux prophètes et les faux dieux que l'ébranlement de 1830 fit éclore à la surface des événemens, et que le lendemain vit mourir. Cette tendance au chimérique se prononça surtout après notre grande révolution. Les hommes d'action étaient tombés à la tribune ou sur les champs de bataille, et leur absence avait laissé le champ libre aux faiseurs de théories. L'esprit, fatigué d'événemens, cherchait à se reposer dans un milieu plus calme. C'est alors que parurent les théophilanthropes, les mystiques et les illuminés, qu'un besoin indéterminé de croyances nouvelles ramenait forcément aux anciennes. Il en est de l'effet des commotions politiques sur le monde moral comme de ces mouvemens du ciel qui peuvent, dit-on, faire sortir un astre de son orbite et le lancer dans l'espace.

Parmi les natures excentriques qui, emportées dans leur course dé-

réglée par le choc des événemens, promenaient au hasard leur raison flottante et aventureuse, il en est une qui se distingue par son innocence. M. Jean-Antoine Gleïzès était un des utopistes de l'espèce la moins dangereuse. Non content d'épargner le sang des hommes, il voulait qu'on respectât celui des animaux. On raconte que le fameux Chalier, chef du tribunal révolutionnaire à Lyon, avait sans cesse sur son épaule une tourterelle familière; il caressait d'une main l'oiseau charmant, tandis qu'il écrivait de l'autre ses listes de suspects. Le doux et chimérique Gleïzès ne faisait contraste qu'avec les temps sévères au milieu desquels il vécut, car, s'il aimait les tourterelles, il ne guillotinait personne. Républicain des derniers temps de la république, il n'avait dans le cœur que deux haines vigoureuses : celle de Napoléon et celle des Anglais. Il vit, avec une indignation qui ne s'effaça jamais, un *soldat audacieux jeter son épée dans la balance des lois*. Le rocher de Sainte-Hélène était pour lui l'autel des expiations; seulement, à ses yeux l'ouvrage de la justice divine était incomplet; pour marquer tout-à-fait la main de la Providence sur ce même rocher, il eût voulu y attacher l'Angleterre. Le grand crime de Napoléon, aux yeux du vertueux Gleïzès, ce n'étaient pas seulement la journée du 18 brumaire, ni l'usurpation de la royauté, c'étaient ses victoires qui avaient coûté tant de sang. S'il détestait le caractère britannique, c'est que les Anglais sont des mangeurs de chair.

A part cette double antipathie, M. Gleïzès se souciait assez peu de ses droits de citoyen. Il évita constamment les honneurs et les charges publiques. Cet homme vivait moins dans la société que dans la nature. Possesseur d'un petit domaine dans le midi de la France, dont le revenu suffisait à son existence frugale, il se livra tout entier à ses rêveries. Presque tous les hommes célèbres ont eu de l'attachement pour un animal : M. de Lamartine affectionne les chiens, M. de Châteaubriand les chats et les poules d'eau; le tendre Gleïzès portait toute la création dans son cœur. Les chevaux qu'il montait ne pouvaient plus être montés par d'autres; il les respectait trop, comme on pense bien, pour faire usage vis-à-vis d'eux de l'éperon et de la houssine. « Où irons-nous aujourd'hui? » semblait-il leur dire d'un regard caressant, et ils le menaient où ils voulaient. Cet esprit de confraternité pour tous les êtres de la nature fit bientôt de l'inoffensif rêveur un homme à part.

Paissez, s'écriait-il, mon frère le mouton;
Mon frère, dans ce bois paissez en assurance,
Celui qui me forma vous donna la naissance;
Bénissons-le tous deux. Vous, cigale ma sœur,
Par vos sons éclatans chantez le Créateur.

Ces vers ironiques, dans lesquels Racine plaisante la bonhomie de

saint François d'Assise, furent pris par M. Gleïzès au sérieux. Ce n'est pas tout, se dit-il un jour, que de ne pas mettre à mort les animaux de mes propres mains. Celui qui mange de la viande ne prête-t-il pas en quelque sorte ses dents au boucher pour déchirer la victime? Devant un doute si grave, la conscience du nouveau pythagoricien s'arrêta intimidée. Bientôt cet homme, qui avait vécu depuis son enfance avec les carnivores, eut le courage de s'éloigner de leurs repas. L'art de la cuisine n'était plus à ses yeux que l'art infame de déguiser des cadavres. Les amateurs de bonne chère étaient des réprouvés qui mangeaient leur propre mort. La moindre odeur de chair cuite produisait sur ses nerfs délicats une impression pénible, dont le siége était surtout dans l'imagination. Le jour même qu'il choisit pour faire la première application de son système, M. Gleïzès se trouva devant une table d'hôte fort délicatement servie. On devine que sa résolution fut mise à une rude épreuve. Une poularde rôtie lui envoyait ses parfums gastronomiques. La tentation était forte, on le pressait d'y céder, l'embarras du convive était grand. Il fallut avouer le motif de son abstinence. Martyr volontaire d'une doctrine nouvelle, M. Gleïzès n'avait d'autres flèches à redouter que celles du ridicule et de la moquerie : ce sont quelquefois les plus blessantes; il se résigna bravement. Sa manière de vivre l'isolait même de sa femme, M[lle] Aglaé de la Baumelle, qui ne voulut pas se condamner sans motif à un carême éternel. Il n'en persévéra pas moins dans la voie qu'il s'était tracée, et cela durant quarante années de sa vie. Sa constance était inébranlable; sa conviction était parfaite. M. Gleïzès poussait le scrupule jusqu'à préparer lui-même ses alimens, dans la crainte qu'une main étrangère n'altérât la pureté de son régime. Les précautions dont il s'entourait étaient infinies; il avait une batterie de cuisine qui le suivait dans tous ses voyages. Les herbes accommodées par ses soins exhalaient, disait-il, un *parfum si exquis d'innocence*, qu'il éprouvait, à les manger, une jouissance fine et délicate inconnue aux *gourmands de chair*. De martyr, il devint bientôt agresseur. L'ambitieux chef d'école accusa tous ceux qui ne suivaient pas ses traces d'être les malfaiteurs de la nature. L'indignation n'était d'ailleurs chez lui que le cri de la douceur révoltée. Un homme si maladivement sensible se trouvait fort à plaindre dans notre société brutale, surtout dans nos grandes villes; son cœur saignait à chaque instant devant quelque trace douloureuse. Le pauvre Gleïzès ne pouvait passer sans frémir devant l'étal des bouchers : ces cadavres pendus au croc étaient ceux de ses propres frères qui demandaient justice. Aussi vivait-il, loin du théâtre de ces destructions, dans le monde des livres et de ses pensées.

M. Antoine Gleïzès avait débuté en littérature par des essais où l'on retrouve parfois comme un avant-goût du style et de la manière de M. de

Châteaubriand. Quelques-uns de ces premiers ouvrages sont antérieurs de plusieurs années au *Génie du christianisme*. Les *Mélancolies d'un solitaire*, dont le titre seul indique une pente à la rêverie sentimentale, furent imprimés en 1794. *Les Nuits élyséennes* sortirent des presses de Didot en 1800, et *les Agrestes* en 1805. Ce sont des méditations détachées sur des clairs de lune, sur des cimetières, sur des ruines. Montée sur le coursier de l'Arabe, l'imagination de l'auteur parcourt les plaines sablonneuses du désert. Les populations qu'il rencontre sur la lisière de la solitude existent sans qu'il en coûte la vie aux animaux. Leur nourriture consiste en dattes savoureuses, en miel plus doux que celui du mont Hymette, en un lait qui coule à flots blancs sous le doigt bronzé des Mauresques. Cette ressemblance entre la couleur des premiers ouvrages du jeune solitaire et la touche des premiers écrits de M. de Châteaubriand méritait d'être notée. C'est ce même demi-jour sentimental des ames troublées, cette même exagération dans l'image biblique, cette poésie en prose qui fait le charme d'*Atala* et surtout de *René*. Une telle coïncidence ne saurait être fortuite : elle s'explique par l'état de la société. On était à la fin du XVIIIe siècle; le volcan se calmait; le sol de la révolution commençait à se raffermir : c'est le moment où quelques esprits, poussés par la tempête hors de la route commune, flottaient à l'écart dans les régions de la fantaisie. A la fin des guerres civiles, on rêvait avec Horace les îles Fortunées. La littérature, ce miroir des mœurs, tout éprise de mirages et d'oasis, promenait sa tente dans les solitudes de l'Orient ou du Nouveau-Monde. L'homme, fatigué de l'homme, cherchait à se reposer dans la nature. Ajoutez à cela une influence étrangère. Ossian venait d'être exhumé : le vent du nord nous soufflait des nuages et des fantômes. On sait que Napoléon, à son retour d'Égypte, plaçait le fils de Fingal au-dessus d'Homère, et préférait les débris des tours de Morven, frappées des rayons de la lune, aux ruines de la Grèce. Les ombres se répandirent ainsi dans notre ciel et sur le cœur humain, qui fit entendre des accens mélancoliques et vagues, comme la lyre du barde calédonien. Le jeune Gleïzès fut l'un des précurseurs obscurs de cette muse nouvelle qui trouva en France son interprète illustre dans M. de Châteaubriand. On voit que l'auteur des *Martyrs* n'inventa pas une littérature qui était alors dans l'état brumeux des esprits et dans les influences historiques : il ne fit que lui imprimer le caractère de son génie.

Cette tendance rêveuse introduite dans les lettres devait aller grandissant jusqu'au milieu de la restauration. Pendant la durée de l'ère impériale, M. Gleïzès, tout entier à son antipathie contre Napoléon, vécut à l'écart, et ne sortit de son sommeil qu'en 1821. Il fit alors paraître une brochure destinée à servir de prospectus au grand ouvrage qu'il méditait sous le même titre. *Thalysie ou le Système physique et in-*

tellectuel de la Nature (1) n'était qu'une esquisse dans laquelle l'auteur avait jeté les principaux traits de son système. De 1821 jusqu'à la révolution de juillet, il y a une nouvelle lacune dans la vie littéraire de M. Gleïzès. Ces années ne furent néanmoins pas inoccupées. Retiré au château de la Nogarède, près de Mazères (Ariège), il vivait entre l'amour de la nature et un amour plus tendre encore. Les heures qu'il dérobait aux doux entretiens de sa femme étaient consacrées à l'étude. Un des ancêtres de M. Gleïzès, qui présente avec lui une remarquable conformité de caractère et de mœurs, avait habité les mêmes lieux. Officier sarde, il se trouva engagé à l'âge de vingt-deux ans dans une affaire d'honneur, où son adversaire, fils unique de la comtesse de Saint-Sébastien, qui fut la seconde femme de Victor-Amédée II, perdit la vie. L'aïeul maternel de M. Gleïzès se vit contraint, pour sauver ses jours, de chercher un refuge en France. Malgré la coutume immémoriale de notre pays, qui accorde protection aux étrangers, il fut vivement poursuivi par les ordres de la cour de Versailles, alliée à celle de Savoie. Le malheureux ne parvint à éviter ces poursuites qu'en se jetant dans les montagnes de la Provence. Il vécut ainsi dans de continuelles terreurs jusqu'à l'avénement au trône de Charles-Emmanuel; même alors des ressentimens personnels lui interdirent l'entrée de sa patrie. Cependant sa famille avait été moissonnée, dans un court espace de temps, par les persécutions ou les chagrins. Frappé d'une incurable mélancolie, il s'abstint, avec un cousin-germain, le seul ami qui lui fût resté, de toute nourriture animale. Ce cousin, plein d'aversion pour un monde où chaque pas réveillait en lui l'idée du meurtre, se retira dans un séjour inhabité au milieu des Alpes, et ne tarda pas à se faire chartreux. L'exilé continua, de son côté, à verser sur les blessures de son ame ce baume d'un régime innocent et pur qui finit par adoucir sa tristesse. On voit par là que le goût de la nourriture végétale était en quelque sorte chez M. Gleïzès une tradition de famille.

En 1830, au milieu de l'effervescence des idées nouvelles, M. Gleïzès publia (2) une brochure intitulée : *Le Christianisme expliqué, ou l'Unité de croyance pour tous les chrétiens*. En sa qualité de philosophe, l'auteur n'était d'aucune religion; mais il professait pour celle de son pays un respect motivé. Il croyait, avec les saintes Écritures, que le genre humain avait commencé dans un jardin, *in horto paradisi*, au milieu des fruits et des légumes, dont il faisait sa nourriture. Ce n'était pas,

(1) Paris, librairie nationale et étrangère, 1821, in-8°. C'est à partir de cette époque que M. Gleïzès, autrefois nommé Gleizes, adopta pour son nom l'orthographe que nous avons conservée. Le motif de cette transformation puérile en apparence prenait sa source dans des idées mystiques. *Gleïze*, dans un des patois du midi de la France, signifie *église*. Le sens de ce mot était pour M. Gleïzès le signe de sa prédestination.

(2) Chez Firmin Didot.

selon lui, pour avoir cueilli la pomme d'un arbre que le premier homme et la première femme étaient déchus de leur état d'innocence. Le Créateur se réjouissait, au contraire, de leur voir manger tous ces fruits. Si Adam et Ève avaient été exclus de ce jardin, c'est que, par les conseils perfides du serpent, ils avaient tordu le cou à l'un des beaux oiseaux qui venaient se reposer sur les branches de l'arbre du bien et du mal. Voilà le fruit vivant, le fruit défendu qui avait entraîné sur toute la terre des désordres infinis. Malgré son respect pour la tradition, M. Gleïzès en voulait à Moïse d'avoir détruit le veau d'or; cela témoignait d'un respect médiocre envers les animaux. Le législateur des Hébreux lui semble mieux inspiré, quand, voulant mettre des bornes à la voracité et adoucir le caractère féroce du peuple juif, il défend de manger le jeune chevreau cuit dans le lait de sa mère. L'établissement du christianisme amena sur toute la terre un mouvement marqué vers le régime végétal. Selon l'auteur, Jésus-Christ ne mangea jamais de viande, pas même aux noces de Cana. M. Gleïzès regarde la substitution du pain et du vin aux sacrifices sanglans comme le dernier mot de la doctrine évangélique. Par la raison que les chrétiens n'immolent point de bêtes dans leurs temples, ils ne doivent pas les mettre à mort dans leurs maisons : la table des hommes doit être la même que celle de Dieu. Une des autorités qui s'élèvent contre cette interprétation, dans les premiers temps de l'église, est celle de saint Pierre, qui vit en rêve une grande variété d'oiseaux sur un filet, et à qui une voix ordonna de manger toute cette viande. « Vision infernale, rêve d'estomac creux! s'écriait M. Gleïzès dans sa naïve indignation. Parce qu'un homme a eu faim, le christianisme sera-t-il bouleversé et le monde perdu? » Croyant avoir établi que le régime des herbes était non-seulement le régime primitif de l'église, mais encore l'objet de la mission du fils de Dieu sur la terre, il s'efforçait de ramener les chrétiens à l'esprit de leurs institutions. Voilà, pour son compte, la grande nouvelle qu'il venait annoncer à ses frères; il s'imaginait avoir découvert le secret de réunir toutes les sectes dissidentes en les asseyant toutes à la même table frugale.

Le nouveau chef de secte ne négligeait aucun des moyens de propagande. Après avoir présenté son système sous le manteau austère de la religion, il jugea à propos de le revêtir des ornemens plus capricieux de la nouvelle et du roman. *Séléna ou la Famille samanéenne* parut en 1838 (1). M. Gleïzès, romancier, avait bien moins en vue les caractères et l'action du poème que son idée fixe. L'héroïne est cette Séléna, fille de la Lune, blanche et pure comme elle. Élevée dans la solitude, elle s'élève au-dessus de toutes les autres femmes comme un jeune palmier

(1) Un vol. in-8°, chez Desforges.

parmi les herbes traînantes. Soutenue par la puissance de son père et par la sienne propre, elle devait changer la face de l'Orient, qui devait changer plus tard celle du monde. L'ange de la beauté et l'ange de la mélancolie la couvraient d'un voile de graces. On devine le secret de cette supériorité : le sang qui abreuve aujourd'hui presque toute la terre, le sang ne s'était jamais approché des lèvres de la jeune vierge. Son père, sage vieillard, avait nourri ses filles du lait de la nature, et il les vit grandir parmi les fleurs. La volupté de la Perse, la fierté de l'Arabie, la richesse de l'Égypte, la grace de la Syrie, entraient dans leur ame avec les fruits et les parfums de ces contrées. Ce vieillard plaçait dans les solitudes du Liban le berceau d'une société nouvelle, fille de ses rêves; il avait une doctrine particulière, fondée sur les rapports visibles de l'homme avec la nature, et comparait cette nature, dans laquelle le mal s'était introduit, à une colombe qui aurait couvé avec ses propres œufs ceux qu'un serpent aurait glissés dans son nid. Il était sûr de revivre, parce que le bien est immortel, et il espérait se mêler, en l'augmentant, à la source pure qui devait un jour remplir l'univers. Ce roman a le défaut de tous les ouvrages de fantaisie où l'auteur se met sans cesse à la place de son personnage.

Les divers écrits que nous avons nommés n'étaient que le prélude du grand ouvrage auquel l'excentrique penseur travaillait depuis seize années : *Thalysie ou la Nouvelle Existence* (1). Les anciens nommaient *thalysies* les offrandes de fruits et de blé qu'on faisait aux dieux pendant les fêtes *aïréennes* célébrées par les laboureurs en l'honneur de Bacchus et de Cérès. L'auteur prétendait en effet ramener sur la terre le culte de la bonne déesse qui tient des épis dans sa main. Ses pleines mamelles étaient un signe de l'abondance et de la fécondité que le régime végétal devait établir parmi les hommes. M. Gleïzès comptait sur le retour de l'âge d'or; *redeunt Saturnia regna*. Pour détourner ses semblables de la nourriture funeste à laquelle ils se sont livrés par un écart du goût et de la conscience, il leur montre le meurtre des animaux comme la cause unique de cette sombre cohorte de maux qui assiégent la race humaine. Si l'homme vit peu, s'il souffre beaucoup, s'il meurt sans espérance, c'est la faute de ce couteau tiède qu'il plonge sans cesse dans le sein des autres créatures. Tandis que les philosophes et les socialistes modernes s'ingéniaient à bâtir sur le sable l'édifice du perfectionnement de l'espèce humaine, l'auteur de *Thalysie ou la Nouvelle Existence* ramenait le problème à des termes beaucoup plus simples : — Ne mangez pas de viande, venait-il dire, et tous les maux dont vous vous plaignez, auxquels vous cherchez depuis si long-temps un remède, tous ces maux,

(1) Cet ouvrage parut en 3 volumes chez le libraire E. Desessart, 1840, 1841, 1842.

aussi anciens que le monde, disparaîtront devant un régime nouveau, le régime des herbes, comme les brouillards du matin fuient devant la face du soleil.

L'idée de M. Gleïzès compte quelques ancêtres dans les temps anciens; il serait peut-être curieux de suivre la généalogie de ce système, qui nous vient en droite ligne de l'Inde. Dans tous les siècles et chez tous les peuples, il y a eu des sectes et des hommes qui se sont interdit la nourriture animale. La plupart des ordres religieux en France ne mangeaient pas de viande. Les nouveaux dominicains, à la tête desquels figure le père Lacordaire, ne vivent que de fruits et de légumes dans l'intérieur de leur couvent. L'église défend à ses ecclésiastiques, même séculiers, la chasse et le meurtre des animaux, en vertu de ce principe qui s'étend à toute la nature : *Ecclesia abhorret a sanguine.* Quelques philosophes ont suivi le régime végétal par goût et par humeur. Abélard, retiré dans un désert, y vivait *avec Dieu et les herbes.* Le cardinal de Bernis, homme de cour et de plaisirs, avait horreur des viandes; Milton dînait avec des légumes et soupait avec quelques olives; quoique Jean-Jacques Rousseau n'ait pas mis ses idées en pratique, on connaît son aversion pour la chair, si admirablement exprimée dans l'*Émile.* « Plus tard, raconte M. Gleïzès, Dussault le surprit mangeant avec plaisir une côtelette de mouton. Rousseau s'en aperçut, il eut honte et rougit jusqu'au blanc des yeux. » Bernardin de Saint-Pierre usa rigoureusement, assure-t-on, du régime des végétaux pendant dix années de sa vie, et c'est dans cette période d'*innocence* qu'il fit *Paul et Virginie.* Voici ce que Byron écrivait à sa mère : « Je dois vous apprendre que depuis long-temps je me suis mis à un régime entièrement végétal, ne mangeant ni viande, ni poisson; ainsi je compte sur une grande provision de pommes de terre, d'herbes potagères et de biscuit. Je ne bois pas de vin. » Dix ans après, l'auteur du *Corsaire* ajouta du vin à ses repas. Lady Stanhope ne vivait que de racines. Volney rapporta de son voyage aux États-Unis l'aversion des viandes et la pratique du régime des fruits. M. Gleïzès n'avait guère rencontré parmi les vivans que Charles Nodier qui *rêvât le monde où l'on ne verserait point le sang.* MM. de Châteaubriand, de Lamartine, de Lamennais, refusèrent de s'associer à son système. Le charitable sectaire en souffrait pour eux, car il prétendait que sa manière de vivre aurait communiqué à ces nobles intelligences un degré d'élévation de plus. Aussi ne pouvait-il se défendre à leur égard d'une certaine amertume. « Les coursiers du génie, disait M. Gleïzès à cette occasion, n'ont point d'ardeur, s'il ne les nourrit avec l'herbe qu'il a fauchée lui-même. »

Le goût naturel que nous croyons avoir pour la viande était, aux yeux de M. Gleïzès, un goût perverti. Les anthropophages ne trouvent-

ils pas aussi à la chair humaine une saveur très agréable? A l'appui de cette assertion, l'auteur invoque l'exemple de cette jeune fille de Pondichéry, condamnée à être enterrée vive pour avoir mangé de petits enfans, et qui disait aux spectateurs effrayés, en marchant au supplice : « Oh! si vous saviez combien la chair humaine est délicieuse, vous n'en voudriez plus jamais manger d'autre! » Ce qu'il y a de plus alarmant, c'est que les hommes forcés par la nécessité à se nourrir de leurs semblables finissent par perdre toute rougeur au souvenir de cette horrible action. Quelqu'un ayant demandé à l'un des passagers de *la Méduse* des nouvelles de son frère, qui était sur le fatal radeau, celui-ci, après s'être informé de son nom, répondit : « Je l'ai mangé. — Quoi! vous avez mangé mon frère! s'écrie le malheureux. — Non, reprit froidement le premier avec une étrange naïveté, j'étais trop faible; je n'ai fait que sucer sa chair. »

Nous pourrions définir l'étrange auteur de *Thalysie* — l'ame d'un brahme dans le corps d'un Français. Si l'idée du régime végétal ne lui appartenait pas, si cette idée nous vient des profondeurs de l'Orient, l'honnête écrivain l'avait transformée en un système social et religieux. S'il s'abstenait de viande, ce n'était pas par pénitence, comme les moines chrétiens; ce n'était pas non plus qu'il crût, comme les Hindous, à la migration des ames dans le corps des bêtes, et qu'il craignît de commettre un homicide en tuant un animal : non, c'était surtout parce que le vrai et le juste s'insinuent dans notre organisation intime avec le suc des végétaux. Voilà dans quel sens M. Gleïzès se croyait inventeur. C'était effectivement la première fois qu'on voyait l'hygiène transformée en révélation. M. Gleïzès avait, en un mot, la prétention d'élever l'alimentation à l'état d'influence morale. Selon lui, *la viande est athée;* les fruits contiennent seuls *la vraie religion;* les fruits sont l'enveloppe sous laquelle les bons génies de la terre se rendent visibles. Sans reculer devant l'hyperbole, M. Gleïzès supposait aux végétaux eux-mêmes des passions et des sentimens : il engageait, par exemple, ses disciples à se tenir en garde contre la *colère* du persil, de l'ail et de l'oignon. C'est aux plantes *vertueuses* et aux fruits qu'il faisait honneur de l'amour du pays. Notre vie est enveloppée comme notre intelligence dans celle du globe; il existe en nous des liens avec la terre et avec ses productions; de là cette langueur qui suit l'éloignement des climats où nous avons ouvert les yeux et la privation de ces dons premiers de la nature. Quand un nègre se jeta sur le palmier du Jardin des Plantes pour le serrer contre son cœur, c'était sa patrie qu'il embrassait. L'Hindou de la caste des *Banians* pare l'arbre le plus précieux de son verger des ornemens de sa femme. N'est-ce pas aussi un arbre à fruit que la jeune mère avec sa fraîcheur, ses graces et sa fécondité? L'ordre de nos pensées, selon M. Gleïzès, est en rapport avec les fleurs que nous

respirons, les arbres sous lesquels nous aimons à nous abriter, les herbes de la terre que nous avons l'habitude de préparer pour notre table. La châtaigne, ce pain des forêts, l'angélique, cette nourriture des anges et des femmes, les petits pois, au retour desquels se lie volontiers l'accomplissement d'un vœu ou d'un projet, tout cela exerce sur le cœur des influences délicates. Quel charme de manger en tête-à-tête avec sa maîtresse de la salade et des fraises au bord d'un ruisseau! Les fruits ne sont-ils pas la nourriture qui se rapproche le plus du ciel? A en croire M. Gleïzès, ce sont les fruits qui ont policé l'homme et qui lui ont tout appris. Il attribuait également aux parfums répandus à la surface de la terre les facultés de l'esprit, surtout les facultés délicates et poétiques. Sans la violette, cette fleur toute gauloise, nous n'eussions jamais eu La Fontaine. Ce sont les fleurs des champs qui font épanouir chez l'homme le sentiment et la vertu. Les crimes qui se commettent à Paris ne se montrent si nombreux et si atroces qu'à cause des exhalaisons infectes qu'on respire dans cette grande ville. Nous devons uniquement les traits d'humanité qui figurent encore çà et là aux fruits, aux fleurs et aux légumes qui s'étalent dans nos marchés. Si l'on ne vendait plus de bouquets au coin des rues, Paris ferait horreur à Sodome, et serait bientôt brûlé comme la cité maudite. On voit que le remède se lie aisément à la cause du mal : multipliez les marchés aux fleurs, et vous augmenterez le nombre des concurrens au prix Montyon.

M. Gleïzès avait étudié en médecine : à une ame tournée vers les brouillards du sentiment il unissait un fonds de connaissances très solides. Le tort du philosophe était de voir les faits avec les yeux de son système. On peut dégager de ses livres trois ou quatre questions sérieuses sur lesquelles l'écrivain a jeté les lumières d'un esprit fin et original, lumières fausses, il est vrai, mais attrayantes. La mort violente est-elle d'institution divine? On pressent la réponse de M. Gleïzès : non, les habitans du globe n'étaient pas faits à l'origine pour s'entre-tuer; c'est l'homme qui est l'ouvrier de la mort. Les carnassiers actuels vivaient de fruits et de racines avant le grand cataclysme qui a bouleversé la terre; Dieu ne les avait pas créés destructeurs; s'ils le sont devenus, le mal a sa source dans les principes d'irritation laissés à la surface du globe par cette dernière crise. M. Gleïzès inclinait sans le vouloir au manichéisme, car il admettait deux principes, l'un bon, l'autre mauvais : le mauvais génie de la terre se serait introduit après coup dans l'œuvre des six jours et en aurait altéré la primitive ordonnance. Ce sommeil de Dieu, durant lequel son ennemi s'est glissé dans le champ de la création pour y semer de l'ivraie, est la vraie cause du meurtre, qui s'est étendu sur toute la terre comme un voile funèbre. Les instincts sanguinaires n'étant pas dans le plan primitif de la création, les tigres et les lions ne sont devenus féroces que par l'effet des

circonstances. Si l'aigle est aujourd'hui carnivore, s'il poursuit et déchire sa proie, c'est la faute des rochers, des torrens, des précipices au milieu desquels il vit; les bruits terribles qui frappent continuellement ses oreilles, les objets sauvages dont ses yeux sont blessés ont perverti son cœur : il n'était pas méchant en sortant des mains de la nature. Le mauvais exemple de l'homme a bien été aussi pour quelque chose dans cette démoralisation des animaux. Si l'ours se permet maintenant de dérober çà et là de timides brebis, c'est qu'il a respiré la fumée de nos repas. Le caractère des animaux de proie étant un écart de leur nature, M. Gleïzès comptait bien les ramener à des mœurs plus douces et plus honnêtes. Si ancien que fût pour eux l'usage de la chair, il ne désespérait pas de leur faire perdre cette mauvaise habitude. Prétendant en outre que la corruption des eaux, l'humidité des marais, la sauvagerie des lieux, entretiennent à la surface du globe des germes nuisibles, il croyait qu'en ornant et en désinfectant la terre, on y détruirait la férocité. Le candide solitaire faisait ainsi pour l'avenir un monde à son image où l'aigle prendrait les traits de la colombe, où le serpent à sonnettes vivrait de fruits et de lait, où l'abeille n'aurait plus de dard, et où les épines même rentreraient dans l'écorce des arbres. Il allait dans ses projets de réforme jusqu'à redonner une conscience au loup.

Si les animaux se privaient à l'origine de toute chair ayant eu vie, on pense bien que l'homme s'abstenait aussi de cette nourriture criminelle. Au commencement, l'homme se nourrissait du lait de la terre, c'est-à-dire du suc des fruits et des herbes. Il transgressa cette loi, et ce fut la cause de sa chute. Le meurtre envahit la terre. L'habitude d'un aliment, même contraire aux lois de la nature, devient bientôt une fatalité qui enchaîne notre appétit. Dans les naufrages où les passagers ont été réduits à manger de la chair humaine, on voit qu'après avoir surmonté l'horreur d'une telle nourriture, ils ont souvent continué d'en vivre, quoique le hasard leur eût présenté dans la suite du poisson en abondance. Aussi M. Gleïzès n'hésitait-il pas à placer l'origine de l'homicide et de l'anthropophagie dans le meurtre des animaux.

Tel est en quelques mots le système de M. Gleïzès. Est-il besoin de réfuter ces paradoxes? La destruction est si bien dans le plan du Créateur, que les plus anciens animaux sont ceux qui nous présentent une armure plus redoutable et des moyens d'attaque plus violens. L'éternel auteur des êtres lâcha sur les mers ces grands dépopulateurs, dès que leur présence fut nécessaire, pour contenir chaque espèce dans les limites d'une production convenable. A quoi bon ces triples rangées de dents crochues et menaçantes qu'on remarque à la mâchoire du crocodile antédiluvien, si c'est pour brouter l'herbe comme un mouton? La nature nous montre un Dieu bon et non un Dieu bénin. Il fait et il défait, mais cette destruction partielle n'intéresse jamais l'ensemble de son œuvre,

qui se conserve et s'accroît au contraire de la vie des créatures supprimées. La grande loi du monde est le sacrifice. Que les cœurs sensibles en gémissent, à la bonne heure; mais cette loi, nous ne croyons pas qu'il soit au pouvoir d'aucun homme de la changer. Si la raison ne me disait que le sentiment de la douleur, c'est-à-dire de la privation, ne peut exister dans l'être infini, il y a des jours où je serais au contraire tenté de croire à un Dieu souffrant. Tout dans la création ne respire-t-il pas l'inquiétude immense et la mélancolie sans fin? Le triste *spiritus Dei ferebatur super aquas* n'est encore qu'une faible image de cet esprit qui flotte à la surface de notre globe, recueillant le dernier souffle de tous les êtres nés pour mourir. Ce mystère de deuil cache sans doute un autre mystère d'espérance et de transformation; mais, si l'horizon s'étend, le voile qui le couvre est bien sombre. Acceptons la Providence sous la figure où elle se présente à nous. Tous les systèmes inventés pour rapporter à un mauvais génie l'origine du mal et pour absoudre Dieu du sang versé sur la terre ne sont que d'ingénieux rêves qui se dissipent à la lumière de la science. Si, comme le veut M. Gleïzès, un état d'innocence a précédé le meurtre des animaux, si la chasse n'a pas été le premier état de l'homme sur le globe, ce n'était ni scrupule, ni vertu, ni respect de la vie de la part de nos ancêtres, c'était impuissance. Ce que M. Gleïzès appelle l'état d'innocence ne s'est conservé dans quelques peuplades sauvages que parce qu'elles manquent des armes et des moyens nécessaires pour attirer les animaux en leur possession. Une peuplade de l'extrémité de l'Afrique, les Boschismans, vit de racines; quelques tribus des Andamènes, sauvages de la Nouvelle-Hollande, se nourrissent des fruits tombés des arbres et des coquillages ramassés sur le bord de la mer : la pêche et la chasse proprement dite leur sont inconnues. A l'avénement de l'homme sur la terre, il s'est passé quelque chose de semblable. Sa première nourriture a dû être végétale comme celle des singes : plus tard, par le penchant que nous avons tous à entourer notre berceau d'illusions flatteuses, l'homme a voulu voir un caractère d'innocence dans cette privation forcée de la chair des animaux qui a marqué les premiers temps de notre enfance sur le globe. Nous retrouvons les traces de cette abstinence involontaire dans les sociétés les plus anciennes; il y a même aujourd'hui des provinces de France où le paysan est réduit toute l'année au régime des herbes.

La base sur laquelle l'auteur de *Thalysie* appuie la philosophie de son système est une base ruineuse : passons maintenant au point de vue physiologique. L'alimentation exerce-t-elle une influence sur le caractère? Assurément oui. Un acte qu'on renouvelle au moins deux fois le jour ne saurait être sans importance morale. M. Gleïzès ne manque pas de signaler l'état de colère comme l'état permanent des animaux destructeurs. Ces derniers souffrent eux-mêmes les maux qu'ils font souf-

frir aux autres. Le repos de la conscience n'existe que pour les herbivores : les carnassiers, le lion, le tigre, la panthère, le jaguar, sont sans cesse inquiets, fiévreux; la peau de leur face se plisse douloureusement; leur sommeil même est agité; on croirait qu'ils éprouvent le tourment du remords. La voix de quelques animaux féroces imite les cris de leurs victimes. Quelle différence entre cet état d'irritation et la paix de l'agneau! Son ame, s'il en a une, est pure et tranquille, comme le courant d'eau claire auquel il va se désaltérant. Les mœurs des carnassiers sont dures, leur amour même s'empreint d'un caractère sauvage; le lion amoureux enfonce sa griffe au front de la lionne : cette prise de possession contraste avec les alliances si douces et souvent si fidèles des herbivores. Nous croyons qu'il existe ici une raison indépendante de la nourriture et déterminée par les fins dernières : la nature n'a pas seulement donné aux animaux carnassiers les armes matérielles pour attaquer et détruire leur proie; elle leur a donné, en outre, ces instincts furieux, ces passions terribles, ces traits crispés, qui frappent leur victime de terreur et lui font sentir d'avance le froid de la mort. M. Gleïzès ne tient aucun compte de cette cause préexistante; continuant son parallèle, il trouve que les bouchers, les charcutiers, ont absolument tous les caractères qui distinguent les animaux de proie. Leur teint, selon lui, *a la couleur du sang répandu;* leur voix reproduit les sons rauques et gutturaux des bêtes féroces. Leurs femmes, leurs filles même, ont une fraîcheur saignante qui éloigne les cœurs délicats. On pense bien que les chasseurs ne trouvent pas non plus grace à ses yeux : ils ramènent l'ancienne barbarie. La chasse réclame en outre l'usage de la ruse et de la fourberie; or, selon M. Gleïzès, l'homme qui trompe l'alouette des champs pour l'attirer dans ses lacs trahira, au premier jour, son ami et sa maîtresse. Si l'auteur exagère la méchanceté de ceux qui mettent à mort les animaux, il voit également les mangeurs de chair à travers les verres grossissans de son indignation. Le régime sanglant hébète les organes, émousse la pointe délicate de nos sentimens, enlève à l'esprit cette seconde vue qui est chez l'homme comme un sixième sens. Celui qui se nourrit de chair ressemble aux animaux, et plus particulièrement à l'animal dont il fait sa nourriture habituelle. Les peuples ichthyophages ont la peau truitée, ou quelquefois d'un blanc mat, comme celle du ventre des poissons : on les prendrait volontiers pour des chiens de mer. Vous qui mangez de la viande, vous portez en vous un Néron, un Tibère, pis que cela, un tigre dissimulé par les circonstances; sans le respect humain qui vous tient la bouche muselée, vous dévoreriez un beau jour votre mère ou votre enfant! Arrêtons-nous, le sourire dispense ici de la discussion.

Si, comme nous venons de le voir, le régime sanglant pervertit tous nos instincts, le régime contraire exerce, selon M. Gleïzès, outre cette

influence morale, une influence physique. Quels biens promet l'auteur de *Thalysie* à ceux qui voudront renoncer aux viandes pour suivre son exemple? Le régime des herbes est l'antidote de tous les maux. Avec lui, l'homme vivrait longuement : peu s'en faudrait qu'il n'atteignît la vieillesse fabuleuse des patriarches; il vivrait du moins plus que le chameau et l'éléphant. Le chameau vit un siècle; l'éléphant, ce monument que la nature prit plaisir à élever dans le temps de sa force et de sa jeunesse, voit passer deux cents ans au-dessus de sa tête; l'homme reculerait son existence à trois cents ans. Un autre motif très puissant, surtout auprès des femmes, c'est que le régime des herbes entretient et renouvelle la beauté. Aussi est-ce au sexe sensible que le tendre solitaire adresse ses argumens les plus insidieux. L'usage de la chair efface, chez les femmes surtout, le caractère primitivement céleste de la figure. Parmi les hommes, les uns ressemblent à des loups, les autres à des vautours : quelques-unes de ces configurations sont déterminées par le régime alimentaire. La nourriture de la chair imprime sur la face de l'homme le sceau de l'animalité. Les sucs de la viande carbonisent le sang et flétrissent les fleurs naturelles du visage. Avec le régime contraire, tout change, tout s'embellit : un sang plus rose circule sous la peau; les joues, fermes et arrondies, présentent la blancheur du riz avec le coloris de la pêche; la bouche prend des formes pareilles aux coupes les plus élégantes des fruits; toute la figure s'épanouit comme la plante dans ses jours d'allégresse. Le régime *innocent* donne aux femmes, outre la beauté, la douceur et les graces; en pétrissant leur chair avec la chair pulpeuse des végétaux et des fruits, il la pénètre d'une odeur suave. Si la chair nous abêtit, la nourriture végétale donne des sens plus parfaits, une finesse extraordinaire de perceptions; elle adoucit la voix et dégage les idées. Enfin (où ne va pas cet esprit lancé sur la pente de l'hypothèse?) M. Gleïzès soutient que les plantes seules communiquent l'immortalité. Celui qui mange les animaux enferme la mort dans son sein, la mort éternelle. Il n'y a pour lui ni avenir ni renaissance dans un monde meilleur. L'homme qui tue ne remplit point sa destination; il enfreint les lois de la nature : la terre, pour l'en punir, doit le retenir à jamais dans son étroite enceinte. Les végétaux, au contraire, remplissent l'être intelligent du pur esprit qui les anime, et qu'ils semblent avoir puisé dans les cieux; ils réunissent ce qu'il y a de divin en nous à ce qu'il y a de divin dans l'univers. M. Gleïzès avait sur l'immortalité de l'ame des idées à lui : en croyant que cette immortalité se rattache aux fruits des arbres et qu'elle s'efface dans celui qui vit de proie, il voulait dire qu'après la mort les ames restent quelque temps dans notre planète pour s'y purifier. Celles qui ont fait un pacte avec le sang retournent dans les lieux bas de la terre; celles qui ont, au contraire, développé le germe de vie qui est dans chacun de nous

flottent quelque temps encore sur les fleurs, les arbres, les hautes montagnes, en attendant qu'elles s'élèvent vers une autre sphère.

Après s'être efforcé de nous convaincre des avantages du système thalysien, l'auteur examine la valeur des obstacles qui s'opposent à la pratique de ses idées. Peut-on changer l'alimentation d'un être, et ces changemens amènent-ils des modifications équivalentes dans ses facultés morales? Cette question ne sera complétement résolue que par les faits. Spallanzani supprime un jour la viande à un aigle qu'il nourrissait avec des animaux vivans, et ne lui donne que du pain; l'oiseau de proie refuse cet aliment, et passe quatre jours sans manger. Cependant Spallanzani force son aigle à avaler ce pain, l'animal le rejette. Le célèbre naturaliste prend alors le parti de mêler de la viande avec le pain; l'aigle accepte et digère le nouvel aliment; la quantité en est augmentée graduellement; on le lui donne enfin sans addition de chair, et l'aigle s'en contente. Le même observateur vint à bout, par le jeûne, de vaincre la répugnance d'un pigeon pour la viande; l'oiseau s'accoutuma si bien à cette nourriture, qu'il refusait les végétaux et même les graines. On voit donc que les animaux peuvent passer d'un régime à un autre, sans que ce changement entraîne la mort. Là s'arrêtent malheureusement ces détails instructifs; Spallanzani ne nous dit pas si les mœurs de l'aigle devenu frugivore s'étaient adoucies, et si celles du pigeon carnassier avaient perdu leur innocence. De semblables expériences ont été faites sur divers animaux : des chevaux, des bœufs, des moutons, oubliant leur aliment naturel, en étaient venus à se nourrir exclusivement de chair; il paraît que cette nourriture avait communiqué aux chevaux surtout une excitation qui n'est pas dans leur nature. Daubenton croyait qu'en changeant le régime alimentaire des animaux de proie les plus redoutés, on les rendrait, après quelques générations, aussi traitables que nos animaux domestiques. Un lion vivait dans la cour d'un pensionnat; réduit à l'état de frugivore, il avait perdu son caractère féroce; les enfans jouaient et partageaient avec lui leur déjeuner frugal : il les prenait dans ses bras, non pour les étouffer, mais pour leur prodiguer ses caresses. On devine le parti que M. Gleïzès tirait de ces expériences : en dépouillant les animaux féroces de leur caractère par le moyen d'une nourriture végétale, il espérait les faire entrer un jour dans l'institut *thalysien* avec les moutons et les biches rassurés. Outre que ces observations n'ont pas été suivies, il est évident que si le régime végétal a la vertu d'adoucir les animaux de proie, c'est en les amoindrissant, c'est-à-dire en leur enlevant cette rude et fauve crinière, ces yeux ardens, ces traits animés, qui sont chez eux des ornemens de la nature; un tel système en ferait, si l'on ose hasarder cette expression, des *monstres de douceur*.

Les meilleures raisons que l'auteur de *Thalysie* apporte en faveur de

son idée sont des raisons de sentiment. Les animaux, dans l'état de nature, ne craignent pas l'homme, il faut qu'il leur donne lui-même le signal de la guerre pour leur faire prendre la fuite. Comme plus tard la confiance de ces mêmes animaux à l'état de domesticité est horriblement trahie! Il faut avoir habité une des barrières de Paris, il faut avoir vu ces immenses troupeaux qui vont, un jour par semaine, des pâturages à la mort. Les pauvres bêtes, exténuées, ont perdu le goût de l'herbe verte, comme le condamné à la peine capitale, qui refuse le plus souvent toute nourriture. La longue trace de leur mort est empreinte sur une route qui ne finit pas. Les voilà, ces nobles animaux qui nous ont aidés à porter le fardeau du jour, les voilà destinés à la boucherie! Leur voix plaintive, voix particulière à ces tristes et derniers momens, semble demander grace. On les pousse, effarés et glacés d'effroi, dans ces affreux repaires d'où sort une odeur de sang. Bientôt le couteau brille, et la victime tombe dans l'éternelle nuit. Du moins l'homme qu'on livre aux mains de l'exécuteur doit revivre après son supplice; innocent ou coupable, il passe de la justice des hommes à la miséricorde de Dieu, tandis que l'animal frappé ne revit pas.

On voudrait corriger ce que de tels tableaux, tracés complaisamment par M. Gleïzès, ont de trop sombre et de trop affreux. Ce correctif, si nécessaire en face de pareilles scènes, c'est à la science qu'il faut le demander. Or, voici ce que la science nous enseigne. L'homme a été créé omnivore : sa vie est une absorption continuelle, il prend et il rend; il prend à l'air ses gaz, à la terre ses fruits, aux animaux leur lait, il prend à tout, mais sur tous ces élémens dont il s'empare il réfléchit sa pensée. M. Gleïzès ne s'est pas dit que, pour ne point dévorer à chaque instant les animaux microscopiques dont l'air est chargé, il eût dû s'interdire la respiration. Vivre, c'est détruire : ainsi l'a voulu l'éternel auteur des êtres. La nourriture absorbée prend en nous une vie nouvelle. Tous les végétaux tendent à s'animaliser : cette tendance est une suite de la marche de la nature vers le perfectionnement. Les herbes viennent, pour ainsi dire, au-devant de la langue des animaux, les fruits tombent en quelque sorte dans les mains de l'homme; on dirait que toute cette nature végétale sent le besoin de s'élever à un état de vie plus avancée. Tant que les plantes restent effectivement dans le milieu que leur a préparé la nature, elles ne possèdent la vie qu'en germe; c'est en passant de ce milieu dans un autre que les végétaux arrivent à une existence zoologique. Elles achètent, si l'on ose ainsi dire, la vie par le sacrifice. Il en est de même des animaux inférieurs, lesquels s'élèvent en passant dans le corps des animaux supérieurs. L'acte de la nourriture est, sous ce nouveau point de vue, une vaste et perpétuelle métempsycose. Les êtres revivent les uns dans les autres par la destruction, en s'élevant toujours vers le sommet de la série ani-

male. Bien loin de se convertir en bête, l'homme change au contraire la chair des animaux en sa propre substance, il les fait ce qu'il est lui-même. Si l'homme porte toute la nature dans son sein, ce n'est donc pas qu'il en soit le tombeau, comme le croyait M. Gleïzès; il en est au contraire le moule vivant; la matière végétale et animale ne vient s'engloutir dans ce moule que pour en renaître intelligente. Si l'homme s'empare, en un mot, de la création tout entière, c'est afin de se communiquer à elle et de lui donner une ame.

La seule conclusion pratique qui sorte de l'ouvrage de M. Gleïzès, c'est qu'il faut adoucir pour les animaux alimentaires la nature du supplice et réduire le nombre des victimes. Ce couteau qui parcourt incessamment la terre ne doit-il pas rencontrer de limites? Nous devons suivre, dans le choix des animaux qu'il est nécessaire de mettre à mort, les indications de notre conscience. Il a existé autrefois plusieurs peuples qui se nourrissaient de la chair des lions, des panthères et des ours; les sauvages du Nouveau-Monde mangent des singes. Chez les nations civilisées, la répugnance de l'homme pour la chair des animaux augmente à mesure qu'ils se rapprochent de son espèce. Quelques chasseurs, ayant tué un orang-outang, furent si touchés des derniers instans de cet homme des bois, qu'ils se reprochèrent sa mort comme un véritable assassinat. On éprouve même quelque remords à tuer les animaux domestiques, avec lesquels on a long-temps vécu, qui sont devenus nos familiers, nos amis : il semble que nous ayons mis quelque chose de nous-mêmes dans ces créatures capables de sentiment. Souvent on s'intéresse aux animaux sauvages victimes de la chasse, et, si la pêche n'excite pas chez nous la même compassion, c'est que les poissons, vivant dans une atmosphère différente de la nôtre, sont pour nous comme des étrangers, des êtres d'un autre monde. Il faut aussi faire entrer en ligne de compte les influences des climats. Le goût de la viande diminue chez l'homme à mesure qu'on avance vers les contrées plus chaudes et plus fertiles, où la vieille Cybèle a pourvu de ses mains libérales à la nourriture de ses enfans. Si le soleil verse, même sous notre ciel, pendant l'été, la soif des fruits et des légumes, c'est que la chaleur, combinée avec un sang trop animalisé par le suc des viandes, peut engendrer des maladies pernicieuses. Cette répugnance des méridionaux pour la viande, répugnance qui s'étend dans nos contrées pendant les grandes chaleurs, est, sans aucun doute, un avertissement de la nature. L'homme n'échappe pas aux lois de son climat.

La race celtique doit une partie de sa supériorité à l'excellence de son alimentation; la science constate en effet que la base de la nourriture de l'homme, c'est le pain et le vin. Ces deux substances eucharistiques ont entretenu la force et la vigueur des enfans de la Gaule, comme elles ont établi dans l'antiquité la puissance des Romains sur toute la terre.

Nos voisins les Anglais sont sous ce rapport dans des conditions d'infériorité. L'usage immodéré de la viande, la pomme de terre et le thé sont pour eux, avec les boissons alcooliques, des causes d'affaiblissement. Un fait dont s'alarment en ce moment les physiologistes et les médecins, c'est le développement que prend chez nous, par suite de la division des propriétés, la culture de la pomme de terre, ce tubercule malade qui menace de diminuer dans notre pays la culture du grain. Il y a lieu de s'effrayer aussi du zèle imitateur de certains économistes qui veulent couvrir la France de prairies pour lui donner la figure, et, selon eux, l'abondance de l'Angleterre. Ils entendent effectivement convertir plus tard ces prés en bestiaux, c'est-à-dire transformer en une chair sanglante nos herbes et nos fleurs. Nous croyons qu'on ne change pas impunément le régime d'une race : la nation française a besoin de viande sans doute, mais la nature lui a surtout donné les épis et les grappes, comme les produits caractéristiques de son territoire. Elle doit conserver ces traits primitifs dans sa culture et dans son alimentation. Elle ne gagnerait rien à délaisser ses mœurs sobres et sa nourriture fortifiante pour l'humeur apathique et le régime sanglant des Anglais. Des expériences nouvelles démontrent, il est vrai, que la même substance prise constamment finit par perdre ses qualités nutritives: l'estomac aime la variété; mais, bien qu'il soit omnivore, l'homme, ayant l'univers entier pour magasin d'approvisionnement, peut faire pencher la balance de son alimentation plutôt d'un côté que de l'autre, et la médecine, d'accord en cela avec l'humanité, l'engage à incliner vers le régime végétal. Selon Broussonet de Montpellier, l'homme serait carnivore comme douze et frugivore comme vingt. Il est à désirer que la science établisse nettement cette proportion.

La doctrine de M. Gleïzès a besoin, pour être goûtée, de circonstances exceptionnelles. Les grands dangers développent une sensibilité qui leur est propre. Colomb, près de périr de faim au milieu de l'océan, donne la vie à un oiseau qui est venu s'abattre sur son navire. Les grandes douleurs ramènent aussi au régime végétal : la maréchale de Rochefort ne mangea plus de viande après la mort de son mari, qui la laissa inconsolable. Une jeune mère, atteinte d'une légère aliénation mentale et reçue à la Salpêtrière, croit voir les débris du cadavre de son enfant dans les membres des animaux que l'on sert sur la table. Il existe un peuple tout entier qui a en horreur l'effusion du sang; c'est le peuple hindou. Durant la famine que les Anglais excitèrent dans l'Inde, vers le milieu du dernier siècle, il périt deux millions de Banians; tous ces malheureux tombèrent aux pieds de leurs animaux domestiques, et sous leurs doux regards, sans avoir même la pensée de racheter leur vie par un meurtre. Chez tous les peuples de l'Europe où de semblables extrémités se sont reproduites, les hommes ont

non-seulement mis à mort tous les animaux familiers, mais ils se sont encore mangés entre eux. On aime à retrouver la sensibilité du Banian dans ce sexe délicat que la nature semble n'avoir fait si tendre et si débile que pour compatir à toutes les faiblesses et à toutes les victimes. Il fut un moment, dans le dernier siècle, où l'on imagina d'élever les filles de château dans les soins du ménage. L'une d'elles reçut de sa mère, pour première tâche, un pigeon à étouffer : elle obéit, mais à peine eut-elle mis ses doigts sur l'oiseau palpitant, à peine eut-elle senti les battemens du cœur, qu'elle tomba évanouie; le pigeon s'envola. Le blanc messager alla sans doute porter au ciel le sentiment de sa reconnaissance. M. Gleïzès appelait sur toute la terre une semblable révolution du cœur humain par l'amour. Inflexible sur les principes, il était tolérant envers les personnes, car il vécut en adoration perpétuelle devant sa femme, quoiqu'il se fût banni de la table où elle s'asseyait. Au reste, à quoi bon la contrainte? Le système thalysien doit s'établir nécessairement, et voici par quelle circonstance. Le choléra-morbus, au dire de M. Gleïzès, reviendra; il promènera de nouveau sur le monde son poison voyageur; tout ce qui sera plus animalisé que ne le comporte l'organisation, c'est-à-dire tout ce qui mange de la chair, périra inévitablement. Quand le fléau aura traîné le pan de son linceul à la surface du monde consterné, il s'arrêtera et finira par mourir lui-même aux extrémités de l'Asie; les Hindous resteront seuls alors pour repeupler la terre.

La doctrine de M. Gleïzès ne laissa pas, malgré son excentricité, de faire des prosélytes. Une secte protestante, qui s'est formée en 1824 à Manchester, dans le comté de Lancastre, proscrit le meurtre des animaux. La lecture des premiers écrits de M. Gleïzès n'avait pas été étrangère à cette résolution. Un doyen de la faculté des lettres, dans une ville du midi, a aussi embrassé la nouvelle doctrine. M. Gleïzès, dans son dernier ouvrage, exprime le vœu que le nom de ce digne homme soit le premier inscrit sur les registres de l'institut thalysien. L'auteur de *Thalysie* comptait, pour grossir son école dans l'avenir, sur les petits, les simples, les délaissés, les femmes et les enfans à la mamelle. En attendant ces modestes conquêtes, le système thalysien a fait des recrues inespérées. Pourquoi M. Gleïzès n'est-il plus de ce monde? C'est de l'Angleterre, de cette Angleterre par lui si maltraitée, que lui arrive un secours inattendu : on n'est jamais si bien servi que par ses ennemis. M. John Smith, qui dit aussi ne se nourrir que de fruits et de céréales, prêche dans un ouvrage récent (1) les mêmes doctrines que l'auteur de *Thalysie*.

(1) *Fruits and Farinacea the proper food of man*, 1 vol. in-8°. — Londres, 1846.

M. Gleïzès ne tint pas envers lui-même les promesses de longévité qu'il avait faites aux apôtres du régime végétal : il mourut à soixante-dix ans. C'était trop tôt pour l'honneur de sa doctrine, c'était surtout trop tôt pour ceux qui l'avaient connu. On aimait à respirer en lui ce parfum de tendresse et de mansuétude, ce sentiment profond d'humanité, qui était comme la fleur de cette heureuse nature. Son esprit de charité s'étendait à tous les êtres de la création. Ami des animaux, cela voulait dire, dans sa pensée, ami de Dieu et des hommes, car il regardait toutes les créatures comme unies entre elles et à leur auteur par des liens de parenté. Ces mêmes animaux semblèrent lui prouver un jour leur reconnaissance pour le bien qu'il leur voulait : une page de son manuscrit avait été arrachée par un vent impétueux; M. Gleïzès regrettait cette lacune que sa mémoire ne sut remplir, quand, repassant, six mois plus tard, par le même vallon, il retrouva cette page si chère dans un nid de loriots que des enfans lui apportèrent. Toute sa vie fut une idylle. Le voilà rentré au sein de cette même nature dont il était l'ami; son ame se repose maintenant sur la corolle des plantes, sur ces fleurs qu'il chérissait. Ne craignez pas, pourrait-on écrire sur la tombe de M. Gleïzès en s'inspirant un peu de son naïf langage, ne craignez pas, innocens agneaux, chèvres timides, bœufs laborieux, de troubler son dernier sommeil. Paissez mélancoliquement l'herbe qui croît autour de cette tombe rustique : ici repose celui qui fut votre avocat et votre bienfaiteur. Jamais sa main n'a dérobé la vie à aucune créature. Conservateur du monde, il tenait par les fibres sensibles du cœur à l'universalité des êtres. Si maintenant son principe immortel travaille (comme il le croyait) à se dégager des liens de notre planète, que la terre et les élémens soient légers à celui qui ne leur a jamais fait de mal durant sa vie!

N'y a-t-il pas une vérité utile enveloppée dans l'étrange système que nous venons d'examiner? Les utopistes et les rêveurs préparent souvent à la science le germe de découvertes fécondes. Les alchimistes n'ont pas été inutiles à la chimie; en passant à côté de la pierre philosophale qu'ils cherchaient, ils ont plus d'une fois trouvé des gaz et des corps simples qu'ils ne cherchaient pas. La question de l'influence morale de la nourriture, dégagée des préjugés personnels et des brouillards dans lesquels l'isolait l'auteur de *Thalysie,* est encore à résoudre. Dans les prisons de Philadelphie, on considère le régime comme un moyen de renouveler le caractère des criminels. L'idée de donner l'hygiène pour auxiliaire à la morale est une idée qui n'a rien d'absurde; il faut seulement se tenir ici dans la voie sévère de l'observation et de l'expérience, si l'on ne veut pas être entraîné au chimérique. C'est à la physiologie qu'il est réservé sans doute d'apprécier plus tard la valeur des

agens de l'alimentation sur les idées et les sentimens de l'homme. M. Gleïzès n'a fait que le roman de cette fonction importante de la vie; il reste à en écrire l'histoire. Si l'auteur de *Thalysie* doit trouver grace devant la critique, c'est par l'honnêteté de ses intentions. Il faut pardonner beaucoup à celui qui a tant aimé. Son ouvrage révèle d'ailleurs un sentiment délicat de la nature que nous avons respecté. Il s'asseyait, calme et joyeux, sur la terre inondée de soleil, parsemée d'herbes odorantes, celui qui n'avait jamais souillé le sein de cette mère par le meurtre de ses enfans. Tout en jetant sur une tombe récente des fleurs auxquelles se mêlent, comme malgré nous, les épines de l'ironie, on se demande pourtant si l'homme n'a rien de mieux à faire que de suivre les écarts d'un esprit fantasque. Il y a, nous le croyons, une leçon sérieuse à recueillir dans cette absence de discipline, qui a laissé perdre des facultés heureuses. Si, renonçant à faire l'école buissonnière dans les champs de la rêverie, M. Gleïzès se fût soumis à une règle, si son imagination, surveillée par le jugement et appuyée sur une science sévère, eût évité les voies tortueuses et solitaires, la famille encore peu nombreuse des philosophes naturalistes compterait peut-être aujourd'hui un membre de plus. Au lieu de cela, que reste-t-il? Il est curieux, sans doute, de suivre un instant les systèmes, les chimères, les utopies creuses, qui passent comme des nuages capricieux devant le soleil de la vérité; mais il faut en revenir toujours à ce qui ne passe pas, le culte de la raison et du sens commun.

ALPHONSE ESQUIROS.

UN NAUFRAGE

AUX

ILES MALDIVES.

Le navire français *l'Aigle*, en destination pour le golfe du Bengale, était venu relâcher au Port-Louis de l'île Maurice. Je connaissais le capitaine, qui était un marin fort expérimenté, et je pris passage à son bord. Bientôt tout fut prêt pour l'appareillage, et nous levâmes l'ancre le 1er octobre 1839, au commencement de la nuit. Poussé par une bonne brise du sud-ouest, le bâtiment prit le large, courant sous toutes ses voiles, et, quand vint le jour, la terre n'était déjà plus pour nous que comme un nuage à l'horizon. Le temps était beau, la mousson favorable; *l'Aigle* sillonnait rapidement la mer; tout semblait nous promettre une heureuse navigation. Une brise fraîche et régulière nous poussa ainsi jusque vers le 10e degré de latitude; mais alors tout changea : le temps se montra menaçant, la mer grossit; des vents variables, accompagnés de pluie, fatiguaient le bâtiment et l'équipage. Le ciel était si sombre, si couvert, qu'il fut impossible de faire aucune observation astronomique. Nous passâmes de la sorte plusieurs longues journées, et des nuits rendues plus longues encore par l'incertitude. Enfin, le 24 octobre, à six heures du soir, un matelot, placé en vigie au sommet du mât de misaine, laissa tomber ces mots, qu'on n'entend jamais sans émotion : Terre! terre! C'était l'archipel des Maldives. Notre position se trouvait donc bien déterminée; nous étions dans la route des bâtimens qui se rendent au golfe du Bengale.

Le capitaine, après avoir fait le relèvement des côtes, commanda lui-même la manœuvre, fit orienter le navire, et donna tous les ordres nécessaires. Le vent soufflait par rafales, l'atmosphère était brumeuse, et la nuit qui descendait rendit bientôt l'obscurité si grande, que les lueurs phosphoriques de la mer marquaient seules notre sillage, et qu'on distinguait à peine la proue du vaisseau se détachant en noir sur la blancheur des lames. Ces îles signalées au déclin du jour, cette mer houleuse, ce ciel bas et sombre, cette longue nuit à passer dans des parages réputés dangereux, tout cela jetait un peu de tristesse dans nos esprits, bien que nous fussions rassurés par les mesures de prudence qui avaient été prises, et par la direction du compas, qui tendait à nous éloigner de la côte. Les matelots qui n'étaient point de service descendirent dans leur cabine; le capitaine, le lieutenant et les passagers rentrèrent dans la dunette; il ne resta sur le pont que le second capitaine et les hommes de quart. En apparence, tout allait bien : la brise avait molli, nous nous en félicitions, et c'était un fâcheux événement, car le navire, tombant en dérive, luttait avec peine contre des courans d'une extrême violence qui le portaient à la côte. Sans nous en douter, déjà nous courions à notre perte. Les nombreux canaux qui séparent les Maldives sont comme autant d'écluses par lesquelles s'engouffrent les flots. Dans la saison surtout où règnent les vents d'ouest, l'eau, se précipitant par grandes masses à travers le labyrinthe de toutes ces petites îles, produit un déplacement dont l'influence agit au loin. Malheur au bâtiment tombé pendant la nuit dans le lit de ces courans funestes! Comment alors reconnaître et calculer cette force invisible qui attire sans agitation, qui entraîne sans relâche? Comment signaler cette terre basse qui se cache sous les flots et disparaît complétement dans les ténèbres?

Sur les neuf heures, une grande secousse se fit sentir; un grand cri s'éleva de l'avant du bâtiment, où se tenaient les hommes de quart. Nous nous précipitâmes sur le pont. Dans cet instant, une seconde secousse, plus terrible que la première, ébranla le navire; la crête d'un rocher de corail s'était écrasée sous sa quille. Pendant quelques minutes, il avança encore, montant, descendant, broyant les pointes des rochers, faisant entendre d'horribles craquemens; sa mâture menaçait ruine, ses flancs se déchiraient. Enfin un reste d'élan le poussa sur un récif à fleur d'eau, où il demeura comme enseveli.

Il serait difficile de rendre l'impression qu'on éprouve dans un pareil moment : toutes les pensées se perdent dans un profond sentiment d'horreur; on entend tout, on voit tout confusément, comme dans un rêve. Le calme ne revint à nos esprits que pour nous laisser voir toute l'étendue de notre malheur. Plus d'espoir de sauver le navire, le gouvernail était brisé, toute manœuvre était devenue inutile; plus de mou-

vement, excepté, par intervalles, un ébranlement affreux, produit par la violence des lames qui venaient déferler sur la dunette, frappaient les flancs du navire, le soulevaient un instant, puis le laissaient retomber avec fracas. Au milieu des ténèbres, on n'apercevait que la lueur des récifs, où les flots étincelaient en se brisant, et cette grande nappe blanche de la vague qui accourait de la haute mer comme pour nous envelopper.

Après les premiers momens de terreur et d'abattement causés par cet horrible spectacle, chacun s'empressa de travailler au salut commun. Monter des vivres sur le pont, préparer les palans pour la chaloupe, y embarquer les provisions nécessaires pour une traversée de plusieurs jours, fut l'affaire de quelques minutes. A minuit, l'eau remplissait déjà le navire. Fatigué par sa haute mâture, il était menacé d'une ruine complète; il fallut se décider à couper une partie des mâts, afin de prolonger son existence au moins jusqu'au jour. Cette opération lui donna un peu de calme, et rendit aux matelots cet esprit d'insouciance qui les caractérise, car bientôt ils s'endormirent profondément sur le gaillard d'avant, où ils avaient trouvé un abri contre les coups de mer. Le capitaine, les officiers et les passagers étaient loin de goûter le même repos. L'avenir se présentait à nous avec son incertitude et ses craintes. Nous ne connaissions la terre sur laquelle nous avions été jetés que comme un point géographique; nous en avions vu la configuration sur les cartes, mais nous ignorions entièrement la nature, les productions du sol, les mœurs des habitans. Nous nous interrogions sur toutes ces choses, qui étaient devenues pour nous du plus grand intérêt : personne ne pouvait répondre. Ces petites îles sont si rarement visitées par les navires européens, qu'il n'existe sur elles que des relations vagues et incomplètes. Nous avions entendu dire qu'elles étaient peuplées d'hommes farouches, qui appelaient les tempêtes et se disputaient les épaves. A la cruelle incertitude de notre sort au milieu de ces rochers venait se joindre l'incertitude plus cruelle encore du sort qui nous était réservé, si Dieu nous sauvait du naufrage. Avec quelle anxiété nous attendions le jour! Enfin il parut et vint éclairer notre désastre. Sous nos pieds, un monceau de débris, misérables restes de notre beau navire; devant nous, à cinq ou six milles de distance, une petite île, puis des récifs qui s'étendaient à perte de vue et embrassaient dans leurs contours d'autres petites îles couvertes de cocotiers.

Avant de procéder au sauvetage, on prit la résolution de défoncer les futailles qui contenaient le vin et les liqueurs fortes, source de presque tous les malheurs qui accompagnent un naufrage. Ensuite, avec les débris de la mâture amoncelés sur le pont, on construisit un large radeau. C'était une sage précaution, car nos embarcations pouvaient sombrer dans les lames, et d'ailleurs il fallait les réserver pour le transport

des provisions. Le radeau terminé, on le conduisit à l'avant du navire, où il trouva un abri contre les coups de mer. Alors la chaloupe fut mise à l'eau sous le commandement du lieutenant; on y avait réuni les vivres et les outils nécessaires pour former un établissement dans une île déserte. Elle s'éloigna du bord dans un moment de calme; mais elle fut bientôt prise par les lames, qui la poussèrent avec fureur jusque sur les récifs, où elle alla échouer; ce ne fut pas sans peine et sans danger qu'elle parvint à les franchir, et toutes les provisions qu'elle contenait furent perdues ou avariées. Le canot fut plus heureux, à notre grande joie; il portait nos armes, les munitions de guerre et les instrumens de marine.

Une partie de l'équipage était donc sauvée, l'autre restait à bord avec le capitaine. Le temps devenait plus mauvais, des grains frappaient avec violence, les vagues s'amoncelaient; il fallut abandonner le sauvetage et se jeter à la mer pour gagner le radeau, qu'on ne pouvait atteindre qu'à la nage ou au moyen des cordes qui le tenaient attaché au navire. Le capitaine descendit le dernier après s'être assuré qu'il n'y avait plus personne à bord. Les amarrages furent aussitôt coupés, et le radeau se trouva abandonné aux courans. Battu à chaque minute par les coups de mer, plongeant d'un côté, montant de l'autre, il avançait en tournoyant, et il fallait se tenir avec force pour ne point être enlevé par les lames qui nous enveloppaient de toutes parts et roulaient sur nos têtes. Enfin le radeau arriva sur les récifs sans qu'aucun de nous eût lâché prise dans cette courte, mais périlleuse traversée. Ces récifs que nous venions d'atteindre s'étendaient en ligne circulaire, enfermant dans leur enceinte un vaste bassin où la mer semblait dormir, tant elle était calme, et de ce bassin sortaient de nombreux îlots. Ces écueils si redoutables au navigateur font la sûreté de l'habitant des Maldives, et sont comme un rempart élevé par la nature autour de sa demeure. La réunion de toutes ces petites îles dans un même bassin compose ce qu'on appelle un *atollon* ou groupe particulier, et celui dans lequel nous venions de pénétrer est l'*atollon Souadive*, que les insulaires appellent aussi quelquefois *atollon Houadou*.

Le radeau ne pouvait franchir les récifs sans les plus grandes difficultés, et d'ailleurs il devenait désormais inutile; il fut abandonné, et nos deux embarcations, conduites lentement à l'aviron, emportèrent tout ce qu'on avait tiré du navire. Nous nous dirigions vers l'île la plus voisine, et déjà nous en approchions quand nous vîmes apparaître un bateau qui marchait à notre rencontre. Il nous atteignit bientôt, et notre capitaine n'hésita point à y monter. Ignorant les intentions des insulaires, ne connaissant point encore leur caractère, n'entendant pas un mot de leur langue, il voulait gagner leur sympathie par cette marque de confiance, et aussi s'assurer de leurs dispositions. Vers le

milieu du jour, les trois embarcations vinrent successivement échouer sur un sol aride et brûlant. L'île où nous abordions était déserte; entourée d'une ceinture de sable, elle montrait à l'intérieur quelques cocotiers élevant leurs têtes au-dessus d'un massif d'arbustes variés.

A peine avions-nous touché ce rivage, que nous y vîmes arriver plusieurs de ces longues embarcations connues sous le nom de *pros*, et qui doivent à leur marche rapide une renommée qui inspire un certain effroi dans les parages de l'Inde et de la Malaisie. Plus de soixante hommes en descendirent et nous entourèrent; presque tous portaient de petits poignards à leur ceinture. A cette vue, nos matelots se livrèrent à toutes les terreurs d'une imagination troublée, et ces hommes qui venaient de lutter avec tant de courage contre une mort presque certaine, au milieu des horreurs d'un naufrage, tremblaient à la vue d'une faible lame de couteau. Le matelot est en quelque sorte un être exceptionnel : tant qu'il est à bord, il se rit du danger, s'expose sans réflexion, et semble avoir laissé à son capitaine la responsabilité de sa vie; à terre, il devient ombrageux et presque timide. Le capitaine, voulant relever le courage de ses hommes, posa ses armes sur le sable, marcha droit à celui qui paraissait être le chef des insulaires, et lui tendit la main. Il fut accueilli avec bienveillance et salué par un discours fort long, mais entièrement perdu pour nous. A peine si nous pouvions, à force de signes, de gestes, de dessins sur le sable, nous communiquer les plus simples pensées. Enfin nos hôtes nous firent entendre qu'ils ne voulaient pas nous laisser sur cette petite île déserte. Ce pauvre coin de terre n'était pas très séduisant, il offrait peu de ressources, on ne pouvait même s'y procurer de l'eau qu'en creusant profondément dans le sable, et cependant nous ne le quittâmes point sans regret; c'était la première terre qui nous avait reçus dans notre naufrage.

On eut bien vite transporté nos vivres et nos bagages sur les *pros*. Celui que nous montions donna le signal du départ, et les autres le suivirent, traînant nos embarcations à la remorque. C'était un spectacle curieux de voir toutes ces voiles légères joutant de vitesse et se jouant, pour ainsi dire, sur les belles eaux de ce bassin. J'admirais la précision de leurs manœuvres, l'adresse avec laquelle elles évitaient les pointes de rocher dont les *atollons* sont intérieurement parsemés. Le vent faiblissait, et il nous fallut renoncer à l'espoir d'atteindre ce jour-là l'île désignée pour notre résidence. Une île voisine, nommée *Nunda-Ally*, fut choisie pour lieu de relâche, et toutes les barques y allèrent mouiller. A l'arrivée de chaque embarcation, un homme s'élançait dans la mer, et plongeait tenant à la main un cordage qu'il allait attacher sous l'eau, à quelque pointe de corail. Nous trouvâmes un calme parfait dans ce lieu : c'était une petite baie, abritée par un rideau de magnifiques coco-

tiers qui étendaient leurs palmes jusqu'au bord de l'eau, enveloppant dans leur massif quelques petites cases gracieusement groupées sur le rivage. La mer avait une transparence admirable; le fond était de sable, d'une blancheur éblouissante, émaillé de madrépores aux mille couleurs.

En descendant sur la plage, nous vîmes quelques bancs grossièrement travaillés, mais couverts d'un bel ombrage. C'est le rendez-vous ordinaire des habitans de cette petite communauté; c'est là qu'ils passent leurs longues journées, au milieu de leurs barques traînées sur le rivage, en vue de la mer, dont ils aiment à contempler les flots. Nous y vîmes bientôt accourir toute la peuplade, excepté les femmes, condamnées par la jalousie à une réserve qui n'était pas de leur goût, car elles cherchaient à satisfaire leur curiosité en glissant la tête par leurs portes entr'ouvertes, ou en se pressant contre les claies qui environnent leurs maisonnettes. On nous conduisit au logement qui nous était destiné, longue case soutenue par des troncs de cocotiers, et fermée seulement sur deux faces. Des nattes avaient été étendues sur le sable; je m'y couchai accablé de fatigue, et cependant je ne pus trouver ni repos ni sommeil, tant les événemens qui s'étaient succédé depuis deux jours avaient jeté de trouble dans mon esprit.

Le lendemain, de bonne heure, on donna le signal du départ, et toute la journée se passa sous voile. Enfin, vers le soir, nous abordâmes à l'île Tinandou, qui devait être notre résidence. Tout notre bagage fut aussitôt débarqué, et nous vînmes prendre possession de la *maison commune*. Ce pieux établissement existe dans toutes les parties de l'archipel, et le plus petit îlot perdu au milieu de ce labyrinthe de sable et de rochers montre sur sa grève solitaire la case du voyageur. Ce temple de l'antique hospitalité n'est le plus souvent qu'une chaumière composée de feuilles et de roseaux. Telle était notre habitation à l'île Tinandou. Jetez quelques nattes sur le sol, suspendez au toit une lampe de cuivre jaune, et vous aurez une idée complète de tout le mobilier. Une toile, sauvée du naufrage, divisa notre logement en deux pièces, l'une pour les hommes de l'équipage, l'autre pour les officiers : séparation nécessaire à la discipline, et remplaçant en quelque sorte les gaillards de notre vaisseau. On nous apporta du riz; chacun s'empressa de ramasser des branches mortes, les feuilles sèches tombées des cocotiers, et un repas à l'indienne fut bientôt préparé.

Tinandou peut avoir trois milles de circonférence; sa plus grande largeur est de l'est à l'ouest. Les récifs l'environnent de toutes parts, et sa plage est d'un sable si blanc, que les yeux peuvent à peine en supporter l'éclat lorsque le soleil y darde ses rayons. Le village est placé au nord, et de cet endroit part un chemin qui traverse l'île dans toute son étendue. Cette route, très pittoresque, s'avance en serpentant avec

les sinuosités capricieuses d'un jardin anglais, beauté due au hasard et à l'indolence des insulaires, car ils ont obéi à tous les accidens du terrain, évitant les difficultés et contournant les fourrés épais. C'était notre promenade favorite : on y trouvait de l'ombre un peu plus tard que dans les autres parties de l'île; les arbres y étaient plus touffus, plus variés que sur le rivage, où le cocotier seul étend son mobile parasol. On y voyait de beaux arbres à pain et des *vacoas* chargés de leurs fruits anguleux; on y était assez éloigné pour rêver tout à son aise, et puis il fallait bien aimer quelque chose d'un pays que la Providence nous avait donné pour asile.

Avant d'arriver à l'endroit le plus ombragé, on avait à traverser le cimetière : c'est une petite plage entièrement nue, où les pierres tumulaires sont rangées avec une symétrie qui témoigne de la considération pieuse, mais calme, avec laquelle ces enfans du prophète envisagent la mort. Sur les fosses, on voit flotter de petits pavillons blancs, seul mouvement, seul luxe de ces tombeaux, où tout d'ailleurs est repos et simplicité. Ce sable sans nom couvrait des ossemens sans nom. Notre part de terre n'était point là, et cependant nous ne pouvions, sans être émus, regarder ce tertre dépouillé où dormaient tant de générations. Une mosquée s'élève à l'extrémité septentrionale du cimetière : c'est un monument d'une grande simplicité; elle est tapissée de nattes à l'intérieur, et revêtue extérieurement d'une couche de terre jaune; on y arrive par un escalier de quelques marches. Tout près se trouve une fontaine au-dessus de laquelle est suspendu un vase formé d'une noix de coco et destiné aux ablutions, que ce peuple dévot ne manque jamais de faire avant d'entrer dans le temple. Il y a aussi, non loin de la mosquée, un petit bassin où les insulaires vont régulièrement se plonger chaque jour. La décence et le zèle pieux avec lequel ils accomplissent ces différentes cérémonies prouvent leur foi naïve et superstitieuse; ils sont en effet d'une ignorance extrême sur le dogme, et ne connaissent guère de leur religion que le culte extérieur.

Le village de Tinandou compte une cinquantaine de maisons, séparées les unes des autres par de petits sentiers entretenus avec la plus grande propreté. Chaque logement se compose de deux cases adjacentes, qui communiquent au moyen d'une petite porte fermée par un rideau. En entrant, on aperçoit plusieurs lits de repos : celui qui est à droite est le siége du maître de la maison, qui y fait asseoir l'étranger qu'il veut honorer. Les autres sont destinés aux parens et amis, et tous sont couverts de belles nattes variées dans leurs couleurs et leurs dessins. En face du lit du maître, on en voit toujours un d'une forme invariable et digne de remarque. Ce lit est suspendu par quatre chaînes qui, partant des angles, vont se réunir dans un même anneau. La plus légère secousse lui imprime le mouvement d'un balancier; il est garni

d'un matelas, de plusieurs petits coussins, et enveloppé d'une tenture flottante, seul luxe de soierie qu'il y ait dans toute la maison. L'approche de ce lit est partout interdite aux étrangers, je ne sais pas précisément pour quel motif, mais je suppose que c'est la couche nuptiale. Aux solives sont attachés des instrumens de pêche, des nattes et divers objets en bois sculptés avec un soin minutieux. Dans un coin se trouvent quelques bassins de cuivre et les vases qui contiennent la provision d'eau de l'habitation.

Derrière le rideau s'ouvre l'appartement des femmes. On y voit plusieurs lits suspendus, et leur nombre, en général, révèle celui des épouses du propriétaire. Les femmes sont presque toutes grandes et bien faites, leurs traits ne manquent pas de régularité, et dans leurs grands yeux noirs un peu voilés règne cette douce langueur qui caractérise les Indiennes. Elles rejettent sur le derrière de la tête leur longue chevelure, qui y demeure attachée par un gros nœud. Leur vêtement n'est pas gracieux : c'est une espèce de chemise qui descend jusqu'à mi-jambe, laissant à découvert le cou et une partie des bras, et si serrée qu'elle prend toutes les formes du corps. Ce costume, d'une étrange pudeur, est très incommode, et permet à peine aux femmes de marcher; leurs bras et leurs jambes sont ornés d'anneaux de cuivre, et souvent elles portent un collier de petites monnaies d'or ou d'argent.

Quant aux hommes, ils sont beaux et bien faits dans leur jeunesse; mais ils ne gardent pas long-temps leur vigueur et leur beauté. Ils déclinent vite, et avant trente ans ils sont déjà flétris. Ce n'est pas le travail qui les a usés, car, lorsqu'ils ne sont pas en voyage, ils passent tout leur temps dans une complète oisiveté, le plus souvent bercés sur un siége mobile qui ressemble au plateau d'une balance : là, ils aspirent voluptueusement la vapeur parfumée du gourgouli, ou bien ils savourent en silence le bétel, promenant leurs regards rêveurs sur leurs femmes et leurs filles, occupées à tresser des nattes, à faire quelque tissu de soie ou de coton. La vie s'écoule heureuse et tranquille pour ces insulaires; mais, pour goûter leur bonheur, il faut leur ignorance, et des hommes jetés par un naufrage sur cette terre sauvage, avec les goûts et les habitudes de l'Europe, trouveront peu de charme à cette existence paresseuse. L'île est si petite, qu'il suffit de quelques heures pour la parcourir; la curiosité est bientôt satisfaite, et alors naissent le dégoût et l'ennui. L'étranger y sent à toute heure le plus cruel isolement : il a droit à l'hospitalité religieuse, mais il n'y trouve point la douce hospitalité de la famille. Pendant notre long séjour à Tinandou, deux habitans seuls osèrent lever pour nous le mystérieux rideau, nous introduire dans leur ménage, et ces pauvres sauvages furent peut-être considérés comme des esprits forts, des infidèles qui foulaient aux pieds la religion et les mœurs.

Nous passions nos journées assez tristement, assis ou couchés sur les bancs publics pendant la chaleur, errant autour du village le soir et le matin. Ainsi se traînaient depuis plus d'un mois nos heures de captivité. Aucun événement n'était venu en rompre la monotonie, quand un soir deux Maldivois, accourant par le chemin de la mosquée, prononcèrent quelques mots qui mirent aussitôt tous les insulaires en mouvement. Nous voulûmes les suivre, mais ils nous le défendirent. Fidèles à notre habitude de respecter leurs usages et même leurs superstitions, nous nous éloignâmes, et, prenant une direction opposée, nous allâmes nous placer sur une pointe de sable qui s'avance au loin dans la mer, et semble vouloir joindre la grande île à un petit îlot inhabité. Nous avions pour ce lieu une prédilection toute particulière, qui tenait moins aux agrémens du site qu'à la situation de nos ames. De cette pointe, la vue s'étendait sans obstacle jusqu'à l'horizon, où se montraient les débris de notre malheureux vaisseau. Souvent nos yeux étaient demeurés des heures entières fixés sur ce triste spectacle; nous calculions douloureusement les progrès de sa destruction. En voyant ses vergues brisées, les lambeaux de ses voiles que se disputaient les vents, nous étions émus comme si nous avions été témoins de l'agonie d'un vieil ami. Jugez de notre surprise, quand tout à coup apparut un beau navire étincelant de loin comme une tour blanche. Nous allions croire à une résurrection, lorsque nous reconnûmes un vaisseau étranger qui longeait la côte. Voilà donc cette grande nouvelle apportée avec tant de mystère, parce qu'il entrait sans doute dans les projets des Maldivois de nous cacher le passage de ce navire! Aussitôt notre capitaine court au village; il en revient avec un pavillon que nous plaçons à la cime d'un arbre et que nous agitons dans tous les sens. Peine inutile! le vaisseau passe sans apercevoir nos signaux. Nous le suivions tristement de nos regards; soudain il masque ses voiles et demeure en panne. Il avait aperçu les débris de *l'Aigle*, et notre délivrance nous parut certaine, quand nous vîmes une barque se détacher de son bord et se diriger vers le lieu du naufrage. Sans perdre un moment, nous traînons à la mer nos embarcations, nous y plaçons quelques vivres et tous nos bagages. Il était six heures; le jour commençait à baisser, et nous avions au moins trois lieues à faire avant de franchir la passe qui conduit hors des récifs et sert pour ainsi dire de porte à la pleine mer. Nous marchions en silence, le petit canot commandé par le second capitaine en avant pour éclairer la route, puis la chaloupe, où se trouvaient le capitaine et le reste de l'équipage.

Bientôt la nuit vint, une nuit très obscure; on n'apercevait plus de récifs, plus d'île, plus de navire. La brise tomba aussi, et on n'entendit plus que les coups de la rame et le léger bruissement des flots qui venaient se briser sur des madrépores à fleur d'eau où nous courions risque

d'échouer à chaque instant. Si l'espoir de la délivrance soutenait encore notre courage dans cette pénible nuit, il nous fallait au moins un point de relâche pour attendre le sauveur que la Providence semblait nous envoyer. Nous nous mîmes à la recherche de l'île déserte où nous avions abordé lors de notre naufrage. Nous l'aperçûmes enfin, et, après l'avoir contournée avec précaution, nous allâmes débarquer à la partie du rivage qui nous était connue. Sans perdre de temps, on rassembla les branches tombées des arbres, on en forma une pyramide, on y mit le feu, et la flamme s'élança avec tant d'impétuosité, que nous eûmes bientôt à craindre un incendie de toute l'île. On s'empressa de modérer la flamme, en lui laissant encore assez d'éclat pour signaler la présence des naufragés, et tous les yeux interrogèrent la pleine mer qui recélait le vaisseau libérateur. Enfin une voix s'écria : Voilà son feu! Ce fut un transport général, on se montrait avec enthousiasme le point lumineux qui s'élevait ou s'abaissait, déjà on se croyait à bord. Il y eut quelques instans d'une joie délirante, puis tout devint morne; on avait cessé d'apercevoir le feu. Comme cela arrive toujours en pareil cas, on s'efforça pourtant de trouver des consolations à la détresse commune. — Il a viré de bord, disait l'un. — Il aura pris le large pendant la nuit, disait l'autre, et demain au jour nous le verrons reparaître. — Nous étions fatigués d'aller et de venir sur la plage; il fallut s'arranger pour la nuit : je fis choix de deux belles palmes de cocotier, qui, posées d'une certaine façon, formèrent encore un assez bon lit pour un pauvre aventurier depuis long-temps habitué à ne compter que sur son manteau.

Le jour parut sans le navire; jusqu'à midi, nos yeux demeurèrent attachés à l'horizon : rien ne se montrait! Alors vint le découragement, puis la colère; toutes les bouches s'ouvrirent pour appeler la malédiction sur le vaisseau inhospitalier. Il fallut enfin se résigner, et chacun descendit en silence vers les bateaux. Plus d'illusion, car nous retournions à Tinandou, où nous attendaient les mêmes ennuis, la même vie si triste, si languissante. Nous avions en vue quelques bateaux pêcheurs que la nuit ramenait au mouillage. De leur groupe se détacha une petite voile, mais si légère, si rapide, qu'on eût dit un oiseau de mer qui rasait la surface des eaux en y laissant tremper l'extrémité de ses ailes. Elle mit le cap sur nous avec tant de précision, qu'elle vint pour ainsi dire s'abattre sur notre chaloupe. A cette vue, notre capitaine, croyant prudent de se tenir sur ses gardes, nous commanda de visiter nos armes et de les tenir prêtes; mais soudain la voile devint immobile, puis elle tomba, nous laissant voir une embarcation d'une forme gracieuse, d'une propreté admirable, et entretenue avec un luxe asiatique. Des pagnes fines flottaient sur ses mâts; ses cordages étaient d'un filin brillant qui imitait la soie; les hommes qui la montaient étaient vêtus avec une certaine élégance. Ils nous saluèrent et nous offrirent des rafraîchis-

semens : des cocos, de petits biscuits sucrés et une espèce de gâteau de riz d'une saveur acidulée. Ils prirent tout le temps de nous observer, et disparurent comme ils étaient venus, laissant à notre curiosité ces seuls mots : « Nous sommes les serviteurs du sultan des îles. » Quel but avait cette visite? Le bateau était si petit, qu'il ne pouvait être employé à aucune opération commerciale. Il est probable que, le bruit de notre naufrage étant arrivé jusqu'aux oreilles du sultan, ce prince avait envoyé prendre des informations sur les naufragés.

Nous n'arrivâmes à Tinandou qu'au milieu de la nuit. Notre capitaine venait d'être pris d'un violent accès de fièvre, et nous ne pouvions nous défendre des plus sinistres pressentimens. Que serions-nous devenus, abandonnés à nous-mêmes? Il était l'ame de toutes nos résolutions, et c'était son zèle pour notre délivrance qui l'avait précipité avec trop d'ardeur sous les coups d'un soleil meurtrier. A la première nouvelle de sa maladie, le chef de Tinandou, le vieil Ossen, vint le visiter avec le plus tendre intérêt, apportant une potion composée de piment, de girofle et de citron. Plusieurs fois il engagea le malade à prendre cette potion; à chaque refus, il répétait ces mots d'un accent pénétré : *Amara toumara dosti* (moi ton ami). Enfin, voyant que ses instances étaient inutiles, il versa la liqueur dans ses mains et en frotta les tempes et le front du patient, accompagnant ces frictions d'une prière composée d'un grand nombre de versets; il commençait chaque verset à voix basse, puis il montait progressivement jusqu'au ton le plus élevé, et terminait par un profond soupir. Malgré toutes ces conjurations, la fièvre fut opiniâtre et ne céda qu'après vingt-quatre heures de délire, laissant notre malade dans une extrême faiblesse.

Notre situation devenait de jour en jour plus pénible. Cependant nous vîmes faire tous les préparatifs d'une grande expédition, et l'on vint nous annoncer une résolution à laquelle les messagers mystérieux du sultan n'étaient peut-être pas étrangers : nous allions dire adieu aux tristes rivages de Tinandou. On nous fit embarquer sur trois *pros :* l'un, commandé par le chef de l'île, portait le capitaine et les officiers; les deux autres avaient pris chacun moitié de notre équipage. Cette petite flotte ne quitta le port qu'à midi, et la nuit vint la surprendre non loin de l'île où nous avions fait naufrage. Les insulaires, fidèles à leur habitude de ne jamais demeurer sous voile pendant la nuit, vinrent y chercher asile. Les jours suivans, il ne fut plus question de voyage, et, lorsque nous demandions la cause de ce retard, on nous répondait que les vents étaient mauvais, ou qu'il faisait calme. Il fallait bien supporter cette nouvelle contrariété, et nous attendions patiemment qu'il plût à nos maîtres de faire souffler le vent, quand nous vîmes paraître six Européens. Ils avaient traversé l'île pour accourir à nous, abandonnant leur canot sur la côte opposée. C'était ce même canot qui nous avait

causé une si vive émotion lorsque nous l'avions vu se diriger vers les débris de *l'Aigle;* nous avions devant nous un lieutenant et cinq matelots du navire anglais *Louisa Munro.* L'officier nous raconta toutes les circonstances de son expédition. Son capitaine n'avait point vu nos signaux; mais, apercevant le navire naufragé, il avait fait mettre le canot à la mer et lui en avait donné le commandement avec ordre de le visiter. Le lieutenant s'était acquitté de cette mission, puis aussitôt remis en route pour rejoindre ses compagnons; surpris par la nuit, il avait fait des efforts inutiles, et ses matelots s'étaient vainement courbés sur leurs avirons. Un grain qui s'éleva avec violence avait sans doute forcé la *Louisa Munro* à s'éloigner de ces parages dangereux, car le lendemain, au jour, il s'était trouvé en pleine mer, n'apercevant plus son navire, et voyant seulement à l'horizon quelques petites îles. A force de rames, il avait atteint les débris de *l'Aigle,* sur lesquels il passa la nuit. Le jour suivant, il s'était dirigé vers la terre, emportant quelques provisions échappées au naufrage : une barrique de vin et plusieurs bouteilles d'eau-de-vie; il avait relâché sur un îlot à fleur d'eau où il avait passé la seconde nuit, et de là, faisant voile vers les grandes îles, il avait touché à Tinandou; il y avait trouvé les traces de notre passage et des indications qui avaient dirigé ses recherches. L'arrivée de ces étrangers pouvait compromettre notre tranquillité; il était à craindre qu'ils ne missent le désordre dans notre équipage. La découverte qu'ils avaient faite à bord de *l'Aigle* prouvait l'infidélité d'un de nos officiers, et l'usage qu'ils en faisaient justifiait déjà les prévisions de notre capitaine. Heureusement nos matelots n'entendaient pas un mot d'anglais, et notre capitaine, prenant aussitôt sur les nouveaux venus l'autorité qu'il avait conservée sur son équipage, leur ordonna de lui remettre les liqueurs qu'ils avaient apportées. Cette mesure nous sauva d'un danger et nous assura une ressource, car le vin, distribué avec réserve, devint un grand soulagement dans notre détresse.

Cependant les journées s'écoulaient, une brise favorable venait battre nos voiles, et je ne voyais faire aucun préparatif de départ. Je remarquais chez les insulaires une agitation singulière; de nombreux bateaux arrivaient avec de nombreux équipages; nous n'étions pas sans inquiétude; chacun de nous chargea ses armes et se tint sur la défensive. Notre capitaine demanda une explication, on lui répondit comme à l'ordinaire : « Le vent n'est pas bon (*ouaillé accia né*). » Il eut un moment l'idée de recourir à la force; puis, réfléchissant aux funestes conséquences d'une première démonstration hostile, se rappelant d'ailleurs l'hospitalité qui nous avait été si généreusement accordée, les mœurs douces et l'esprit timide de ce peuple, il résolut d'attendre et d'épuiser les voies pacifiques avant d'employer la violence.

Le lendemain, il y eut une grande réunion à laquelle furent convo-

qués tous les chefs de *pros* et les autres Maldivois qui jouissaient de quelque crédit. Notre capitaine y fut aussi appelé. Là, le chef de Tinandou, le vieil Ossen, après avoir protesté de son dévouement pour nous, le supplia de dire aux naufragés de décharger leurs armes, jurant qu'après cette preuve de confiance et d'amitié il commanderait lui-même le départ. Pensant qu'il n'y avait rien à craindre de ces pauvres gens, qui tremblaient si fort à la vue de nos mousquets, le capitaine tira en l'air les pistolets qu'il portait à sa ceinture; puis, s'éloignant avec nous de quelques pas, il commanda le feu. Deux heures après, nous étions sous voile. Toute la flottille avait appareillé en même temps, nos barques pour l'île Malé, résidence du sultan et capitale de tout l'archipel, les autres pour les différentes îles auxquelles elles appartenaient. Une brise légère soufflait du sud et nous poussait lentement vers un groupe d'îles que nous apercevions à l'horizon. La nuit vint nous surprendre assez loin de toute terre habitée; alors un homme de l'équipage s'élança à la mer tenant en main un cordage qu'il attacha sous l'eau à la pointe d'un rocher. La nuit fut tranquille; aux premières lueurs du jour, le capitaine et son équipage mirent le canot à la mer, et se rendirent à une petite île déserte pour y faire cuire du riz, dans lequel ils râpèrent, selon la coutume du pays, de la noix de coco, ce qui lui donne un goût fort agréable.

Le temps était magnifique, et la vue s'étendait au loin. Derrière nous, Tinandou et les îles qui l'environnent apparaissaient comme une immense corbeille de verdure enveloppée d'une vapeur bleuâtre et transparente; devant nous se montrait l'île Souadive au milieu des nombreux îlots semés en cercle autour d'elle, et, quand la voile vint animer la barque, ces deux tableaux semblèrent s'animer eux-mêmes: l'un fuyait, l'autre s'avançait de toute la rapidité de notre marche. Bientôt nous eûmes atteint les premières terres; elles glissaient pour ainsi dire le long de notre bord, et quelquefois nous les rasions de si près, que nos voiles caressaient les arbres du rivage. Le plus souvent elles ne présentaient qu'un massif impénétrable; mais quelquefois cette muraille de végétation s'ouvrait comme une fenêtre, et le regard se perdait alors dans mille détours, se reposait dans les plus mystérieuses retraites. Il n'était pas rare de retrouver la mer à l'extrémité de quelque longue clairière qui traversait l'île dans toute sa largeur. Sur le soir, la brise devint plus fraîche, et, comme le jour tombait, notre barque s'arrêta dans le port de l'île Souadive.

Le lendemain, j'étais de bonne heure sur le rivage, je parcourus l'île, qui ressemblait à toutes celles du groupe que j'avais déjà visitées: même aspect, même physionomie, même silence; comme toutes les autres, elle montrait sur sa plage solitaire sa mosquée couverte de roseaux et son cimetière sablonneux. On peut compter dans le village

une trentaine de maisons, et l'île entière n'a pas plus de deux milles de circonférence. Ma curiosité fut bien vite satisfaite, et j'attendais avec impatience le moment du départ; mais il fallut passer plusieurs longues journées dans cette triste résidence. Nous avions sous les yeux la pleine mer qui nous séparait de l'île du sultan. Combien il nous tardait d'aborder à ses rivages! Là nous devions trouver tous les secours, toutes les consolations dont nous avions besoin dans notre malheur. Les insulaires, dans leurs récits, n'en parlaient jamais qu'avec enthousiasme : c'était un sol sacré, une terre privilégiée où abondaient toutes les richesses de l'Inde, tout le luxe de l'Orient.

Le 25 décembre, à six heures du soir, nous quittions le petit port de Souadive, et bientôt une lame profonde, venue de la haute mer, nous fit sentir que nous n'étions plus sur les eaux tranquilles d'un bassin. Notre flottille traversa rapidement le canal du nord, et, le lendemain, nous nous trouvions au milieu des récifs qui environnent l'*atollon Adoumatis*. Les îles qui en dépendent me parurent plus riches que toutes celles que j'avais jusqu'alors visitées; il y avait plus de mouvement, plus de bateaux, et à chaque instant une voile, en se détachant du rivage, venait révéler quelque petite baie masquée par de grands arbres. Le soir, nous fîmes escale à l'île la plus méridionale de l'*atollon Nilandou*. Je fus surpris d'y trouver deux villages : l'un, placé à quelque distance de la mer, me parut être la résidence des principaux habitans du pays, car les maisons y sont grandes et environnées de vastes cours ombragées; l'autre, composé de modestes cases qui se pressent en demi-cercle autour d'un petit hâvre, ne peut servir d'abri qu'à de pauvres pêcheurs. Il y avait dans le port quelques bateaux, qui y prenaient leur chargement de noix de coco et de balles de *caire;* c'est le nom que les Maldivois donnent à une espèce de bourre très épaisse, formée des filamens qui enveloppent la noix de coco, et dont ils font leurs cordages.

J'ai passé quelques heures à peine sur ce petit coin de terre, et cependant je ne l'oublierai jamais. Je vois encore d'ici ses chemins qu serpentent, les beaux arbres à pain qui les bordent, leur feuillage un peu sombre, mais formant dans le lointain ces lignes bleues que l'œil suit avec tant de plaisir. J'aperçois, au fond d'un petit bois de cocotiers, une maisonnette bien simple, et qui pourtant me fait rêver encore. Quand j'y entrai, une jeune fille, à demi couchée sur une natte, fixa sur moi ses grands yeux pleins de langueur. Jusque-là, les femmes avaient pris la fuite à mon approche; elle, au contraire, me regardait avec intérêt. Lorsqu'elle se leva, je trouvai ravissant ce costume, qui jusqu'alors m'avait paru ridicule. L'espèce de sac dans lequel les autres femmes me semblaient renfermées avait pris sur son corps les formes les plus moelleuses, et la gêne qu'il occasionne me paraissait une voluptueuse timidité. Près d'elle était un homme déjà âgé, à la physionomie simple et bienveillante; il me salua, m'offrit la moitié de sa natte, puis

il courut détacher de la muraille un long bambou : c'était le réservoir d'un excellent vin de palme, qui coula bientôt dans une noix de coco que me présenta la jeune fille. Cette hospitalité sans prétention, le calme qui régnait dans cette cabane, cette femme si belle perdue dans une île sans nom, son innocence, sa bonté native, qui l'avaient élevée au-dessus des préjugés pour la rendre compatissante à la vue de l'étranger : toute cette scène d'un monde qui n'est point le nôtre me remplit d'une émotion que je n'avais jamais éprouvée. En sortant, j'avais le cœur attendri; je m'arrêtais à chaque instant pour admirer : c'était le ciel si bleu, si transparent, la mer qui se montrait à travers le feuillage, une fleur que je n'avais point encore remarquée, un insecte qui passait en bourdonnant. Tout semblait me sourire, les arbres avaient pris une teinte veloutée et caressante. Si quelque voyageur vient après moi sur ce rivage, il accusera peut-être mes souvenirs de l'avoir embelli. Si son cœur est triste, ses yeux ne verront qu'une terre basse et sans couleur. C'est que la situation de l'ame modifie singulièrement l'aspect des lieux.

Les habitans du petit archipel Nilandou passent pour les plus industrieux de tous les Maldivois, et ils méritent leur réputation. Ils excellent surtout dans l'art de fabriquer les nattes; celles qui sortent de leurs mains sont très recherchées sur toute la côte Malabare. Je les ai souvent contemplés à l'œuvre. Accroupis sur le sol, ils font rouler avec insouciance sous leurs doigts des pailles de toutes les couleurs : pour l'œil qui les suit, ce n'est que désordre et confusion; mais que leurs mains s'arrêtent, que la natte se retourne, et vous serez tenté de proclamer que la patience est le génie. Figurez-vous les palmes les plus fraîches se développant, se recourbant sur elles-mêmes; les dessins les plus gracieux, les plus réguliers, et dans l'ensemble le contraste le plus intelligent des couleurs et l'harmonie la plus parfaite des teintes : on dirait un de ces précieux tissus qui font la gloire de la vallée de Cachemire. Je n'avais à emporter de cette petite île que des images douces et des souvenirs touchans; tout y semblait repos et bonheur, même le travail.

Au lever du soleil, je trouvai le capitaine de notre bateau et son équipage rassemblés au bord de la mer. Ils étaient en prière; les uns avaient les mains croisées sur la poitrine, les autres avaient les bras étendus et tournés vers l'orient. Jamais ils ne manquent à cette pratique religieuse, et souvent je les ai vus abaisser leurs voiles, tourner la proue vers le levant, et demeurer immobiles jusqu'au moment où le soleil les inondait de sa lumière. La brise nous fut favorable; nous longeâmes plusieurs terres, et, dans l'après-midi, je descendis sur une petite île inhabitée, où j'avais aperçu quelques oiseaux, qui vinrent presque se percher sur mon fusil; leur retraite n'avait sans doute jamais été visitée que par les paisibles Indiens, qui venaient de temps en temps y faire la récolte des noix de coco. Il y avait dans ce lieu une cabane et des cendres. J'y trouvai aussi un instrument qui toujours marque le

passage de l'homme dans ces solitudes, où il n'existe pas une seule pierre à feu, et qui se compose de deux morceaux de bois : l'un, d'une substance molle et spongieuse, présente une cavité dans laquelle s'introduit l'autre morceau, qui est d'un bois dur et serré; on fait tourner le dernier avec une grande vitesse, et bientôt jaillissent des étincelles que l'on reçoit sur des feuilles sèches. Les pieux voyageurs, en s'éloignant, pensent à l'étranger qui viendra frapper à la cabane déserte, et, sans le connaître, ils exercent à son égard la plus touchante hospitalité : ils lui laissent l'instrument qui réchauffera son foyer, ils alimentent la fontaine qui lui donnera de l'eau, et abandonnent au cocotier du rivage le soin de le nourrir. Le cocotier est en quelque sorte la providence de ces insulaires : ses feuilles mortes couvrent leurs maisonnettes, ses feuilles vivantes leur donnent un doux ombrage; sa tige élevée devient une colonne qui soutient leurs toits, ou s'élance en forme de mât sur leurs barques; ses fruits sont enveloppés d'une écorce qui se façonne en cordages et fournit à leurs couches un épais duvet; à la naissance des palmes se forme une toile serrée, un tissu léger qui suffit à la pudeur et convient au climat. Sa noix est un vase naturel qui devient sans peine une coupe gracieuse; l'eau qu'elle contient passe successivement, selon l'âge du fruit, de la fraîche insipidité de l'eau de fontaine à la saveur la plus sucrée; son amande est un aliment agréable et nourrissant; elle fournit aussi une huile qui adoucit les alimens des Maldivois et éclaire leurs cases. Cependant la production la plus merveilleuse de cet arbre sacré, c'est une liqueur que l'on tire par incision des rameaux qui doivent porter le fruit. Je ne connais point de breuvage plus parfumé, plus rafraîchissant; les Indiens lui donnent le nom de *calou*. Depuis, j'ai goûté de cette liqueur à l'île Maurice; mais quelle différence! on dirait que le cocotier a perdu avec son climat natal ses plus précieuses qualités.

Je revins à bord avec ma chasse, un peu honteux de ma trop facile cruauté. Toute la nuit se passa au large, et le lendemain on signala les terres qui précèdent l'île du sultan, capitale de tout l'archipel. La mer était belle, la brise légère, le soleil éclatant; nous étions tous dans une vive attente; enfin nous allions voir sortir des eaux cette reine d'Orient. Elle parut... Comment la reconnaître dans sa simplicité? Qu'étaient devenus ses palais, cette pompe dont l'avaient revêtue le récit mensonger des insulaires et notre crédule imagination? Une vieille muraille noircie par le temps formait sa ceinture, elle était couronnée d'une espèce de citadelle que vous eussiez prise de loin pour un de ces rochers assis au bord de la mer, et qui sont là pour servir de nid aux oiseaux du rivage. Rien d'ailleurs ne la distinguait des autres îles qui lui servent de cortége, et, pendant que nos bons Maldivois nous la désignaient avec orgueil, nous la regardions d'un air surpris et abattu.

A six heures du soir, nous étions devant le port. Nous y cherchâmes

en vain quelque vaisseau étranger, nous n'aperçûmes que des mâts de cocotier et des voiles de pagne; c'est en vain aussi que nous cherchions la place où nous pensions descendre : notre barque passa sans s'arrêter pour aller mouiller à une des petites îles qui forment comme une garde avancée autour de la capitale. Il était défendu d'entrer dans le port sans une permission spéciale du sultan : première manifestation de la royauté. La crainte et la défiance, ces tristes compagnes de l'autorité souveraine, environnent donc tous les trônes, même la natte d'un petit prince sauvage qui doit son misérable empire aux insectes de l'océan! L'impatience me tint éveillé une partie de la nuit, et le matin 30 décembre nous entrions dans le port de l'île Malé ou Maldive. Au milieu de l'île s'avance la citadelle, qui domine toute la plage et divise la mer en deux bassins. Celui qui est à l'occident, plus large et plus profond, reçoit les grandes barques et les bateaux du sultan; l'autre, plus étroit, s'étend vers l'orient et sert de rendez-vous à une multitude de pirogues qui, chaque matin, prennent pour ainsi dire leur volée et reviennent le soir, chargées de poisson, échouer sur une lisière de sable qui environne ce bassin. A peine étions-nous mouillés, qu'un bateau se détacha du pied de la citadelle et vint le long de notre bord. Un homme enveloppé d'une espèce de cafetan rouge en sortit, prononça quelques mots, et nos guides lui désignèrent notre capitaine. Aussitôt il lui tendit la main, le salua du nom de *capitan saheb*, et lui fit signe de descendre dans son embarcation. Je les suivis, et quelques minutes après nous posions le pied sur un petit pont qui touche aux remparts. Nous y étions attendus par un grand nombre de curieux; presque tous portaient des tuniques blanches et des turbans de diverses couleurs, ce qui de loin formait un spectacle assez plaisant, car les Maldivois parlent rarement sans agiter la tête, et il fallait voir ces boules bleues, rouges, vertes, se mouvoir dans tous les sens.

Nous attendîmes quelque temps notre second capitaine et l'officier anglais, qui venaient dans un autre bateau, puis nous nous mîmes en marche sous la conduite de notre guide. Nous suivions de longues rues tortueuses, nous traversions des places, quelquefois même de petits bois de cocotiers; enfin on s'arrêta devant une maison d'assez belle apparence. L'intérieur ne ressemblait point aux habitations que nous avions jusqu'alors occupées : point de lits suspendus, mais dans toute la longueur une espèce de pupitre où plusieurs hommes étaient à écrire. Au lieu de plumes, ils se servaient de longs roseaux peints des plus vives couleurs et ornés de dessins dans le goût chinois. Nous nous trouvions, selon toutes les apparences, dans un des bureaux du gouvernement; c'était là notre domicile provisoire. Un des principaux personnages de cet établissement vint nous recevoir et nous adressa un long discours composé en grande partie de phrases interrogatives, à en

juger par l'inflexion de sa voix. Nous lui répondîmes en français, en anglais, en nous servant aussi de tous les mots du pays que nous avions pu apprendre à Tinandou ou à Souadive, mais qui ne furent pas mieux compris que le reste. Enfin il se retira, nous laissant étourdis de son éloquence et livrés à nos tristes réflexions.

Le jour suivant, on nous conduisit à la *maison commune*, logement destiné aux voyageurs, espèce de caravansérail appuyé contre les remparts, non loin de la porte par laquelle nous étions entrés. Cette demeure, environnée d'une vaste cour sans ombre, sans culture, révélait par sa triste nudité le domaine de l'hospitalité publique. J'en vins à regretter les cases de bambous de nos bons insulaires de Tinandou et de Souadive. Mes dernières illusions s'étaient évanouies à la vue de l'hospice où l'on nous avait confinés. Arrivé au terme du voyage, je n'avais même plus pour consolation l'incertitude et le vague de l'avenir; tout ce que je pouvais espérer après avoir langui quelque temps sur ce misérable coin de terre, c'était d'être jeté dans les forêts de Ceylan ou sur quelque plage de la côte Malabare. J'essayai de combattre, par l'influence des objets extérieurs, les sombres pensées qui m'assiégeaient. Dès-lors, pour me fuir moi-même, j'étais sans cesse en mouvement. Je visitai l'île dans toutes ses parties, le matin et le soir sur le rivage, au milieu du jour dans les chemins ombragés, parcourant tous les lieux, me mêlant à tous les groupes, et bien souvent surpris par la nuit assez loin de notre triste demeure.

L'île Malé, quoique d'une très médiocre étendue, n'est pas indigne de l'attention du voyageur. Elle est couverte d'habitations qui, réunies quelquefois en bourgades, souvent isolées au milieu de petits bois de cocotiers ou de jardins, lui donnent l'aspect d'une grande ville bocagère. Chaque propriété est environnée d'une haie de bambous; les chemins sont bordés d'arbres à pain aux larges feuilles luisantes et profondément découpées. Dans l'intérieur de l'île, les arbres et les plantes se pressent selon leur caprice, et font une harmonieuse confusion de formes et de couleurs : ici, le badamier avec ses nombreux étages de verdure; plus loin, le dattier qui agite ses panaches argentés, le multipliant aux mystérieuses arcades, le bananier avec ses longs régimes de fruits. On y rencontre aussi très fréquemment un grand arbre dont j'ignore le nom, et qui de loin surprend l'œil par sa physionomie étrange. Figurez-vous une haute colonne sur laquelle tremblent, comme autant d'étoiles, des milliers de petites feuilles légères qui courent et se confondent depuis la base jusqu'au sommet, où s'étend comme un chapiteau de feuilles larges et épaisses. Les Indiens mutilent les rameaux de cet arbre, le dépouillent de toute végétation, ne lui laissant que les branches qui couronnent sa cime élevée, puis ils déposent à la racine quelques grains de bétel. Cette plante grimpante et vigoureuse s'attache

à son écorce, l'enveloppe de toutes parts, et pousse sa tête jusque sous le toit vivant ménagé pour lui servir d'abri. Je me demandais comment on n'avait pas abandonné de préférence à cette liane avide le tronc grisâtre du cocotier, qui est naturellement nu, lorsque j'aperçus un jeune Indien suspendu à la cime d'un palmier, d'où il faisait pleuvoir une abondante moisson de cocos; je le vis ensuite descendre tranquillement le long de la tige, où des degrés avaient été pratiqués en forme d'escalier.

Ces îles de formation récente, ces terres qu'on pourrait en quelque sorte appeler factices, ne possèdent sans doute en propre aucune plante. Quand elles sortirent des flots, elles étaient toutes nues; les régions voisines leur donnèrent pour ceinture la flore de leurs rivages, la mer et les vents leur apportèrent les fruits et les graines des terres primitives. Il en vint de bien loin, et c'est ici l'occasion de mentionner cette noix monstrueuse nommée autrefois *coco des Maldives*. On ne la trouvait, disait-on, qu'aux abords de ces îles; mais quand l'archipel fut mieux connu, quand on y eut cherché vainement l'arbre qui produisait le fruit en question, il fallut hasarder une autre hypothèse, on crut reconnaître dans le *coco des Maldives* le fruit de quelque plante marine, et on l'appela dès-lors *coco de mer*. Buffon lui-même adopta cette erreur. Le merveilleux s'attacha à cette production, comme il s'attache à toute chose rare, et dont l'origine est inconnue. On attribua au coco de mer des vertus extraordinaires; la pulpe que renfermait la noix devint une panacée universelle, un aphrodisiaque plus puissant que tous les philtres. Elle se vendit au poids de l'or, et la noix fut considérée comme un vase précieux. Long-temps après, en 1743, un capitaine qui faisait l'exploration de l'archipel des Seychelles découvrit une petite île montueuse où poussaient certains grands arbres dont les palmes longues, dures et presque métalliques faisaient entendre comme un bruit de cymbales. Des fruits d'une grosseur prodigieuse pendaient à ces arbres; d'autres, tombés depuis long-temps, couvraient le sol. C'était le prétendu coco de mer, qu'on appela désormais *coco des Seychelles* (*lodoicea Sechellorum*). On en fit des cargaisons; en cessant d'être rare, ce fruit perdit toutes ses vertus, sa pulpe ne fut plus bonne qu'à désaltérer des nègres, et sa noix, coupée par morceaux, sert aujourd'hui de vaisselle aux esclaves. Toutefois cette petite île des Seychelles, qui prit le nom de Praslin, est demeurée jusqu'à ce moment la seule patrie de ces arbres singuliers. Leurs fruits sont encore poussés par les courans jusqu'aux Maldives, mais ils n'y germent point; de jeunes pieds ont été transplantés sur d'autres terres, et ont refusé d'y vivre.

Quant aux animaux, les espèces introduites aux Maldives sont peu nombreuses. Il est vrai que ces pauvres îlots ne sont guère propres au bétail, et nos gros ruminans trouveraient difficilement de quoi s'y

nourrir. Le seul animal domestique qui y soit commun est le cabri de l'Inde, charmante petite gazelle qui s'en va bondir sur les grèves où croissent quelques plantes grasses et des arbustes aromatiques. Le lait qu'elle donne est très savoureux, et sa chair est assez délicate. Mais la manne de ce pays lui vient de la mer. Le poisson y est d'une abondance miraculeuse. Il se promène par troupes le long des rivages, il y forme des bancs mobiles, pénètre dans les canaux et frétille dans les bassins. C'est aussi de la mer que viennent à ces îles tous les oiseaux qui peuplent leurs bois et nichent dans leurs rochers. Bien loin, sur les grèves, la mer jette sa vie et ses trésors; on y voit une foule de coquillages qui s'enfoncent dans le sable, et des crabes de toutes les formes, de toutes les couleurs, qui grouillent, montent, descendent et tracent leurs sillons sur la plage. Parmi ces différentes espèces de crustacés, il en est de vraiment curieuses. J'en ai remarqué une qui porte sur des pattes longues et menues une carapace arrondie de couleur terreuse et luisante, ayant la forme et presque la dimension d'un crâne humain. Je ne saurais dire quel fut mon saisissement lorsqu'apercevant pour la première fois cette bête hideuse qui était accroupie sous des feuilles, je la vis se soulever à mon approche et courir devant moi; il me sembla voir une tête de mort qui marchait.

L'île Malé, dont je fis plusieurs fois le tour, est environnée d'une vieille muraille noircie par le temps, verdie par les flots, et qui suit fidèlement toutes les sinuosités du rivage, excepté dans l'enfoncement d'une petite baie fermée par des récifs qui forment là une défense naturelle. Cette muraille, composée de débris de madrépores, est garnie de plates-formes où l'on trouve de vieux canons rouillés. Tout cet appareil de guerre n'était pas très redoutable : les murs lézardés laissaient passer les plantes, des rideaux de lianes fermaient les embrasures, la végétation assiégeait les remparts et en hâtait la destruction. Des canons et des remparts sur ces pauvres îlots perdus au milieu de l'Océan indien! Et d'où leur est venue la guerre? Peut-on livrer bataille pour un peu de sable, quelques noix de coco et des coquillages? — Après tout, ce sont là leurs provinces, leurs moissons et leurs tributs. L'histoire de ces pauvres insulaires est celle de tous les hommes; les annales de leur petite communauté sont celles de nos grands royaumes, seulement elles n'ont point été écrites. Que vaut leur gloire dont personne ne se soucie? L'étranger l'estime moins que le fruit de leurs cocotiers; le voyageur lui préfère l'ombre de leurs arbres et l'eau de leurs fontaines. Il serait curieux cependant de mettre en parallèle avec nos prétentions vaniteuses les annales dédaignées de cette petite fourmilière.

Les Maldivois sont évidemment d'origine arabe, et ils ont gardé les principaux caractères de cette grande nation nomade. Ils ont à la fois de la sauvagerie et certaines formes de politesse, de la cupidité, l'amour

de la rapine et pourtant une sorte de générosité, la haine de l'étranger et en même temps le culte de l'hospitalité. Je ne pense pas toutefois qu'ils proviennent d'une migration directe; je crois plutôt qu'ils sortent de quelque tribu qui avait déjà mêlé son sang à celui de la race éthiopienne. Placée en regard de l'Afrique, l'Arabie commença par jeter ses deux bras sur le continent africain; l'un s'étendit au nord, l'autre à l'est, et c'est sans doute de cette dernière branche que se détacha la petite colonie qui vint peupler les Maldives. Le type arabe s'est conservé parmi ces insulaires, mais il a perdu sa régularité originelle; le teint s'est modifié aussi, il est beaucoup plus basané. Les Maldivois ont de la ressemblance avec les habitans de Zanzibar et des autres îles africaines où les Arabes se sont anciennement établis. Le voisinage de la côte Malabare a aussi produit son effet, et l'on retrouve chez eux quelque chose de la physionomie hindoue : une sorte de langueur dans l'expression du visage, principalement dans les yeux, et cette mollesse du corps qui touche à l'abattement. Outre l'influence d'un même climat et d'une même nourriture qui doit à la longue effacer bien des différences, on peut supposer à cette ressemblance des Maldivois et des Hindous une cause plus active. Lorsque les Arabes abordèrent aux Maldives, ils durent y trouver quelques familles hindoues qui s'y étaient déjà fixées, ou bien, postérieurement à leur occupation, des hommes et des femmes de la côte seront venus faire alliance avec les enfans du prophète.

La situation de l'archipel, son origine et sa forme présenteraient aussi d'intéressans sujets d'étude au naturaliste et au géographe. Toutes ces îles sont entièrement madréporiques; elles doivent leur existence à certains petits insectes qui vivent en république au fond de la mer, où ils construisent leurs innombrables cellules. Ces cellules, composées d'une substance calcaire, se groupent et s'élèvent en se ramifiant comme des plantes marines; puis les différentes tiges se multiplient, se joignent, se pressent, et finissent par former une vaste ruche, un bloc poreux, mais solide. Quand l'édifice a atteint le niveau de la mer, il cesse de s'élever, et alors la couche supérieure, soumise à l'influence de l'air, de la pluie et du soleil, se décompose et fournit les premiers principes, la première nourriture d'une végétation naissante. Pendant que ce travail s'accomplit, quel est le sort des zoophytes, de ces vers imperceptibles, de ces architectes mystérieux? S'élèvent-ils à mesure que leur construction grandit, abandonnant les ruches inférieures pour en construire de nouvelles, ou bien chaque étage est-il le logement d'un nouvel essaim de travailleurs? forment-ils des générations superposées l'une à l'autre? L'imagination recule ici devant les conjectures. Quand donc ont-ils jeté les fondemens de ces grands édifices? où ont-ils puisé cet amas de substances calcaires? combien a-t-il fallu de siècles à leur travail si lent pour élever au-

dessus des eaux ces immenses coupoles de corail, aujourd'hui revêtues d'une luxuriante végétation, où se balancent des cocotiers gigantesques, où des arbres séculaires enfoncent leurs racines? Ces îles madréporiques, y compris les Laquedives et le petit archipel de Chagos, composent une chaîne d'environ quatre cents lieues, du 13e degré de latitude nord au 7e de latitude sud, et ce qu'il y a de plus remarquable, cette chaîne dans toute son étendue est régulièrement perpendiculaire à l'équateur. Pourquoi ces pierres vivantes se sont-elles ainsi alignées? quelle loi leur a prescrit cette direction? Ce sont autant de questions qui attendent encore les solutions de la science.

La première relation d'un voyage aux îles Maldives remonte à l'an 1508. Almeyda les trouva ce qu'elles sont aujourd'hui; leur importance, loin d'avoir grandi, semblerait plutôt avoir décliné. Les Portugais, ces anciens maîtres de la côte Malabare, tentèrent vainement de s'en emparer. Du consentement des insulaires, ils avaient formé un établissement et construit un fort; mais, aussitôt qu'ils eurent laissé percer leurs desseins ambitieux, ils furent chassés, et leur forteresse fut démolie. Depuis lors, ces petites îles ont conservé leur indépendance au milieu des envahissemens successifs d'un autre peuple qui a fouillé toutes les mers. Peut-être ne doivent-elles qu'à l'oubli cette indépendance dont leur chef se montre pourtant si fier. A mon arrivée, j'avais prié un de ses officiers de lui demander une audience; il me fit répondre qu'il ne me connaissait aucun titre à une pareille faveur, que lui, sultan des îles, ne pouvait, sans compromettre sa dignité, recevoir un simple voyageur comme moi, ajoutant, par courtoisie sans doute, que si jamais le roi de mon pays venait le visiter, il lui ouvrirait les portes de son palais. Le grand-seigneur, dans son château des Sept-Tours, au milieu de la plus belle ville du monde, n'a pas plus d'orgueil que ce petit prince sauvage étendu sur sa natte, environné de cabanes et de rochers. Le gouvernement des Maldives n'est pas seulement un despotisme absolu, c'est une théocratie complète. Ce roi est tout à la fois le chef suprême du peuple, le grand-prêtre et le représentant de Dieu; la religion est comme incarnée dans sa personne; il n'y a point d'autre loi que sa volonté. Le sultan sort rarement de son prétendu palais, où il demeure enfermé avec ses femmes, passant son temps à fumer, à chanter des prières, à recevoir le tribut qu'on va lui porter en nature, s'occupant quelquefois de ses bateaux et de son commerce, et, quant au reste, laissant ses sujets obéir aux usages. Son indolence lui plaît, il se contente de l'espèce de culte qu'on lui rend, et il croit se renfermer dans l'esprit de sa mission souveraine et sacerdotale en se montrant inaccessible et fier surtout à l'égard de l'étranger. Il a près de lui quelques gardiens, et ne communique guère avec ses sujets que par l'intermédiaire de ses ministres, qui se réunissent dans un établissement voisin du palais.

Pour fonder et maintenir une telle organisation, il faut un peuple ignorant, crédule, subjugué par le fatalisme et façonné à la servitude. Grace à cette ignorance même de la population, l'absolutisme, qui, en présence d'une race d'hommes plus éclairés, plus turbulens, dégénérerait vite en tyrannie, n'est encore aux Maldives qu'une sorte de gouvernement patriarcal.

Les premiers temps de notre séjour à Malé se passèrent dans un isolement complet. Nous n'avions guère de rapports qu'avec un seul des employés du sultan, l'officier, je crois, chargé de la police; du moins il avait mission de nous surveiller. Il se nommait Ossacar; c'était un petit homme sombre et luisant comme l'ébène, et, par une bizarre coquetterie, toujours enveloppé d'une longue tunique blanche, et coiffé d'un large turban de même couleur. Son noir visage, enchâssé dans la mousseline, ressortait avec un morne et curieux éclat. Trois petites boîtes d'argent étaient suspendues à sa poitrine; une de ces boîtes contenait de la chaux réduite en poudre, une autre de la noix d'arec coupée par petits morceaux, et la troisième des feuilles de bétel. Il fallait le voir s'accroupir, croiser les jambes, puis ouvrir successivement ses trois boîtes. D'abord il étendait avec le plus grand soin sur une de ses cuisses la feuille de bétel, il y répandait une certaine dose de chaux, il y mêlait une certaine quantité d'arec, et, quand il avait fait son opération avec toute la gravité d'un alchimiste, il savourait son précieux mélange avec une singulière expression de sensualité. Pauvre homme! il était heureux à peu de frais. Dans mon découragement, j'en venais quelquefois à envier à Ossacar son assoupissement moral et les puissans effets de son narcotique; puis, comme effrayé à cette pensée, je prenais la fuite, marchant au hasard. La fatigue du corps amenait bientôt le repos de l'esprit, et je me trouvais assez calme pour oublier un instant ma captivité. Le plus souvent, je me rendais sur les bords d'un fossé large et profond qui sert de défense à la citadelle du côté de la terre. Le père du sultan régnant l'avait fait creuser. C'était un prince prudent; par ce travail, il avait renfermé sa demeure dans une île, assurant sa retraite à la fois contre les ennemis extérieurs et contre ses propres sujets. Je rencontrais toujours un peu d'ombre et de fraîcheur dans ce lieu. Diverses espèces d'arbrisseaux croissent dans les escarpemens du fossé, et de grands arbres s'élancent du bord intérieur. A travers les branches, j'apercevais la forteresse avec ses nombreuses petites fenêtres; vue ainsi, elle avait toute la physionomie de nos habitations du moyen-âge. De l'autre côté, elle regarde la mer, dont elle est séparée par une place solitaire. C'est là qu'est l'entrée de l'habitation royale, et deux ponts lui servent de communication avec la terre ferme, l'un à l'orient, l'autre à l'occident. Un jour, je m'aventurai jusqu'à la porte de ce palais, et plongeai mes regards dans la cour intérieure; elle était silencieuse et

déserte. Un gardien seulement, accroupi dans l'angle d'une masure, se leva en murmurant et me fit signe de m'éloigner. Je m'éloignai en effet, plein de pitié pour cette misérable grandeur surprise sans déguisement, pour la chétive majesté de ce prince qui passe ses jours à regarder la mer à travers la fumée de son gourgouli. Je descendis vers le rivage, jusqu'à l'entrée d'un vaste bâtiment qui s'étend le long de la mer, et qui fut construit, selon toute apparence, pour recevoir les barques du sultan, quand la tempête les met en danger. Des feuilles de cocotier rangées avec soin et pressées l'une contre l'autre lui font un toit impénétrable et presque incorruptible; les troncs du palmier-arec le soutiennent dans toute sa longueur, et forment un péristyle qui n'est pas sans élégance dans sa rusticité. Quelques vieux bateaux et des bois amoncelés obstruaient l'intérieur, il y avait des mâts et des vergues apportés par la mer à la suite des naufrages; mais ce que j'y vis de plus remarquable, ce fut le couronnement d'un gros vaisseau européen. Il avait conservé quelques restes de dorure et une partie de ses ornemens; on distinguait encore le bras d'une Renommée tenant une couronne; au-dessous, quelques lettres effacées révélaient la place où on lisait autrefois le nom du navire. J'interrogeai longtemps ce grand débris, ce vaste tombeau d'une caravane qui m'avait précédé au désert. Cette vue réveilla tous mes regrets, et je fis un pénible retour sur moi-même. Tout à coup j'entendis une voix de femme entrecoupée de plaintes et de gémissemens. Je me levai, je cherchai de l'œil, je ne vis rien; j'avançai les mains dans l'obscurité, je ne trouvai rien. J'allais sortir, quand j'aperçus une natte suspendue à une des colonnes et se déroulant jusqu'à terre. Je la soulevai. Quel spectacle! deux femmes étaient assises derrière ce rideau : l'une, dans tout l'éclat de la beauté et de la jeunesse; l'autre, plus horrible que la mort. La lèpre avait rongé tous ses membres, et son affreuse nudité ne pouvait plus se couvrir que du linceul. A mon aspect, elle étendit vers moi ses mains à moitié dévorées, tandis que sa compagne, se glissant au-devant d'elle, la serrait avec tendresse dans ses bras, la couvrait de son corps. Je laissai bien vite tomber le rideau; ce spectacle m'avait trop profondément ému. Je recueillis plus tard quelques renseignemens sur ces pauvres jeunes filles; elles étaient sœurs, et presque de même âge. Quand la maladie eut frappé l'une d'elles, toutes deux parurent également frappées; quand la religion et le préjugé eurent dit anathème à la souffrance, il fut impossible de les séparer. Celle qui était saine et belle, qui pouvait trouver un époux, brava les lois d'une religion cruelle, le mépris d'une société injuste, et vint s'ensevelir avec sa sœur pour la nourrir et la consoler. Ces peuples considèrent la lèpre comme un châtiment du ciel, comme une maladie infamante. Le malheureux qui en est atteint voit aussitôt rompre tous les liens qui l'attachent au monde,

Il ne trouve d'abri que dans les lieux solitaires, sous un rocher au bord de la mer, dans quelque cabane perdue sous les arbres, où la compassion va lui jeter de loin quelques misérables alimens. — L'ophthalmie est aussi très commune sur ces rivages sablonneux, et l'on a imaginé comme préservatif l'emploi d'une certaine poudre jaune appliquée autour des yeux; puis le remède est devenu un agrément, une beauté, et jamais les indigènes ne sortent sans avoir tracé avec une attention minutieuse cette singulière auréole autour de leurs paupières.

En général, les Maldivois sont légers, crédules, superstitieux, comme tous les peuples ignorans. Et d'où leur viendrait la lumière? Leurs cabanes ne sont visitées que par de pauvres matelots naufragés, qui n'ont plus dans le cœur que la souffrance, la misère et le désespoir. Et quand même ces matelots pourraient leur apporter de sages conseils, des vérités utiles, les insulaires les repousseraient. Le monde est ainsi fait partout : s'il a pitié du malheur, il n'a foi qu'aux enseignemens de ceux qui ont le pouvoir et la force. Joignez à cette disposition de notre misérable nature les exigences et l'empire d'une religion qui prêche un fatalisme grossier, qui condamne la réflexion comme un attentat, le changement comme une impiété: alors vous comprendrez la nuit épaisse et lourde qui pèse sur toutes ces îles. L'habitant des Maldives quitte rarement ses rochers de corail. Pour lui, l'univers est dans son petit archipel; quand il a visité dans sa pirogue les îlots les plus voisins, quand il a pêché sur son rivage, fumé son gourgouli, rêvé pendant quelques années, son existence est pleine, sa destinée s'est accomplie. Il en est cependant qui, poussés par une ambition peu commune, se sont aventurés jusqu'à la côte Malabare, qui même y ont séjourné. Ce sont là de grands voyageurs; quand ils reviennent dans leur île, on fait cercle autour d'eux. Ils parlent beaucoup; malheureusement ils n'ont rien appris. S'ils ont vu d'autres sables, ils n'ont pas vu d'autres hommes; ils apportent quelques petits meubles en bois de sandal, des étoffes de soie ou de coton, mais pas une idée nouvelle. Seulement, par habitude, ils sont devenus plus tolérans, plus communicatifs avec les étrangers.

Un soir, je rencontrai sur le rivage un de ces rares voyageurs. Il vint à moi, me tendit la main, et m'adressa la parole en anglais. C'est chose merveilleuse comme le plus petit rapprochement devient intimité, quand tout d'ailleurs est séparation. Je n'avais jamais vu cet homme, et il me sembla retrouver une vieille connaissance. Il se nommait Daïdi; il avait, pendant quelque temps, fait un petit trafic à la côte Malabare, il avait visité les résidences anglaises et s'était trouvé en rapport avec des Européens. Ayant acquis une petite fortune, il était revenu à Malé, où ses voyages et son argent l'avaient mis en grand crédit. Il avait gardé sa bonne nature, et malheureusement aussi son ignorance native. S'il ne fut pas très utile à ma curiosité, il fut du moins secourable à mes

misères et à mon ennui. Sa maison devint presque la mienne, et il me reçut toujours en ami. Quelques jours après notre première entrevue, Daïdi me donna un grand dîner, auquel il convia plusieurs de mes compagnons d'infortune. La table fut dressée sous une tente; elle était couverte de vases de porcelaine de Chine; on y voyait aussi quelques couverts d'argenterie anglaise, luxe qu'on avait considéré sans doute comme inutile jusqu'à ce grand jour. Deux plats de riz sec s'élevaient aux extrémités comme deux pyramides de neige, et dominaient tout le service. La viande de cabri faisait presque seule tous les frais du dîner : ici, desséchée sur la braise et arrosée de jus de citron pimenté; là, nageant dans des flots de *mantègue*, espèce de beurre préparé qu'on tire de l'Inde, et que fournit le lait des chameaux. Des sucreries et des fruits complétaient le repas : il y avait des melons, des pastèques, des dattes et différentes espèces de bananes. Pour boisson, on nous versait de l'eau rafraîchie dans des gargoulettes arabes, du vin de palme renfermé dans des vases de bambou, et une infusion de feuilles de giroflier, dont la saveur brûlante était plus propre à flatter l'odorat que le goût. Daïdi ne pouvait prendre part au festin, sa religion lui défendait de manger avec des étrangers; mais, assis dans un grand fauteuil, à quelque distance de la table, il donnait ses ordres, et faisait dignement les honneurs de sa maison.

Cette fête avait attiré quelques curieux, elle fit du bruit, on parla de nos usages singuliers, et, quelques jours après, un des principaux personnages de l'île vint nous prier de lui donner le spectacle de notre gracieux appétit. Une pareille invitation n'était pas très séduisante; mais le solliciteur était puissant et passait pour être très bien placé dans les bonnes graces du sultan. La prudence fit taire la susceptibilité, et malgré notre répugnance il fallut accepter. Le lieu du rendez-vous était un pavillon décoré avec prétention, mais sans goût : des nattes de toutes couleurs tapissaient les cloisons, et plusieurs lampes de cuivre pendaient aux solives. La chère fut médiocre, il y avait beaucoup d'apparat et point de cordialité. C'était une véritable représentation, nous étions comme sur la scène. En face de nous s'ouvrait une tente non éclairée, où apparaissaient dans l'ombre des turbans et des manteaux. La crainte que ce lieu inspirait à quelques-uns, l'attitude servile avec laquelle d'autres en approchaient, quelques mots échappés aux insulaires, nous firent bientôt comprendre que le sultan était au nombre des spectateurs. Nous étions au dernier acte de cette comédie d'un nouveau genre, et nous avions assez bien rempli nos rôles, car les plats étaient vides; nous allions nous lever quand parut un homme apportant deux épées, un énorme poignard et un grand sabre. Le maître du logis prit ces armes, les déposa sur la table et nous invita fort civilement à choisir. Nous nous regardâmes tout interdits; mais il insista, il ne demandait

qu'un petit combat, quelques gouttes de sang pour payer sans doute notre dîner et amuser son noble souverain. D'où pouvait venir cette barbare fantaisie? Un matelot de notre équipage, ancien maître d'armes, donnait quelquefois, pour se distraire, des leçons d'escrime à ses compagnons de captivité; sans doute les Indiens avaient entendu le cliquetis du fer, ils avaient vu de loin le combat, et, prenant la chose au sérieux, ils en avaient conçu l'idée d'un spectacle vraiment digne d'un peuple sauvage. Pour nous, peu disposés à tenter le métier de gladiateur, nous répondîmes que notre religion nous défendait de faire un pareil usage de ces armes; puis, saluant très profondément, nous laissâmes tous les spectateurs fort déconcertés. Toutefois nous n'osions pas trop rire de leur mystification; un tel caprice pouvait avoir de funestes conséquences, et les premières paroles de notre capitaine à son équipage furent pour défendre sévèrement tout exercice qui pourrait faire naître l'idée d'une lutte ou d'un combat.

Je voyais très fréquemment Daïdi : il était toujours complaisant et bon; mais les espérances que j'avais fondées sur lui s'en allaient à mesure que je le connaissais mieux. Vrai croyant, aveuglé par la superstition, imbu de préjugés, il se faisait mystérieux quand je lui parlais de sa religion, et répondait par des contes ridicules à mes questions sur les mœurs et l'histoire de son pays. Sa protection seule servit ma curiosité; il consentait quelquefois à m'accompagner dans mes promenades, et alors j'avais plus d'assurance. La crainte des prêtres et du peuple m'avait éloigné jusque-là des mosquées et des cimetières; avec lui, j'osai m'en approcher.

On ne peut faire un pas dans cette petite île sans penser au ciel et à la mort; sur ce misérable coin de terre s'élèvent douze mosquées, et chacune est environnée de son cimetière. Aussi ces hommes, d'ailleurs timides, ont-ils un grand courage à l'heure suprême; ils sont à peine émus, leur résignation est préparée par l'habitude : ils vivent au milieu des tombeaux, et, quand vient le moment du départ, ils ne vont pas bien loin. Les morts ne sont point entièrement retranchés de la société, car on les consulte, on s'entretient avec eux, et, à certains jours, on leur porte des gâteaux et des fruits.

Trois mosquées se distinguent par leur architecture; la plus remarquable est celle qui domine les tombeaux des sultans. Les murs sont formés de larges pierres de corail polies, sculptées avec un soin minutieux, et rapprochées avec une adresse si merveilleuse, qu'on croirait voir un seul bloc. Le madrépore, ainsi préparé, prend cette belle couleur jaune doré des marbres antiques. L'édifice est vaste, et cependant il n'a que trois ouvertures, toutes placées à la façade, une porte cintrée et deux petites fenêtres de même forme. Les battans de la porte et des fenêtres sont d'un bois brillant, sculpté avec plus d'art

encore que la pierre; on y voit plusieurs petites figures et des emblèmes religieux dont je n'ai pu trouver l'explication. Les murailles offrent dans toute leur étendue un dessin uniforme : ce sont des lignes qui se croisent et font des losanges découpés en rosace. Tous ces travaux sont en relief, et s'étendent comme une belle tapisserie ou une indienne imprimée. Le haut se termine par une corniche un peu lourde pour la délicatesse et l'élégance de ces gracieuses arabesques. Au fond du temple s'ouvre un étroit corridor, conduisant à une tour sans fenêtres et terminée par une plate-forme. Matin et soir, souvent même dans le cours de la journée, un homme monte au sommet de cette tour, et là, se bouchant les oreilles, il crie : Allah! à plusieurs reprises, pour appeler les fidèles à la prière.

Les tombeaux sont des édifices carrés, construits en madrépore comme les mosquées, et, comme elles, revêtus extérieurement de sculptures et d'images symboliques. Ils sont couverts de lames de cuivre, ou d'un toit plat composé de bois et de chaux, qu'on appelle *argamasse* dans la langue du pays. Chaque tombeau est environné d'une cour fermée par un mur d'enceinte. La porte du monument est abritée par une petite tente en toile de coton, entretenue avec soin et renouvelée à certaines époques. D'où peut venir cet usage? Est-ce un signe religieux? ou bien veulent-ils traiter les morts à la façon des vivans, comme s'ils étaient encore sensibles à la fraîcheur de l'ombre, la plus douce chose dans ce climat brûlant? Si ce n'est pas une idée d'une bien haute philosophie, c'est au moins une pensée pleine d'une pieuse et tendre mélancolie. Les petits pavillons blancs que l'on voit flotter sur toutes les tombes sont destinés à les protéger contre les esprits malins qui rôdent particulièrement autour des cimetières, cherchant à s'introduire auprès des morts pour les tourmenter dans leurs étroites demeures. Ce saint palladium, sur lequel toute la famille réunie a fait des prières, et qu'elle apporte en grande cérémonie, me rappelait les exorcismes de notre ancienne église. Les Maldivois attribuent à ce signe une influence directe et toute matérielle; ils croient par là mettre en fuite la légion des vampires, absolument comme nos paysans suspendent des haillons, attachent des crecelles à leurs arbres chargés de fruits pour en éloigner les oiseaux. Plus d'une fois, quand la brise du soir agitait les drapeaux des cimetières, j'ai entendu les insulaires dire : — Les morts dormiront bien cette nuit.

Le vendredi est leur jour de fête; le sultan sort de sa citadelle, et va visiter toutes les mosquées, y faire des prières. Il s'avance, précédé d'une garde assez nombreuse, armée de lances ou plutôt de *sagayes*, parmi lesquelles on voit aussi quelques vieux fusils rouillés. Si le temps est beau, des hommes marchent à ses côtés, en agitant de larges éven-

tails de plumes de paon. S'il vient à pleuvoir, on déroule une natte immense, soutenue de distance en distance par de longs bâtons, et le cortége se range, se presse sous cette espèce de dais.

Dans l'année, il y a une nuit spécialement consacrée à la mémoire des morts, et cette funèbre solennité eut lieu pendant notre séjour aux Maldives. Hommes, femmes, enfans, se répandent alors dans les cimetières; chacun porte son offrande : des fruits, du lait, des viandes préparées selon le goût de celui qui repose sous la terre où ils vont s'asseoir et prier. Quelques-uns même y déposent leurs gourgoulis tout enflammés, d'où s'échappe la fumée pénétrante de ce tabac sucré qu'ils aiment tant dans ce monde, et qui doit encore les réjouir dans l'autre. Après l'accomplissement de cette cérémonie, il est d'usage que les inférieurs aillent visiter ceux de leurs compatriotes qui ont sur eux autorité ou influence. Je me trouvais alors chez Daïdi : c'était un *patricien*, et je vis accourir dans sa demeure de nombreux cliens. En entrant, ils se courbaient jusqu'à terre, et demeuraient dans cette position jusqu'à ce que le maître du logis les fît asseoir; puis il leur présentait le bétel et les congédiait. Vainement je voulus connaître la cause de cette espèce d'hommage qui rappelait la féodalité; mon hôte se perdit dans de longues explications auxquelles je ne pus rien comprendre. Cependant, comme il était plus expansif, plus causeur que de coutume, je le pressai de questions, et je vis clairement qu'au fond de toutes leurs cérémonies et de toutes leurs pensées religieuses il y avait une grande frayeur du diable. Il me révéla que les Maldivois n'entreprenaient jamais rien sans avoir préalablement consulté l'oracle. Je ne sais comment ils accomplissent cette pratique; mais j'y trouvai l'explication de ces lenteurs, de ces obstacles mystérieux qui, plus d'une fois, m'avaient désespéré dans mes rapports avec les insulaires. En pensant aux conséquences d'un pareil culte, d'une superstition si sauvage, je tremblai. Ces mêmes hommes qui nous avaient accueillis avec une touchante hospitalité, parce que les nombres ou tout autre symbole nous étaient favorables, nous auraient sans doute égorgés dans le cas contraire. Bien des naufrages en effet ont eu lieu sur ces mêmes rochers, et jamais on n'a entendu parler des équipages.

Parmi les croyances des Maldivois, il en est qui rappellent la plus ancienne idolâtrie. Ainsi ils sacrifient au dieu du vent, ou au vent lui-même, qu'ils considèrent peut-être comme un esprit indépendant. A cet effet, ils construisent un petit navire qu'ils couronnent de fleurs, et qu'ils portent au rivage en grande cérémonie. Ils attachent au fond une poule blanche, y mettent une petite provision de riz, un vase contenant un peu d'eau douce, puis ils l'abandonnent à la brise en poussant de grands cris. Quelquefois ils le lancent sur les flots après l'avoir

rempli d'ambre et de bois odorant auquel ils ont mis le feu, l'accompagnant de leurs prières ou le poursuivant de leurs imprécations jusqu'à ce qu'il ait entièrement disparu.

Cependant le jour de notre délivrance approchait : l'ordre avait été donné par le sultan de tenir prêt à prendre la mer le plus grand de ses *pros*, de tout disposer pour une expédition à la côte Malabare, et nous devions trouver passage à bord de cette embarcation; telle était aussi sa volonté. Chaque année, il fait armer pour la même destination un de ses plus grands bateaux, et il le charge des productions de son misérable empire : des nattes, des noix de coco, du poisson boucané, et des sacs contenant de petites coquilles univalves, qu'on nomme *coris*, très recherchées sur le continent, où on les accepte comme monnaie de bas aloi, ayant un cours légal et régulier. En échange, le bâtiment rapporte des tissus de soie et de coton, du sucre, et principalement du riz. On choisit pour le départ le temps où règne la mousson du sud-ouest, vers le mois d'avril, et le retour n'a lieu qu'après le renversement de la mousson, alors que les vents passent au nord-est, vers le mois d'octobre.

L'oracle vint sans doute une dernière fois nous contrarier, car, au moment où nous allions monter à bord, nous reçûmes contre-ordre, et il nous fallut encore compter quelques longues journées d'attente; puis, un soir, on nous fit embarquer précipitamment, et aussitôt le bateau gagna le large. Nous étions à peine à deux lieues de terre comme le soleil se couchait. Le capitaine prit la barre du gouvernail, fit carguer la voile, tourna la proue vers l'occident, et tout son équipage, composé d'une vingtaine d'hommes, récita à haute voix et très dévotement une prière qui dura un quart d'heure. Le soleil disparut, la voile remonta, et l'on fit route. Pour moi, au moment de dire un éternel adieu à ces peuplades presque inconnues, je ne me rappelais pas sans charme leurs mœurs singulières, leur existence pauvre et isolée, qui les force à tourner invariablement dans un petit cercle d'habitudes matérielles. Tous les jours, de grands navires d'Europe cinglent sous ces rochers; debout sur sa grève, l'habitant des Maldives les considère avec indifférence, comme s'ils étaient en quelque sorte un produit de la mer, et il ne s'inquiète ni d'où ils viennent ni où ils vont. De son côté, l'Européen regarde à peine ces petites îles, et quand on lui a dit qu'elles ne donnent que des cocos, qu'elles sont peuplées d'hommes ignorans et à moitié sauvages, il passe sans plus s'en occuper. Pourtant il nous semble qu'il n'y a point de coin de terre si perdu, si misérable, qui ne puisse être rattaché par quelque lien d'intérêt commun à la grande famille humaine. Si des bâtimens d'un fort tonnage ne peuvent s'approcher sans danger de ces plages basses et pénétrer dans ces bassins hérissés de hauts-fonds, de petites barques, des péniches légères, pourraient facilement entrer dans les passes et porter

au cœur de l'archipel la vie et le mouvement. Les îles de France et de Bourbon, malgré leur éloignement, nous paraîtraient appelées à trafiquer avec les Maldives de préférence à Ceylan et à la côte Malabare, qui les touchent pour ainsi dire, mais où se trouvent les mêmes productions. Le commerce d'échange serait le meilleur, car toute importation deviendrait précieuse pour des hommes qui n'ont rien que ce qu'ils récoltent eux-mêmes. On aurait en retour des cargaisons de cocos et de balles de *caire*, des nattes d'une grande beauté, de l'écaille, quelques morceaux d'ambre, du corail noir qu'il serait facile de polir et de travailler. Bientôt le commerce ferait naître l'industrie : de vastes pêcheries pourraient s'établir sur tous ces bancs de sable, et, pour créer des manufactures d'huile de palme, il suffirait d'introduire sous leurs bois de cocotiers ces petits moulins à bras que nous employons dans nos colonies. Ces résultats, il est vrai, ne pourraient s'obtenir qu'avec l'assentiment et les bonnes dispositions du sultan; mais nous sommes persuadé qu'il serait accessible à d'adroites prévenances, à de petits présens, et surtout à l'espoir bien fondé de voir augmenter sa fortune.

Les vents nous furent peu favorables; huit jours se passèrent à courir bord sur bord. D'après notre estime, nous devions nous trouver dans le voisinage du cap Comorin. Un homme monta à la tête du mât pour chercher cette terre à l'horizon; mais, au lieu d'annoncer le continent, il signala derrière nous, un peu à l'ouest, une île dont nous n'étions éloignés que de sept ou huit milles. Elle fut reconnue pour être l'île Minicoï, la plus méridionale de l'archipel des Laquedives. Nos vivres étaient presque épuisés, l'eau manquait, et, malgré sa répugnance, notre capitaine se vit dans la nécessité d'y faire une relâche. Pour moi, je fus dans l'enchantement, car j'étais accablé de fatigue et d'ennui. Quelle pénible traversée! Sur le pont, un soleil ardent nous dévorait; notre seul abri était une petite case pratiquée dans le corps du bateau, et l'on y suffoquait, car elle était toujours pleine de fumée. Déjà la vue des cocotiers semblait me rafraîchir, et leurs masses jetaient sur le sable du rivage des ombres où ma pensée courait se réfugier. Aussi je ne fus pas le dernier à toucher la terre.

Cette île a la forme d'un fer à cheval; sa cavité est tournée vers le nord-ouest, où elle offre une baie vaste et tranquille. Des récifs l'environnent et lui font une digue naturelle, contre laquelle viennent se briser les flots de la haute mer. Il y a passage aux deux extrémités de cette muraille de rochers, et dans le centre se trouvent quelques petites issues accessibles seulement à des pirogues de pêche. Au bord de la baie s'élèvent deux villes ou plutôt deux villages. Je ne vis que l'extérieur des maisons. La population me parut nombreuse, active et entreprenante; mais ces insulaires ne nous montrèrent que haine et dédain : ils ont l'air plus fier, plus décidé que les Maldivois, et sont

d'une cupidité excessive. Heureusement, nous étions sous la protection du sultan des Maldives. Ils entouraient, ils flattaient notre capitaine, qui avait mis son plus beau turban, et représentait ainsi son noble souverain avec une dignité vraiment diplomatique. Peu satisfait de leur accueil, je m'éloignai au plus vite, cherchant l'ombre et les arbres. Je m'arrêtai sur une petite éminence : j'avais autour de moi des tombeaux, sous mes pieds une verdure épaisse; çà et là paraissaient quelques petites cases et des plantations de cocotiers. Je voyais des hommes monter et descendre le long de ces hautes colonnes avec l'agilité de l'écureuil, tenant suspendus à leurs mains les tuyaux de bambou dans lesquels ils recueillent le vin de palme. Par-delà ces cabanes et ces arbres, j'apercevais la mer couverte de pirogues courbées sous la voile et louvoyant vers la passe comme un troupeau qui regagne le bercail.

Ce fut pour moi le dernier tableau de cette nature calme et monotone des îles indiennes, de ce mouvement uniforme et invariable qui berce la vie de ces insulaires et la rend semblable à un long sommeil. Nous appareillâmes le lendemain au lever du soleil; le cinquième jour, on signala les montagnes de Travancore, et bientôt nous étions en rade d'Aleppee sur la côte Malabare. Une rivière, ou plutôt un bras de mer s'étend de ce comptoir jusqu'à la vieille cité portugaise de Cochin, où nous espérions trouver secours et passage à bord de quelque navire européen. Une pirogue indienne nous y conduisit en quelques heures. La ville de Cochin a perdu son ancienne splendeur; elle contient encore un peuple nombreux, mais on reconnaîtrait difficilement dans cette race abatardie les descendans des compagnons de Gama et de tous ces hardis Portugais qui vinrent à leur suite. Cependant nous ne fûmes point trompés dans notre attente. Si les habitans de Cochin ne possèdent plus de vaisseaux, ils en construisent pour d'autres peuples. Le bois de teck qu'ils emploient est presque incorruptible, il fait le principal mérite de leurs constructions et soutient encore chez eux cette seule et dernière industrie. A l'époque de notre arrivée, il y avait plusieurs grands navires sur les chantiers, et l'on venait de lancer à la mer le brick *Gregorio* en destination pour l'île Maurice. Ce brick fut mon libérateur; deux mois plus tard, il laissait tomber l'ancre devant la ville du Port-Louis et me rendait à ma patrie adoptive.

R. DROUIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 août 1846.

Il était convenu que la petite session n'aurait pas, à proprement parler, un caractère politique. Dans le discours de la couronne il n'a pas été question d'affaires. Le roi a adressé quelques paroles gracieuses aux deux chambres, et tout a été renvoyé au mois de janvier. On a voulu obtempérer sur-le-champ à la prescription de la charte, qui veut qu'après une dissolution une chambre nouvelle soit convoquée dans les trois mois; mais du reste il n'y avait rien d'urgent à expédier, et dans quelques jours la petite session sera close. D'ailleurs, dans quelques jours aussi les conseils-généraux vont s'ouvrir, et ils réclament la présence de la plupart des pairs et des députés. Cependant les premières délibérations de la chambre de 1846 avaient un véritable intérêt de curiosité. La vérification des pouvoirs touche à tous les intérêts, à toutes les passions de parti, et les débats qu'elle soulève offrent toujours de piquans indices des tendances, des dispositions de l'assemblée. Nous avions aussi à faire connaissance avec les députés nouveaux, à voir leur attitude. Les députés nouveaux convergent, pour la plupart, vers le parti du gouvernement; ils apportent dans la chambre un dédain assez marqué pour certaines questions politiques, ils se disent avant tout hommes positifs, hommes d'affaires. Quelques-uns d'entre eux arrivent avec l'intention sincère de poursuivre avec ardeur des réformes économiques et financières, des améliorations administratives. Puisse ce beau zèle persévérer! Quand on professe l'indifférence en matière de questions politiques, il faut au moins se montrer fécond et puissant pour le bien-être matériel.

La majorité, forte tant de ces nombreuses recrues que de son ancienne phalange, a été compacte et résolue dès les premiers jours. Elle a porté dans la vérification des pouvoirs des intentions systématiques. Toutes les violations des formalités extérieures de la loi l'ont trouvée sévère. Dans tel collége, le scrutin avait été fermé une heure avant le terme prescrit; la chambre a annulé l'élection, bien qu'elle eût été faite à une majorité considérable. Les faits moraux ont été appréciés dans un autre esprit. La majorité n'a pas voulu entrer dans l'analyse de tous les élémens qui constituent ce qu'on appelle corruption dans la langue po-

litique; elle a aussi manifesté la volonté expresse d'éviter une enquête. La majorité a pensé que dans l'appréciation de la corruption tout était arbitraire et périlleux. Où s'arrêter dans une appréciation pareille? Quelle est la limite qui sépare les sollicitations permises d'une brigue coupable? Aussi, entre les protestations des électeurs et les dénégations des candidats élus, le choix de la majorité n'a pas été douteux; la majorité a cru sur parole les députés nommés, et elle a validé les élections. La chambre n'avait-elle pas cependant un moyen de contrôler, de vérifier les allégations portées devant elle? N'avait-elle pas la voie de l'enquête? C'est précisément ce moyen, cette voie, dont la majorité avait bien résolu de ne plus user. En 1842, la chambre avait ordonné une enquête parlementaire. Une commission, représentant le pouvoir de la chambre, avait entendu plus de soixante témoins; elle avait cité devant elle des fonctionnaires, des magistrats, des agens du ministère des finances et du ministère de l'intérieur. Tout cela était nouveau, délicat, fécond en collisions qui pouvaient être fâcheuses entre le pouvoir exécutif et la souveraineté parlementaire. Dans plusieurs parties, le rapport de la commission était une sorte de tableau de mœurs où l'on voyait l'électeur cherchant à exploiter son vote, et se tournant vers le candidat dont le crédit et la fortune enflammaient le plus ses espérances. « Il sortira de l'enquête, disait le rapport en terminant, de graves et sévères leçons... Il importe sans doute de surveiller et de contenir l'autorité quand elle s'écarte de ses devoirs, mais il n'est pas moins salutaire et urgent de réformer les mauvaises passions qui voudraient s'introduire dans la société. » En 1846, sommes-nous meilleurs ou pires qu'en 1842? Les mauvaises passions ont-elles gagné ou perdu du terrain? Sur ces questions, une nouvelle commission d'enquête nous eût donné des éclaircissemens auxquels il faut renoncer. La majorité n'a pas voulu d'une investigation qui, dans la dernière législature, lui avait créé des embarras.

Au reste, en validant les élections attaquées, la majorité a été impartiale; elle n'a pas moins accordé ses suffrages à MM. Benoist et de Renneville qu'à M. le président Mater. Ce dernier a défendu son élection avec une singulière vigueur. On se rappelait, en écoutant sa parole nerveuse, incisive, spirituelle, qu'avant de présider la cour royale de Bourges, il était à la tête de son barreau. M. de Renneville n'a pas porté à la tribune l'élan oratoire de M. Mater; il a exposé les circonstances de son élection avec une sobriété de développemens que soutenait une énergie quelque peu hautaine; on sent dans l'ancien secrétaire de M. de Villèle la conviction d'un homme de parti. M. de Renneville a dénié à la chambre le droit de s'immiscer dans ce qui avait pu se traiter de confidentiel et d'intime entre lui et ses électeurs : selon lui, la chambre n'est juge que de la régularité des opérations légales. Peut-être ne se fût-il pas exprimé avec tant de fermeté, s'il n'eût été certain, comme il l'a affirmé, que la pièce décisive où étaient consignés certains engagemens envers les électeurs n'existait pas, ou plutôt, comme on le disait sur quelques bancs de la chambre, n'existait *plus*. Quoi qu'il en soit, dans cette circonstance, aucun principe n'avait été compromis. M. le président Mater a terminé son remarquable discours en déclarant qu'il resterait député pendant toute la durée de la législature. M. de Renneville a surtout argumenté de l'impossibilité où l'on se trouvait de lui rapporter la preuve de l'engagement qu'il aurait pris envers ses électeurs de donner sa démission après deux années d'existence parlementaire. Ces deux députés ne pouvaient reconnaître

d'une manière plus explicite qu'il est des conditions que le pouvoir électoral, si entier qu'on le suppose, ne saurait imposer aux candidats.

Quels sont les vrais rapports entre l'élu et l'électeur? Que reste-t-il de liberté au premier, et jusqu'où s'étend le droit du second de lier son représentant? Ces questions sont fort délicates, et vouloir les trancher par une règle absolue conduit, nous le croyons, à l'erreur. Il existe assurément un lien moral entre l'élu et ceux qui l'ont nommé : M. le ministre des affaires étrangères n'a-t-il pas été trop loin quand, pour mieux combattre la doctrine du mandat impératif, il a soutenu, surtout dans le débat sur l'élection de M. Drault, que le député, en entrant dans la chambre, était libre de la manière la plus absolue? Mais alors il n'y a donc aucune obligation, aucun lien entre les électeurs et l'élu? Ce dernier peut donc à son gré professer des opinions tout-à-fait contraires à celles qui l'ont envoyé au parlement? Conséquence absurde, car elle frappe au cœur le système de la représentation. Le député n'est ni dans un état d'indépendance complète, ni dans les entraves d'une servitude sans réserve : dans les circonstances importantes, sa loyauté et son bon sens lui marqueront son devoir. Quant à l'électeur, sa souveraineté ne saurait aller jusqu'à mutiler, jusqu'à dénaturer le mandat de l'élu. La charte dit expressément que les députés sont nommés pour cinq ans; des électeurs ne peuvent violer cette disposition en limitant à une ou deux années la vie parlementaire de leur représentant. Si on leur accordait cette faculté, on arriverait à cet étrange résultat, que le même collége pourrait s'assurer d'avance les moyens d'envoyer à la chambre trois ou quatre députés pendant la durée d'une seule législature. Maintenant que faut-il penser quand l'électeur se borne à imposer au candidat l'obligation de voter dans tel sens sur une question spéciale? Une majorité de 151 voix contre 134 vient de décider que, dans ce cas, l'élection est nulle. Cette décision est-elle irréprochable? N'immole-t-elle pas les droits de l'électeur à la souveraineté parlementaire? Dans le scrutin dont l'élection de M. Drault a été l'objet, on a vu, du reste, plusieurs membres de la politique conservatrice voter contre la solution à laquelle le cabinet paraissait attacher la plus grande importance.

Le scrutin sur la présidence a montré la force de la majorité. Cette force, au surplus, n'avait été contestée par personne; elle avait été hautement reconnue à la tribune par les orateurs de l'opposition, par MM. Duvergier de Hauranne et Billault. Pendant que M. Sauzet réunissait 223 voix, M. Odilon Barrot n'en obtenait que 98. Les scrutins pour les vice-présidens et les secrétaires n'ont pas été moins significatifs.

Nous parlions tout à l'heure de ce qu'avait fait et pensé la chambre, en 1842, sur la question d'une enquête parlementaire; si, sur d'autres points, nous comparons encore 1842 et 1846, nous trouvons de singuliers contrastes. Les élections de 1842 eurent lieu quelques jours avant la déplorable catastrophe du 13 juillet : elles donnèrent à l'opposition, sinon le triomphe décisif d'une majorité numérique, du moins une égalité de forces qui était une vraie victoire morale. Il y eut cette impression générale, qu'en face d'un pareil résultat le maintien du cabinet était presque impossible; mais, par le coup cruel de la mort du prince royal, tout changea. Les chambres convoquées n'eurent plus à délibérer sur la politique du ministère, mais sur les destinées futures de la monarchie. On fit trêve aux luttes de parti, aux guerres de portefeuille, pour travailler d'un com-

mun accord à raffermir l'état ébranlé. C'est alors que la loi de régence, loi de prévoyance et d'organisation, prit place dans notre droit public à côté de la Charte; moment d'union trop court entre les partis et les hommes politiques, mais qui, du moins, porta ses fruits, époque mémorable où le centre gauche et son chef apportèrent au gouvernement un si puissant concours, et rendirent à la monarchie des services trop oubliés. Pourquoi la gauche ne suivit-elle pas alors l'exemple qui lui était donné? Si elle eût marché dans cette voie, elle aurait aujourd'hui plus de force et de crédit. Cependant, quelques mois après, les chambres revenaient avec les préoccupations les plus sérieuses, notamment sur les questions étrangères. Si le ministère trouva une majorité dans le parlement, il dut la conquérir par les plus énergiques efforts, par des engagemens solennels pris à la face des chambres de suivre la politique qu'elles lui indiquaient. Nous ne songeons point à refaire ici l'histoire de la législature de 1842; mais qui ne se rappelle les débats ardens et profonds, les amendemens équivalant à une véritable censure, enfin les majorités équivoques qui mirent si souvent le cabinet en péril? Aujourd'hui le ministère songe avec une satisfaction intime qu'il n'a plus à craindre de pareilles épreuves, et il trouve dans le présent les plus grands motifs de sécurité. Ces motifs, il en faut convenir, sont réels. L'animation politique que nous avons constatée dans les élections et dans la législature de 1842 est presque éteinte.

Bien des causes ont contribué à amortir les sentimens et les tendances qui dominaient il y a quatre ans : la principale est la surexcitation de l'industrie, dont le triomphe a été d'autant plus complet qu'il avait été longuement préparé. Ce n'est pas hier, c'est il y a dix ans qu'on appréciait déjà toute l'importance des grands travaux publics, des vastes spéculations, enfin des chemins de fer. Des différens cabinets qui tour à tour ont pris les affaires, les uns ont duré trop peu, les autres ont rencontré trop d'obstacles pour pouvoir mener à bien ces grandes et nouvelles questions de l'industrie. Sur ce point, comme sur d'autres, la fortune a favorisé le ministère du 29 octobre. Il a profité des tâtonnemens de ses prédécesseurs, de leurs échecs, de la maturité de la question. Ces chemins de fer si débattus, si attendus, si désirés, il les a eus entre ses mains; ç'a été un instrument, une diversion. Capitalistes, spéculateurs, agioteurs, grands propriétaires, petits rentiers, toutes les classes enfin, depuis le banquier jusqu'à l'homme de lettres, se sont jetées sur cette proie, qui du reste a trompé bien des convoitises, et l'on voudrait qu'une préoccupation si générale, si unanime, n'eût pas pesé de tout son poids sur l'esprit public pour en changer, pour en altérer les dispositions! A-t-on le temps, a-t-on l'humeur de s'occuper des affaires du pays, quand on attend avec une impatience fiévreuse la cote de la Bourse, pour savoir si l'on a triplé ou perdu ses capitaux?

C'est ainsi que l'industrie a tué, pour un temps, la politique en appelant à elle toutes les pensées, toutes les passions. Nous n'avons ni enthousiasme ni anathèmes pour un fait incontestable; il faut l'accepter comme tout ce qui est nécessaire. Il est dans le génie et la destinée de notre pays de passer par les situations les plus diverses et de les épuiser. Il y a quinze ans, nous vivions dans l'effervescence qui accompagne toujours une révolution; la France était possédée de l'exaltation démocratique, et l'opposition était à la mode. Il était même de bon ton de railler les hommes prudens et positifs qui demandaient à la société de se cal-

mer, de se raffermir sur sa base, et de travailler à son bien-être. Aujourd'hui la mode est ailleurs, elle a passé avec la victoire du côté de l'industrie, et la réaction, comme il arrive toujours, est extrême. C'est la politique qui est devenue l'objet d'un dédain parfois cynique. Les générations nouvelles débutent dans le monde avec le mépris des sentimens qui faisaient battre le cœur de leurs pères; on ne saurait plus les accuser d'être révolutionnaires, elles naissent gouvernementales. Ainsi va le monde, ainsi la vie d'une société se compose de passions et de phases contradictoires; heureusement cette vie est longue, elle a la puissance d'user bien des erreurs, et d'épurer au creuset du temps tout ce qui est excessif, exagéré.

Notre époque a ses avantages comme ses inconvéniens, et il ne faut pas plus l'envisager avec désespoir qu'avec un optimisme sans restrictions. Il y a plus : elle impose aux hommes politiques, qu'ils soient aux affaires ou dans l'opposition, des devoirs dont la négligence serait funeste. Si nous considérons d'abord la majorité, nous la voyons, dès le début de cette législature, dans une situation plus forte qu'au commencement de la chambre de 1842. Il y a quatre ans, la majorité se cherchait; elle se forma laborieusement, et, pour ainsi parler, sous le feu de l'ennemi. Aujourd'hui, dès le début, elle se trouve constituée; elle triomphe avant d'avoir combattu. Une si éclatante prospérité impose des devoirs sérieux. A l'intérieur, rien ne saurait empêcher la majorité de prendre l'initiative d'utiles combinaisons; elle sait bien que, dans la voie des réformes, elle ne peut être entraînée plus loin qu'elle ne voudra, puisqu'elle est maîtresse du terrain, et n'a pas besoin d'auxiliaires. Dans les questions politiques, dans tout ce qui touche à nos relations extérieures, nous espérons que la majorité ne partagera pas l'indifférence que voudraient lui inoculer certains esprits. Si cette indifférence venait à prévaloir, elle serait dans nos mœurs publiques un symptôme bien plus triste que tous les faits de corruption électorale. En Angleterre, la corruption électorale a de bien autres proportions que parmi nous. Il y a quatre ans, un rapport du comité d'enquête de la chambre des communes a constaté que la victoire restait presque toujours aux candidats qui dépensaient les sommes les plus fortes. Contre de pareilles habitudes, il y a chez nos voisins un puissant antidote, l'esprit politique. On a remarqué, il y a long-temps, que les bourgs-pourris avaient envoyé à la chambre des communes les plus grands hommes parlementaires de la Grande-Bretagne. De l'autre côté du détroit, cette corruption n'exerce pas d'influence au-delà des *hustings*, elle s'arrête au seuil de la chambre des communes; elle n'atteint pas la vie parlementaire. La chambre de 1846 vient de se montrer indifférente aux faits de corruption qui ont été dénoncés devant elle; elle a imité en cela le parlement anglais, qui a rejeté, il y a quelques années, les mesures qu'on lui proposait dans l'espérance de changer sur ce point les mœurs britanniques. On se rappelle en effet que whigs et tories furent unanimes pour repousser les innovations pénales réclamées par M. Rœbuck, qui se trouva en Angleterre le seul ennemi sérieux de la corruption. Puisque la chambre de 1846 n'a pas voulu plus que le parlement anglais sévir contre certains scandales, qu'au moins, à son exemple, elle garde cet esprit politique qui fait la force, la dignité des grandes assemblées, et sans lequel la représentation nationale ne serait plus qu'une vaste agence d'affaires locales et particulières. Il y a, dans le sein de la majorité, des hommes sérieux, désireux du

bien, jaloux de l'honneur du pays : il leur appartient de lutter contre les mauvaises pentes qu'ils pourraient remarquer dans leur propre parti, de ne pas s'abandonner à cette pensée d'égoïsme et d'inertie qui professe que, pour tout conserver, il suffit de ne rien entreprendre.

Le ministère est heureux, et vraiment le moment est assez mal choisi pour lui offrir des conseils. Il voit dans l'atmosphère politique une sérénité si calme et si profonde, qu'il ne saurait imaginer à quel endroit de l'horizon pourrait paraître quelque sombre nuage. S'il éprouve aujourd'hui quelque embarras, c'est de ne plus avoir d'obstacles devant lui. Il a une liberté entière d'action et de mouvement dont il lui sera demandé compte, et voilà l'inconvénient d'un triomphe si complet. Même avant que l'urne électorale eût parlé, M. le ministre des affaires étrangères a reconnu au banquet de Lisieux que le temps avait marché et imposait au cabinet des obligations nouvelles. La victoire, loin d'obscurcir cette vérité, l'a rendue plus impérieuse. Nous nous rappelons que, dans les derniers temps du ministère du 11 octobre, plusieurs membres de ce cabinet, où siégeait M. Guizot, trouvaient qu'après être sortis vainqueurs des longues luttes qu'ils avaient soutenues, leur présence aux affaires n'avait plus d'objet, et ils quittèrent le pouvoir non-seulement sans chagrin, mais avec une sorte d'empressement. Aujourd'hui, dans le cabinet du 29 octobre, on n'éprouve pas la même satiété; on a la ferme volonté de suffire à une nouvelle carrière. Cette ambition n'est pas blâmable en soi, et elle ne peut être jugée que sur des résultats. Désormais ce n'est plus la durée du ministère qui est en question, mais sa valeur politique. Quels seront ses rapports avec la majorité? Lui donnera-t-il l'impulsion ou la recevra-t-il? Quel sera son choix entre les deux tendances qu'il doit remarquer autour de lui, la passion du *statu quo*, le goût des améliorations? Il y a dans le cabinet des hommes assez éclairés pour apprécier tout ce que réclament les progrès du temps, les besoins du pays; mais auront-ils la résolution nécessaire pour mener à bien des mesures qu'ils tiendront pour opportunes, pour utiles? Cette question n'est pas hors de propos quand on se rappelle ce qui se passa il y a quatre ans au sujet de l'union franco-belge. Plusieurs ministres paraissaient frappés des avantages et de la nécessité de cette grande mesure, notamment M. Lacave-Laplagne et M. Guizot. M. le ministre des finances s'était livré à un examen qui l'avait convaincu que l'industrie française n'avait vraiment rien à craindre d'une association commerciale avec nos voisins. Il y a eu un moment où M. Guizot attachait la plus haute importance au triomphe de l'union; il y voyait un résultat dont sa politique aurait pu être fière. Cependant on se décida à ajourner indéfiniment ce grand projet. Pourquoi? parce que plusieurs députés avaient pris l'alarme, parce que, sans attendre l'ouverture du parlement, ils s'étaient rassemblés et avaient protesté contre l'alliance commerciale de la Belgique et de la France. C'est devant une pareille réunion sans qualité et sans caractère que nous avons vu le cabinet reculer et abandonner un dessein publiquement avoué. Il est vrai qu'aujourd'hui le redoutable M. Fulchiron ne siége plus à la chambre des députés. Toutefois il est permis de souhaiter que le cabinet ait à l'avenir plus de fermeté contre ceux de ses amis qui voudraient s'opposer aux améliorations, aux mesures qu'il pourrait concevoir. Peut-être l'impôt sur le sel fera-t-il à lui seul les frais de toutes les réformes.

L'opposition a devant elle un avenir laborieux et sévère. Elle n'a pas cherché

à atténuer les échecs qu'elle avait éprouvés; elle a mis plutôt une sorte de fierté à proclamer que le résultat des élections la plaçait pour long-temps en dehors de toutes prétentions au pouvoir. C'est dire en même temps qu'elle ne permet pas à la fortune d'ébranler ses opinions, et qu'elle est plus que jamais résolue à les défendre, à les soutenir. Cette attitude l'honore et doit lui mériter l'estime de ses adversaires. L'opposition reproduira sa motion sur les incompatibilités; elle tirera même du plus grand nombre de fonctionnaires qui occupent aujourd'hui les bancs de la chambre un argument nouveau pour prouver qu'il faut faire par la loi ce qu'on ne peut obtenir des mœurs. Un projet de réforme électorale servira de complément à la doctrine des incompatibilités. On voit que l'opposition est déterminée à une lutte de principes par laquelle elle espère éclairer et convaincre le pays. Pour soutenir cette lutte, les talens ne lui manquent pas. Elle sera sinon triomphante, du moins respectée et utile, si à la fermeté elle joint la modération et un sentiment vrai de l'état moral de la France. Qu'elle se garde surtout de toute assimilation fausse avec ce qui s'est passé sous la restauration. Jamais époques ne furent plus différentes que les dernières années du règne de Charles X et le temps présent. Il y a vingt ans, on était plein d'ardeur et d'illusions; on prêtait au gouvernement représentatif librement pratiqué une puissance morale que peut-être il n'a pas, on s'imaginait qu'après avoir brisé l'obstacle qui gênait l'élan du pays, tout serait pur, grand et beau. Nous devions entrer dans la république de Platon ou dans le royaume de Salente. L'obstacle fut renversé, une dynastie malhabile disparut dans la tempête, et la libre exécution de la charte fut conquise d'un seul coup. Nous savons maintenant par les faits ce que produit la pratique du régime représentatif, un mélange de bien et de mal. La carrière est ouverte pour les mauvaises passions comme pour les bonnes. Croire qu'après une telle expérience on pourrait faire appel à l'effervescence, à l'enthousiasme d'il y a vingt ans, ce serait s'abuser et s'exposer à de graves mécomptes. Que l'opposition soit de son temps, et ne cherche pas ses inspirations dans des souvenirs historiques; elle est nécessaire au pays, elle est un élément indispensable de notre civilisation politique, et pour notre compte nous regretterions vivement les erreurs qui compromettraient d'une manière sensible son autorité morale.

La cour des pairs a jugé le triste insensé qui avait voulu contrefaire le régicide. On a été généralement choqué de voir ce prétentieux idiot occuper pendant trois jours l'attention d'une grave assemblée.

Le parlement anglais a été prorogé au 4 novembre prochain, après une session de deux cent dix-neuf jours. Cette longue session, si solennellement ouverte par sir Robert Peel, a été close par un ministère whig, successeur encore mal affermi d'un homme d'état dont la chute volontaire a été une sorte de triomphe. Le discours que lord John Russell a mis dans la bouche de la reine exprime l'espérance que l'admission plus libre des produits des pays étrangers sur le marché anglais augmentera le comfort et améliorera la condition de la grande masse du pays; il se termine par cette pensée, qu'il faut combiner l'obéissance à la loi avec le désir du progrès social. Ainsi, en Angleterre comme en France, on proclame que c'est un devoir de s'occuper du bien-être des peuples et d'imprimer à la société un progrès régulier. Aujourd'hui l'aristocratie britannique met son honneur et sa politique à professer ces principes; elle comprend qu'elle

ne peut elle-même se maintenir qu'en acceptant le mouvement, à la condition de le régler. Les affaires extérieures de l'Angleterre sont très brièvement mentionnées dans le discours prononcé au nom de la reine; nous y avons seulement lu que les prétentions rivales de l'Angleterre et des États-Unis au sujet de l'Orégon ont été réglées d'une manière compatible avec l'honneur national. Sur ce point, lord Palmerston s'est hâté de ratifier le traité qui était l'ouvrage de lord Aberdeen. Il déclare que l'Angleterre doit être on ne peut plus contente de ses relations actuelles avec les États-Unis. Quand on songe aux éventualités que pourrait offrir la question du Mexique, il est permis de croire, à ce langage, que c'est un parti pris de la part de la politique anglaise, de se tenir pour satisfaite, quelque chose qui arrive du côté de l'Amérique. C'est bien. Nous ne blâmons pas cette modération; seulement nous espérons que lord Palmerston n'aura pas à l'égard de la France un esprit moins conciliant. Cependant, s'il fallait en croire certains bruits, lord Palmerston aurait repris, à l'occasion des affaires d'Espagne, ses procédés hautains envers le cabinet français. Est-il vrai qu'il aurait déclaré à M. de Jarnac que non-seulement il maintenait le *veto* de l'Angleterre prononcé par son prédécesseur à l'égard de M. le duc de Montpensier pour la main de la reine d'Espagne, mais qu'il l'étendait à tout projet d'union du prince français avec l'infante, sœur de la reine? Cette déclaration aurait vivement blessé le chef de la dynastie de 1830, qui n'en aurait pas caché son mécontentement profond. Si lord Palmerston revenait envers la France aux dispositions qui l'ont animé en 1840, il prendrait sur lui une grave responsabilité. Il ferait aussi penser qu'il ne se rend pas bien compte de la force actuelle de la France, et il se donnerait l'inexcusable tort d'apporter de nouveaux obstacles à l'affermissement d'une alliance à laquelle est attachée la paix du monde.

REVUE LITTÉRAIRE.

POÉSIES NOUVELLES.

Dans le monde intellectuel où nous vivons, s'il est une chose qui, malgré tout, appelle naturellement les plus sérieux et les plus purs hommages, c'est la poésie, — la poésie dans sa haute et grande expression; et ces hommages ne consistent pas dans un chétif éloge, dans une froide et vulgaire estime : l'admiration est le sentiment qui doit répondre et qui répond en effet à toute œuvre de génie poétique. L'admiration est pour la poésie une justice et en même temps un besoin. Elle est comme le souffle qui active et agrandit cette flamme sacrée, et, pour celui-là même qui l'éprouve, n'est-ce pas la plus noble passion? n'est-ce point un entraînement qui porte avec lui son prix par les joies qu'il éveille, par la satisfaction qu'il laisse dans l'ame? L'esprit est heureux d'admirer comme le cœur

est heureux d'aimer. Cette faculté d'enthousiasme si digne d'envie est, en outre, la force intime de la critique. Nul ne désavoue ce qu'il y a de doux et de fécond tout à la fois dans l'admiration; mais la question est de savoir dans quelles limites se doit produire ce sentiment généreux, quelle loi doit le diriger. L'admiration est-elle une sorte de fétichisme, d'idolâtrie à l'égard de certains hommes? Toute discussion qui les touche devra-t-elle passer pour une hérésie, toute restriction pour une injure? Si la nature, par un jeu bizarre, a mis des difformités sur la face de Mirabeau, faudra-t-il voir aussitôt dans ces difformités les signes de la beauté souveraine? Devra-t-on s'agenouiller devant les faiblesses elles-mêmes des plus grands poètes et inventer des théories qui les justifient? S'il en était ainsi, à quoi se réduirait le jugement des œuvres de l'esprit? A une louange systématique qui donnerait naissance à une censure non moins aveugle; ce serait d'un côté le dithyrambe, de l'autre la diatribe, et nulle part la vérité. Non, une saine critique ne se laisse point aller à ces aveugles passions. Elle sait garder sa liberté même en face d'un homme de génie, marquant ses imperfections auprès de ses grandeurs, ses défaites passagères auprès de ses succès; elle ose croire que *la Chute d'un Ange* ne vaut pas les *Méditations*, que *les Voix intérieures* n'égalent pas *les Feuilles d'automne*, qu'*Angelo* et *les Burgraves* ne sont pas le dernier mot de la réforme dramatique moderne, et cette liberté donne plus de poids encore à son admiration lorsqu'elle l'exprime. La critique, elle aussi, a la notion du beau; elle entrevoit l'idéal que poursuit la poésie, et pourquoi ne lui serait-il pas permis de confronter à cet idéal les hommes et les œuvres, de discuter, au point de vue de cette règle suprême, avec le poète le mérite de sa pensée et de l'expression qu'il lui donne? C'est ainsi que s'accomplit le progrès littéraire sans qu'aucune des facultés de l'intelligence humaine ait à souffrir.

Ce qui est vrai dans ces régions élevées, où la poésie et la critique se rencontrent dans leur plus solennel effort, l'est aussi, en changeant les termes, dans une sphère plus humble. C'est au génie seulement qu'est due une admiration éclairée et libre. Il est un autre sentiment que doivent éveiller les essais, les tentatives d'un rang plus modeste, les premiers chants de celui qui met le pied sur le seuil littéraire : c'est une sympathie sincère et attentive, sympathie d'autant plus naturelle aujourd'hui que la fidélité à la poésie est un dévouement méritoire, tant le cours des choses détourne des rêves désintéressés, des délicatesses de l'art, tant les sollicitations de la cupidité sont puissantes! Et puis là, parmi cette foule obscure et sans gloire, se trouve aussi peut-être le jeune poète qui sera demain un homme de génie. Il faut donc accueillir ceux qui entrent dans l'arène de la poésie; mais ici se pose encore la question de savoir quelle inspiration doit guider cette sympathie pour qu'elle soit efficace. Est-ce à dire que, par une complaisance plus cruelle cent fois que la sévérité la plus dure, il faille venir au secours de toutes les petites vanités en travail, de toutes les puérilités maladives, même des médiocrités honnêtes, qui usurpent le nom de la poésie, et répéter l'antique *macte animo* à chaque rimeur qui aura mis en vers ses quinze ans ou aura exactement cousu ensemble les souvenirs d'une lecture de la veille? Ce serait une sympathie trop commode et trop large, funeste pour ceux qui en seraient l'objet, injuste à l'égard de ceux qui se séparent déjà de la foule et se révèlent par quelque trait inattendu, puisqu'elle tendrait à les con-

fondre dans l'insignifiante mêlée des poètes de hasard. Certes, ce n'est point là le sentiment que peut éprouver la critique. A ceux qui laissent voir une réelle aptitude au milieu des hésitations du début, elle doit mieux qu'un éloge banal; elle doit des avertissemens, ce qui est une manière de se montrer sympathique. Et la rigueur pour les faiblesses qui s'exaltent, pour les impuissances orgueilleuses, pour les imitations parasites, n'est-ce point aussi de la sympathie pour la poésie? n'est-ce point un devoir de replacer sans cesse la muse au-dessus des atteintes vulgaires comme une beauté invisible à laquelle seules peuvent aspirer les bonnes et généreuses natures? La critique qui n'abdique point sa liberté devant les génies reconnus se ferait-elle la complice des illusions d'un jeune amour-propre qui fatigue la renommée de ses désirs? Assurément, son premier but n'est pas de monnayer la gloire afin d'en avoir pour toutes les vanités enfantines.

Ces pensées reviennent inévitablement à l'esprit lorsqu'on s'arrête à cette multitude de livres de poésies qui viennent au jour et tentent la périlleuse épreuve d'un jugement public. Tandis que les grandes œuvres qui pourraient exciter une admiration salutaire et relever le niveau de l'art diminuent, ceux-là se multiplient; ce sont comme des étoiles du ciel poétique, plus nombreuses que les soleils. Les uns paraissent et s'effacent à la même heure, et on n'a pas même le temps de leur adresser ce mélancolique adieu qu'on dit aux enfans qui ne sont pas nés viables; les autres retiennent un instant de plus, soit qu'ils résument plus particulièrement les défauts de ce tiers-état de la poésie, soit, par une rare fortune, qu'on y découvre quelques germes heureux qui pourraient s'agrandir. De toute façon, c'est là que se peut exercer cette sympathie dont je parlais, — sympathie sévère, sans complaisance, et au besoin rigoureuse, mais rachetant sa rigueur par une inépuisable attention. Au nombre des mérites de la critique qui lui seront comptés sans doute, et que la poésie ne soupçonne guère, on ne met pas le dévouement qu'il faut pour passer à se former des espérances toujours trompées, à poursuivre une inspiration introuvable, le temps qui suffirait à lire une page d'Homère ou de Dante. Il est plus d'un jeune poète qui a tort certainement de médire du critique; il a en lui un lecteur, — ce qui est souvent une perspective à laquelle il ne pouvait s'attendre. Et par quoi est payé le critique? Par quelque sincère promesse qu'il surprendra et dont il se tiendra garant, par quelque lueur véritable qui finira par briller à ses yeux après de trop infructueuses recherches.

Il se mêle ainsi toujours un peu d'espoir à la défiance de celui qui juge. C'est ce qui le soutient et le pousse sans cesse à des expériences nouvelles au risque de déceptions chaque fois plus cuisantes, à recommencer son voyage à travers ce monde inexploré, jusqu'à ce qu'il en puisse rapporter un rameau vigoureux et odorant. — M. Foussier peut être compté aujourd'hui au nombre des plus récens débutans poétiques. Il a publié un livre, — *Italiam*, — tout imprégné des chaudes senteurs de l'Italie. Le jeune auteur n'a pas touché vainement cette terre féconde, fière encore aujourd'hui d'avoir deux fois illustré le monde, de posséder deux antiquités, l'antiquité de Virgile et d'Horace et l'antiquité de Dante et de Pétrarque. C'est au soleil de Naples que se sont échauffés ses vers. Hélas! il est difficile de mettre son inspiration à la hauteur de la gloire de l'Italie aussi bien qu'au niveau de ses malheurs; ce n'est pas une petite entreprise que de

chercher à dérober à son ciel ses reflets merveilleux. M. Foussier le tente quelquefois, mais sans suite. Ce titre d'*Italiam*, en effet, donne l'idée d'un livre bien différent, d'une sorte d'épopée italienne qui serait possible encore, même après le *Pianto*. C'est une tâche élevée, que l'auteur ne paraît pas avoir entrevue. Ce titre trompe, et ne cache qu'un recueil de quelques poèmes, tels que *Diva Stella*, *Lycoris*, *le Géant*, *la Pologne*, et de quelques poésies fugitives inscrites sous le nom de *Fantaisies*. *Diva Stella* est la tragique histoire, mêlée de digressions infinies sur toutes choses, racontée en rhythmes de tout genre, des tristes amours d'une jeune Napolitaine et d'un jeune pâtre, — amours condamnées qui vont un soir s'ensevelir dans la mer soulevée par la tempête, aux feux d'une éruption volcanique. *Lycoris* est un fragment *antique* plus peut-être d'intention que par le fait même. L'inspiration est plus intime ou plus moderne dans les autres sujets choisis par l'auteur. En réalité, *Italiam* brille plus par quelques détails que par l'ensemble. Il est des parties où éclate un vrai sentiment poétique, où le style est plein d'animation et de couleur. Les meilleurs vers de M. Foussier sont peut-être ceux-ci sur le souvenir :

Et l'homme, pour un jour dépouillant les années,
Croit voir des premiers ans les fleurs si tôt fanées
Renaître autour de lui, fraîches comme au matin
Où le vent de l'espoir caressait leur essaim.
Ce n'est point une erreur... il les voit! « Ce sont elles!
Des vieux champs du passé, roses toujours nouvelles! »
Il s'approche; sa main veut les cueillir encor....
Mais la vie est souvent le masque de la mort.
Sa main ne trouve, hélas! que roses et poussière,
Dont le prisme des ans colorait la chimère.
Elles tombent, car nul ne peut cueillir deux fois
Les fleurs que sa jeunesse arrachait à ses bois....

Elles tombent, et de ces fleurs flétries se dégage un parfum qui a nom le *Souvenir*. Mais à côté de ces vers, qui ne sont pas sans valeur, quelle multitude d'incorrections, sans compter même les infidélités de la rime! Combien la pensée est obscure, creuse, impuissante à se produire, décousue! M. Foussier maltraite fort, dans sa préface, l'esprit de l'ordre; c'est, à son avis, *l'esprit de ceux qui n'en ont pas d'autre*. Je crois bien plutôt que ce doit être l'esprit de ceux qui en ont un autre. C'est le complément indispensable du talent national. L'ordre dans l'invention poétique, c'est la logique; dans le langage, c'est la clarté. Il ne paraît pas que cela porte bonheur d'en médire. Voltaire prétendait que cela portait malheur de mal parler de Boileau; mais Voltaire avait cet *esprit de ceux qui n'en ont pas d'autre*.

Une chose doit surtout frapper dans *Italiam* comme indice de l'état de certains esprits inexpérimentés aujourd'hui, c'est le penchant à confondre et à réunir dans un tableau discordant tous les genres d'inspiration. Ils reproduisent sans maturité et sans réflexion, dans leurs essais, les tendances les plus diverses. C'est ainsi que M. Foussier, dans une *Étude* qui vise à la couleur antique, mêle des digressions sur la mission sacerdotale du poète dans ce siècle et sur les tortures qu'il supporte dans la poursuite de l'idéal, ce qui est, je pense,

aussi peu antique que possible. De là une incohérence choquante, un tumulte d'idées contradictoires, une confusion qui est la véritable image du chaos. Que l'auteur se prémunisse contre cet écueil, qu'il se garde surtout de cette pensée, funeste au point de vue moral aussi bien qu'au point de vue littéraire, que le poète peut aller indifféremment frapper à toutes les portes, demander des inspirations au mysticisme et à l'athéisme. Le poète ne fait qu'exprimer l'homme; or, est-il indifférent pour l'homme d'introduire dans son ame toutes les croyances, de faire fumer son encens au pied de tous les autels, ou même de croire et de ne pas croire tout à la fois? C'est bien là le chaos, je le disais; n'est-ce point ressembler à ces singuliers logiciens que M. Cousin prétendait avoir vus « *lui* contester le matin les preuves les plus solides et les plus autorisées de l'existence de l'ame et de Dieu, et *lui* proposer le soir de le faire voir autrement que par ses yeux, de le faire ouïr autrement que par ses oreilles... » L'auteur d'*Italiam*, par le talent qu'il montre dans certaines pages de son livre, est digne d'imprimer un autre essor à son imagination, de purger son esprit de ces incertitudes et de ces rêves stériles, pour arriver à de meilleures fins.

Si M. Foussier est nouveau venu pour nous, s'il date ses essais d'hier, M. Reboul est, peut-on dire, un vieil athlète de la poésie. Il faut s'entendre sur ce mot : le poète de Nîmes n'a terrassé aucune école ni fait triompher aucun système littéraire; mais il y a vingt ans déjà qu'il fit cette touchante élégie de *l'Ange et l'Enfant*, d'où lui vint sa renommée. C'est alors que M. de Lamartine lui dédiait *le Génie dans l'obscurité*, l'associant ainsi au prestige de sa gloire. Flatteuse promesse! M. Reboul a-t-il justifié les fiers augures qu'on tirait de lui? Il a publié, il est vrai, plusieurs volumes; à ses vers lyriques il a ajouté un poème, — *le Dernier Jour*, — visant à une plus grande élévation. Le succès est allé au-devant de lui; mais sa position n'a-t-elle pas provoqué ce succès autant que l'éclat de son talent? Il est certain que beaucoup de vers ont paru qui valaient les siens et qui n'ont pas eu la même fortune. Aujourd'hui ce sont les *Poésies nouvelles*, qui seront jugées vieilles, je le crains. L'auteur ne s'y expose-t-il pas lui-même en avouant que c'est une addition, un inventaire de sa vie poétique qu'il fait? Or, ces inventaires peuvent avoir un charme puissant lorsqu'ils viennent d'un homme de génie; mais qui n'est pas maintenant un homme de génie? Toujours est-il que les *Poésies nouvelles* portent la marque de leur origine, et qu'elles ne sont pas à la hauteur des autres ouvrages de M. Reboul. Pour tout dire, c'est fort médiocre. Il y a des vers qui ne diffèrent pas sensiblement de la prose, et M. Reboul n'a dû céder qu'à des sollicitations bien impérieuses pour publier des vers comme ceux-ci qu'une bergère adresse à un papillon :

C'est bien de ne pas t'effrayer
D'une jeune fille novice;
C'est elle qui va supplier
Et te demander un service.

Les *poésies religieuses* sur *la Passion* et *la Madeleine aux pieds du Christ* sont également au-dessous du sujet, et, avec la meilleure volonté, on ne peut dire qu'il fût d'un vif et pressant intérêt de chanter *la Défaite de Sennacherib*. M. Reboul a mis plus de poésie dans quelques autres morceaux, dans *la Parole humaine*, qui certes ne pouvait être mieux dédiée qu'à M. Berryer, dans les

vers sur Sigalon, ami du poète et peintre regretté, mort dans sa lutte avec Michel-Ange, en copiant *le Jugement dernier* Une des pièces où il a mis le plus d'animation et de verve, c'est une chanson à un poète parisien qui l'appelait dans les rangs démocratiques; M. Reboul refusait vivement cet honneur. C'est qu'en effet l'auteur de *l'Ange et l'Enfant* n'est point du tout un poète populaire; rien dans ses vers ne décèle que la main d'un ouvrier les a tracés. Peut-être s'est-il ravi des ressources naturelles en dépouillant, pour ainsi dire, le vieil homme, en paraissant oublier des habitudes qui auraient pu féconder son inspiration et lui donner une originalité plus saisissante; mais, en compensation, il a eu du moins un mérite : il a su éviter la faiblesse de se faire l'écho de haines désormais injustes contrê les inégalités sociales. C'est là ce qu'il faut reconnaître, quelque jugement qu'on porte d'ailleurs des productions nouvelles de M. Reboul.

Dans cette route heureuse de la poésie, on est toujours sûr de rencontrer des femmes que tente l'appât brillant de la gloire littéraire, et qui s'élancent à l'appel de la muse. Natures plus faciles à s'émouvoir, plus promptes à laisser éclater leurs chants, comme les harpes qui vibrent au premier souffle, à qui siérait-il mieux de reproduire ce qu'il y a de délicatesse, de sensibilité dans l'ame et ces mille secrets de la passion qui donnent la vie à la poésie? Elles aspirent aussi à prendre rang parmi les représentans de l'inspiration moderne. A part ce grand poète de la prose qui laisse s'égarer son inspiration sans la perdre, et qui pourrait encore, s'il le voulait, être tout-puissant par la force d'un génie naturel, à part ces talens distingués, — Mme Tastu et Mme Desbordes-Valmore, — combien de jeunes femmes ont tenté les mêmes voies, et combien aussi parmi elles ont pu voir bientôt qu'elles avaient trop compté sur la vertu de leurs espérances, qu'elles n'avaient point assez mesuré leurs forces, et qu'elles étaient allées au-devant de mortelles déceptions! Mme Rostand vient ajouter son nom sur cette liste, qui ne menace pas de se clore. Elle appelle modestement son livre *les Violettes,* et elle raconte, elle aussi, ses jeunes rêves, ses impressions, ses souvenirs, qui n'ont pas eu le temps de se fixer encore, et ses désirs, qui ont tout l'horizon de la vie devant eux. Certes, c'est une inspiration honnête et douce; mais *les Violettes* frappent-elles par quelque trait saillant? y a-t-il même l'originalité d'une grace modeste, comme le titre le laisse penser? Mme Rostand admire sincèrement M. de Lamartine, et sa poésie est le fruit de son admiration. Chaque pièce est un reflet vague, affaibli, des *Méditations* ou des *Harmonies;* c'est comme une pure lumière qui nous arrive à travers une double gaze tendue devant nos yeux : le rayon intercepté s'efface et pâlit, mais derrière on voit briller dans sa splendeur le soleil d'où il vient. C'est donc avec raison que, dans une chaleureuse préface, M. Janin envoie à M. de Lamartine ce livre comme son bien; mais c'est trop dire vraiment de le signaler à son admiration et de lui promettre un rang entre les poètes toujours relus par l'auteur de *Jocelyn*. Il est toujours une chose qu'il est permis de ne point abaisser, même devant une femme jeune et belle, c'est la poésie. M. Janin pouvait, il me semble, faire un éloge plus juste de Mme Rostand : n'était-ce point assez de distinguer une certaine grace très douce et une élégance naturelle qui percent sous l'imitation dévouée et fidèle du maître illustre auquel la jeune poète doit sa première inspiration?

C'est surtout pour avoir voulu rompre avec les puérilités monotones d'un

genre trop exclusivement personnel, que l'auteur de la *Chronique rimée de Jean Chouan* mériterait des éloges. M. de Gobineau a fui avec raison le danger de ces confidences intimes dont le moindre défaut est aujourd'hui une nauséabonde vulgarité; il ne se met pas lui-même en scène complaisamment, et il y a en cela du tact moral autant que du tact littéraire. La donnée qu'il choisit n'est pas même tout-à-fait imaginaire : ses héros n'ont point cette idéale figure des héros d'invention. Les élémens de son récit, il les a puisés à une source abondante, dans l'histoire révolutionnaire; la *Chronique de Jean Chouan* est un épisode des luttes sanglantes de la Vendée. Certes, dans cette époque de conflagration générale, dans cette mêlée énergique et puissante, où tous les sentimens, toutes les croyances et tous les caractères s'exaltent, il y a des ressources pour une grande et glorieuse poésie; ce sera la poésie de la foi militante, du dévouement, du sacrifice, qui se rencontrent dans tous les camps et se produisent au nom des principes les plus contraires. C'est ce qui a dû attirer l'auteur. La bonne intention reconnue, le mérite de la pensée en elle-même accepté, je ferai un reproche principal à M. de Gobineau, c'est de ne s'être point formé une idée exacte d'un tel sujet. Il n'a point fait une *chronique*, et c'eût été même un pur jeu d'esprit de l'essayer, de vouloir rimer les détails de l'histoire; il n'a pas fait un poème dans le sens élevé de ce mot, sans doute pour rester fidèle à son titre. *Jean Chouan* est devenu un récit vulgaire, une peinture sans force et sans largeur de quelques courses de *chouans* contre les *bleus* dans les campagnes du Maine et de l'Anjou, du pillage de quelques villes envahies tour à tour par les deux partis. Le côté idéal de cette lutte grandiose a disparu ici. Cette guerre de géans dont parlait Napoléon n'est plus qu'une guerre de buissons de quelques paysans grossiers. Par un bien singulier oubli, l'auteur s'interdit dans son ouvrage tout ce qui pourrait lui donner de l'intérêt, de la variété, de l'éclat; il néglige la poésie des lieux où se livrent ces combats acharnés, la poésie des coutumes anciennes qui vont s'effacer, de tout ce passé qui résiste aux idées nouvelles grandissantes. En lisant ces pages, souvent sèches et ternes, je me souvenais involontairement de quelques pièces sur les guerres bretonnes recueillies par M. de La Villemarqué dans ses *Chants populaires*. Là on sent battre vraiment le cœur de la Bretagne; là revit cet austère pays dans sa rustique simplicité, dans son naïf amour pour *Dieu*, pour *le roi*, pour *son indépendance*, et dans sa résistance contre *les bleus*. M. de Gobineau aurait pu s'inspirer avec fruit de ces chants avant de *rimer* la *chronique* sur *Jean Chouan;* elle eût été tout autre, je pense.

La poésie apparaît sous une multitude d'aspects. Ici, l'un veut lui donner un tour épique, chanter des faits mémorables, fixer le souvenir des luttes publiques; là, un autre, comme M. Ortolan dans *les Enfantines,* semble borner son horizon; il le restreint au foyer domestique. M. Ortolan a fait l'épopée de l'enfance en la prenant à sa première heure, à ce berceau dont il dit :

Le berceau! c'est le point de départ du voyage,
Le nid du rossignol, la source du ruisseau,
L'esquif que le zéphyr détache du rivage :
Où mènera l'esquif? où volera l'oiseau?

Et où ira aussi l'enfant? Ce qui arrivera, c'est le secret du destin. L'avenir

viendra trop tôt avec son cortége d'épreuves, d'inquiétudes, de sérieuses pensées. Ce sera l'homme alors luttant avec lui-même, avec tout ce qui l'entoure, et ayant perdu sa grace première; mais, en attendant, l'enfant joue et anime la maison. Pour décrire les jeux, les mœurs de ce monde innocent et naïf, M. Ortolan a pris pour muse une bienveillance souriante et triste parfois. Sa poésie s'est modelée sur cet âge où la gaieté est si près des larmes; chaque pièce laisse percer la crainte du lendemain qui doit suivre de si purs abandons. A l'aide d'un goût délicat et sûr, M. Ortolan a su se préserver du ridicule de mettre dans de telles peintures des couleurs prétentieuses et choquantes; il a su trouver la simplicité. A l'aide d'un cœur droit, il a fait un livre d'une morale affectueuse et attrayante. Ce sont des leçons mises en action avec esprit. Maintenant faut-il croire avec l'auteur qu'il a créé un genre nouveau, et qu'on dira quelque jour *les Enfantines* comme on dit les *fables?* Je crains fort que cela ne soit qu'une illusion de père. Lorsqu'on se renferme dans un cercle naturellement peu étendu, il y a surtout un danger à éviter : c'est celui de trop accoutumer son inspiration à se borner, de finir par tomber dans des détails puérils. Une fable de La Fontaine est une lecture amusante pour l'enfant et une lecture profonde pour le penseur. Celui qui rencontre cette large mesure de l'art est un poète qui écrit pour le monde; celui qui n'a pas en vue ce double but est un père qui se délasse heureusement, mais qui risque de ne point voir sa muse franchir le seuil de ce foyer familier où il l'a placée.

Ainsi se succèdent et passent devant nos yeux tant d'essais divers, depuis *Italiam* jusqu'aux *Enfantines*. Voilà donc encore une saison poétique qui a eu sa part de ces beaux livres pleins d'illusions et d'espérances! Voilà une moisson nouvelle qui tombe sur l'aire! Hélas! la poésie aujourd'hui n'est-elle pas souvent semblable à ces épis trompeurs qui ne recèlent qu'un grain rare sous leur enveloppe superbe? Le vanneur vient jeter leur dépouille au vent, et ce qui tombe de froment pur tiendrait dans la main. La part de l'ivraie dans la poésie nouvelle est abondante; elle se compose de tout ce qui est pensées frivoles ou informes, caprices futiles, sentimens équivoques, aspirations creuses, paroles sonores et vides; voilà ce que le vent emporte! Chose bien remarquable aussi dans les jeunes esprits surtout qui se vouent à cette partie délicate de l'art, — c'est l'absence de maturité, de direction, de travail, de netteté, et plus ces qualités diminuent, plus les prétentions s'accroissent. Cependant quel temps fut plus facile à accueillir une inspiration sérieuse et digne! Je ne sais comment il me revient à la mémoire, en finissant, des paroles prononcées il y a plus de vingt ans par le frère d'un poète illustre, — paroles austères de jeune homme qui ont gardé toute leur vérité : « En général, une chose me frappe dans les compositions de cette jeunesse qui se presse, disait Eugène Hugo; ils en sont encore à se contenter facilement d'eux-mêmes; ils perdent à ramasser des couronnes un temps qu'ils devraient consacrer à de courageuses méditations... Veillez, veillez, jeunes gens; recueillez vos forces, vous en aurez besoin le jour de la bataille : les faibles oiseaux prennent leur vol tout d'un trait, les aigles rampent avant de s'élever sur leurs ailes. »

CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

